

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES



document
de *travail*

SÉRIE STATISTIQUES

N° 180 • MAI 2013

Les établissements et services
pour adultes handicapés
Résultats de l'enquête ES 2010

Yara MAKDESSI et Bénédicte MORDIER



Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE STATISTIQUES

N° 180 • Mai 2013

Les établissements et services
pour adultes handicapés
Résultats de l'enquête ES 2010

Yara MAKDESSI et Bénédicte MORDIER

Sommaire

Présentation de l'enquête ES-handicap « Établissements et services pour personnes handicapées »	11
<i>L'enquête « ES-handicap »</i>	13
<i>Organisation de la collecte des données</i>	13
<i>Le champ des structures pour adultes de l'enquête ES-handicap</i>	13
<i>Le contenu du questionnaire ES2010-handicap pour les structures pour adultes handicapés</i>	15
<i>Les mises à jour dans l'enquête ES2010-handicap</i>	16
<i>Mise à jour des nomenclatures</i>	16
<i>Compléments sur les données individuelles</i>	16
<i>Points méthodologiques</i>	16
<i>Un très bon taux de réponse en 2010</i>	16
<i>Redressement des données</i>	17
<i>Organisation du document de travail</i>	17
Données globales sur l'ensemble des structures pour adultes handicapés	19
<i>Caractéristiques des structures pour adultes handicapés enquêtées en 2010</i>	21
<i>Modalités d'accueil, types d'agréments de clientèle et types d'interventions en 2010</i>	25
<i>L'accueil des personnes handicapées âgées en 2010</i>	27
<i>Caractéristiques du personnel des structures pour adultes handicapés en 2010</i>	28
<i>Les bénévoles dans les structures pour adultes handicapés en 2010</i>	33
Les structures de travail protégé et de formation professionnelle : Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	35
<i>Présentation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	37
<i>Définition</i>	37
<i>Financement</i>	37
<i>Textes de référence</i>	38
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les ESAT</i>	38
<i>Activité</i>	38
<i>Adultes présents au 31 décembre 2010</i>	38
<i>Adultes entrés au cours de l'année 2010</i>	39
<i>Adultes sortis au cours de l'année 2010</i>	39
<i>Le personnel</i>	39
<i>Activité des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	41
<i>Caractéristiques générales des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	41
<i>Répartitions régionale et départementale des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	42
<i>Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) en 2010</i>	46
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	47
<i>Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	47
<i>Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	49
<i>Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	51

<i>Adultes admis dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de 2010</i>	52
Profil socio-démographique des personnes admises dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	52
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admises au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).....	56
<i>Adultes sortis des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de 2010</i>	59
Profil socio-démographique des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	59
Déficience (principale) des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	60
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT).....	61
Activité des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	62
<i>Personnel des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)</i>	63
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	63
Fonction principale du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	64
Taux d'encadrement dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	66
Statut du personnel dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	68

Les structures de travail protégé et de formation professionnelle : Les centres de rééducation professionnelle (CRP)..... 69

<i>Présentation des centres de rééducation professionnelle (CRP)</i>	71
Définition.....	71
Financement	71
Textes de référence.....	71
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les CRP</i>	71
Activité	72
Adultes présents au 31 décembre 2010	72
Adultes entrés au cours de l'année 2010	72
Adultes sortis au cours de l'année 2010	72
Le personnel	72
<i>Activité des centres de rééducation professionnelle (CRP)</i>	73
Caractéristiques générales des centres de rééducation professionnelle (CRP)	73
Répartition régionale des centres de rééducation professionnelle (CRP)	74
Modalités d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) en 2010	75
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)</i>	76
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP).....	76
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)	78
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP).....	80
<i>Adultes admis dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de 2010</i>	81
Profil socio-démographique des personnes admises dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)	81

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)	85
<i>Adultes sortis des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de 2010</i>	88
Profil socio-démographique des personnes sorties des centres de rééducation professionnelle (CRP).....	88
Déficience (principale) des personnes sorties des centres de rééducation professionnelle (CRP).....	89
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)	90
Activité des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)	91
<i>Personnel des centres de rééducation professionnelle (CRP)</i>	92
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)	92
Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP).....	93
Taux d'encadrement dans les centres de rééducation professionnelle (CRP).....	95
Statut du personnel dans les centres de rééducation professionnelle (CRP).....	97
Les structures de travail protégé et de formation professionnelle : Les centres de préorientation (CPO)	99
<i>Présentation des centres de préorientation (CPO)</i>	<i>101</i>
Définition.....	101
Financement	101
Textes de référence.....	101
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les CPO</i>	<i>101</i>
Activité.....	101
Adultes accueillis.....	102
Le personnel	102
<i>Activité des centres de préorientation (CPO)</i>	<i>102</i>
Caractéristiques générales des centres de préorientation (CPO)	102
Répartition régionale des centres de préorientation (CPO)	103
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de préorientation (CPO) en 2010.....	104
<i>Personnel des centres de préorientation (CPO)</i>	<i>105</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO).....	105
Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO)	106
Taux d'encadrement dans les centres de préorientation (CPO).....	108
Statut du personnel dans les centres de préorientation (CPO).....	110
Les services d'accompagnement pour adultes handicapés	111
<i>Présentation des services d'accompagnement pour adultes handicapés</i>	<i>113</i>
Définition.....	113
Financement	113
Textes de référence.....	113
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les services d'accompagnement pour adultes handicapés</i>	<i>113</i>
Activité.....	114
Adultes présents au 31 décembre 2010	114
Adultes entrés au cours de l'année 2010	114
Adultes sortis au cours de l'année 2010	114
Le personnel	114

<i>Activité des services d'accompagnement pour adultes handicapés</i>	<i>115</i>
Caractéristiques générales des services d'accompagnement pour adultes handicapés	115
Répartition régionale des services d'accompagnement pour adultes handicapés	116
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en 2010	117
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés...</i>	<i>118</i>
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	118
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	120
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	123
<i>Adultes admis dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de 2010.....</i>	<i>125</i>
Profil socio-démographique des personnes admises dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés	125
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admises au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés	130
<i>Adultes sortis des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de 2010</i>	<i>135</i>
Profil socio-démographique des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	135
Déficience (principale) des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés	137
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	138
Activité des personnes avant et après leur sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	140
<i>Personnel des services d'accompagnement pour adultes handicapés</i>	<i>143</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	143
Fonction principale du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés	145
Taux d'encadrement dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés	147
Statut du personnel dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés.....	149
Les structures d'hébergement pour adultes handicapés Les foyers d'hébergement	151
<i>Présentation des foyers d'hébergement.....</i>	<i>153</i>
Définition.....	153
Financement	153
Textes de référence.....	153
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers d'hébergement</i>	<i>154</i>
Activité	154
Adultes présents au 31 décembre 2010	154
Adultes entrés au cours de l'année 2010	154
Adultes sortis au cours de l'année 2010	154
Le personnel	155
<i>Activité des Foyers d'hébergement</i>	<i>157</i>
Caractéristiques générales des foyers d'hébergement	157
Répartition régionale et départementale des foyers d'hébergement	158
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers d'hébergement en 2010.....	162

<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers d'hébergement</i>	163
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers d'hébergement	163
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies foyers d'hébergement.....	165
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers d'hébergement	167
<i>Adultes admis dans les foyers d'hébergement au cours de 2010</i>	168
Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers d'hébergement	168
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement	172
<i>Adultes sortis des foyers d'hébergement au cours de 2010</i>	174
Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers d'hébergement	174
Déficience (principale) des personnes sorties des foyers d'hébergement.....	176
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers d'hébergement	177
Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers d'hébergement	178
<i>Personnel des foyers d'hébergement</i>	179
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement.....	179
Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement	180
Taux d'encadrement dans les foyers d'hébergement.....	182
Statut du personnel dans les foyers d'hébergement.....	184

Les structures d'hébergement pour adultes handicapés Les foyers occupationnels et foyers de vie 185

<i>Présentation des foyers occupationnels et foyers de vie</i>	187
Définition.....	187
Financement	187
Textes de référence.....	187
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers occupationnels et les foyers de vie</i>	188
Activité.....	188
Adultes présents au 31 décembre 2010	188
Adultes entrés au cours de l'année 2010	188
Adultes sortis au cours de l'année 2010	189
Le personnel	189
<i>Activité des foyers occupationnels et foyers de vie</i>	191
Caractéristiques générales des foyers occupationnels et foyers de vie.....	191
Répartitions régionale et départementale des foyers occupationnels et foyers de vie	192
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers occupationnels et foyers de vie en 2010	196
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers occupationnels et foyers de vie</i>	197
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie... 197	
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie	199
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie.....	201
<i>Adultes admis dans les foyers occupationnels et foyers de vie au cours de 2010</i>	202
Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers occupationnels et foyers de vie.....	202
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie	206
<i>Adultes sortis des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de 2010</i>	209

Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers occupationnels et foyers de vie.....	209
Déficience (principale) des personnes sorties des foyers occupationnels et foyers de vie	210
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers occupationnels et foyers de vie	211
Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers occupationnels et foyers de vie.....	212
<i>Personnel des foyers occupationnels et foyers de vie.....</i>	<i>213</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie	213
Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie.....	214
Taux d'encadrement dans les foyers occupationnels et foyers de vie	216
Statut du personnel dans les foyers occupationnels et foyers de vie.....	218
Les structures d'hébergement pour adultes handicapés Les foyers d'accueil polyvalent, les foyers expérimentaux, les foyers d'accueil temporaire	219
<i>Présentation des foyers d'accueil polyvalent</i>	<i>221</i>
Définition.....	221
Principaux résultats dans ES2010.....	221
<i>Présentation des foyers expérimentaux.....</i>	<i>221</i>
Définition.....	221
Financement	222
Textes de référence.....	222
Principaux résultats dans ES2010.....	222
<i>Présentation des foyers d'accueil temporaire</i>	<i>222</i>
Définition.....	222
Financement	223
Textes de référence.....	223
Principaux résultats dans ES2010.....	223
<i>Activité des foyers.....</i>	<i>224</i>
Caractéristiques générales	224
Répartition régionale des foyers	225
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers	226
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers.....</i>	<i>227</i>
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers.....	227
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers.....	228
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers.....	229
<i>Adultes admis dans les foyers au cours de 2010</i>	<i>230</i>
Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers	230
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers	233
<i>Adultes sortis des foyers au cours de 2010</i>	<i>236</i>
Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers.....	236
Déficience (principale) des personnes sorties des foyers	237
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers.....	237
Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers	238
<i>Personnel des foyers.....</i>	<i>240</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers	240
Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers.....	241
Taux d'encadrement dans les foyers.....	243

Statut du personnel dans les foyers.....	245
Les structures d'hébergement pour adultes handicapés Les maisons d'accueil spécialisé....	247
<i>Présentation des maisons d'accueil spécialisé.....</i>	<i>249</i>
Définition.....	249
Financement	249
Textes de référence.....	249
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les maisons d'accueil spécialisé</i>	<i>250</i>
Activité.....	250
Adultes présents au 31 décembre 2010	250
Adultes entrés au cours de l'année 2010	250
Adultes sortis au cours de l'année 2010	250
Le personnel	250
<i>Activité des maisons d'accueil spécialisé.....</i>	<i>253</i>
Caractéristiques générales des maisons d'accueil spécialisé	253
Répartitions régionale et départementale des maisons d'accueil spécialisé	254
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les maisons d'accueil spécialisé en 2010	258
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les maisons d'accueil spécialisé</i>	<i>259</i>
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé.....	259
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé.....	261
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé.....	263
<i>Adultes admis dans les maisons d'accueil spécialisé au cours de 2010.....</i>	<i>264</i>
Profil socio-démographique des personnes admises dans les maisons d'accueil spécialisé.....	264
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé	268
<i>Adultes sortis des maisons d'accueil spécialisé au cours de 2010.....</i>	<i>271</i>
Profil socio-démographique des personnes sorties des maisons d'accueil spécialisé.....	271
Déficience (principale) des personnes sorties des maisons d'accueil spécialisé	272
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des maisons d'accueil spécialisé.....	273
Activité des personnes avant et après leur sortie des maisons d'accueil spécialisé	274
<i>Personnel des maisons d'accueil spécialisé.....</i>	<i>275</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé	275
Fonction principale du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé.....	276
Taux d'encadrement dans les maisons d'accueil spécialisé.....	278
Statut du personnel dans les maisons d'accueil spécialisé.....	280
Les structures d'hébergement pour adultes handicapés Les foyers d'accueil médicalisé	281
<i>Présentation des foyers d'accueil médicalisé.....</i>	<i>283</i>
Définition.....	283
Financement	283
Textes de référence.....	283
<i>Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers d'accueil médicalisé</i>	<i>284</i>
Activité.....	284
Adultes présents au 31 décembre 2010	284
Adultes entrés au cours de l'année 2010	284
Adultes sortis au cours de l'année 2010	284

Le personnel	285
<i>Activité des foyers d'accueil médicalisé</i>	287
Caractéristiques générales des foyers d'accueil médicalisé.....	287
Répartitions régionale et départementale des foyers d'accueil médicalisé.....	288
Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers d'accueil médicalisé en 2010.....	292
<i>Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers d'accueil médicalisé</i>	293
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé	293
Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé	295
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé	297
<i>Adultes admis dans les foyers d'accueil médicalisé au cours de 2010</i>	298
Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers d'accueil médicalisé	298
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé.....	302
<i>Adultes sortis des foyers d'accueil médicalisé au cours de 2010</i>	305
Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers d'accueil médicalisé	305
Déficience (principale) des personnes sorties des foyers d'accueil médicalisé.....	306
Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers d'accueil médicalisé	307
Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers d'accueil médicalisé	308
<i>Personnel des foyers d'accueil médicalisé</i>	310
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé.....	310
Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé	311
Taux d'encadrement dans les foyers d'accueil médicalisé	313
Statut du personnel dans les foyers d'accueil médicalisé	315
Annexe 1. Pondérations de l'enquête ES 2010	317
Annexe 2. Questionnaire de l'enquête ES 2010-handicap	329
Annexe 3. Études & Résultats n° 833, février 2013	351

Présentation de l'enquête ES-handicap
« Établissements et services pour personnes handicapées »
Structures pour adultes

Ce document de travail présente les résultats nationaux pour les structures pour adultes handicapés.

Les résultats nationaux des structures pour enfants et adolescents handicapés font l'objet d'un autre document de travail.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/etablissements-et-services-pour-enfants-et-adolescents,11107.html>

L'enquête « ES-handicap »

L'enquête « ES » handicap est réalisée auprès de toutes les structures médico-sociales accueillant des personnes handicapées. Lancée pour la première fois en 1982, l'enquête a été bisannuelle jusqu'en 1997. Depuis cette date, les collectes se sont espacées pour devenir quadriennales. Les dernières collectes ont été réalisées en 2001, 2006 et 2010. L'enquête « ES » couvre l'ensemble des structures en France métropolitaine et dans les départements d'Outre mer (Réunion, Guadeloupe, Martinique et Guyane), qui accueillent des enfants, adolescents et adultes handicapés.

L'objectif de cette collecte régulière est de décrire l'activité des structures, les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont accueillies, et d'en suivre les évolutions.

Organisation de la collecte des données

L'enquête ES est pilotée au niveau national par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), service statistique du ministère des affaires sociales. La DREES assure l'élaboration des questionnaires, l'organisation de la collecte, la déclaration à la CNIL, la saisie des questionnaires, la constitution des bases d'étude et leur validation finale.

Au niveau régional, les services statistiques dans les Agences Régionales de Santé (ARS) assurent le suivi de la collecte, les premiers contrôles des questionnaires ainsi que les échanges avec les structures enquêtées.

L'enquête est réalisée par voie postale. Le repérage des structures à enquêter s'effectue à partir d'une extraction du Fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère en charge de la Santé (FINESS) mis à jour par les ARS avant le lancement de l'enquête. Pour ES 2010-handicap, le champ a été mis à jour dans le répertoire FINESS entre juillet et décembre 2010 afin de constituer le fichier de lancement de l'enquête.

Certaines informations fournies par le fichier FINESS peuvent éventuellement être corrigées ou complétées par les gestionnaires des structures lors de la collecte (notamment les coordonnées de la structure, sa catégorie, sa date d'ouverture).

La collecte de l'enquête 2010 a été réalisée auprès de 11 248 établissements et services. Le taux de réponse est de 98 % pour les structures pour les enfants et adolescents handicapés et de 97 % pour les structures pour adultes handicapés.

Le champ des structures pour adultes de l'enquête ES-handicap

Le champ des établissements et services pour adultes handicapés enquêtés peut évoluer à chaque nouvelle édition pour s'adapter aux changements de l'offre médico-sociale. ES 2010 couvre le même champ que la précédente enquête ES 2006 :

- Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) (anciennement nommés CAT) accueillent, sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), des adultes handicapés ayant une capacité de travail inférieure à un tiers de la capacité normale et qui, de ce fait, ne peuvent momentanément ou durablement exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.
- Les centres de rééducation professionnelle (CRP) dispensent une formation aux personnes handicapées adultes en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle,

- soit en milieu de travail ordinaire, soit en milieu protégé. Il s'agit de formations professionnelles de longue durée (souvent supérieure à un an et en moyenne 18 mois).
- Les centres de préorientation pour adultes handicapés proposent à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » une évaluation de leurs capacités pour les accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel. Cette évaluation dure au plus 12 semaines.
 - Les foyers occupationnels et foyers de vie pour adultes handicapés ont la particularité d'accueillir des adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (ESAT). Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie physique ou intellectuelle suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale. Les foyers de vie fonctionnent en majorité en internat, tandis que les foyers occupationnels sont en principe des structures d'accueil de jour.
 - Les foyers d'hébergement pour adultes handicapés assurent l'hébergement et l'entretien des travailleurs handicapés qui exercent une activité pendant la journée en milieu ordinaire (de droit commun), dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT), ou dans une entreprise adaptée.
 - Les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés constituent une catégorie qui ne correspond pas à une définition légale au sens du Code de l'action sociale et des familles, mais a été créée dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) sous le numéro 253 dans le but d'immatriculer de façon unique les foyers d'hébergement qui ont simultanément de l'hébergement ouvert, de l'accueil foyer de vie et de l'accueil médicalisé (pour que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes). La création de cette catégorie permet aussi de pouvoir repérer rapidement ces structures ayant plusieurs types d'autorisation.
 - Les maisons d'accueil spécialisé (MAS) reçoivent des adultes handicapés n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants (qui ne sont pas des thérapeutiques actives ni des soins intensifs).
 - Les foyers d'accueil médicalisés pour adultes handicapés (FAM) sont des établissements ayant une reconnaissance officielle depuis la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (art. L 312-1 I 7 du Code de l'action sociale et des familles). Ces structures sont destinées à recevoir des personnes inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin d'une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante ainsi que d'une médicalisation sans toutefois justifier une prise en charge complète par l'assurance maladie.
 - Les établissements expérimentaux pour adultes handicapés visent à promouvoir des formes nouvelles de prise en charge des bénéficiaires handicapés et d'organiser un accès plus rationnel au système de soins ainsi qu'une meilleure coordination dans cette prise en charge, qu'il s'agisse de soins ou de prévention.
 - Les établissements d'accueil temporaire d'adultes handicapés ont pour finalité : d'une part, de permettre à la personne handicapée de changer de cadre de vie de façon ponctuelle et d'échapper, le cas échéant, au risque de confinement ; d'autre part, d'accorder des temps de répit aux « aidants familiaux ». L'accueil temporaire peut être mis en œuvre dans tous les établissements médico-sociaux, et depuis mars 2004, il

peut également être organisé par des établissements exclusivement consacrés à l'accueil temporaire. L'accueil temporaire y est organisé pour une durée limitée au maximum à 90 jours par an, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour. Il peut être organisé en mode séquentiel, c'est-à-dire par périodes programmées sur l'année.

- Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) sont rassemblés sous une seule et même catégorie dans le répertoire national FINESS (catégorie 446) jusqu'en 2012. Leur objectif principal est d'assurer le maintien des personnes handicapées dans le milieu ordinaire, par un soutien à la restauration des liens sociaux (familiaux, scolaires, professionnels, etc.) et en favorisant l'accès aux services offerts par la collectivité. Les SAMSAH offrent, en plus de ces prestations, un accompagnement médical.

Remarque : la plupart des adultes handicapés accueillis en foyer d'hébergement sont pris en charge au titre du travail exercé dans un ESAT ou dans une entreprise adaptée. De même, aux foyers d'hébergement sont parfois annexés des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) voire même des services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH).

Établissements pour adultes
<p>Travail, formation professionnelle : Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) Ateliers protégés/entreprises adaptées (jusqu'en 2001, supprimés du champ depuis ES 2006) Centres de rééducation professionnelle (CRP) Centres de préorientation (CPO) (depuis ES 2006)</p> <p>Hébergement : Foyers d'hébergement Foyers de vie et foyers occupationnels Maisons d'accueil spécialisé (MAS) Foyers d'accueil médicalisé (FAM) Établissements expérimentaux (depuis ES 2006) Établissements d'accueil temporaire (depuis ES 2006)</p>
Services pour adultes
<p>Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (depuis ES 2006)</p>

Le contenu du questionnaire ES2010-handicap pour les structures pour adultes handicapés

Le questionnaire de l'enquête comporte plusieurs parties désignées par le terme « fiches » :

- Fiche 1. Identification de la structure.
- Fiche 2. Activité de la structure.
- Fiche 3. Le personnel en fonction au 31 décembre 2010.
- Fiche 6. Les adultes présents au 31 décembre 2010.
- Fiche 7. Les adultes sortis définitivement au cours de l'année 2010.

Selon sa catégorie, chaque structure est invitée à remplir certaines fiches. L'ensemble des établissements et services doivent renseigner la fiche 1 et la fiche 3. Les fiches 6 et 7 sont remplies par tous les établissements et services qui accueillent des adultes, à la seule exception des établissements d'accueil temporaire qui ne remplissent quant à eux que la fiche 6.

Un modèle du questionnaire se trouve dans l'annexe 4.

Les mises à jour dans l'enquête ES2010-handicap

À chaque édition de l'enquête, un comité de pilotage rassemblant différents acteurs (administratifs, associatifs, chercheurs) se réunit afin de mettre à jour le questionnaire de l'enquête. Si l'organisation du questionnaire ES2010 est identique à celle de l'enquête précédente portant sur le même champ (ES 2006), certaines modifications ont toutefois été apportées.

Mise à jour des nomenclatures

Les nomenclatures de l'enquête ont été révisées par le comité de pilotage, et notamment la nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée », ainsi que les nomenclatures relatives aux « incapacités ». Pour ces dernières, ES2010 collecte l'information pour l'ensemble des adultes présents au 31/12/2010 (hormis les adultes accueillis dans les structures d'accueil temporaire) alors qu'en 2006 la collecte ne portait que sur un échantillon.

Compléments sur les données individuelles

Deux questions sur « l'activité avant admission » et « le type d'hébergement avant admission », ont été rajoutées dans la fiche relative aux adultes présents au 31 décembre 2010 et posées uniquement aux personnes admises au cours de l'année 2010.

Les nomenclatures correspondant aux deux questions existantes sur « l'activité au 31 décembre 2010 » et « l'hébergement au 31 décembre 2010 », ont été mises à jour et complétées.

Points méthodologiques

Un très bon taux de réponse en 2010

Le taux de réponse sur l'ensemble des structures pour adultes est de 97 % (représentatif de 97 % des places installées). La participation des structures à l'enquête en 2010 est encore meilleure qu'en 2006 où le taux de participation des structures atteignait 89 %.

En 2010, le taux de réponse pour chaque type de structure est supérieur à 95 %, à la seule exception des établissements expérimentaux (93 %) et des établissements d'accueil temporaire (89 %).

Type de structure	Code FINESS	Taux de réponse (en %) en 2006		Taux de réponse (en %) en 2010	
		Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de structures	Nombre de places
Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	246	92,4	93,0	96,5	96,7
Centres de rééducation professionnelle (CRP)	249	93,5	95,8	98,9	98,6
Centres de préorientation pour adultes handicapés	198	89,9	84,1	97,5	98,1
Foyers occupationnels ou foyers de vie	382	88,4	89,8	96,0	96,1
Foyers d'hébergement pour adultes handicapés	252	88,5	88,2	96,4	97,2
Foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	253	91,9	88,5	92,6	93,0
Maisons d'accueil spécialisé (MAS)	255	90,7	91,5	95,3	94,0
Foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)	437	87,5	89,7	96,0	96,6
Établissements expérimentaux pour adultes handicapés	379	85,8	82,7	92,1	94,6
Établissements d'accueil temporaire d'adultes handicapés	395	70,0	68,7	88,6	90,1
Services d'accompagnement pour adultes handicapés	446	84,8	86,7	95,4	94,0
Ensemble des structures pour adultes handicapés		89,1	90,7	96,6	96,7

Redressement des données

Les données présentées dans ce document sont pondérées afin de tenir compte des structures non répondantes. La pondération appliquée est calculée au niveau national de façon à respecter, pour chaque type de structure, le nombre et les capacités installées de l'ensemble des structures répondantes et non répondantes (voir annexe 2). Ces données de calage permettent ainsi de calculer les taux d'équipements départementaux et régionaux de chaque type de structure. **Ces données sont les seules à être représentatives à ces niveaux géographiques.** Les informations plus détaillées sur l'activité, les usagers ou le personnel présentées dans le document de travail sont estimées au niveau national. Pour une déclinaison au niveau régional et départemental, chaque région pourrait appliquer ses propres redressements.

Organisation du document de travail

Une première partie présente des résultats globaux sur l'ensemble des structures pour adultes enquêtées. Ensuite, pour chaque type de structure un chapitre détaille les données selon le plan suivant :

- caractéristiques de l'activité de la structure ;
- caractéristiques des adultes présents au 31 décembre 2010 ;
- caractéristiques des adultes admis dans la structure au cours de l'année 2010 ;
- caractéristiques des adultes sortis de la structure au cours de l'année 2010 ;
- caractéristiques du personnel en fonction au 31 décembre 2010.

**Données globales sur l'ensemble
des structures pour adultes handicapés**

Caractéristiques des structures pour adultes handicapés enquêtées en 2010

Les données du tableau ci-dessous ne sont pas comparables avec les données des enquêtes ES antérieures à 2006, étant donné les évolutions du champ.

**Tableau 1. Caractéristiques générales des structures pour adultes handicapés.
Situation en 2006 et en 2010**

	Au 31/12/2006		Au 31/12/2010	
	Établissements	Services*	Établissements	Services*
Nombre de structures au 31 décembre	5 387	719	5 905	1 122
Nombre de places installées au 31 décembre	241 515	27 123	267 313	45 447
Nombre de prises en charge au 31 décembre **	240 300	27 286	265 503	46 804
Nombre d'entrées (12 derniers mois)	--	--	35 240	11 334
Nombre de sorties (12 derniers mois)	--	--	27 987	7 137

* La catégorie « services » regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

** Ces chiffres peuvent contenir des **doubles comptes** ; une même personne peut être à la fois en foyer d'hébergement et en établissement de travail protégé ou de rééducation professionnelle. Il s'agit donc de chiffres sur les prises en charge et non sur le nombre total de personnes accueillies.

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 2. Nombre de structures, nombre de places installées et nombre de personnes accueillies, selon le type de structure, situation au 31 décembre 2010

Type de structures	Nombre de structures	Nombre de places installées	Nombre de personnes accueillies **
Travail protégé et Formation professionnelle			
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	1 444	116 016	117 750
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	91	9 765	8 080
Centre de pré-orientation pour adultes	40	1 250	1 090
Hébergement			
Foyer occupationnel et foyer de vie	1 521	46 798	47 050
Foyer d'hébergement	1 235	39 494	38 030
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	579	23 968	23 500
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	701	20 448	19 940
Établissement expérimental	151	4 399	4 880
Foyer d'accueil polyvalent	108	4 658	4 460
Établissement d'accueil temporaire	35	517	710
Accompagnement à la vie sociale			
Service d'accompagnement à la vie sociale *	1 122	45 447	46 800
Total	7 027	312 760	

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

** Le total n'est pas calculé du fait des doubles comptes possibles (cf. remarque en tableau 1).

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 3. Nombre d'entrées et de sorties au cours de l'année 2010
dans les structures pour adultes handicapés, selon le type de structure**

Type de structures pour adultes handicapés	Nombre d'entrées en 2010	Nombre de sorties en 2010
<i>Travail protégé et Formation professionnelle</i>		
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	9 160	7 300
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	7 820	7 980
Centre de pré orientation pour adultes	3 260	3 080
<i>Hébergement</i>		
Foyer occupationnel et foyer de vie	4 500	3 030
Foyer d'hébergement	3 460	3 060
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	2 320	1 030
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	2 750	1 240
Établissement expérimental	1 270	860
Foyer d'accueil polyvalent	520	240
Établissement d'accueil temporaire	160	150
<i>Accompagnement à la vie sociale</i>		
Service d'accompagnement à la vie sociale *	11 330	7 140

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 4. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région et par département, au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	4 935	613 269	8,0
	68 Haut-Rhin	4 833	403 287	12,0
		9 768	1 016 556	9,6
72 Aquitaine	24 Dordogne	2 686	196 281	13,7
	33 Gironde	6 068	785 848	7,7
	40 Landes	1 787	190 697	9,4
	47 Lot-et-Garonne	1 856	160 128	11,6
	64 Pyrénées-Atlantiques	4 421	336 170	13,2
	16 818	1 669 124	10,1	
83 Auvergne	3 Allier	1 881	165 796	11,3
	15 Cantal	1 135	73 317	15,5
	43 Haute-Loire	1 273	111 120	11,5
	63 Puy-de-Dôme	3 472	337 531	10,3
	7 761	687 764	11,3	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	4 249	355 996	11,9
	50 Manche	3 168	245 408	12,9
	61 Orne	1 926	141 854	13,6
	9 343	743 258	12,6	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	2 815	280 243	10,0
	58 Nièvre	1 392	103 980	13,4
	71 Saône-et-Loire	3 476	271 480	12,8
	89 Yonne	2 258	169 628	13,3
	9 941	825 331	12,0	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	3 452	280 690	12,3
	29 Finistère	5 307	457 304	11,6
	35 Ille-et-Vilaine	5 812	532 705	10,9
	56 Morbihan	3 379	362 527	9,3
	17 950	1 633 226	11,0	
24 Centre	18 Cher	1 808	154 932	11,7
	28 Eure-et-Loir	2 164	221 051	9,8
	36 Indre	1 221	112 336	10,9
	37 Indre-et-Loire	3 382	309 362	10,9
	41 Loir-et-Cher	1 862	162 253	11,5
	45 Loiret	2 961	341 366	8,7
	13 398	1 301 300	10,3	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	1 504	145 078	10,4
	10 Aube	1 283	156 092	8,2
	51 Marne	2 975	304 472	9,8
	52 Haute-Marne	1 301	92 073	14,1
	7 063	697 715	10,1	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	397	72 961	5,4
	2B Haute-Corse	374	87 042	4,3
	771	160 003	4,8	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	25 Doubs	3 171	279 699	11,3
	39 Jura	1 560	129 798	12,0
	70 Haute-Saône	1 311	122 072	10,7
	90 Territoire de Belfort	680	76 449	8,9
43 Franche-Comté		6 722	608 018	11,1
	27 Eure	2 995	305 377	9,8
	76 Seine-Maritime	6 911	655 723	10,5
23 Haute-Normandie		9 906	961 100	10,3
	75 Paris	6 202	1 313 352	4,7
	77 Seine-et-Marne	5 281	732 230	7,2
	78 Yvelines	5 546	761 611	7,3
	91 Essonne	4 638	668 379	6,9
	92 Hauts-de-Seine	5 551	892 058	6,2
	93 Seine-Saint-Denis	4 109	845 414	4,9
	94 Val-de-Marne	4 882	739 526	6,6
	95 Val-d'Oise	4 224	647 748	6,5
11 Île-de-France		40 433	6 600 318	6,1
	11 Aude	2 107	175 045	12,0
	30 Gard	3 020	361 347	8,4
	34 Hérault	4 529	543 969	8,3
	48 Lozère	2 168	39 572	54,8
	66 Pyrénées-Orientales	1 882	218 540	8,6
91 Languedoc-Roussillon		13 706	1 338 473	10,2
	19 Corrèze	2 644	119 861	22,1
	23 Creuse	1 016	57 666	17,6
	87 Haute-Vienne	2 683	192 577	13,9
74 Limousin		6 343	370 104	17,1
	54 Meurthe-et-Moselle	3 971	395 095	10,1
	55 Meuse	915	100 788	9,1
	57 Moselle	4 606	570 401	8,1
	88 Vosges	2 009	192 529	10,4
41 Lorraine		11 501	1 258 813	9,1
	9 Ariège	898	75 586	11,9
	12 Aveyron	1 622	134 133	12,1
	31 Haute-Garonne	5 710	710 164	8,0
	32 Gers	1 324	90 305	14,7
	46 Lot	1 045	82 793	12,6
	65 Hautes-Pyrénées	1 793	112 698	15,9
	81 Tarn	2 260	186 317	12,1
	82 Tarn-et-Garonne	2 059	122 570	16,8
73 Midi-Pyrénées		16 711	1 514 566	11,0
	59 Nord	13 568	1 379 788	9,8
	62 Pas-de-Calais	8 006	764 418	10,5
31 Nord-Pas-de-Calais		21 574	2 144 206	10,1

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	6 062	686 342	8,8
	49 Maine-et-Loire	3 503	406 414	8,6
	53 Mayenne	1 957	151 440	12,9
	72 Sarthe	3 341	286 881	11,6
	85 Vendée	3 621	315 212	11,5
52 Pays de la Loire		18 484	1 846 289	10,0
	2 Aisne	3 135	276 746	11,3
	60 Oise	3 808	434 939	8,8
	80 Somme	3 137	301 003	10,4
22 Picardie		10 080	1 012 688	10,0
	16 Charente	1 638	175 838	9,3
	17 Charente-Maritime	2 986	303 310	9,8
	79 Deux-Sèvres	2 387	185 632	12,9
	86 Vienne	2 508	226 305	11,1
54 Poitou-Charentes		9 519	891 085	10,7
	4 Alpes-de-Haute-Provence	784	79 205	9,9
	5 Hautes-Alpes	1 077	68 739	15,7
	6 Alpes-Maritimes	4 323	547 444	7,9
	13 Bouches-du-Rhône	7 287	1 045 362	7,0
	83 Var	3 338	501 449	6,7
	84 Vaucluse	2 047	278 041	7,4
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur		18 856	2 520 240	7,5
	1 Ain	3 039	317 081	9,6
	7 Ardèche	1 725	157 137	11,0
	26 Drôme	2 967	245 089	12,1
	38 Isère	5 452	651 332	8,4
	42 Loire	3 995	373 756	10,7
	69 Rhône	9 008	925 760	9,7
	73 Savoie	1 928	220 371	8,7
	74 Haute-Savoie	3 527	400 085	8,8
82 Rhône-Alpes		31 641	3 290 611	9,6
France métropolitaine		308 289	33 090 788	9,3
Départements d'outre-mer		4 471	990 448	4,5
France entière		312 760	34 081 236	9,2

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalités d'accueil, types d'agrément de clientèle et types d'interventions en 2010.

Les tableaux suivants décrivent, pour l'ensemble des structures, le nombre de places installées selon le type d'accueil, la nature de l'agrément de clientèle et le type d'intervention. Ces informations sont détaillées pour chaque type de structure dans la suite du document.

Tableau 5. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements et services pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	115 391	36,9
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	10 359	3,3
Accueil temporaire	3 113	1,0
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	135 462	43,3
Accueil familial	498	0,2
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	40 546	13,0
Autre modalité d'accueil	7 350	2,4
Total répondants	312 720	100,0
Total places	312 760	

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 6. Répartition des places selon les agréments de clientèle dans établissements et services pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	126 875	40,8
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	19 594	6,3
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	87 299	28,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	5 395	1,7
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	21 810	7,0
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	5 140	1,7
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	3 393	1,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	2 045	0,7
Troubles sévères du langage	151	0,0
Polyhandicapés	21 984	7,1
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	4 391	1,4
Autre agrément	13 186	4,2
Total répondants	311 263	100,0
Total places	312 760	

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 7. Répartition des places selon le type d'intervention dans les établissements et services pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Type d'intervention	Nombre de places	Pourcentage
Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour...)	51 229	16,4
Aide par le travail (ESAT)	117 412	37,6
Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT	2 912	0,9
Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)	10 851	3,5
Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)	36 522	11,7
Accueil médicalisé, type MAS	23 736	7,6
Accueil médicalisé, type FAM	20 394	6,5
Accompagnement médico-social (type SAMSAH)	7 201	2,3
Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)	39 451	12,6
Autre type d'intervention	2 693	0,9
Total répondants	312 421	100,0
Total places	312 760	

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

L'accueil des personnes handicapées âgées en 2010

Dans l'enquête ES2010, deux questions traitent de l'accueil de personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus. L'objectif est de repérer les structures qui accueillent des personnes handicapées âgées et de savoir si cet accueil est inscrit dans le projet d'établissement.

Tableau 8. Nombre de structures déclarant accueillir des personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus au 31 décembre 2010, selon le type de structure.

Type de structures	Nombre	En % des structures
Travail protégé et Formation professionnelle		
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	229	16
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	ns	ns
Centre de pré orientation pour adultes	ns	ns
Hébergement		
Foyer occupationnel et foyer de vie	747	49
Foyer d'hébergement	316	16
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	365	63
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	389	55
Établissement expérimental	55	36
Foyer d'accueil polyvalent	61	56
Établissement d'accueil temporaire	15	43
Accompagnement à la vie sociale		
Service d'accompagnement à la vie sociale*	558	50

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

ns : Très peu de structures concernées.

Lecture : Sur 100 ESAT, 16 ont déclaré accueillir des personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 9. Nombre de structures déclarant avoir inscrit dans leur projet d'établissement l'accueil des personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus, selon le type de structure.

Type de structures	Nombre	En % des structures
Travail protégé et Formation professionnelle		
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	79	5
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	ns	ns
Centre de pré orientation pour adultes	ns	ns
Hébergement		
Foyer occupationnel et foyer de vie	449	30
Foyer d'hébergement	207	17
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	158	27
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	250	36
Établissement expérimental	37	25
Foyer d'accueil polyvalent	35	32
Établissement d'accueil temporaire	7	20
Accompagnement à la vie sociale		
Service d'accompagnement à la vie sociale*	308	27

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

ns : Très peu / aucune structure/s concernée/s.

Lecture : Sur 100 ESAT, 5 ont déclaré avoir inscrit l'accueil des personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus dans leur projet d'établissement.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Caractéristiques du personnel des structures pour adultes handicapés en 2010

Le taux d'encadrement est obtenu par un calcul rapportant les effectifs du personnel en équivalent temps plein (ETP) sur le nombre de places installées (voir tableau *supra*). Le résultat est exprimé en nombre de personnel encadrant pour 100 places.

Tableau 10. Effectif et équivalent temps plein (ETP) du personnel, et taux d'encadrement pour 100 places, selon le type de structure. Situation en 2010

Type de structures pour adultes handicapés	Personnel en effectifs	Personnel en ETP	Taux d'encadrement pour 100 places
Travail protégé			
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	30 710	24 800	21,4
Formation professionnelle			
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	4 180	3 420	35,0
Centre de pré orientation pour adultes	950	400	31,8
Hébergement			
Foyer occupationnel et foyer de vie	40 870	31 880	68,1
Foyer d'hébergement	25 640	18 360	46,5
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	34 460	29 210	121,9
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	27 610	21 950	107,4
Établissement expérimental	1 600	1 090	24,8
Foyer d'accueil polyvalent	3 610	3 020	64,9
Établissement d'accueil temporaire	400	270	51,5
Accompagnement à la vie sociale			
Service d'accompagnement à la vie sociale *	11 010	6 730	14,8

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 11. Effectif et équivalents temps plein (ETP) du personnel selon la fonction principale exercée (agrégées et détaillées). Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Personnel de direction, de gestion et d'administration		
Directeur	5 340	2 833
Médecin directeur	40	19
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2 730	1 678
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	11 380	6 592
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	4 740	2 643
Personnel des services généraux		
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	15 270	11 129
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	6 860	5 068
Autre personnel des services généraux	10 090	7 787
Personnel d'encadrement sanitaire et social		
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	750	641
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	100	91
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	170	158
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	860	793

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	120	82
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0	4
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	170	138
Chef de service éducatif	3 610	2 713
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	320	234
Cadre infirmier psychiatrique	60	42
Autre cadre de service pédagogique et social	240	171
Autre cadre de service paramédical	130	92
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	230	118
Autre personnel d'encadrement	990	804
Personnel éducatif, pédagogique et social	76 600	68 432
<u>Enseignement</u>		
Enseignant du premier degré	20	8
Enseignant du premier degré spécialisé *	30	26
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	160	136
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	550	482
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	90	79
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	200	172
Moniteur EPS et éducateur sportif	760	498
Éducateur scolaire	60	36
<u>Travail</u>		
Éducateur technique spécialisé	1 730	1 598
Éducateur technique	530	470
Moniteur d'atelier	13 850	12 968
<u>Éducation spécialisée</u>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	9 910	8 839
Moniteur éducateur	10 360	9 265
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	30	30
Aide-médico-psychologique	28 200	26 011
<u>Famille et Groupe</u>		
Assistant de service social	1 440	722
Moniteur d'enseignement ménager	0	2
Conseiller en économie sociale familiale	1 320	1 032
Assistante familiale ou maternelle	80	68
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	640	505
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	620	548
Instructeur de locomotion	10	7
Technicien de l'intervention sociale et familiale	140	119
Animateur social	1 310	1 066
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	4 520	3 720
<u>Communication</u>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	20	10
Interprète en langue des signes	20	15
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0	2

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Personnel médical	3 380	601
Psychiatre – Pédiopsychiatre	1 680	243
Pédiatre	20	3
Médecin en rééducation fonctionnelle	270	41
Autre spécialiste	200	47
Médecin généraliste	1 210	268
Psychologue et personnel paramédical	31 910	23 856
Psychologue	4 900	1 661
Infirmier DE et autorisé	6 390	4 734
Infirmier psychiatrique	360	300
Puéricultrice	10	3
Masseur kinésithérapeute	680	355
Ergothérapeute	1 120	701
Orthophoniste	130	41
Audio prothésiste	0	0
Orthoptiste	30	11
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	920	454
Aide-soignant	14 770	13 518
Auxiliaire de puériculture	140	129
Autre personnel paramédical	2 460	1 949
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	4 510	4 038
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	190	165
En attente de formation de moniteurs éducateurs	230	198
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	1 160	1 020
En formation d'éducateurs spécialisés	320	301
En formation de moniteurs éducateurs	330	306
En formation d'aides médico-psychologiques	1 430	1 343
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0	2
Autre personnel en formation ou en attente de formation	850	705
Répondants	180 600	140 756
Total	181 040	141 140

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Remarque : Les taux d'encadrement par type de fonction exercée sont calculés pour chaque type de structure dans les chapitres suivants.

Champ : Structures pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

La question sur le diplôme n'est posée que lorsque la fonction principale exercée est l'une des suivantes : directeur, chef de service éducatif, enseignant, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants, aide médico-psychologique et animateur social. Trois nomenclatures distinctes sont proposées : une pour les directeurs et chefs de service éducatif, une deuxième pour les moniteurs éducateurs, éducateurs de jeunes enfants ou moniteurs de jardin d'enfants et aides médico-psychologiques, et une dernière pour les animateurs sociaux.

**Tableau 12. Effectifs et équivalents temps plein du personnel (ETP),
selon le diplôme ou corps statutaire. Situation au 31 décembre 2010**

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICE ÉDUCATIFS		
AUCUN DIPLÔME	50	35
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	1 970	977
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	160	76
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	1 080	795
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	330	203
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	50	25
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	10	13
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	-	1
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	20	9
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	1 290	878
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	10	7
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	50	33
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	20	13
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	1 740	1018
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	1 140	736
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	360	261
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	60	38
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	20	18
Autres titres "affaires sociales"	-	2
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	-	0
Autres titres "Éducation nationale"	30	13
Effectif répondants	8 390	5 151
Effectif total Directeurs et chefs de service éducatifs	8 950	5 546
ENSEIGNANTS		
AUCUN DIPLÔME	10	8
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	-	1
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	10	3
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	-	1
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	-	1
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	10	6
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	-	2
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	30	26
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	80	65
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	280	239
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	320	281
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	110	98
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier	40	34

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
degré)		
Certificat d aptitude à l'enseignement général des aveugles et déficients visuels (CAEGADV)	-	1
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement technique aux aveugles et déficients visuels (CAFPETADV)	-	1
Autres titres "affaires sociales"	10	13
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	-	1
Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)	-	0
Autres titres "Éducation nationale"	40	30
Effectif répondants	940	811
Effectif total enseignants	1 040	903
EDUCATEURS SPÉCIALISÉ, MONITEUR ÉDUCATEUR, ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS OU MONITEURS DE JARDIN D'ENFANTS, AMP		
AUCUN DIPLÔME	420	372
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	10	9
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	-	4
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	20	12
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	50	40
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	110	94
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	60	58
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	180	159
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	160	137
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	8 610	7692
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	210	182
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	8 750	7835
Diplôme d'État d Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	25 090	23178
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	120	100
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	410	355
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	530	464
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	560	511
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	940	863
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)	-	1
Autres titres "affaires sociales"	30	29
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	20	20
Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)	-	2
Autres titres "Éducation nationale"	50	38
Effectif répondants	46 330	42 155
Effectif total Éducateurs spécialisé, moniteur éducateur, Éducateurs de jeunes enfants ou moniteurs de jardin d'enfants, AMP	48 510	44 145
ANIMATEURS SOCIAUX		
AUCUN DIPLÔME	30	27
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	-	3

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	-	2
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	180	153
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	90	71
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	200	173
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	140	98
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	90	76
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	10	10
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	80	69
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	30	20
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	20	10
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	90	75
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	100	80
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	40	37
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	40	33
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)	-	1
Autres titres "affaires sociales"	-	2
Autres titres "Éducation nationale"	20	12
Effectif répondants	1 160	952
Effectif total Animateurs sociaux	1 310	1 066

-- Pour certaines fonctions les effectifs sont inférieurs à 5.

Champ : Structures pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les bénévoles dans les structures pour adultes handicapés en 2010

La question sur les personnes bénévoles qui interviennent dans les structures pour enfants handicapés recueille une information binaire sur la présence ou non d'au moins un bénévole. Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

Tableau 13. Répartition des structures ayant déclaré accueillir des bénévoles, selon le type de structure pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Type de structures pour adultes handicapés	Structures ayant déclaré accueillir des bénévoles	
	Nombre	Pourcentage
<i>Travail protégé</i>		
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	134	9,3
<i>Formation professionnelle</i>		
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	9	9,9
Centre de pré orientation pour adultes	--	--
<i>Hébergement</i>		
Foyer occupationnel et foyer de vie	303	19,9
Foyer d'hébergement	176	14,3
Maison d'accueil spécialisé (MAS)	137	23,7
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	185	26,4
Établissement expérimental	18	11,9
Foyer d'accueil polyvalent	24	22,2
Établissement d'accueil temporaire	11	31,4
<i>Accompagnement à la vie sociale</i>		
Service d'accompagnement à la vie sociale *	93	8,3

* Cette catégorie regroupe des services d'accompagnement en milieu ordinaire tels que SAVS et SAMSAH.

Lecture : Sur 100 ESAT, 9,3 ont déclaré avoir des bénévoles qui interviennent auprès des personnes accueillies.

Champ : Structures pour adultes handicapés- France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures de travail protégé
et de formation professionnelle :

**Les établissements et services d'aide par le travail
(ESAT)**

Présentation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Définition

Les ESAT (nommés CAT antérieurement à la loi du 2/01/2002) sont des établissements médico-sociaux qui accueillent, sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), des adultes handicapés ayant une capacité de travail inférieure à un tiers de la capacité normale et qui de ce fait ne peuvent momentanément ou durablement exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.

Leur vocation est double :

- économique : ils ont une activité de production, créatrice d'une valeur ajoutée, redistribuée aux travailleurs handicapés sous forme de rémunération (la garantie de rémunération des travailleurs handicapés, GRTH) ;
- médico-social et éducatif : leur objectif est de rendre la personne handicapée plus apte à assurer une activité à caractère professionnel, plus autonome, plus responsable, par des actions de soutien personnalisées et individualisées.

Les personnes handicapées sont orientées en ESAT par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), située au sein de la maison départementale des personnes handicapées. Les personnes handicapées accueillies en ESAT n'ont pas le statut de salarié, n'ont pas de contrat de travail et ne peuvent donc pas être licenciées. Toutefois, certaines règles du droit du travail s'appliquent concernant la santé dans le cadre de la médecine du travail, l'hygiène et la sécurité.

Les personnes admises en ESAT peuvent exercer leur activité à temps plein ou à temps partiel au sein de l'établissement ou à l'extérieur de l'établissement, sous forme de mise à disposition collective (équipes de travailleurs encadrés) ou individuelle et nominative en entreprise du milieu ordinaire ou au sein de tout organisme ou collectivité publique.

Les travailleurs handicapés accueillis en ESAT perçoivent une rémunération garantie dont le montant est compris entre 55 % et 110 % du SMIC. La rémunération garantie est composée d'une part directement financée par l'ESAT, qui ne peut être inférieure à 5 % du SMIC, et d'une part compensée par l'Etat au titre de l'aide au poste, qui ne peut être supérieur à 50 % du SMIC.

Un travailleur handicapé en ESAT peut percevoir tout ou partie de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) si ses ressources sont en dessous du plafond d'accès à cette allocation. Le montant du cumul de l'AAH avec la rémunération garantie ne doit pas excéder 100 % du SMIC brut calculé pour 151,67 heures. Si le cumul dépasse ce montant, l'allocation sera réduite. Ce pourcentage est majoré de 30 % lorsque l'allocataire est marié, pacsé ou vit en concubinage, et de 15 % par enfant ou ascendant à charge.

Après la journée de travail, les travailleurs handicapés ne sont plus pris en charge par l'ESAT. Un nombre important de ces travailleurs bénéficie alors d'une seconde prise en charge médico-sociale dans le cadre d'un foyer d'hébergement, et d'autres disposent d'un logement personnel. Ces prises en charge multiples ou successives sont à prendre en considération lors d'études se référant simultanément à plusieurs modes de prise en charge.

Financement

Les ESAT sont financés au titre de l'aide sociale de l'État, pour ce qui concerne les frais de fonctionnement. L'État finance également l'aide au poste et assure la compensation totale des

charges et des cotisations afférentes à la partie de la rémunération garantie égale à l'aide au poste.

Les structures disposent d'un budget constitué par les revenus de l'activité économique des ateliers de production de biens et de services qui leur permet notamment de prendre en charge une partie de la rémunération garantie servie aux travailleurs handicapés.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles :

Article L. 312-1-I 5° a)

Articles L. 344-2 à L. 344-6

Article L. 314-4

Articles L. 243-4 à L. 243-6

Articles R. 243-5 et suivants et R. 344-6 et suivants

Articles D 243-14 et suivantes

Circulaire du 1^{er} août 2008 relative aux ESAT et aux personnes handicapées accueillies.

Commentaires généraux des données ES2010 sur les ESAT

Au 31 décembre 2010, 1 44 établissements et services d'aide par le travail disposent d'environ 116 000 places et emploient 24 800 équivalents temps plein.

Les taux de réponse des ESAT à l'enquête indiquent un bon niveau de participation des structures : 96 % des ESAT sollicités ont répondu à l'enquête. Ces structures répondantes rassemblent 97 % des places installées dans l'ensemble des ESAT.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées en ESAT selon la région et le département reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble des ESAT répertoriés, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

La moitié des places en ESAT sont agréées pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle (54 %), et un tiers des places sont consacrées à l'accueil des déficients intellectuels et des déficients psychiques.

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en ESAT en 1995 et en 2010 décrit un vieillissement net de la population : la part des 50 ans ou plus passe ainsi d'environ 5 % en 1995 à 18 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées en ESAT est estimé à 38 ans fin 2010. Le temps de présence moyen pour cette même population s'élève à 12,5 années fin 2010.

Sept personnes accueillies sur dix souffrent d'une déficience intellectuelle : il s'agit essentiellement d'un retard mental moyen (34 %) ou d'un retard mental léger (32 %).

Le mode d'hébergement au moment de l'enquête en 2010 indique trois cas de figure : les personnes qui vivent dans leur propre logement (36 %), celles qui sont hébergées chez les parents ou des proches (32 %) et celles hébergées dans un foyer (25 %).

Fin 2010, la majorité des personnes travaillent en ESAT à temps plein (86 %), et 13 % sont employées à temps partiel.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en ESAT au cours de l'année 2010 est de 30 ans.

Avant l'admission, 47 % étaient hébergés par leur famille, 29 % vivaient dans leur propre logement, 7 % dans un foyer d'hébergement pour adultes et 6 % étaient accueillis en internat dans un établissement d'éducation spécialisée pour enfants et adolescents.

Au 31 décembre 2010, 40 % sont hébergés par leur famille, 33 % vivent dans leur propre logement et 19 % sont dans un foyer d'hébergement pour adultes.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 30 % des admis en 2010 étaient en IME auparavant, 19 % étaient en attente d'une place en ESAT, 14 % travaillaient déjà en ESAT et 12 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Au 31 décembre 2010, 87 % des entrants travaillent à temps plein dans l'ESAT et 12 % à temps partiel.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

Les personnes sorties des ESAT au cours de 2010 sont environ 27 % à être inscrites dans une activité professionnelle après leur sortie (dont plus de la moitié en ESAT). Les autres sont réorientées ainsi : 18 % sont sans activité et sans prise en charge ; 17 % sont orientées vers un foyer de vie ou un foyer occupationnel, pour 13 % la situation après la sortie n'est pas connue. Enfin, l'enquête compte 5 % de décès parmi l'ensemble des sortants.

Le personnel

Fin 2010, le personnel des ESAT a une ancienneté moyenne de 10 ans (dans le même ESAT). Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les moniteurs d'ateliers (48 % de l'ensemble des ETP), suivis des agents administratifs et personnel de bureau (8 %).

Le taux d'encadrement dans les ESAT est estimé à deux personnels pour dix places installées (21 % fin 2010).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (89 %). Les contrats relèvent de la convention collective nationale de 1966 (80 % des ETP), et dans une moindre mesure de la convention collective nationale de 1951 (11 %).

Activité des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Caractéristiques générales des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 14. Caractéristiques des établissements et services d'aide par le travail (ESAT).
Situation aux 31 décembre 2006 et 2010

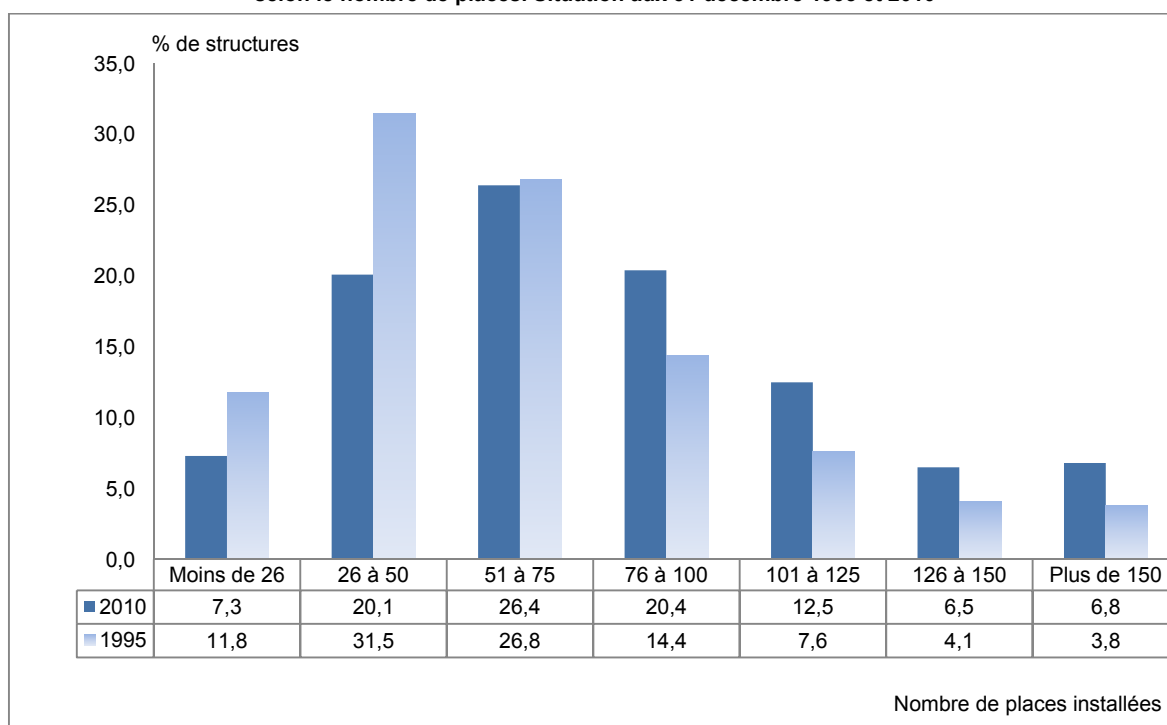
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	1 443	1 444
Nombre de places installées au 31 décembre	107 985	116 016
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	109 210	117 750
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	9 160
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	7 300
Effectif du personnel au 31 décembre	29 200	30 710
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	23 520	24 800

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 1. Répartition (p. 100) des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) selon le nombre de places. Situation aux 31 décembre 1995 et 2010



Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2010.

Répartitions régionale et départementale des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 15. Nombre d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de places installées et de places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	38	3 257	1 016 556	3,2
72 Aquitaine	70	5 879	1 669 124	3,5
83 Auvergne	46	2 933	687 764	4,3
25 Basse-Normandie	42	3 654	743 258	4,9
26 Bourgogne	43	3 186	825 331	3,9
53 Bretagne	86	6 260	1 633 226	3,8
24 Centre	79	4 925	1 301 300	3,8
21 Champagne-Ardenne	39	2 822	697 715	4,0
94 Corse	5	422	160 003	2,6
43 Franche-Comté	29	2 513	608 018	4,1
23 Haute-Normandie	35	3 475	961 100	3,6
11 Île-de-France	188	16 191	6 600 318	2,5
91 Languedoc-Roussillon	59	4 790	1 338 473	3,6
74 Limousin	29	1 900	370 104	5,1
41 Lorraine	65	5 122	1 258 813	4,1
73 Midi-Pyrénées	70	5 289	1 514 566	3,5
31 Nord-Pas-de-Calais	73	8 979	2 144 206	4,2
52 Pays de la Loire	90	6 553	1 846 289	3,5
22 Picardie	49	4 214	1 012 688	4,2
54 Poitou-Charentes	46	3 478	891 085	3,9
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	93	7 308	2 520 240	2,9
82 Rhône-Alpes	140	10 860	3 290 611	3,3
France Métropolitaine	1 414	114 010	33 090 788	3,4
Départements d'outre-mer	30	2 006	990 448	2,0
France entière	1 444	116 016	34 081 236	3,4

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 16. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans en ESAT, par région et département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	1 781	613 269	2,9
	68 Haut-Rhin	1 476	403 287	3,7
		3 257	1 016 556	3,2
72 Aquitaine	24 Dordogne	816	196 281	4,2
	33 Gironde	2 446	785 848	3,1
	40 Landes	609	190 697	3,2
	47 Lot-et-Garonne	544	160 128	3,4
	64 Pyrénées-Atlantiques	1 464	336 170	4,4
	5 879	1 669 124	3,5	
83 Auvergne	3 Allier	702	165 796	4,2
	15 Cantal	416	73 317	5,7
	43 Haute-Loire	460	111 120	4,1
	63 Puy-de-Dôme	1 355	337 531	4,0
	2 933	687 764	4,3	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	1 638	355 996	4,6
	50 Manche	1 203	245 408	4,9
	61 Orne	813	141 854	5,7
	3 654	743 258	4,9	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	1 034	280 243	3,7
	58 Nièvre	464	103 980	4,5
	71 Saône-et-Loire	1 053	271 480	3,9
	89 Yonne	635	169 628	3,7
	3 186	825 331	3,9	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	1 150	280 690	4,1
	29 Finistère	1 780	457 304	3,9
	35 Ille-et-Vilaine	1 968	532 705	3,7
	56 Morbihan	1 362	362 527	3,8
	6 260	1 633 226	3,8	
24 Centre	18 Cher	610	154 932	3,9
	28 Eure-et-Loir	807	221 051	3,7
	36 Indre	475	112 336	4,2
	37 Indre-et-Loire	1 250	309 362	4,0
	41 Loir-et-Cher	586	162 253	3,6
	45 Loiret	1 197	341 366	3,5
	4 925	1 301 300	3,8	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	647	145 078	4,5
	10 Aube	558	156 092	3,6
	51 Marne	1 172	304 472	3,8
	52 Haute-Marne	445	92 073	4,8
	2 822	697 715	4,0	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	219	72 961	3,0
	2B Haute-Corse	203	87 042	2,3
		422	160 003	2,6

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	1 108	279 699	4,0
	39 Jura	576	129 798	4,4
	70 Haute-Saône	489	122 072	4,0
	90 Territoire de Belfort	340	76 449	4,4
		2 513	608 018	4,1
23 Haute-Normandie	27 Eure	1 086	305 377	3,6
	76 Seine-Maritime	2 389	655 723	3,6
		3 475	961 100	3,6
11 Île-de-France	75 Paris	2 665	1 313 352	2,0
	77 Seine-et-Marne	1 874	732 230	2,6
	78 Yvelines	2 011	761 611	2,6
	91 Essonne	1 644	668 379	2,5
	92 Hauts-de-Seine	2 017	892 058	2,3
	93 Seine-Saint-Denis	1 973	845 414	2,3
	94 Val-de-Marne	2 241	739 526	3,0
	95 Val-d'Oise	1 766	647 748	2,7
	16 191	6 600 318	2,5	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	955	175 045	5,5
	30 Gard	1 099	361 347	3,0
	34 Hérault	1 497	543 969	2,8
	48 Lozère	531	39 572	13,4
	66 Pyrénées-Orientales	708	218 540	3,2
	4 790	1 338 473	3,6	
74 Limousin	19 Corrèze	692	119 861	5,8
	23 Creuse	354	57 666	6,1
	87 Haute-Vienne	854	192 577	4,4
	1 900	370 104	5,1	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	1 594	395 095	4,0
	55 Meuse	418	100 788	4,1
	57 Moselle	2 281	570 401	4,0
	88 Vosges	829	192 529	4,3
	5 122	1 258 813	4,1	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	336	75 586	4,4
	12 Aveyron	567	134 133	4,2
	31 Haute-Garonne	1 760	710 164	2,5
	32 Gers	376	90 305	4,2
	46 Lot	335	82 793	4,0
	65 Hautes-Pyrénées	679	112 698	6,0
	81 Tarn	781	186 317	4,2
	82 Tarn-et-Garonne	455	122 570	3,7
	5 289	1 514 566	3,5	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	5 416	1 379 788	3,9
	62 Pas-de-Calais	3 563	764 418	4,7
	8 979	2 144 206	4,2	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	2 229	686 342	3,2
	49 Maine-et-Loire	1 428	406 414	3,5
	53 Mayenne	723	151 440	4,8
	72 Sarthe	1 042	286 881	3,6
	85 Vendée	1 131	315 212	3,6
52 Pays de la Loire		6 553	1 846 289	3,5
	2 Aisne	1 310	276 746	4,7
	60 Oise	1 570	434 939	3,6
	80 Somme	1 334	301 003	4,4
22 Picardie		4 214	1 012 688	4,2
	16 Charente	670	175 838	3,8
	17 Charente-Maritime	1 074	303 310	3,5
	79 Deux-Sèvres	854	185 632	4,6
	86 Vienne	880	226 305	3,9
54 Poitou-Charentes		3 478	891 085	3,9
	4 Alpes-de-Haute-Provence	275	79 205	3,5
	5 Hautes-Alpes	270	68 739	3,9
	6 Alpes-Maritimes	1 592	547 444	2,9
	13 Bouches-du-Rhône	3 002	1 045 362	2,9
	83 Var	1 273	501 449	2,5
	84 Vaucluse	896	278 041	3,2
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur		7 308	2 520 240	2,9
	1 Ain	936	317 081	3,0
	7 Ardèche	639	157 137	4,1
	26 Drôme	979	245 089	4,0
	38 Isère	1 984	651 332	3,0
	42 Loire	1 359	373 756	3,6
	69 Rhône	2 962	925 760	3,2
	73 Savoie	829	220 371	3,8
	74 Haute-Savoie	1 172	400 085	2,9
82 Rhône-Alpes		10 860	3 264 797	3,1
France métropolitaine		114 010	33 090 788	3,4
Départements d'outre-mer		2 006	990 448	2,0
France entière		116 016	34 081 236	3,4

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) en 2010

Tableau 17. Nombre et répartition (p. 100) des places selon les modalités d'accueil dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	1 631	1,4
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	567	0,5
Accueil temporaire	511	0,4
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	109 376	94,3
Accueil familial	227	0,2
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	506	0,4
Autre modalité d'accueil	3 198	2,8
Total répondants	116 016	100,0
Total places	116 016	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 18. Nombre et répartition (p. 100) des places selon les agréments de clientèle dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	62 183	53,9
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	6 598	5,7
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	37 995	32,9
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	596	0,5
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	3 656	3,2
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	688	0,6
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	853	0,7
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	265	0,2
Troubles sévères du langage	1	0,0
Polyhandicapés	834	0,7
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	131	0,1
Autre agrément	1 651	1,4
Total répondants	115 451	100,0
Total places	116 016	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

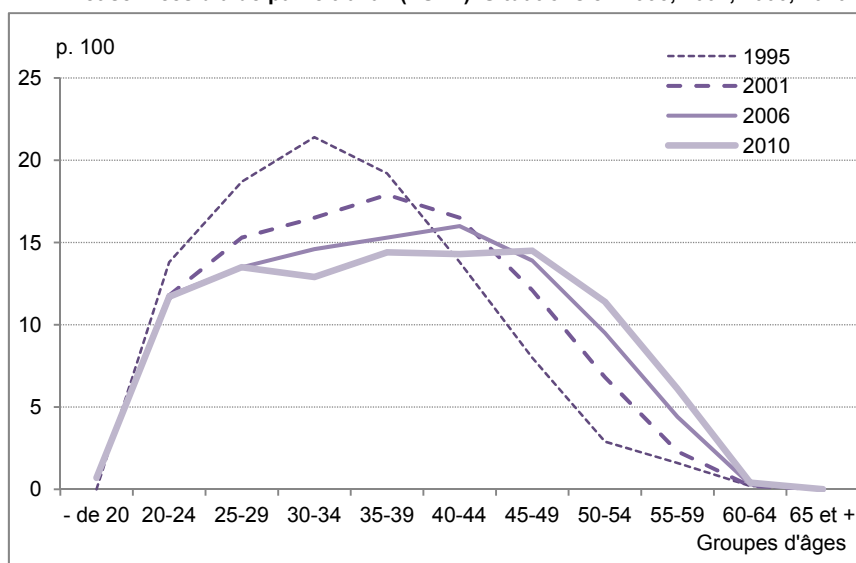
Tableau 19. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20	0,7	0,7
20-24	11,8	11,7
25-29	13,5	13,5
30-34	14,6	12,9
35-39	15,3	14,4
40-44	16,0	14,3
45-49	13,9	14,5
50-54	9,5	11,4
55-59	4,4	6,1
60-64	0,3	0,4
65 et plus	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	109 091	117 588
Effectif total	109 210	117 750
Pourcentage des 50 ans et +	14,2	17,9
Pourcentage des 55 ans & +	4,7	6,5
Âge moyen	37,5	38,3

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 2. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 20. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20	0,7	0,6	0,7
20-24	11,8	11,7	11,7
25-29	13,4	13,7	13,5
30-34	13,0	12,9	12,9
35-39	14,2	14,7	14,4
40-44	14,4	14,2	14,3
45-49	14,5	14,4	14,5
50-54	11,3	11,6	11,4
55-59	6,2	5,9	6,1
60-64	0,5	0,4	0,4
65 et plus	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	71 343	46 223	117 566
Effectif total	71 450	46 300	117 750
Âge moyen	38,3	38,3	38,3

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 21. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	7,3	7,4
1 à 5 ans	25,8	26,8
6 à 10 ans	18,6	17,4
11 à 15 ans	14,8	13,7
16 à 20 ans	11,2	11,0
Plus de 20 ans	22,2	23,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	109 066	116 988
Effectif total	109 210	117 750
Temps de présence moyen	12 ans	12,5 ans

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 22. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	2,6	1,3	2,1
Psychose infantile	11,5	10,8	11,3
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	11,5	7,7	10,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	7,0	9,1	7,8
Accidents périnataux	7,3	8,3	7,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,0	2,6	3,5
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	2,6	2,8	2,7
Autres pathologies	20,0	21,3	20,5
Pathologie inconnue	33,0	35,7	34,0
Aucune pathologie	0,4	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	64 063	41 304	105 368
Effectif total	71 450	46 300	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 23. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	72,4	70,9
Troubles du psychisme	18,9	21,5
Troubles de la parole et du langage	0,3	0,3
Déficiences auditives	1,0	0,9
Déficiences visuelles	0,9	0,8
Déficiences motrices	3,2	3,2
Plurihandicap	1,7	1,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,4	0,4
Polyhandicap	0,2	0,1
Autres déficiences	0,9	0,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	102 275	110 742
Effectif total	109 210	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

**Tableau 24. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	68,3	74,8	70,9
Retard mental profond et sévère	4,5	4,7	4,6
Retard mental moyen	33,4	36,0	34,4
Retard mental léger	30,1	33,9	31,6
Autres déficiences de l'intelligence	0,3	0,2	0,3
<i>Troubles du psychisme</i>	23,6	18,1	21,5
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,4	1,3	1,3
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	3,2	2,6	3,0
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	12,2	8,2	10,6
Autres troubles du psychisme	6,9	6,0	6,5
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,2	0,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,1	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,2	0,2	0,2
<i>Déficiences auditives</i>	0,9	0,9	0,9
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,4	0,4	0,4
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,3	0,2	0,2
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,9	0,7	0,8
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,4	0,3	0,4
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,5	0,3	0,4
<i>Déficiences motrices</i>	3,3	3,0	3,2
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,1	0,1	0,1
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,3	0,3	0,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,3	0,3	0,3
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,7	0,6	0,6
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,4	0,5	0,5
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiparésie)	0,9	0,7	0,8
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,5	0,4	0,4
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,2	0,2	0,2
<i>Plurihandicap</i>	1,2	1,1	1,2
Surdi-cécité	0,1	0,0	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	1,1	1,1	1,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,4	0,4	0,4
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,1	0,1	0,1
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	1,0	0,7	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	67 079	43 663	110 742
Effectif total	71 450	46 300	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

**Tableau 25. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	35,0	37,3	35,9
Hébergé chez parents, proches	33,0	29,4	31,6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	4,9	5,0	5,0
Famille d'accueil	1,3	1,4	1,3
Foyer d'hébergement	24,9	26,2	25,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,1	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,1	0,1	0,1
Établissement social	0,2	0,2	0,2
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,2	0,2	0,2
Autre mode d'hébergement	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	70 283	45 497	115 779
Effectif total	71 450	46 300	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 26. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	88,3	82,7	86,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	4,0	5,2	4,4
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	7,2	11,6	9,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,1	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,3	0,3	0,3
En formation ou en stage	0,1	0,0	0,0
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,0	0,0	0,0
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,0	0,1	0,1
Autre activité ou accueil en journée	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	70 501	45 491	115 993
Effectif total	71 450	46 300	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 27. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	90,8
Dans un département limitrophe	6,0
Dans autre département	3,2
Ensemble	100,0
Effectif répondants	104 506
Effectif total	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 28. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	6,9	6,5	6,8
20-24	37,5	42,6	39,2
25-29	13,9	11,9	13,2
30-34	10,5	9,3	10,1
35-39	10,1	10,1	10,1
40-44	9,0	8,9	9,0
45-49	6,9	6,6	6,8
50-54	4,0	3,3	3,7
55-59	1,2	0,8	1,1
60-64	0,0	0,1	0,0
65 et plus	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 021	3 110	9 131
Effectif total	6 040	3 120	9 160
Âge moyen à l'admission	29,8	29,2	29,6

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 29. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	3,0	1,1	2,4
Psychose infantile	7,6	7,3	7,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	18,4	11,4	16,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	3,5	5,6	4,2
Accidents périnataux	4,7	5,7	5,1
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,2	2,3	3,5
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	1,8	3,4	2,3
Autres pathologies	23,4	24,6	23,8
Pathologie inconnue	33,0	38,3	34,9
Aucune pathologie	0,3	0,3	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 803	2 523	7 325
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 470	2 930	8 400

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 30. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon les grandes catégories de déficience principale.

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	55,2	66,1	58,9
Troubles du psychisme	34,9	25,5	31,7
Troubles de la parole et du langage	0,5	0,1	0,4
Déficiences auditives	0,8	0,9	0,9
Déficiences visuelles	1,0	0,7	0,9
Déficiences motrices	3,1	3,1	3,1
Plurihandicap	1,2	0,6	1,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,7	0,5	0,6
Polyhandicap	0,1	0,1	0,1
Autres déficiences	2,6	2,2	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 538	2 881	8 419
Effectif total	6 040	3 120	9 160

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 31. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	71,9	70,7
Oui, parfois	23,1	25,2
Oui, souvent	3	3,2
Ne sait pas	2	0,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 935	111 089
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	82,6	77,5
Oui, parfois	14,3	19,7
Oui, souvent	1,6	2,3
Ne sait pas	1,4	0,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 935	110 995
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	81,9	75,1
Oui, avec difficultés	15,7	21,2
Non, besoin d'aide humaine	2	3,5
Ne sait pas	0,3	0,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 932	111 050
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	52	37,7
Oui, avec difficultés	27,5	28,2
Non, besoin d'aide humaine	16	31
Ne sait pas	4,5	3,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 878	110 556
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	86,6	79,1
Oui, avec difficultés	6,5	9,2
Non, besoin d'aide humaine	2,8	7
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	0,2	0,6
Ne sait pas	3,9	4,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 787	108 097
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	93,2	91,9
Oui, avec difficultés	1,1	2
Non, besoin d'aide humaine	0,2	0,4
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0	0
Ne sait pas	5,5	5,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 762	108 518

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	82,7	76,2
Oui, avec difficultés	3,8	7
Non, besoin d'aide humaine partielle	1,1	3,1
Non, besoin d'aide humaine pour tout	0	0,4
Ne sait pas	12,4	13,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 732	107 809
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	89,5	85,4
Oui, en l'absence d'aide technique	1,6	2
Oui, en l'absence de surveillance humaine	5,2	8,4
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	0,7	1,5
Ne sait pas	3	2,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 835	109 271
La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	18,7	12,6
Oui, avec difficultés	21,9	18,2
Non	49,9	61,5
Ne sait pas	9,6	7,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 797	109 347
Effectif total	9 160	117 750

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 32. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	28,4	29,4	28,8
Hébergé chez parents, proches	48,1	45,3	47,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,1	2,7	2,3
Famille d'accueil	2,6	4,3	3,2
Foyer d'hébergement	7,2	8,1	7,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,8	0,5	0,7
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,2	0,1
Établissement de santé	2,1	1,1	1,8
Établissement social	1,2	1,0	1,2
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,0	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	5,5	6,3	5,8
Inconnu	0,9	0,6	0,8
Autre mode d'hébergement	0,7	0,3	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 183	2 763	7 946
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 470	2 930	8 400

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 33. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	32,7	33,6	33,0
Hébergé chez parents, proches	41,1	39,2	40,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,2	3,7	3,4
Famille d'accueil	1,6	2,2	1,8
Foyer d'hébergement	19,3	19,7	19,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,1	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,4	0,4	0,4
Établissement social	0,6	0,4	0,6
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,1	0,1	0,1
Inconnu	0,3	0,4	0,4
Autre mode d'hébergement	0,4	0,2	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 405	2 867	8 272
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 470	2 930	8 400

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 34. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée avant admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,8	0,7	0,8
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,8	0,7	0,8
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	27,8	33,5	29,8
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,1	0,2	0,1
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	1,3	0,9	1,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,6	0,7	0,6
En établissement d'éducation sensorielle	0,5	0,4	0,5
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,1	0,1	0,1
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	13,4	14,3	13,7
Emploi en entreprise adaptée	2,7	3,1	2,9
En attente de placement dans un ESAT	19,7	18,4	19,3
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,1	0,1
Emploi en milieu ordinaire	3,0	1,7	2,6
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	3,9	3,0	3,6
En formation ou en stage	2,0	2,0	2,0
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	3,8	2,2	3,3
Autre hospitalisation	0,7	0,7	0,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	2,4	1,5	2,1
Accueil en MAS	0,1	0,0	0,1
Accueil en FAM	0,1	0,4	0,2
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	11,8	12,5	12,1
Activité inconnue	1,5	0,7	1,2
Autre activité ou accueil en journée	2,5	2,1	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 878	2 582	7 459
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 470	2 930	8 400

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 35. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	87,4	84,8	86,5
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	3,1	3,2	3,2
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	8,5	10,8	9,3
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,5	0,5	0,5
En formation ou en stage	0,1	0,2	0,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,0	0,0	0,0
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,2	0,3	0,2
Autre activité ou accueil en journée	0,0	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 411	2 868	8 279
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 470	2 930	8 400

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes sortis des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 36. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,2	0,0	0,1	0,7	0,7	0,7
20-24	11,3	9,3	10,6	12,5	10,6	11,8
25-29	13,9	12,8	13,5	12,7	11,9	12,4
30-34	12,1	12,3	12,2	11,3	10,7	11,1
35-39	15,5	13,8	14,9	11,9	12,4	12,1
40-44	13,1	12,7	12,9	10,5	10,5	10,5
45-49	10,5	11,7	10,9	11,1	11,4	11,2
50-54	8,5	9,8	8,9	9,1	9,3	9,2
55-59	7,1	7,8	7,4	9,8	11,5	10,4
60-64	7,6	9,7	8,3	10,2	10,7	10,4
65 et plus	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 855	2 175	6 030	4 605	2 674	7 279
Effectif total	3 855	2 175	6 030	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 37. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	12,5	7,6	10,7
1 à 5 ans	35,8	30,1	33,7
6 à 10 ans	13,0	14,9	13,7
11 à 15 ans	8,8	8,1	8,5
16 à 20 ans	6,7	8,6	7,4
Plus de 20 ans	23,3	30,7	26,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 603	2 675	7 278
Effectif total	4 620	2 680	7 300
Durée moyenne	11,4	14,0	12,3

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 38. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	51,2	60,4	54,6
Retard mental profond et sévère	4,1	6,3	4,9
Retard mental moyen	23,6	28,7	25,5
Retard mental léger	22,8	24,9	23,6
Autres déficiences de l'intelligence	0,7	0,5	0,6
<i>Troubles du psychisme</i>	37,0	29,3	34,1
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,7	1,3	1,6
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	5,0	4,2	4,7
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	21,7	15,7	19,5
Autres troubles du psychisme	8,6	8,0	8,4
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,1	0,2
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,0	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,2	0,1	0,1
<i>Déficiences auditives</i>	1,1	0,8	1,0
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,6	0,5	0,6
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,3	0,3	0,3
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,1	0,0	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,1	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,8	0,9	0,8
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,3	0,4	0,3
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,5	0,5	0,5
<i>Déficiences motrices</i>	3,2	2,7	3,1
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,2	0,0	0,1
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,2	0,2	0,2
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,2	0,3	0,2
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,8	0,6	0,7
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,6	0,6	0,6
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégié)	0,7	0,5	0,7
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,4	0,2	0,3
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,2	0,3	0,3
<i>Plurihandicap</i>	1,7	1,9	1,8
Surdi-cécité	0,1	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	1,7	1,9	1,7
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,9	0,7	0,8
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,3	0,2	0,2
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	3,6	3,1	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 135	2 430	6 565
Effectif total	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 39. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	39,9	41,5	40,5
Hébergé chez parents, proches	26,8	23,3	25,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	4,3	4,3	4,3
Famille d'accueil	0,9	1,1	1,0
Foyer d'hébergement	25,4	27,9	26,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,4	0,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,1	0,1
Établissement de santé	0,8	0,4	0,6
Établissement social	0,4	0,3	0,3
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,6	0,4	0,5
Autre mode d'hébergement	0,6	0,3	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 578	2 667	7 245
Effectif total	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 40. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année précédant l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	36,8	39,6	37,8
Hébergé chez parents, proches	27,0	21,9	25,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,3	2,4	2,4
Famille d'accueil	1,2	1,3	1,3
Foyer d'hébergement	9,0	10,4	9,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	7,4	9,9	8,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	1,8	3,0	2,2
Établissement de santé	1,8	1,5	1,7
Établissement social	0,4	0,4	0,4
Établissement pour personnes âgées	3,1	3,1	3,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,1	0,1
Inconnu	2,8	2,9	2,8
Autre mode d'hébergement	1,1	0,5	0,9
Sans objet : décès	5,0	3,2	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 511	2 638	7 149
Effectif total	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 41. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	74,3	66,8	71,5
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	9,8	13,3	11,1
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	13,5	18,2	15,3
Travaille dans une entreprise adaptée	0,1	0,1	0,1
Travaille en milieu ordinaire	0,9	0,5	0,8
En formation ou en stage	0,2	0,1	0,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,3	0,2	0,3
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,1	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,7	0,4	0,6
Autre activité ou accueil en journée	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 492	2 612	7 104
Effectif total	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 42. Répartition (p. 100) de la population sortie des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	14,7	14,6	14,7
Emploi en entreprise adaptée	1,1	0,8	1,0
En attente de placement dans un ESAT	3,4	2,9	3,2
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,2	0,3	0,2
Emploi en milieu ordinaire	5,6	3,5	4,8
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	3,2	1,8	2,7
En formation ou en stage	0,5	0,4	0,4
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	3,0	1,9	2,6
Autre hospitalisation	0,7	0,8	0,8
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	13,6	17,6	15,0
Accueil en MAS	0,6	0,8	0,6
Accueil en FAM	1,6	2,0	1,8
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	1,5	1,8	1,6
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,5	0,5	0,5
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,1	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	16,0	20,8	17,8
Activité inconnue	14,5	11,7	13,5
Autre activité	13,8	13,9	13,8
Sans objet : décès	5,6	3,8	4,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 088	2 360	6 448
Effectif total	4 620	2 680	7 300

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 43. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
20-24	0,8	1,7	1,2	1,3	2,1	1,7
25-29	3,4	6,1	4,6	3,8	6,9	5,3
30-34	6,7	9,2	7,9	6,9	9,5	8,1
35-39	12,2	13,8	12,9	11,8	13,5	12,6
40-44	15,3	16,4	15,8	14,9	15,7	15,2
45-49	18,8	17,9	18,4	18,7	18,2	18,4
50-54	20,3	16,2	18,4	20,8	17,1	19,1
55-59	18,2	14,2	16,4	18,2	14,1	16,3
60 et plus	4,4	4,3	4,3	3,6	2,9	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	15 760	13 444	29 204	16 266	14 424	30 691
Effectif total	15 760	13 445	29 205	16 270	14 440	30 710

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 44. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	35,6	38,4	36,9
5 à 9 ans	20,5	20,8	20,6
10 à 14 ans	15,7	14,5	15,1
15 à 19 ans	11,1	9,9	10,5
20 à 24 ans	7,4	6,9	7,2
25 à 29 ans	6,0	4,9	5,5
30 ans et plus	3,8	4,7	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	16 228	14 377	30 605
Effectif total	16 270	14 440	30 710
Durée moyenne (en années)	10,2	9,8	10,0

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 45. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	10,4	26,8	17,5
Directeur	4,7	1,6	3,4
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,4	1,8	2,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,9	17,7	8,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,3	5,8	3,8
<i>Personnel des services généraux</i>	12,9	11,2	12,2
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	2,3	7,0	4,3
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	5,5	2,0	4,0
Autre personnel des services généraux	5,1	2,2	3,9
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	8,7	4,7	7,0
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,4	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,1	0,3
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,7	0,3	0,5
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	4,8	0,9	3,1
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,1
Chef de service éducatif	1,1	1,5	1,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,2	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	1,2	0,7	1,0
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	66,8	51,1	60,1
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,3	0,2	0,2
Éducateur scolaire	0,0	0,1	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	6,0	2,9	4,7
Éducateur technique	1,2	0,6	0,9
Moniteur d'atelier	57,0	36,4	48,2
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	0,8	3,3	1,9
Moniteur éducateur	0,5	1,6	1,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	0,2	0,8	0,4

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,0	1,4	0,6
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	1,1	0,5
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,1	0,0
Animateur social	0,2	0,8	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0,6	1,8	1,1
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	0,3	0,2	0,3
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,3	0,2	0,2
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,0	0,0	0,0
Psychologue et personnel paramédical	0,6	5,2	2,6
Psychologue	0,4	2,9	1,5
Infirmier DE et autorisé	0,1	1,5	0,7
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,1	0,1
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,3	0,1
Aide-soignant	0,0	0,2	0,1
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,0	0,1	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,3	0,7	0,5
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,1	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,1	0,1
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif total	14 080	10 639	24 719
	14 120	10 680	24 800

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 46. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	4 318,2	3,7
Directeur	833,5	0,7
Médecin directeur	2,1	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	535,5	0,5
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2 007,3	1,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	939,7	0,8
<i>Personnel des services généraux</i>	3 008,7	2,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1 064,4	0,9
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	989,2	0,9
Autre personnel des services généraux	955,1	0,8
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	1 722,7	1,5
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	68,6	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	68,1	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	125,6	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	771,7	0,7
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	16,3	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	2,1	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	25,2	0,0
Chef de service éducatif	320,6	0,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	3,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	2,3	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	53,9	0,0
Autre cadre de service paramédical	3,4	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	18,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	243,9	0,2
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	14 844,7	12,8
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	2,5	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	1,2	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	2,3	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	1,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,5	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	60,4	0,1
Éducateur scolaire	7,8	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	1 150,8	1,0
Éducateur technique	227,6	0,2
Moniteur d'atelier	11 906,7	10,3
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	461,8	0,4
Moniteur éducateur	242,1	0,2
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	104,5	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	158,4	0,1
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	118,7	0,1
Assistante familiale ou maternelle	1,5	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	3,5	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	5,5	0,0
Animateur social	109,3	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	276,3	0,2
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	1,0	0,0
Interprète en langue des signes	1,3	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	66,0	0,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	57,3	0,0
Pédiatre	0,8	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,8	0,0
Autre spécialiste	0,6	0,0
Médecin généraliste	6,4	0,0
Psychologue et personnel paramédical	643,0	0,6
Psychologue	369,3	0,3
Infirmier DE et autorisé	164,5	0,1
Infirmier psychiatrique	15,2	0,0
Puéricultrice	0,3	0,0
Masseur kinésithérapeute	4,2	0,0
Ergothérapeute	12,7	0,0
Orthophoniste	2,2	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	36,2	0,0
Aide-soignant	22,8	0,0
Auxiliaire de puériculture	2,1	0,0
Autre personnel paramédical	13,6	0,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	116,0	0,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	7,4	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	2,9	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	5,6	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	19,3	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	21,2	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	6,7	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	52,9	0,0
Effectif répondants	24 719,1	
Effectif total	24 796,9	21,4

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

**Tableau 47. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le statut ou type de contrat et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	5,0	4,9	5,0
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,1	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,3	1,3	1,3
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	89,6	88,2	89,0
CDD (hors emplois aidés)	1,9	2,6	2,2
Vacation	0,0	0,1	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,2	0,5	0,3
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,7	2,1	1,9
Autre contrat aidé	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	14 109	10 669	24 778
Effectif total	14 120	10 680	24 800

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 48. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,1	6,0	6,0
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,1	0,1	0,1
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	10,8	10,6	10,7
Convention collective nationale de 1965	1,0	1,0	1,0
Convention collective nationale de 1966	80,3	80,2	80,3
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,1	0,1	0,1
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,4	0,4	0,4
Autre convention collective	0,4	0,5	0,5
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,3	0,3	0,3
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,5	0,5	0,5
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	13 861	10 477	24 338
Effectif total	14 120	10 680	24 800

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures de travail protégé
et de formation professionnelle :

**Les centres de rééducation professionnelle
(CRP)**

Présentation des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Définition

La mission des centres de rééducation professionnelle (CRP) consiste à dispenser des formations variées notamment qualifiantes ou diplômantes avec un accompagnement médico-social aux personnes handicapées adultes en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle.

Ces établissements médico-sociaux proposent, dans le cadre d'une programmation régionale, une palette d'actions allant de la préorientation à la qualification. Les formations peuvent être précédées de phases préparatoires, elles peuvent être générales, polyvalentes, comporter ou non une remise à niveau, être intégrées ou non aux cycles de formation. Il s'agit de formations professionnelles de longue durée (souvent supérieure à un an). Elles permettent l'adaptation à un nouveau milieu professionnel grâce à des périodes d'application en entreprise. Un suivi médical, social, psychologique et un accompagnement à l'emploi des stagiaires est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Pour être admis dans un CRP, il faut être reconnu « travailleur handicapé » par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et y être orienté par cette dernière.

Les CRP fonctionnent en internat ou en semi-internat.

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération financée par l'État et les régions.

Financement

Les places (hébergement, entretien, formation, atelier) dans les CRP sont financées par l'assurance maladie en fonction d'un prix de journée.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Article L312-1 I (5° b)

Articles L344-3 et L344-4.

Article R 314 - 105 VI

Code du travail

Articles L 5213-3, L 5213-4, L 6341-3, L 6341-7,

Articles R 5213-9, R 5213-27

Code de la sécurité sociale

Articles L 311-5-1, L 432-9, Articles R 481-1 et suivants.

Commentaires généraux des données ES2010 sur les CRP

Au 31 décembre 2010, 91 centres de rééducation professionnelle disposent de 9 765 places et emploient près de 3 400 personnes en équivalent temps plein.

Les taux de réponse des CRP à l'enquête indiquent un très bon niveau de participation : 99 % des structures sollicitées ont répondu à l'enquête. Ces structures répondantes rassemblent 98,6 % des places installées dans l'ensemble des CRP.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées en CRP selon la région reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble des CRP répertoriés, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

Les places d'accueil dans les CRP sont prévues pour un hébergement en internat (49 % des places sont prévues à cet effet) ou pour accueillir uniquement les personnes en journée sans hébergement (42 % des places).

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en CRP en 2006 et en 2010 indique une tendance au vieillissement de la population : la part des 50 ans et plus passe de 6 % en 2006 à 13 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées en CRP est estimé à 39 ans fin 2010 (contre 37 ans en 2006). La part des hommes accueillis en formation est plus élevée que celle des femmes (66 % d'hommes).

Plus d'un quart des personnes qui suivent une formation en 2010 souffrent d'une déficience motrice (27 %) et 13 % d'un trouble du psychisme. Dans 34 % des cas, le profil de déficience n'est pas précisé (autres déficiences).

En 2010, les personnes suivant une formation en CRP sont 38 % à être hébergées sur place en internat, et 48 % à dormir dans leur propre logement. Dans 31 % des situations, les adultes accueillis viennent d'un autre département non limitrophe à celui du CRP, dans 24 % des cas d'un département limitrophe et dans 45 % ils viennent du même département.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en CRP au cours de l'année 2010 est de 39 ans.

Avant l'admission, 84 % vivaient dans leur propre logement et 11 % étaient hébergés dans leur famille.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 66 % des admis en 2010 étaient demandeurs d'emploi en milieu ordinaire, 9 % suivaient un stage ou une formation et 10 % étaient à domicile (sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale).

Adultes sortis au cours de l'année 2010

La durée de formation moyenne calculée sur la population sortie au cours de 2010 est de 17 mois.

La situation des personnes sorties des CRP au cours de 2010 vis-à-vis de l'activité professionnelle est la suivante : 33 % sont demandeur d'emploi en milieu ordinaire, 20 % travaillent en milieu ordinaire et 18 % poursuivent une formation ou un stage. Par ailleurs, l'activité n'est pas connue pour 15 % des sortants.

Le personnel

En moyenne, le personnel travaille dans les CRP depuis 12 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les personnels éducatif, pédagogique et social (42 % de l'ensemble des ETP), suivis des personnels des services généraux (26 %) et du personnel de direction, de gestion et d'administration (22 %).

Le taux d'encadrement général dans les CRP est estimé à 35 % fin 2010. Le dénominateur ayant servi au calcul des taux est le nombre de places installées en CRP soit 8 080.

Activité des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Caractéristiques générales des centres de rééducation professionnelle (CRP)

**Tableau 49. Caractéristiques des centres de rééducation professionnelle (CRP).
Situation au 31 décembre 2006 et 2010**

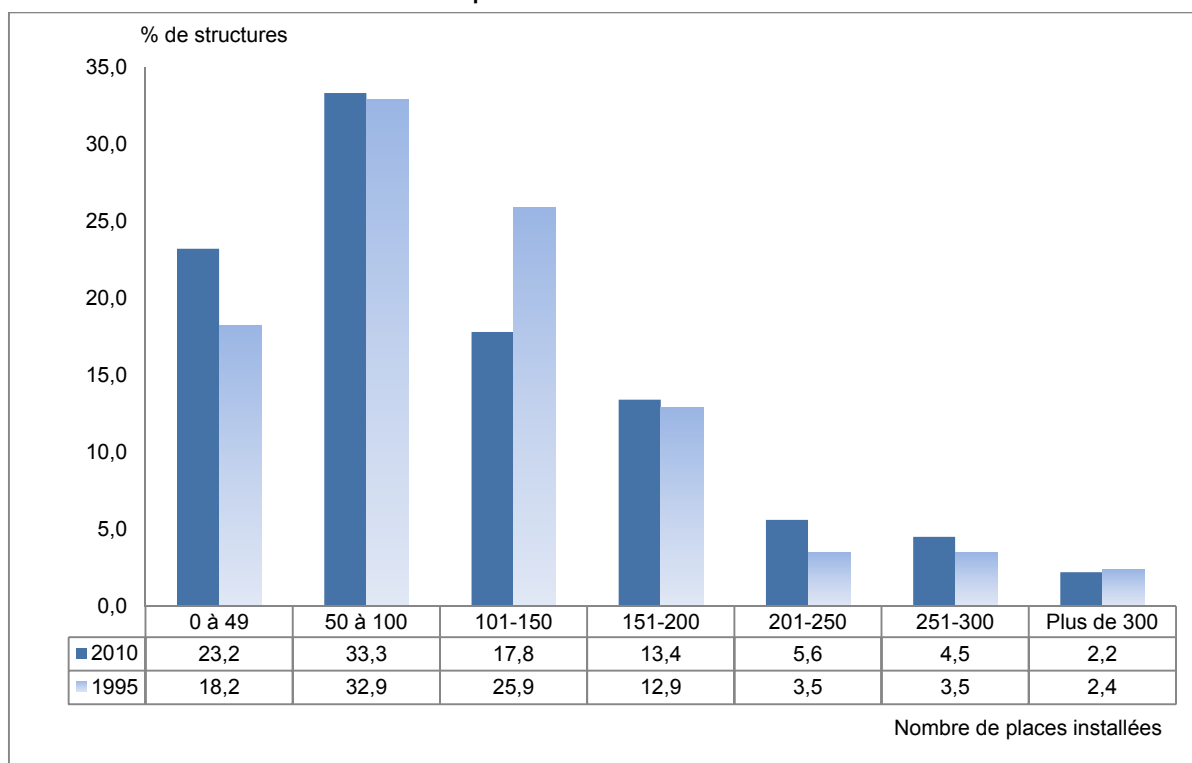
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	92	91
Nombre de places installées au 31 décembre	9 833	9 765
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	8 040	8 080
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	7 820
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	7 980
Effectif du personnel au 31 décembre	4 470	4 180
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	3 650	3 420

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 3. Répartition (p. 100) des centres de rééducation professionnelle (CRP) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2010.

Répartition régionale des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 50. Nombre de centres de rééducation professionnelle (CRP), de places installées et de places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab de 20-59 ans
42 Alsace	1	376	1 016 556	0,4
72 Aquitaine	6	896	1 669 124	0,5
83 Auvergne	3	220	687 764	0,3
25 Basse-Normandie	1	118	743 258	0,2
26 Bourgogne	1	95	825 331	0,1
53 Bretagne	3	260	1 633 226	0,2
24 Centre	3	266	1 301 300	0,2
21 Champagne-Ardenne	1	76	697 715	0,1
94 Corse	--	--	160 003	--
43 Franche-Comté	--	--	608 018	--
23 Haute-Normandie	2	263	961 100	0,3
11 Île-de-France	24	2861	6 600 318	0,4
91 Languedoc-Roussillon	4	358	1 338 473	0,3
74 Limousin	3	375	370 104	1,0
41 Lorraine	2	331	1 258 813	0,3
73 Midi-Pyrénées	5	697	1 514 566	0,5
31 Nord-Pas-de-Calais	3	415	2 144 206	0,2
52 Pays de la Loire	4	375	1 846 289	0,2
22 Picardie	1	180	1 012 688	0,2
54 Poitou-Charentes	--	--	891 085	--
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	644	2 520 240	0,3
82 Rhône-Alpes	13	899	3 290 611	0,3
France Métropolitaine	90	9 705	33 090 788	0,3
Départements d'outre-mer	1	60	990 448	0,1
France entière	91	9 765	34 081 236	0,3

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESSE et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalités d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) en 2010

Tableau 51. Nombre de place et répartition (p. 100) selon les modalités d'accueil dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	4 785	49,0
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	429	4,4
Accueil temporaire	--	--
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	4 136	42,4
Accueil familial	--	--
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	40	0,4
Autre modalité d'accueil	374	3,8
Total répondants	9 765	100,0
Total places	9 765	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 52. Nombre de place et répartition (p. 100) selon les agréments de clientèle dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	121	1,3
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	91	0,9
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	42	0,4
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	1 898	19,7
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	99	1,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	556	5,8
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Troubles sévères du langage	83	0,9
Polyhandicapés	2 226	23,1
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	0	0,0
Autre agrément	4 527	46,9
Total répondants	9 644	100,0
Total places	9 765	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

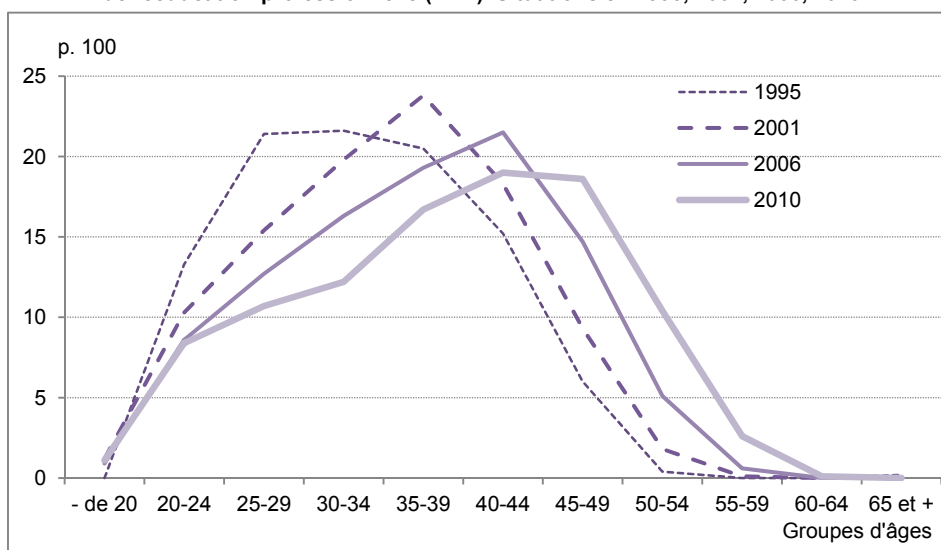
Tableau 53. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20 ans	0,9	1,1
20-24 ans	8,6	8,4
25-29 ans	12,7	10,7
30-34 ans	16,3	12,2
35-39 ans	19,3	16,7
40-44 ans	21,5	19,0
45-49 ans	14,7	18,6
50-54 ans	5,1	10,4
55-59 ans	0,6	2,6
60-64 ans	0,0	0,1
65 ans et plus	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	8 001	8 080
Effectif total	8 035	8 080
Pourcentage des 50 ans et +	5,7	13,1
Pourcentage des 55 ans & +	0,6	2,7
Âge moyen	36,9	38,7

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 4. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 54. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP). Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20 ans	1,2	0,9	1,1
20-24 ans	8,6	8,2	8,5
25-29 ans	11,2	9,9	10,7
30-34 ans	12,7	11,2	12,2
35-39 ans	17,4	15,5	16,7
40-44 ans	19,4	18,3	19,0
45-49 ans	17,2	21,5	18,7
50-54 ans	9,8	11,6	10,4
55-59 ans	2,5	2,8	2,6
60-64 ans	0,1	0,2	0,1
65 ans et plus	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 297	2 775	8 072
Effectif total	5 300	2 780	8 080
Âge moyen	38,4	39,4	38,7

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 55. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	68,8	70,1
1 à 5 ans	29,1	28,8
6 à 10 ans	0,4	0,3
11 à 15 ans	0,6	0,2
16 à 20 ans	0,7	0,2
Plus de 20 ans	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	8 000	7 936
Effectif total	8 035	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 56. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,4	0,2	0,3
Psychose infantile	0,8	0,6	0,7
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	6,3	5,3	5,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	0,5	1,1	0,7
Accidents périnataux	1,2	1,9	1,5
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,9	2,7	4,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,8	4,7	4,1
Autres pathologies	79,4	80,7	79,9
Pathologie inconnue	2,6	2,8	2,7
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 194	2 718	7 912
Effectif total	5 300	2 780	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 57. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	4,0	3,0
Troubles du psychisme	10,4	12,7
Troubles de la parole et du langage	0,2	0,2
Déficiences auditives	1,3	1,5
Déficiences visuelles	5,9	6,4
Déficiences motrices	25,8	27,2
Plurihandicap	6,5	3,9
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	12,6	11,2
Polyhandicap	2,1	0,2
Autres déficiences	31,4	33,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 732	7 810
Effectif total	8 035	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 58. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe.

Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	2,8	3,2	3,0
Retard mental profond et sévère	0,1	0,3	0,2
Retard mental moyen	1,0	1,8	1,3
Retard mental léger	1,6	0,9	1,4
Autres déficiences de l'intelligence	0,1	0,2	0,1
<i>Troubles du psychisme</i>	13,1	12,0	12,7
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,4	1,1	1,3
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	2,1	1,5	1,9
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	6,0	5,0	5,7
Autres troubles du psychisme	3,6	4,4	3,9
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,2	0,2	0,2
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,1	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,1	0,1	0,1
<i>Déficiences auditives</i>	1,5	1,4	1,5
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,2	0,2	0,2
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,6	0,4	0,5
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,4	0,7	0,5
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,2	0,1	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,2	0,0	0,1
<i>Déficiences visuelles</i>	6,2	6,7	6,4
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	2,4	3,0	2,6
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	3,8	3,7	3,8
<i>Déficiences motrices</i>	27,9	26,0	27,2
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	1,0	0,2	0,7
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,4	0,6	0,5
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,5	0,4	0,5
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	3,2	2,7	3,0
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,2	0,9	1,1
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiparésie)	2,7	3,8	3,1
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	17,9	16,9	17,5
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,0	0,4	0,8
<i>Plurihandicap</i>	4,0	3,6	3,9
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	4,0	3,6	3,8
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	11,1	11,4	11,2
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,2	0,2	0,2
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	32,9	35,4	33,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 099	2 711	7 810
Effectif total	5 300	2 780	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 59. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	43,8	57,0	48,4
Hébergé chez parents, proches	4,9	4,2	4,7
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,5	1,6	2,2
Famille d'accueil	0,0	0,0	0,0
Foyer d'hébergement	2,5	2,7	2,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,5	0,4
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,0	0,1	0,1
Établissement social	0,1	0,0	0,1
Établissement pour personnes âgées	--	--	--
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	42,0	29,3	37,6
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,4	0,1	0,3
Inconnu	2,5	3,7	3,0
Autre mode d'hébergement	0,8	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 871	2 619	7 491
Effectif total	5 300	2 780	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 60. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,1	0,1	0,1
Travaille dans une entreprise adaptée			
Travaille en milieu ordinaire	0,2	0,1	0,2
En formation ou en stage	96,5	94,7	95,9
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	1,0	2,8	1,7
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,9	1,2	1,0
Autre activité ou accueil en journée	1,4	1,0	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 901	2 604	7 505
Effectif total	5 300	2 780	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 61. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	44,7
Dans un département limitrophe	24,0
Dans autre département	31,3
Ensemble	100,0
Effectif répondants	7 767
Effectif total	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 62. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	1,3	0,8	1,2
20-24 ans	8,4	7,7	8,2
25-29 ans	11,3	10,6	11,0
30-34 ans	12,9	10,7	12,1
35-39 ans	17,0	15,4	16,4
40-44 ans	19,5	18,9	19,3
45-49 ans	17,5	21,8	19,0
50-54 ans	9,8	11,5	10,4
55-59 ans	2,3	2,5	2,4
60-64 ans	0,0	0,1	0,0
65 et plus ans	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 130	2 690	7 820
Effectif total	5 130	2 690	7 820
Âge moyen à l'admission	38,4	39,5	38,7

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 63. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,4	0,1	0,3
Psychose infantile	0,7	0,1	0,4
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	7,2	6,1	6,8
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	0,2	0,2	0,2
Accidents périnataux	1,2	1,6	1,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,9	2,6	4,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	2,9	3,6	3,1
Autres pathologies	80,0	82,9	81,0
Pathologie inconnue	2,5	2,9	2,7
Aucune pathologie	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 481	1 857	5 338
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 520	1 880	5 400

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 64. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon les grandes catégories de déficience principale.

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	1,9	1,1	1,6
Troubles du psychisme	15,3	12,9	14,5
Troubles de la parole et du langage	0,3	0,2	0,3
Déficiences auditives	1,5	1,7	1,6
Déficiences visuelles	3,2	3,2	3,2
Déficiences motrices	26,9	28,2	27,3
Plurihandicap	5,4	4,8	5,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	11,2	12,1	11,5
Polyhandicap	0,2	0,2	0,2
Autres déficiences	34,2	35,7	34,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 977	2 639	7 616
Effectif total	5 130	2 690	7 820

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 65. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	94,6	94,7
Oui, parfois	4,3	4,4
Oui, souvent	0,7	0,7
Ne sait pas	0,4	0,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 973	7 207
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	96,4	96,2
Oui, parfois	3,2	3,4
Oui, souvent	0,4	0,3
Ne sait pas	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 970	7 204
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	97,3	96,8
Oui, avec difficultés	2,5	2,8
Non, besoin d'aide humaine	0,2	0,4
Ne sait pas	0	0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 972	7 205
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	97,7	96,3
Oui, avec difficultés	2,2	2,2
Non, besoin d'aide humaine	0,1	1,1
Ne sait pas	0	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 972	7 206
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	96,5	95,9
Oui, avec difficultés	1,4	1,6
Non, besoin d'aide humaine	0,4	1,3
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	0	0
Ne sait pas	1,7	1,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 971	7 205
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	97,3	97,5
Oui, avec difficultés	1,1	1,3
Non, besoin d'aide humaine	0	0,1
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0	0
Ne sait pas	1,7	1,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 971	7 204

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	96,3	95,7
Oui, avec difficultés	0,7	1,5
Non, besoin d'aide humaine partielle	0,1	0,5
Non, besoin d'aide humaine pour tout	0,1	0,2
Ne sait pas	2,9	2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 970	7 204
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	99,5	98,4
Oui, en l'absence d'aide technique	0,2	0,3
Oui, en l'absence de surveillance humaine	0,2	1,2
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	0,1	0,1
Ne sait pas	0	0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 971	7 205
La personne gère t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	90,5	89,4
Oui, avec difficultés	6,1	5,6
Non	1,8	3,5
Ne sait pas	1,6	1,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 971	7 204
Effectif total	7 820	8 080

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 66. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	81,4	87,9	83,7
Hébergé chez parents, proches	13,0	8,1	11,3
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,1	0,2	0,2
Famille d'accueil	0,0	0,1	0,1
Foyer d'hébergement	0,8	0,7	0,8
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,0	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	0,1
Établissement de santé	0,1	0,2	0,2
Établissement social	0,1	0,1	0,1
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,4	0,6	0,5
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,1	0,0
Inconnu	3,3	2,0	2,9
Autre mode d'hébergement	0,4	0,0	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 467	1 870	5 337
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 520	1 880	5 400

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 67. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	43,9	59,8	49,4
Hébergé chez parents, proches	4,8	3,1	4,2
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,1	1,0	1,7
Famille d'accueil	--	--	--
Foyer d'hébergement	1,9	1,6	1,8
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,0	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	--	--	--
Établissement de santé	0,1	0,1	0,1
Établissement social	0,1	0,0	0,1
Établissement pour personnes âgées	--	--	--
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	43,4	29,6	38,6
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,3	0,1	0,2
Inconnu	2,5	3,8	2,9
Autre mode d'hébergement	0,9	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 331	1 768	5 100
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 520	1 880	5 400

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 68. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Éducation générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,3	0,1	0,2
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,3	0,4	0,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	0,1	0,1	0,1
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,0	0,0	0,0
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,0	0,0	0,0
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,0	0,0	0,0
En établissement d'éducation sensorielle	0,1	0,1	0,1
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	0,3	0,1	0,2
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans un ESAT	0,1	0,1	0,1
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	4,6	6,1	5,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	65,1	67,7	66,0
En formation ou en stage	9,1	9,8	9,3
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	0,1	0,1	0,1
Autre hospitalisation	0,2	0,1	0,1
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0,3	0,3	0,3
Accueil en MAS	0,0	0,0	0,0
Accueil en FAM	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	10,2	9,0	9,8
Activité inconnue	3,7	2,4	3,2
Autre activité ou accueil en journée	5,5	3,8	4,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 294	1 786	5 080
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 520	1 880	5 400

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 69. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	--	--	--
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	--	--	--
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,1	0,1	0,1
Travaille dans une entreprise adaptée	--	--	--
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,1	0,0
En formation ou en stage	97,6	97,5	97,6
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,1	0,1	0,1
Accueil en Maison d'accueil spécialisé (MAS)	--	--	--
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,1	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,6	0,9	0,7
Autre activité ou accueil en journée	1,7	1,4	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 401	1 811	5 212
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 520	1 880	5 400

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes sortis des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 70. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,8	0,4	0,7	0,5	0,2	0,4
20-24 ans	8,1	7,5	7,9	6,4	6,5	6,4
25-29 ans	13,3	12,6	13,1	10,9	10,3	10,7
30-34 ans	14,5	15,8	14,9	12,8	11,1	12,2
35-39 ans	21,8	19,3	21,1	16,9	14,3	16,0
40-44 ans	20,2	22,6	20,9	19,6	19,7	19,6
45-49 ans	15,3	16,5	15,6	19,5	23,0	20,7
50-54 ans	5,3	4,7	5,1	10,7	12,2	11,2
55-59 ans	0,7	0,4	0,6	2,7	2,6	2,6
60-64 ans	0	0	0	0,1	0,1	0,1
65 ans et plus	0	0,1	0	--	--	--
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 186	2 133	7 320	5 220	2 760	7 980
Effectif total	5 520	2 270	7 790	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 71. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	7,5	7,0	7,3
Entre 6 mois et 1 an	24,9	24,1	24,6
Entre 1 an et 18 mois	22,3	26,1	23,6
Entre 18 mois et 2 ans	21,3	23,5	22,1
2 ans et plus	23,9	19,4	22,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 099	2 693	7 792
Effectif total	5 220	2 760	7 980
Durée moyenne (en mois)	17,5	17,0	17,3

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 72. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	1,7	1,1	1,5
Retard mental profond et sévère	0,0	0,0	0,0
Retard mental moyen	0,3	0,3	0,3
Retard mental léger	1,3	0,8	1,1
Autres déficiences de l'intelligence	0,1	0,0	0,1
<i>Troubles du psychisme</i>	15,6	12,4	14,5
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,4	0,9	1,2
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	2,0	1,4	1,8
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	7,9	5,4	7,1
Autres troubles du psychisme	4,3	4,7	4,4
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,2	0,1	0,2
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,1	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,1	0,0	0,1
<i>Déficiences auditives</i>	1,5	1,6	1,5
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,3	0,3	0,3
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,6	0,4	0,5
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,4	0,7	0,5
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,1	0,1	0,1
<i>Déficiences visuelles</i>	3,3	3,3	3,3
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,8	0,9	0,9
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	2,5	2,3	2,4
<i>Déficiences motrices</i>	26,4	27,2	26,7
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	1,0	0,3	0,7
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,5	0,5	0,5
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	1,0	0,6	0,8
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	4,5	3,4	4,1
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,0	0,8	0,9
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégié)	3,1	3,8	3,3
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	14,5	16,8	15,3
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,9	0,9	0,9
<i>Plurihandicap</i>	6,8	5,1	6,2
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	6,8	5,0	6,2
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	12,0	13,0	12,3
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,5	0,3	0,4
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	32,0	35,9	33,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 083	2 702	7 785
Effectif total	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 73. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	49,0	63,0	53,9
Hébergé chez parents, proches	4,7	3,6	4,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	1,3	1,3	1,3
Famille d'accueil	0,0	0,0	0,0
Foyer d'hébergement	1,7	1,2	1,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,0	0,0
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,1	0,0	0,1
Établissement social	0,0	0,0	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	42,3	29,4	37,8
Inconnu	0,0	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	0,7	1,4	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 222	2 754	7 976
Effectif total	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 74. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	82,9	83,7	83,2
Hébergé chez parents, proches	9,7	10,3	9,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,5	0,4	0,4
Famille d'accueil	0,2	0,6	0,4
Foyer d'hébergement	0,5	0,4	0,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,2	0,2
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,1	0,1	0,1
Établissement de santé	0,2	0,2	0,2
Établissement social	0,1	0,0	0,1
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,7	0,3	0,6
Inconnu	4,3	3,6	4,1
Autre mode d'hébergement	0,4	0,3	0,3
Sans objet : décès	0,2	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 167	2 752	7 919
Effectif total	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 75. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,0	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,1	0,1
En formation ou en stage	96,3	96,1	96,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	0,1	0,1	0,1
Accueil en Maison d'accueil spécialisé (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	2,7	2,9	2,8
Autre activité ou accueil en journée	0,8	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 092	2 567	7 659
Effectif total	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 76. Répartition (p. 100) de la population sortie des centres de rééducation professionnelle (CRP) au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (CRP)	0,5	0,3	0,4
Emploi en entreprise adaptée	1,0	0,3	0,8
En attente de placement dans un CRP	0,5	0,5	0,5
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,2	0,3	0,2
Emploi en milieu ordinaire	17,6	24,6	20,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	34,0	31,1	33,0
En formation ou en stage	17,0	19,4	17,8
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	0,5	0,5	0,5
Autre hospitalisation	1,6	1,1	1,4
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0,1	0,1	0,1
Accueil en MAS	0,0	0,0	0,0
Accueil en FAM	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	1,4	1,4	1,4
Activité inconnue	16,3	12,2	14,9
Autre activité	8,8	8,1	8,6
Sans objet : décès	0,3	0,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 851	2 566	7 417
Effectif total	5 220	2 760	7 980

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des centres de rééducation professionnelle (CRP)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 77. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
20-24 ans	1,1	1,5	1,3	0,8	1,0	0,9
25-29 ans	3,0	5,0	4,1	3,3	4,9	4,2
30-34 ans	7,0	9,0	8,1	4,8	6,7	5,9
35-39 ans	11,5	13,5	12,6	10,6	12,4	11,6
40-44 ans	14,2	16,5	15,5	14,6	16,3	15,6
45-49 ans	19,0	19,1	19,0	17,5	17,7	17,6
50-54 ans	20,7	16,6	18,4	21,6	19,3	20,3
55-59 ans	19,9	16,2	17,8	20,5	16,5	18,2
60 ans et plus	3,5	2,5	2,9	6,2	5,1	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 970	2 500	4 470	1 810	2 370	4 180
Effectif total	1 970	2 500	4 470	1 810	2 370	4 180

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 78. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	28,2	32,3	30,6
5 à 9 ans	20,1	20,1	20,1
10 à 14 ans	15,2	15,4	15,3
15 à 19 ans	11,6	10,5	11,0
20 à 24 ans	9,2	8,0	8,5
25 à 29 ans	9,4	7,5	8,3
30 ans et plus	6,4	6,1	6,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 799	2 361	4 161
Effectif total	1 810	2 370	4 180
Durée moyenne (en années)	12,3	11,4	11,8

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 79. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	14,0	29,1	22,3
Directeur	3,1	1,1	2,0
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	3,1	2,4	2,7
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2,9	19,4	12,0
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	4,9	6,3	5,7
<i>Personnel des services généraux</i>	32,9	21,0	26,4
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	7,5	17,7	13,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	16,4	0,5	7,7
Autre personnel des services généraux	8,9	2,7	5,5
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	3,8	2,9	3,3
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,0	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,0	0,1
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,2	0,2
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	0,5	0,4	0,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,8	0,9	0,9
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,9	0,4	0,6
Autre personnel d'encadrement	1,0	0,5	0,7
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	46,5	38,0	41,9
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,4	0,6	0,5
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	2,8	4,2	3,6
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	18,4	10,0	13,8
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,5	0,7	0,6
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	5,0	4,6	4,8
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,6	0,1	0,3
Éducateur scolaire	0,1	0,3	0,2
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,3	1,9	1,6
Éducateur technique	3,2	2,0	2,6
Moniteur d'atelier	1,8	1,1	1,4
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	0,3	0,8	0,6
Moniteur éducateur	0,8	0,7	0,7
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,1	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	0,3	0,2	0,2
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	1,7	1,0
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,2	0,1
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,1	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,1	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,1	0,0
Animateur social	1,1	0,3	0,7
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	9,2	8,1	8,6
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,1	0,2	0,1
Interprète en langue des signes	0,0	0,1	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,1	0,0	0,1
Personnel médical	1,1	0,8	1,0
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,2	0,1	0,1
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,1	0,1	0,1
Autre spécialiste	0,1	0,1	0,1
Médecin généraliste	0,8	0,6	0,7
Psychologue et personnel paramédical	1,5	8,0	5,1
Psychologue	0,5	3,2	2,0
Infirmier DE et autorisé	0,5	2,8	1,8
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,2	0,2	0,2
Ergothérapeute	0,0	0,5	0,3
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,1
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,2	0,1
Aide-soignant	0,1	0,4	0,3
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,1	0,1
Autre personnel paramédical	0,2	0,3	0,2
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,1	0,2	0,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,1	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 540	1 880	3 420
Effectif total	1 540	1 880	3 420

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Tableau 80. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	762,5	7,8
Directeur	68,0	0,7
Médecin directeur	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	91,9	0,9
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	408,5	4,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	194,1	2,0
<i>Personnel des services généraux</i>	901,1	9,2
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	449,3	4,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	263,2	2,7
Autre personnel des services généraux	188,6	1,9
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	112,3	1,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	3,1	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	4,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	5,7	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,8	0,0
Chef de service éducatif	16,1	0,2
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	3,4	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	29,4	0,3
Autre cadre de service paramédical	2,8	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	21,4	0,2
Autre personnel d'encadrement	24,5	0,3
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	1 430,4	14,6
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	16,5	0,2
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	122,1	1,3
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	471,0	4,8
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	20,5	0,2
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	164,8	1,7
Moniteur EPS et éducateur sportif	11,2	0,1
Éducateur scolaire	8,2	0,1
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	55,5	0,6
Éducateur technique	87,9	0,9
Moniteur d'atelier	48,4	0,5
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	19,9	0,2
Moniteur éducateur	25,5	0,3
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	1,0	0,0
Aide-médico-psychologique	8,2	0,1
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	34,9	0,4
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	4,5	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	2,4	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Instructeur de locomotion	1,4	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	1,0	0,0
Animateur social	22,4	0,2
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	294,9	3,0
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	5,0	0,1
Interprète en langue des signes	1,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	2,1	0,0
Personnel médical	33,1	0,3
Psychiatre – Pédopsychiatre	3,9	0,0
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	2,3	0,0
Autre spécialiste	3,1	0,0
Médecin généraliste	23,8	0,2
Psychologue et personnel paramédical	173,3	1,8
Psychologue	67,9	0,7
Infirmier DE et autorisé	61,5	0,6
Infirmier psychiatrique	0,3	0,0
Puéricultrice	0,5	0,0
Masseur kinésithérapeute	6,7	0,1
Ergothérapeute	9,1	0,1
Orthophoniste	0,5	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	2,5	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	3,9	0,0
Aide-soignant	10,1	0,1
Auxiliaire de puériculture	2,1	0,0
Autre personnel paramédical	8,3	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	5,0	0,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	1,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	1,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	1,5	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	1,4	0,0
Effectif répondants	3 417,7	
Effectif total	3 420	35,0

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

**Tableau 81. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le statut ou type de contrat et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	15,5	12,2	13,7
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,2	0,1	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	4,4	3,7	4,0
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	76,3	78,9	77,7
CDD (hors emplois aidés)	2,8	3,9	3,4
Vacation	0,0	0,1	0,1
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,1	0,1	0,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,7	0,9	0,9
Autre contrat aidé	0,0	0,1	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 540	1 880	3 420
Effectif total	1 540	1 880	3 420

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 82. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de rééducation professionnelle (CRP), selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,6	5,3	5,9
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	13,9	11,3	12,5
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	46,7	51,8	49,5
Convention collective nationale de 1965	0,6	0,7	0,6
Convention collective nationale de 1966	1,9	3,6	2,9
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	15,1	15,1	15,1
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	3,2	2,0	2,5
Contrats aidés			
Accord d'établissement	11,4	9,4	10,3
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,5	0,8	0,7
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 540	1 880	3 420
Effectif total	1 540	1 880	3 420

Champ : CRP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures de travail protégé
et de formation professionnelle :

Les centres de préorientation (CPO)

Présentation des centres de préorientation (CPO)

Définition

Le centre de préorientation propose à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » une évaluation de leurs capacités pour les accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel. Cette évaluation dure en moyenne 8 semaines et ne peut excéder 12 semaines. À son issue, un rapport détaillé est transmis à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) afin d'aider la décision d'une orientation professionnelle. Les centres de préorientation passent convention avec les organismes de placement spécialisés afin de coordonner leurs interventions auprès des personnes handicapées.

Ces structures ont une vocation interdépartementale ou régionale ; ils peuvent être autonomes ou rattachés à un centre de rééducation professionnelle (CRP).

Certains peuvent proposer un hébergement.

Financement

Les centres de préorientation sont pris en charge par l'assurance maladie sous la forme d'un prix de journée.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Article L 312-1 I 5°b)

Article R 314-105 VI

Code du travail

Articles R 5213-2 et suivants

Code de la sécurité sociale

Articles R 481-1, R 481-2, R 481-3, R 481-4

Commentaires généraux des données ES2010 sur les CPO

Au 31 décembre 2010, 40 centres de rééducation professionnelle disposent de 1 250 places installées et emploient près de 400 personnes en équivalent temps plein.

Le taux de réponse des CPO à l'enquête est très satisfaisant ; 98 % des structures sollicitées ont répondu à l'enquête.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées en CPO selon la région reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble des CPO répertoriés, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

Les places d'accueil dans les CPO sont réparties entre celles prévues pour un hébergement en internat (41 % des places) ou pour accueillir les personnes en journée sans hébergement (32 % des places).

Adultes accueillis

Le protocole de l'enquête ne prévoit pas de recueillir des données individuelles sur les personnes accueillies.

Le personnel

Le personnel travaillant dans les CPO est majoritairement féminin (64 %) et y est en moyenne depuis 11 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les personnels éducatif, pédagogique et social (42 % de l'ensemble des ETP), suivis du personnel de direction, de gestion et d'administration (25 %) puis des personnels des services généraux (15 %). On compte également 7 % de psychologues.

Le taux d'encadrement général dans les CPO est estimé à 32 % fin 2010.

Activité des centres de préorientation (CPO)

Caractéristiques générales des centres de préorientation (CPO)

Tableau 83. Caractéristiques des centres de préorientation (CPO).
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	28	40
Nombre de places installées au 31 décembre	656	1 250
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	510	1 090
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	3 260
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	3 080
Effectif du personnel au 31 décembre	660	950
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	270	400

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Répartition régionale des centres de préorientation (CPO)

**Tableau 84. Nombre de centres de préorientation (CPO) et de places installées, par région.
Situation au 31 décembre 2010**

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010
42 Alsace	2	60
72 Aquitaine	--	--
83 Auvergne	--	--
25 Basse-Normandie	1	20
26 Bourgogne	1	25
53 Bretagne	5	111
24 Centre	2	38
21 Champagne-Ardenne	3	240
94 Corse	1	9
43 Franche-Comté	--	--
23 Haute-Normandie	1	29
11 Île-de-France	4	204
91 Languedoc-Roussillon	--	--
74 Limousin	1	15
41 Lorraine	1	22
73 Midi-Pyrénées	2	36
31 Nord-Pas-de-Calais	3	198
52 Pays de la Loire	4	78
22 Picardie	--	--
54 Poitou-Charentes	1	12
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	113
82 Rhône-Alpes	3	30
France Métropolitaine	39	1 240
Départements d'outre-mer	1	10
France entière	40	1 250

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de préorientation (CPO) en 2010

Tableau 85. Nombre et répartition (p. 100) des places selon les modalités d'accueil dans les centres de préorientation (CPO). Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	517	41,4
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	13	1,1
Accueil temporaire	--	--
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	396	31,7
Accueil familial	--	--
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	101	8,1
Autre modalité d'accueil	222	17,8
Total répondants	1 250	100,0
Total places	1 250	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 86. Nombre et répartition (p. 100) des places selon les agréments de clientèle dans les centres de préorientation (CPO). Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	25	2,0
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	196	15,7
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	--	--
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	--	--
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	113	9,0
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	179	14,3
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	13	1,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	--	--
Troubles sévères du langage	--	--
Polyhandicapés	121	9,7
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	--	--
Autre agrément	603	48,3
Total répondants	1 250	100,0
Total places	1 250	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des centres de préorientation (CPO)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO)

Tableau 87. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO) selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0	0	0	0	0	0
20-24 ans	0	3,1	2,1	0,9	1,9	1,5
25-29 ans	3,3	5,9	5	4,6	8,9	7,3
30-34 ans	5,5	9,4	8	6,7	8,9	8,1
35-39 ans	7,6	16,3	13,3	10,9	14,8	13,4
40-44 ans	11,9	16,5	15	12,2	16,5	15
45-49 ans	17,4	12,7	14,3	18,5	13,1	15,1
50-54 ans	24,4	18,1	20,2	17,3	19,6	18,8
55-59 ans	21,9	14,3	16,9	19,8	14	16
60 ans et plus	8	3,7	5,2	9,1	2,4	4,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	220	440	660	340	610	950
Effectif total	220	440	660	340	610	950

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 88. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	28,2	37,7	34,3
5 à 9 ans	21,5	20,8	21,0
10 à 14 ans	15,3	14,0	14,5
15 à 19 ans	10,1	8,8	9,3
20 à 24 ans	7,4	6,7	7,0
25 à 29 ans	9,5	6,9	7,9
30 ans et plus	8,0	5,0	6,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	339	600	939
Effectif total	340	610	950
Durée moyenne (en années)	12,4	10,3	11,0

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de préorientation (CPO)

**Tableau 89. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les centres de préorientation (CPO),
selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010**

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	15,5	29,9	24,9
Directeur	3,6	0,8	1,8
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	4,3	1,4	2,4
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2,3	20,1	13,9
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	5,3	7,6	6,8
<i>Personnel des services généraux</i>	24,8	9,0	14,5
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	5,7	7,2	6,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	9,3	0,5	3,6
Autre personnel des services généraux	9,9	1,3	4,3
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	3,7	4,5	4,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,2	0,0	0,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	1,7	3,0	2,5
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,4	0,3
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,4	0,3
Autre personnel d'encadrement	0,8	0,4	0,5
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	49,1	38,8	42,4
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	1,9	0,4	0,9
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	3,8	0,8	1,8
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	3,2	0,9	1,7
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,9	0,8	0,8
Éducateur scolaire	0,0	0,4	0,3
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	2,0	1,7	1,8
Éducateur technique	2,8	1,0	1,6
Moniteur d'atelier	11,5	5,5	7,6
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	0,8	1,5	1,3
Moniteur éducateur	0,3	0,0	0,1
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	0,4	1,0	0,8
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,4	4,2	2,9
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,8	0,5
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	3,2	0,9	1,7
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	18,1	18,9	18,6
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	2,9	2,1	2,4
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,8	0,2	0,4
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,1	0,1	0,1
Autre spécialiste	0,9	0,5	0,6
Médecin généraliste	1,1	1,4	1,3
Psychologue et personnel paramédical	3,7	15,1	11,1
Psychologue	2,1	8,9	6,6
Infirmier DE et autorisé	0,1	1,5	1,0
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,6	0,4
Ergothérapeute	1,5	2,9	2,4
Orthophoniste	0,0	0,4	0,3
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,2	0,1
Aide-soignant	0,0	0,1	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,0	0,3	0,2
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,2	0,5	0,4
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,2	0,0	0,1
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	138	259	397
Effectif total	140	260	400

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les centres de préorientation (CPO)

Tableau 90. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les centres de préorientation (CPO), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	99,0	7,9
Directeur	7,2	0,6
Médecin directeur	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	9,5	0,8
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	55,2	4,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	27,1	2,2
<i>Personnel des services généraux</i>	57,7	4,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	26,5	2,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	14,1	1,1
Autre personnel des services généraux	17,1	1,4
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	16,9	1,4
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,8	0,1
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,7	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	10,1	0,8
Autre cadre de service paramédical	1,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	1,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	2,0	0,2
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	168,3	13,5
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	3,6	0,3
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	7,2	0,6
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	6,8	0,5
Moniteur EPS et éducateur sportif	3,3	0,3
Éducateur scolaire	1,0	0,1
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	7,2	0,6
Éducateur technique	6,3	0,5
Moniteur d'atelier	30,0	2,4
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	5,0	0,4
Moniteur éducateur	0,4	0,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Aide-médico-psychologique	3,1	0,2
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	11,5	0,9
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	2,0	0,2
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0
Animateur social	6,8	0,5
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	74,0	5,9
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	9,5	0,8
Psychiatre – Pédopsychiatre	1,5	0,1
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,4	0,0
Autre spécialiste	2,5	0,2
Médecin généraliste	5,1	0,4
Psychologue et personnel paramédical	44,3	3,5
Psychologue	26,0	2,1
Infirmier DE et autorisé	4,1	0,3
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,7	0,1
Ergothérapeute	9,7	0,8
Orthophoniste	1,1	0,1
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,2	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,4	0,0
Aide-soignant	0,2	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,9	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,6	0,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,2	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	1,4	0,1
Effectif répondants	397,2	
Effectif total	400	31,8

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les centres de préorientation (CPO)

Tableau 91. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation (CPO), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	0,3	1,1	0,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,0	0,1	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,9	2,0	1,9
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	95,2	93,4	94,0
CDD (hors emplois aidés)	1,7	2,0	1,9
Vacation	0,1	0,2	0,2
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,2	0,0	0,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,6	1,2	1,0
Autre contrat aidé	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondeurs	138	259	397
Effectif total	140	260	400

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 92. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation (CPO), selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,5	1,8	1,3
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,0	1,5	1,6
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	38,1	46,7	43,7
Convention collective nationale de 1965			
Convention collective nationale de 1966	14,1	17,1	16,1
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	39,3	28,1	32,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	1,1	1,8	1,6
Contrats aidés			
Accord d'établissement	4,5	1,7	2,7
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,4	1,4	1,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondeurs	138	259	397
Effectif total	140	260	400

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Présentation des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Définition

Rassemblés jusqu'en 2012¹ sous une seule et même catégorie dans le répertoire FINESS (catégorie 446), les services d'accompagnement pour adultes handicapés regroupent différents types de services qui peuvent être distingués dans l'enquête ES2010. Il s'agit essentiellement des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). À noter que les SSIAD, les SAAD et les SPASAD ne font pas partie du champ de l'enquête ES-handicap.

L'objectif principal de ces services est d'assurer le maintien des personnes handicapées dans le milieu ordinaire, par un soutien à la restauration des liens sociaux (familiaux, scolaires, professionnels, etc.) et en favorisant l'accès aux services offerts par la collectivité. Les SAMSAH offrent, en plus de ces prestations, une coordination des soins et un accompagnement médical et paramédical.

Les professionnels travaillant dans les SAVS sont en majorité des travailleurs sociaux, des psychologues et des chargés d'insertion. Dans les SAMSAH, l'équipe pluridisciplinaire, outre les travailleurs sociaux, comprend des auxiliaires médicaux et un médecin.

Ces services peuvent être autonomes ou être rattachés à un établissement.

Financement

Les SAVS sont financés par le département. Les SAMSAH sont quant à eux financés à la fois par le département et par l'assurance maladie pour la partie soins (comme pour les foyers d'accueil médicalisés).

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles :

Articles L.312-1-7, D.312-162 et suivants

Commentaires généraux des données ES2010 sur les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Au 31 décembre 2010, 1 122 services d'accompagnement pour adultes handicapés sont identifiés dans le répertoire FINESS (catégorie 446).

Dans l'enquête ES, une question relative au type d'intervention caractérisant l'activité ou les activités de chaque structure permet de repérer plus précisément les types de services. Deux modalités permettent de distinguer les services d'accompagnement médico-social (SAMSAH) et les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Ainsi, pour chaque service enquêté, il a été possible de classer la structure en SAVS ou en SAMSAH. Les services qui sont identifiés à la fois comme SAVS et SAMSAH ont été classés en SAMSAH (cela ne concerne que 12 services).

¹ En 2012, les SAVS et les SAMSAH sont répertoriés distinctement dans FINESS (Circulaire interministérielle DGCS/SD3A/DREES no 2012-172 du 23 avril 2012 relative à la création d'une nouvelle catégorie d'établissement nommée « SAMSAH » et à la modification des règles d'enregistrement d'établissements et services pour adultes handicapés dans le répertoire FINESS).

L'enquête permet ainsi de distinguer fin 2010, 867 SAVS et 225 SAMSAH. Les SAVS enquêtés disposent d'environ 38 200 places installées et emploient près de 4 600 personnes en équivalent temps plein. Quant aux SAMSAH, ils comptent autour de 7 300 places et emploient près de 2 110 personnes en équivalent temps plein.

La répartition régionale des services d'accompagnement présentée dans cette partie tient compte à la fois des services répondants et des non répondants à l'enquête ES2006 (les données reposent sur les chiffres FINESS et les données de l'enquête corrigées par les ARS). Les taux de réponse des services d'accompagnement à l'enquête (tous types de services confondus) indiquent que 95 % des structures sollicitées ont répondu à l'enquête.

Activité

Les SAVS sont majoritairement agréés pour accueillir des déficients intellectuels et/ou psychiques (70 %). Les places des SAMSAH s'adressent quant à elles à différents publics : notamment des personnes souffrant de troubles psychiques (26 % des places), des personnes ayant une déficience motrice (25 %), des personnes ayant un traumatisme crânien (14 %).

Adultes présents au 31 décembre 2010

L'âge moyen des personnes accompagnées par un service au cours de l'année 2010 est de 42 ans.

La majorité des personnes suivies habite son propre logement (80 %). Néanmoins, il est à relever que 20 % des personnes accompagnées par un SAMSAH sont hébergées chez leur famille.

Un tiers des personnes suivies par un SAVS sont sans activité professionnelle. Cette proportion est deux fois plus élevée pour les personnes suivies par un SAMSAH et concerne six personnes sur dix.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises dans un service d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010 est de 41 ans.

Avant l'admission, 21 % étaient hébergées par leur famille, 63 % vivaient dans leur propre logement et 5 % dans un foyer d'hébergement pour adultes.

Au 31 décembre 2010, 17 % sont hébergées par leur famille, 75 % vivent dans leur propre logement et 1 % sont dans un foyer d'hébergement pour adultes.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 42 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Au 31 décembre 2010, 53 % des entrants sont sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale et 23 % travaillent en ESAT.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes sorties des services d'accompagnement au cours de l'année 2010 est de 43 ans pour les SAVS et 45 ans dans les SAMSAH.

Le personnel

Le personnel travaille dans le même service d'accompagnement depuis en moyenne 6 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont très majoritairement les personnels éducatifs pédagogiques et social dans les SAVS (68 %). Dans

les SAMSAH, les effectifs sont répartis essentiellement entre le personnel éducatif (35 % des effectifs en ETP) et le personnel paramédical et les psychologues (41 %).

Le taux d'encadrement dans les services est estimé à environ un personnel pour dix personnes accueillies (15 pour 100 places fin 2010).

Activité des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Caractéristiques générales des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 93. Caractéristiques des services d'accompagnement pour adultes handicapés, par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Caractéristiques	SAMSAH	SAVS	Total
Nombre de structures au 31 décembre	225	867	1 122
Nombre de places installées au 31 décembre	7 282	38 165	45 447
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	8 880	37 920	46 800
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	3 350	7 800	11 330
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	1 700	5 540	7 140
Effectif du personnel au 31 décembre	3 440	7 570	11 010
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	2 110	4 620	6 730

Remarque : Le redressement des données qui s'appuie principalement sur la catégorie de la structure et sur les capacités installées ne tient toutefois pas compte de la distinction SAVS et SAMSAH. Les effectifs des personnes accueillies peuvent par conséquent varier dans les différentes fiches de l'enquête.

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Répartition régionale des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 94. Nombre de services d'accompagnement pour adultes handicapés, de places installées et de places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	38	1 683	1 016 556	1,7
72 Aquitaine	65	3 181	1 669 124	1,9
83 Auvergne	33	860	687 764	1,3
25 Basse-Normandie	19	1 151	743 258	1,5
26 Bourgogne	46	1 600	825 331	1,9
53 Bretagne	69	3 319	1 633 226	2,0
24 Centre	65	1 968	1 301 300	1,5
21 Champagne-Ardenne	30	1 215	697 715	1,7
94 Corse	6	112	160 003	0,7
43 Franche-Comté	29	1 390	608 018	2,3
23 Haute-Normandie	38	1 412	961 100	1,5
11 Île-de-France	103	3 844	6 600 318	0,6
91 Languedoc-Roussillon	39	1 806	1 338 473	1,3
74 Limousin	24	1 298	370 104	3,5
41 Lorraine	35	1 506	1 258 813	1,2
73 Midi-Pyrénées	52	2 539	1 514 566	1,7
31 Nord-Pas-de-Calais	49	2 706	2 144 206	1,3
52 Pays de la Loire	87	2 853	1 846 289	1,5
22 Picardie	35	1 154	1 012 688	1,1
54 Poitou-Charentes	63	1 597	891 085	1,8
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	76	2 815	2 520 240	1,1
82 Rhône-Alpes	101	4 793	3 290 611	1,5
France Métropolitaine	1 102	44 802	33 090 788	1,4
Départements d'outre-mer	20	645	990 448	0,7
France entière	1 122	45 447	34 081 236	1,3

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés en 2010

Tableau 95. Répartition (p. 100) des places selon les modalités d'accueil dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	SAMSAH	SAVS	Total
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	0,3	0,9	0,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	1,1	5,3	4,6
Accueil temporaire	1,3	0,5	0,6
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	4,1	5,5	5,2
Accueil familial	0	0,3	0,3
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	90,6	82,3	83,6
Autre modalité d'accueil	2,6	5,2	4,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Total répondants	7 282	38 165	45 447
Total places	7 282	38 165	45 447

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 96. Répartition (p. 100) des places selon les agréments de clientèle dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	SAMSAH	SAVS	Total
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	6,5	30,1	26,3
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	26,0	10,1	12,7
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	12,1	30,1	27,2
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	1,1	0,2	0,4
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	24,6	14,1	15,8
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	13,9	0,9	3,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	2,8	1,2	1,5
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	1,1	3,1	2,8
Troubles sévères du langage	--	--	--
Polyhandicapés	4,6	0,6	1,2
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	0,5	0,9	0,9
Autre agrément	7,1	8,5	8,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Total répondants	7 282	38 013	45 295
Total places	7 282	38 165	45 447

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 97. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,6	0,5	0,5
20-24 ans	6,9	6,7	6,8
25-29 ans	10,0	9,6	9,8
30-34 ans	10,9	10,4	10,7
35-39 ans	13,1	13,2	13,1
40-44 ans	14,3	14,1	14,2
45-49 ans	15,1	14,8	15,0
50-54 ans	12,9	13,3	13,1
55-59 ans	9,6	9,7	9,7
60-64 ans	4,4	4,9	4,6
65 ans et plus	2,0	2,8	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 477	20 177	46 654
Effectif total	26 600	20 200	46 800
Âge moyen	42,2	42,8	42,4

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 98. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges	SAMSAH	SAVS	Total
Moins de 20 ans	1,0	0,4	0,5
20-24 ans	8,5	6,4	6,8
25-29 ans	10,2	9,8	9,8
30-34 ans	9,5	10,9	10,7
35-39 ans	11,6	13,5	13,1
40-44 ans	13,0	14,5	14,2
45-49 ans	13,9	15,3	15,0
50-54 ans	13,1	13,1	13,1
55-59 ans	10,3	9,5	9,7
60-64 ans	5,1	4,5	4,6
65 ans et plus	3,7	2,0	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 817	37 869	46 686
Effectif total	8 880	37 920	46 800
Âge moyen	42,7	42,4	42,4

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 99. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le temps de présence et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Temps de présence (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	22,0	23,2	22,5
1 à 5 ans	47,4	48,7	47,9
6 à 10 ans	13,3	12,5	13,0
11 à 15 ans	7,9	7,2	7,6
16 à 20 ans	5,5	4,8	5,2
Plus de 20 ans	3,8	3,7	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 147	19 929	46 075
Effectif total	26 600	20 200	46 800
Temps de présence moyen	5,1	4,8	5,0

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 100. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le temps de présence et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Temps de présence (en années)	SAMSAH	SAVS	Total
Moins d'1 an	37,3	19,0	22,6
1 à 5 ans	58,3	45,5	48,0
6 à 10 ans	2,9	15,3	12,9
11 à 15 ans	0,7	9,2	7,6
16 à 20 ans	0,6	6,3	5,2
Plus de 20 ans	0,2	4,6	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 874	37 292	46 166
Effectif total	8 880	37 920	46 800
Temps de présence moyen	1,6	5,8	5,0

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 101. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	1,3	0,9	1,1
Psychose infantile	7,1	5,7	6,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	17,2	13,2	15,5
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,7	1,9	1,8
Accidents périnataux	4,8	5,9	5,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	10,7	7,2	9,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,2	3,7	3,4
Autres pathologies	29,1	35,6	31,9
Pathologie inconnue	24,3	25,5	24,8
Aucune pathologie	0,7	0,5	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	21 836	16 464	38 300
Effectif total	26 600	20 200	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Tableau 102. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la pathologie et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	SAMSAH	SAVS	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	1,4	1,0	1,1
Psychose infantile	4,0	7,2	6,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	21,9	13,7	15,6
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,4	1,9	1,8
Accidents périnataux	4,9	5,4	5,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	22,5	5,3	9,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	5,7	2,7	3,4
Autres pathologies	33,2	31,5	31,9
Pathologie inconnue	5,0	30,5	24,7
Aucune pathologie	0,0	0,8	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 700	29 691	38 392
Effectif total	8 880	37 920	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 103. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la déficience principale et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories agrégées)	SAMSAH	SAVS	Total
Déficiences intellectuelles	13,7	53,8	44,9
Troubles du psychisme	40,1	23,7	27,3
Troubles de la parole et du langage	0,5	0,2	0,2
Déficiences auditives	1,5	3,1	2,7
Déficiences visuelles	7,2	2,2	3,3
Déficiences motrices	26,2	14,3	16,9
Plurihandicap	2,9	0,9	1,3
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,9	0,4	0,6
Polyhandicap	1,3	0,3	0,5
Autres déficiences	5,8	1,2	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 713	30 567	39 280
Effectif total	8 880	37 920	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

**Tableau 104. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	45,0	44,9	45,0
Retard mental profond et sévère	1,1	1,1	1,1
Retard mental moyen	16,0	15,4	15,7
Retard mental léger	26,5	27,7	27,0
Autres déficiences de l'intelligence	1,4	0,8	1,2
<i>Troubles du psychisme</i>	29,7	24,0	27,2
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,1	0,9	1,0
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	4,3	3,2	3,8
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	17,0	12,9	15,2
Autres troubles du psychisme	7,2	7,1	7,2
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,2	0,2
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,1	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,2	0,1	0,1
<i>Déficiences auditives</i>	2,4	3,2	2,7
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	1,7	2,4	2,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,5	0,5	0,5
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,2	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	2,6	4,2	3,3
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	1,5	2,1	1,7
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	1,2	2,1	1,6
<i>Déficiences motrices</i>	15,3	19,0	16,9
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,6	0,5	0,6
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	1,7	2,7	2,1
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	3,9	4,2	4,1
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	1,5	2,2	1,8
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	2,8	4,0	3,3
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	2,9	2,9	2,9
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,9	1,2	1,0
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,0	1,2	1,1
<i>Plurihandicap</i>	1,4	1,3	1,3
Surdi-cécité	0,1	0,1	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	1,3	1,2	1,2
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,5	0,6	0,6
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,4	0,6	0,5
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	2,4	1,9	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	22 339	16 867	39 206
Effectif total	26 600	20 200	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 105. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement à l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	77,6	82,1	79,6
Hébergé chez parents, proches	13,7	10,6	12,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,9	3,2	3,6
Famille d'accueil	0,6	0,5	0,6
Foyer d'hébergement	1,1	1,0	1,1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,3	0,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,2	0,1	0,2
Établissement de santé	0,4	0,2	0,3
Établissement social	0,7	0,6	0,7
Établissement pour personnes âgées	0,6	0,7	0,7
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,3	0,3	0,3
Autre mode d'hébergement	0,5	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 052	19 790	45 842
Effectif total	26 600	20 200	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 106. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement à l'enquête et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	SAMSAH	SAVS	Total
Logement personnel	70,7	81,6	79,5
Hébergé chez parents, proches	20,3	10,6	12,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,0	3,7	3,6
Famille d'accueil	0,3	0,6	0,6
Foyer d'hébergement	1,3	1,0	1,1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,2	0,1	0,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,5	0,1	0,2
Établissement de santé	0,7	0,2	0,3
Établissement social	0,8	0,6	0,7
Établissement pour personnes âgées	0,3	0,7	0,7
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,2	0,3	0,3
Autre mode d'hébergement	0,7	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 630	37 302	45 932
Effectif total	8 880	37 920	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 107. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée à l'enquête et par sexe.

Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	38,1	33,2	36,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	1,3	1,8	1,5
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	2,9	4,7	3,7
Travaille dans une entreprise adaptée	3,8	2,8	3,4
Travaille en milieu ordinaire	6,7	4,8	5,9
En formation ou en stage	1,5	1,5	1,5
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	3,1	2,9	3,0
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,1	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,2	0,2	0,2
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	34,4	40,2	36,9
Autre activité ou accueil en journée	7,9	7,8	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	25 707	19 465	45 172
Effectif total	26 600	20 200	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 108. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée à l'enquête et par type de service.

Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	SAMSAH	SAVS	Total
Travaille en ESAT à temps plein	9,6	42,1	36,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,9	1,7	1,5
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,7	4,1	3,6
Travaille dans une entreprise adaptée	1,1	3,9	3,4
Travaille en milieu ordinaire	4,8	6,1	5,9
En formation ou en stage	2,7	1,2	1,5
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	4,8	2,6	3,0
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,1	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,5	0,1	0,2
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	60,0	31,6	36,9
Autre activité ou accueil en journée	13,7	6,5	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 502	36 743	45 245
Effectif total	8 880	37 920	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 109. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon son département de résidence avant admission et par type de service. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	SAMSAH	SAVS	Total
Dans le même département	97,8	96,7	96,9
Dans un département limitrophe	1,2	2,1	2,0
Dans autre département	1,0	1,2	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 467	34 956	43 423
Effectif total	8 880	37 920	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 110. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	1,8	1,5	1,7
20-24 ans	12,2	11,5	11,9
25-29 ans	12,1	10,7	11,5
30-34 ans	10,9	8,9	10,0
35-39 ans	10,9	11,8	11,3
40-44 ans	12,7	12,4	12,6
45-49 ans	12,5	12,4	12,4
50-54 ans	10,7	12,6	11,6
55-59 ans	9,9	9,9	9,9
60-64 ans	4,1	4,3	4,2
65 ans et plus	2,4	4,0	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 208	5 045	11 253
Effectif total	6 250	5 080	11 330
Âge moyen à l'admission	40,4	41,8	41,0

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 111. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'âge et par type de service

Groupes d'âges	SAMSAH	SAVS	Total
Moins de 20 ans	1,6	1,7	1,7
20-24 ans	9,0	13,2	11,9
25-29 ans	9,5	12,4	11,5
30-34 ans	9,1	10,4	10,0
35-39 ans	10,3	11,7	11,3
40-44 ans	12,2	12,7	12,6
45-49 ans	12,8	12,3	12,4
50-54 ans	13,6	10,7	11,6
55-59 ans	12,0	9,0	9,9
60-64 ans	4,8	3,9	4,2
65 ans et plus	5,1	2,2	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 512	7 749	11 261
Effectif total	3 530	7 800	11 330
Âge moyen à l'admission	43,4	39,9	41,0

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 112. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	1,3	0,4	0,9
Psychose infantile	3,8	3,2	3,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	20,2	15,6	18,1
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,1	1,1	1,1
Accidents périnataux	3,9	5,1	4,4
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	15,4	10,5	13,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	4,1	5,1	4,5
Autres pathologies	31,2	39,2	34,8
Pathologie inconnue	18,7	19,5	19,1
Aucune pathologie	0,4	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 851	3 937	8 788
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 690	4 620	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 113. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la pathologie et par type de service

Pathologies et origines des déficiences	SAMSAH	SAVS	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,8	0,9	0,9
Psychose infantile	2,8	3,9	3,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	20,1	17,3	18,3
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,1	1,1	1,1
Accidents périnataux	3,9	4,7	4,4
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	23,1	7,6	13,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	7,0	3,2	4,5
Autres pathologies	36,4	33,8	34,7
Pathologie inconnue	4,7	27,0	19,0
Aucune pathologie	0,0	0,6	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 161	5 658	8 818
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 700	6 610	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 114. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la déficience principale et par sexe.

Déficience principale (catégories agrégées)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	26,2	25,4	25,9
Troubles du psychisme	33,2	27,1	30,5
Troubles de la parole et du langage	0,4	0,2	0,3
Déficiences auditives	3,2	4,2	3,7
Déficiences visuelles	5,9	9,8	7,7
Déficiences motrices	23,3	26,2	24,6
Plurihandicap	1,6	1,6	1,6
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,7	0,9	0,8
Polyhandicap	0,6	0,8	0,7
Autres déficiences	4,8	3,7	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 338	4 318	9 656
Effectif total	6 250	5 080	11 330

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 115. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la déficience principale et par type de service.

Déficience principale (catégories agrégées)	SAMSAH	SAVS	Total
Déficiences intellectuelles	10,1	34,7	25,8
Troubles du psychisme	35,1	28,1	30,6
Troubles de la parole et du langage	0,5	0,2	0,3
Déficiences auditives	1,4	4,9	3,7
Déficiences visuelles	12,6	4,9	7,6
Déficiences motrices	28,3	22,5	24,6
Plurihandicap	2,6	1,0	1,6
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,9	0,7	0,8
Polyhandicap	1,2	0,4	0,7
Autres déficiences	7,4	2,6	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 490	6 192	9 682
Effectif total	3 530	7 800	11 330

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 116. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	58,8	61,4
Oui, parfois	29,6	29,7
Oui, souvent	6,4	5,7
Ne sait pas	5,1	3,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 687	44 461
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	77	76,7
Oui, parfois	16,3	18,2
Oui, souvent	2,4	2,3
Ne sait pas	4,4	2,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 672	44 420
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	72,1	72,1
Oui, avec difficultés	20	21,2
Non, besoin d'aide humaine	5,7	5,4
Ne sait pas	2,1	1,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 678	44 430
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	61,5	52,7
Oui, avec difficultés	22,9	27,2
Non, besoin d'aide humaine	10,6	16,4
Ne sait pas	5	3,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 668	44 308

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	64,9	74,4
Oui, avec difficultés	16,2	12,3
Non, besoin d'aide humaine	15,9	11
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	0,4	0,5
Ne sait pas	2,6	1,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 656	44 133
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	78,8	85,4
Oui, avec difficultés	12,9	9
Non, besoin d'aide humaine	4	2,6
Non, confinée au lit ou au fauteuil	1,9	1,3
Ne sait pas	2,4	1,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 685	44 438
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	67,5	74
Oui, avec difficultés	11	9,3
Non, besoin d'aide humaine partielle	10,1	7,9
Non, besoin d'aide humaine pour tout	8,1	6,4
Ne sait pas	3,3	2,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 683	44 426
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	78,1	82,9
Oui, en l'absence d'aide technique	5	3,6
Oui, en l'absence de surveillance humaine	8,1	7,4
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	4,9	3,9
Ne sait pas	3,8	2,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 681	44 426
La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	24,1	20,2
Oui, avec difficultés	24,5	21,6
Non	46,1	55,2
Ne sait pas	5,3	3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 667	44 394
Effectif total	11 330	46 800

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admises au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 117. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	59,5	67,6	63,1
Hébergé chez parents, proches	23,1	18,0	20,8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,3	2,4	2,4
Famille d'accueil	0,7	0,7	0,7
Foyer d'hébergement	5,2	4,8	5,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,7	0,8	0,8
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,4	0,2	0,3
Établissement de santé	3,1	1,9	2,5
Établissement social	1,3	0,8	1,1
Établissement pour personnes âgées	0,3	0,4	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,1	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,7	0,6	0,6
Inconnu	1,2	1,0	1,1
Autre mode d'hébergement	1,4	0,7	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 412	4 358	9 771
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 690	4 620	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 118. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement avant admission et par type de service.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	SAMSAH	SAVS	Total
Logement personnel	65,3	62,0	63,1
Hébergé chez parents, proches	21,0	20,8	20,8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,1	2,5	2,4
Famille d'accueil	0,5	0,8	0,7
Foyer d'hébergement	1,4	6,6	5,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,5	0,4	0,8
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,6	0,2	0,3
Établissement de santé	4,5	1,6	2,6
Établissement social	0,9	1,2	1,1
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,5	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,1	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,4	0,7	0,6
Inconnu	0,4	1,5	1,1
Autre mode d'hébergement	1,0	1,2	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 118	6 683	9 801
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 700	6 610	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 119. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	71,6	78,1	74,5
Hébergé chez parents, proches	18,7	14,6	16,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,6	2,6	3,1
Famille d'accueil	0,6	0,6	0,6
Foyer d'hébergement	1,2	1,2	1,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,5	0,4	0,5
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,3	0,2	0,3
Établissement de santé	0,6	0,4	0,5
Établissement social	1,1	0,7	0,9
Établissement pour personnes âgées	0,2	0,5	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0	0	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,1	0	0
Inconnu	0,6	0,5	0,5
Autre mode d'hébergement	0,8	0,3	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 559	4 496	10 054
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 690	4 620	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 120. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par type de service.

Mode d'hébergement au 31/12/2010	SAMSAH	SAVS	Total
Logement personnel	71,6	75,8	74,5
Hébergé chez parents, proches	19,1	15,9	16,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,0	3,2	3,1
Famille d'accueil	0,4	0,7	0,6
Foyer d'hébergement	0,8	1,4	1,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,4	0,0	0,5
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,6	0,1	0,3
Établissement de santé	0,9	0,3	0,5
Établissement social	1,0	0,9	0,9
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,5	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,1	0,0
Inconnu	0,2	0,7	0,5
Autre mode d'hébergement	0,9	0,5	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 552	6 532	10 084
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 700	6 610	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 121. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,8	0,9	0,8
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,5	0,4	0,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	1,4	1,3	1,3
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,0	0,0	0,0
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,2	0,2	0,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,1	0,3	0,2
En établissement d'éducation sensorielle	0,1	0,1	0,1
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	19,8	18,2	19,1
Emploi en entreprise adaptée	2,1	1,5	1,8
En attente de placement dans un ESAT	1,9	1,1	1,6
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,2	0,1	0,2
Emploi en milieu ordinaire	6,7	5,3	6,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	3,0	2,7	2,9
En formation ou en stage	1,5	1,5	1,5
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	3,9	3,4	3,7
Autre hospitalisation	3,3	2,7	3,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	2,2	2,0	2,1
Accueil en MAS	0,1	0,0	0,0
Accueil en FAM	0,6	0,2	0,4
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,2	0,2
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,1	0,1	0,1
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	39,8	46,0	42,5
Activité inconnue	2,1	2,4	2,2
Autre activité ou accueil en journée	9,3	9,4	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 414	3 563	7 976
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 690	4 620	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 122. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par type de service.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> admission	SAMSAH	SAVS	Total
Éducation générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	1,2	0,6	0,8
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,5	0,4	0,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	0,6	1,7	1,3
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,0	0,0	0,0
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,1	0,3	0,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,3	0,2	0,2
En établissement d'éducation sensorielle	0,2	0,1	0,1
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	5,2	26,0	19,0
Emploi en entreprise adaptée	0,5	2,5	1,8
En attente de placement dans un ESAT	0,6	2,0	1,6
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,2	0,2
Emploi en milieu ordinaire	5,7	6,3	6,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	1,9	3,3	2,8
En formation ou en stage	1,5	1,5	1,5
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	4,7	3,2	3,7
Autre hospitalisation	6,3	1,4	3,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	3,0	1,6	2,1
Accueil en MAS	0,1	0,0	0,0
Accueil en FAM	0,8	0,2	0,4
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,3	0,2
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,3	0,0	0,1
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	48,4	39,7	42,6
Activité inconnue	1,5	2,6	2,3
Autre activité ou accueil en journée	16,2	5,9	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 688	5 318	8 006
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 700	6 610	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 123. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	22,6	18,9	20,9
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	1,0	0,8	0,9
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,6	2,2	1,9
Travaille dans une entreprise adaptée	2,3	1,6	2,0
Travaille en milieu ordinaire	5,7	4,8	5,3
En formation ou en stage	2,3	2,6	2,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	3	2,8	2,9
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,1	0,0	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,3	0,1	0,2
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	50,1	55,7	52,6
Autre activité ou accueil en journée	11,1	10,4	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 470	4 384	9 854
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	5 690	4 620	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Tableau 124. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par type de service.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	SAMSAH	SAVS	Total
Travaille en ESAT à temps plein	5,3	28,0	20,9
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,6	1,0	0,9
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,1	2,2	1,9
Travaille dans une entreprise adaptée	0,7	2,5	1,9
Travaille en milieu ordinaire	4,6	5,6	5,3
En formation ou en stage	2,1	2,6	2,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	4,3	2,3	2,9
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,3	0,2	0,2
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	64,8	47,1	52,6
Autre activité ou accueil en journée	16,1	8,5	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 285	6 595	9 880
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 700	6 610	10 310

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes sortis des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 125. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédent l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situation en 2010

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,7	0,7	0,7
20-24 ans	8,5	7,8	8,2
25-29 ans	11,6	9,5	10,6
30-34 ans	10,2	9,3	9,8
35-39 ans	11,3	11,1	11,2
40-44 ans	13,0	12,2	12,7
45-49 ans	12,0	13,1	12,5
50-54 ans	12,1	13,0	12,5
55-59 ans	10,4	10,8	10,6
60-64 ans	7,1	7,1	7,1
65 ans et plus	3,1	5,3	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 915	3 129	7 044
Effectif total	3 970	3 170	7 140
Âge moyen	42,6	44,1	43,3

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 126. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédent l'enquête, selon l'âge et par type de service. Situation en 2010

Groupes d'âges	SAMSAH	SAVS	Total
Moins de 20 ans	0,8	0,7	0,7
20-24 ans	8,4	8,1	8,2
25-29 ans	9,7	10,9	10,6
30-34 ans	8,4	10,2	9,8
35-39 ans	10,3	11,5	11,2
40-44 ans	13,8	12,3	12,7
45-49 ans	11,6	12,8	12,5
50-54 ans	11,9	12,7	12,5
55-59 ans	12	10,1	10,6
60-64 ans	6,6	7,3	7,1
65 ans et plus	6,4	3,4	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 677	5 373	7 050
Effectif total	1 700	5 540	7 140
Âge moyen	44,5	42,9	43,3

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 127. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour et par sexe.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	14,8	14,8	14,8
1 à 5 ans	69,0	71,8	70,2
6 à 10 ans	8,8	7,3	8,1
11 à 15 ans	4,0	3,2	3,7
16 à 20 ans	1,9	1,6	1,8
Plus de 20 ans	1,4	1,2	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 909	3 135	7 044
Effectif total	3 970	3 170	7 140
Durée moyenne	3,4	3,2	3,3

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 128. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour et par type de service.

Durée de séjour (en années)	SAMSAH	SAVS	Total
Moins d'1 an	19,4	13,3	14,8
1 à 5 ans	76,0	68,5	70,3
6 à 10 ans	3,4	9,6	8,1
11 à 15 ans	0,6	4,6	3,7
16 à 20 ans	0,4	2,2	1,8
Plus de 20 ans	0,2	1,7	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 650	5 400	7 050
Effectif total	1 700	5 540	7 140
Durée moyenne	1,9	3,7	3,3

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 129. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	26,6	25,2	26,0
Retard mental profond et sévère	1,0	0,9	1,0
Retard mental moyen	8,6	8,5	8,6
Retard mental léger	15,4	14,7	15,0
Autres déficiences de l'intelligence	1,7	1,1	1,4
<i>Troubles du psychisme</i>	32,5	25,3	29,3
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,7	0,7	0,7
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	5,0	3,5	4,4
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	19,3	14,5	17,2
Autres troubles du psychisme	7,4	6,6	7,0
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,1	0,0	0,1
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,0	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences auditives</i>	2,5	2,4	2,4
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	1,4	1,4	1,4
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,6	0,7	0,6
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,5	0,4	0,4
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,1	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	5,1	8,6	6,6
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	2,9	4,0	3,4
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	2,2	4,6	3,3
<i>Déficiences motrices</i>	24,7	30,7	27,4
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	1,4	1,0	1,2
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	2,3	4,2	3,2
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	7,6	8,4	8,0
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	1,9	3,4	2,5
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	5,2	5,2	5,2
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	3,9	4,2	4,0
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,9	2,1	1,4
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,5	2,3	1,9
<i>Plurihandicap</i>	2,1	2,3	2,2
Surdi-cécité	0,2	0,0	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	2,0	2,2	2,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,5	0,9	0,7
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	1,3	0,8	1,1
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	4,5	3,8	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 338	2 674	6 012
Effectif total	3 970	3 170	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 130. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon la déficience principale et par type de service.

Déficience principale (catégories agrégées)	SAMSAH	SAVS	Total
Déficiences intellectuelles	12,1	31,1	26,0
Troubles du psychisme	35,1	27,2	29,3
Troubles de la parole et du langage	0,1	0,1	0,1
Déficiences auditives	1,4	2,8	2,4
Déficiences visuelles	10,7	5,1	6,6
Déficiences motrices	26,6	27,7	27,4
Plurihandicap	3,7	1,6	2,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	1,0	0,6	0,7
Polyhandicap	2,0	0,7	1,1
Autres déficiences	7,2	3,1	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 625	4 390	6 015
Effectif total	1 700	5 540	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 131. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement avant la sortie	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	70,5	76,5	73,1
Hébergé chez parents, proches	18,5	14,3	16,6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,4	2,6	3,0
Famille d'accueil	0,4	0,8	0,6
Foyer d'hébergement	1,7	1,4	1,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,5	0,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,5	0,3	0,4
Établissement de santé	1,2	1,0	1,1
Établissement social	0,8	0,4	0,6
Établissement pour personnes âgées	0,6	0,6	0,6
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,1	0,0
Inconnu	1,2	1,1	1,2
Autre mode d'hébergement	0,9	0,5	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 778	3 014	6 792
Effectif total	3 970	3 170	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 132. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par type de service.

Mode d'hébergement avant la sortie	SAMSAH	SAVS	Total
Logement personnel	69,4	74,2	73,1
Hébergé chez parents, proches	20,2	15,5	16,6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,7	3,2	3,0
Famille d'accueil	0,2	0,7	0,6
Foyer d'hébergement	1,5	1,7	1,7
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,7	0,2	0,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,9	0,3	0,4
Établissement de santé	2,0	0,9	1,1
Établissement social	1,0	0,5	0,6
Établissement pour personnes âgées	0,3	0,7	0,6
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,0	0,0
Inconnu	0,1	1,5	1,2
Autre mode d'hébergement	1,0	0,6	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 583	5 215	6 798
Effectif total	1 700	5 540	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 133. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédant l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement après la sortie	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	59,1	67,5	62,8
Hébergé chez parents, proches	14,6	11,1	13,0
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,4	1,6	2,0
Famille d'accueil	0,6	0,5	0,6
Foyer d'hébergement	3,6	3,1	3,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,3	1,5	1,4
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	2,2	2,0	2,1
Établissement de santé	2,0	2,1	2,1
Établissement social	1,0	0,5	0,8
Établissement pour personnes âgées	2,7	2,4	2,6
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,1	0,0	0,1
Inconnu	2,3	2,0	2,1
Autre mode d'hébergement	1,0	0,6	0,8
Sans objet : décès	7,1	5,0	6,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 785	3 021	6 806
Effectif total	3 970	3 170	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 134. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par type de service. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	SAMSAH	SAVS	Total
Logement personnel	55,9	65,0	62,9
Hébergé chez parents, proches	14,6	12,5	13,0
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,1	2,0	2,0
Famille d'accueil	0,3	0,7	0,6
Foyer d'hébergement	2,1	3,8	3,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,3	1,4	1,4
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	4,2	1,5	2,1
Établissement de santé	3,9	1,5	2,1
Établissement social	1,3	0,6	0,8
Établissement pour personnes âgées	1,9	2,7	2,6
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,1	0,1
Inconnu	2,4	2,1	2,1
Autre mode d'hébergement	0,8	0,8	0,8
Sans objet : décès	9,0	5,3	6,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 578	5 234	6 812
Effectif total	1 700	5 540	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 135. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	23,0	17,8	20,7
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	1,3	1,2	1,3
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,5	1,9	1,7
Travaille dans une entreprise adaptée	3,2	2,9	3,1
Travaille en milieu ordinaire	7,2	4,8	6,1
En formation ou en stage	1,8	1,5	1,7
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	2,5	3,3	2,8
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,2	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,3	0,2	0,3
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	51,3	58,8	54,6
Autre activité ou accueil en journée	7,7	7,5	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 711	2 947	6 659
Effectif total	3 970	3 170	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 136. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par type de service.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	SAMSAH	SAVS	Total
Travaille en ESAT à temps plein	6,6	24,9	20,7
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,8	1,4	1,3
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,9	1,9	1,7
Travaille dans une entreprise adaptée	1,0	3,7	3,1
Travaille en milieu ordinaire	5,3	6,3	6,1
En formation ou en stage	1,7	1,6	1,7
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	3,8	2,6	2,8
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,2	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,5	0,2	0,3
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	68,5	50,4	54,6
Autre activité ou accueil en journée	10,7	6,7	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 541	5 123	6 663
Effectif total	1 700	5 540	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 137. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	15,7	14,7	15,3
Emploi en entreprise adaptée	2,6	2,3	2,4
En attente de placement dans un ESAT	1,2	0,9	1,1
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,4	0,2	0,3
Emploi en milieu ordinaire	5,5	4,5	5,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,9	2,4	2,7
En formation ou en stage	1,7	1,6	1,7
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	2,2	2,1	2,2
Autre hospitalisation	0,7	1,4	1,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	3,8	3,3	3,6
Accueil en MAS	0,8	1,1	0,9
Accueil en FAM	1,6	1,5	1,6
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,2	0,3
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,2	0,3	0,3
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	32,3	38,6	35,1
Activité inconnue	7,0	7,3	7,2
Autre activité	12,2	11,0	11,7
Sans objet : décès	8,8	6,5	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 090	2 468	5 558
Effectif total	3 970	3 170	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 138. Répartition (p. 100) de la population sortie des services d'accompagnement pour adultes handicapés au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par type de service.

Activité / accueil en journée <u>après la sortie</u>	SAMSAH	SAVS	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	6,3	18,2	15,3
Emploi en entreprise adaptée	0,9	2,9	2,4
En attente de placement dans un ESAT	1,0	1,1	1,1
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,4	0,3
Emploi en milieu ordinaire	3,9	5,4	5,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,3	2,8	2,7
En formation ou en stage	1,8	1,6	1,7
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	2,4	2,1	2,2
Autre hospitalisation	2,1	0,7	1,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	3,3	3,6	3,6
Accueil en MAS	1,5	0,8	0,9
Accueil en FAM	3,7	0,9	1,6
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,2	0,3
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,8	0,1	0,3
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,1	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	36,8	34,6	35,1
Activité inconnue	7,9	7,0	7,2
Autre activité	14,5	10,7	11,7
Sans objet : décès	10,3	6,9	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 367	4 196	5 562
Effectif total	1 700	5 540	7 140

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des services d'accompagnement pour adultes handicapés

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 139. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,1	0,1	0,1
20-24	1,6	4,7	3,9
25-29	5,9	13,7	11,8
30-34	10,2	14,4	13,4
35-39	14,8	15,4	15,3
40-44	13,7	14,5	14,3
45-49	14,6	13,9	14,1
50-54	16,9	12,7	13,7
55-59	17,2	8,9	11
60 et plus	4,9	1,7	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 692	8 255	10 948
Effectif total	2 710	8 300	11 010

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 140. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'âge et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	SAMSAH	SAVS	Total
Moins de 20	0,1	0,1	0,1
20-24	5,3	3,3	3,9
25-29	14,2	10,7	11,8
30-34	15,5	12,4	13,4
35-39	14,7	15,6	15,3
40-44	13,4	14,7	14,3
45-49	13,5	14,3	14,1
50-54	12,2	14,4	13,7
55-59	8,5	12,1	11
60 et plus	2,7	2,4	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 424	7 524	10 948
Effectif total	3 440	7 570	11 010

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 141. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	56,9	62,9	61,4
5 à 9 ans	18,3	18,9	18,7
10 à 14 ans	10,6	8,3	8,9
15 à 19 ans	5,7	5,2	5,4
20 à 24 ans	3,7	2,1	2,5
25 à 29 ans	3,0	1,6	2,0
30 ans et plus	1,7	0,9	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 687	8 227	10 914
Effectif total	2 710	8 300	11 010
Durée moyenne (en années)	6,5	5,3	5,6

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 142. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés selon l'ancienneté et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	SAMSAH	SAVS	Total
Moins de 5 ans	83	51,6	61,4
5 à 9 ans	10,9	22,3	18,7
10 à 14 ans	2,7	11,7	8,9
15 à 19 ans	1,5	7,1	5,3
20 à 24 ans	0,6	3,3	2,5
25 à 29 ans	0,7	2,5	2
30 ans et plus	0,6	1,4	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 421	7 493	10 914
Effectif total	3 440	7 570	11 010
Durée moyenne (en années)	3,0	6,8	5,6

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 143. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	12,2	15,1	14,5
Directeur	7,2	2,2	3,3
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,9	0,8	1,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,1	9,6	7,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,0	2,5	2,4
<i>Personnel des services généraux</i>	4,5	1,8	2,4
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1,1	0,9	0,9
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	1,4	0,1	0,4
Autre personnel des services généraux	2,1	0,8	1,1
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	10,2	6,7	7,5
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,8	1,0	1,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,3	0,3
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,9	0,8
Chef de service éducatif	6,8	3,5	4,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,2	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,1	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,2	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,3	0,1	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,4	0,4	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	59,1	57,1	57,6
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,4	0,0	0,1
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,1	0,2	0,4
Éducateur technique	0,0	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,6	0,2	0,3
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	28,6	19,8	21,8
Moniteur éducateur	10,1	6,1	7,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,1	0,1	0,1
Aide-médico-psychologique	7,4	6,3	6,5
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,9	5,1	4,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	1,3	9,5	7,6
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	2,0	4,3	3,7
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,1	0,1	0,1
Instructeur de locomotion	0,1	0,1	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,2	1,0	0,8
Animateur social	3,5	1,6	2,0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,5	2,4	2,4

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,2	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,1	0,2	0,2
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	1,4	0,5	0,7
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,6	0,1	0,2
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,3	0,1	0,2
Autre spécialiste	0,2	0,1	0,1
Médecin généraliste	0,3	0,2	0,2
Psychologue et personnel paramédical	10,4	17,4	15,8
Psychologue	2,4	3,5	3,2
Infirmier DE et autorisé	1,9	4,0	3,6
Infirmier psychiatrique	0,9	0,5	0,6
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,1	0,0	0,0
Ergothérapeute	2,1	3,6	3,2
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,1
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,1	0,4	0,3
Aide-soignant	2,7	5,0	4,5
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,2	0,3	0,3
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	2,1	1,4	1,5
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,2	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	0,6	0,4	0,4
En formation de moniteurs éducateurs	0,3	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,3	0,3	0,3
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 530	5 193	6 723
Effectif total	1 530	5 200	6 730

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 144. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée et par type de service. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée (catégories agréées)	SAMSAH	SAVS	Total
Personnel de direction, de gestion et administration	13,9	14,7	14,5
Personnel des services généraux	1,0	3,0	2,4
Personnel encadrement sanitaire et social	5,3	8,6	7,5
Personnel éducatif pédagogique et social	35,2	67,8	57,6
Personnel médical	2,0	0,1	0,7
Psychologue et personnel paramédical	40,8	4,3	15,8
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,8	1,4	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 115	4 608	6 724
Effectif total	2 120	4 610	6 730

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Taux d'encadrement dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 145. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	971,8	2,1
Directeur	222,2	0,5
Médecin directeur	2,6	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	72,0	0,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	515,8	1,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	159,1	0,4
<i>Personnel des services généraux</i>	161,8	0,4
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	63,2	0,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	24,9	0,1
Autre personnel des services généraux	73,8	0,2
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	506,2	1,1
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	79,7	0,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	4,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,4	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	17,9	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	50,6	0,1
Chef de service éducatif	287,8	0,6
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	12,7	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	1,9	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	12,3	0,0
Autre cadre de service paramédical	11,2	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,8	0,0
Autre personnel d'encadrement	25,8	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	3 870,6	8,5
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	0,8	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,1	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	1,2	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,1	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	8,0	0,0
Éducateur scolaire	0,6	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	29,4	0,1
Éducateur technique	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	19,9	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	1 467,2	3,2
Moniteur éducateur	470,6	1,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	7,0	0,0
Aide-médico-psychologique	439,9	1,0
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	280,2	0,6
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	513,2	1,1
Assistante familiale ou maternelle	1,2	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	251,8	0,6
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	8,1	0,0
Instructeur de locomotion	5,7	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	53,2	0,1
Animateur social	135,1	0,3
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	162,5	0,4
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	2,7	0,0
Interprète en langue des signes	12,3	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	47,3	0,1
Psychiatre – Pédiopsychiatre	15,6	0,0
Pédiatre	0,3	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	11,8	0,0
Autre spécialiste	6,6	0,0
Médecin généraliste	13,0	0,0
Psychologue et personnel paramédical	1 062,2	2,3
Psychologue	218,2	0,5
Infirmier DE et autorisé	238,9	0,5
Infirmier psychiatrique	40,7	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,9	0,0
Ergothérapeute	216,7	0,5
Orthophoniste	2,9	0,0
Audio prothésiste	0,1	0,0
Orthoptiste	5,5	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	19,8	0,0
Aide-soignant	299,7	0,7
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	17,8	0,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	103,8	0,2
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	5,2	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	6,3	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	14,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	29,0	0,1
En formation de moniteurs éducateurs	8,7	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	19,3	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,4	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	20,9	0,0
Effectif répondants	6 723,7	
Effectif total	6 730	14,8

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés

Tableau 146. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements et services d'aide par le travail (Services d'accompagnement pour adultes handicapés), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	6,9	5,7	6,0
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,2	0,2
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,0	1,2	1,2
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	88,3	88,1	88,2
CDD (hors emplois aidés)	1,5	3,2	2,8
Vacation	0,2	0,0	0,1
Intérim	0,1	0,0	0,1
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,8	0,5	0,6
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,8	0,9	0,8
Autre contrat aidé	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 530	5 200	6 730
Effectif total	1 530	5 200	6 730

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 147. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'accompagnement pour adultes handicapés, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	8,0	6,5	6,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,3	0,3
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	--	--	--
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	22,5	29,0	27,5
Convention collective nationale de 1965	0,9	1,8	1,6
Convention collective nationale de 1966	64,1	55,7	57,6
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,8	0,7	0,7
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	--	--	--
Convention Croix-Rouge	0,2	0,6	0,5
Autre convention collective	3,0	4,0	3,8
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,4	1,0	0,9
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,2	0,4	0,3
Congréganistes non salariés	--	--	--
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 501	5 069	6 570
Effectif total	1 530	5 200	6 730

Champ : Services d'accompagnement pour adultes handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures d'hébergement
pour adultes handicapés

Les foyers d'hébergement

Présentation des foyers d'hébergement

Définition

Ces établissements assurent l'hébergement et l'entretien des travailleurs handicapés qui exercent une activité pendant la journée en milieu ordinaire (de droit commun), dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT, ex CAT : centre d'aide par le travail), ou dans une entreprise adaptée c'est-à-dire une structure spécialisée (ex atelier protégé). Les foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés relèvent des dispositions réglementaires applicables aux établissements médico-sociaux. L'accès se fait sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ces foyers proposent des formes diversifiées d'hébergement allant du foyer traditionnel concentré dans des bâtiments autonomes et spécifiques, à des formules dites « éclatées » qui utilisent des logements se situant dans l'habitat ordinaire et accueillant un petit groupe de résidents. Entre ces deux types de foyers, existe une gamme de formules qui associent les caractéristiques des uns et des autres.

Une équipe composée de travailleurs sociaux assure l'encadrement des travailleurs hébergés au foyer le soir et le week-end. Les prestations médicales sont assurées par des médecins libéraux rémunérés à l'acte.

La plupart des adultes handicapés accueillis en foyer d'hébergement sont pris en charge au titre du travail exercé dans un ESAT ou dans une entreprise adaptée. De même, aux foyers d'hébergement sont parfois annexés des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) voire même des services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH). Les études portant conjointement sur les foyers d'hébergement et/ou sur les structures de travail protégé et/ou sur les services d'accompagnement doivent donc prendre en considération ces éventuelles prises en charge multiples.

Financement

Les dépenses d'exploitation du foyer d'hébergement sont prises en charge par l'aide sociale départementale sous forme de prix de journée. Les travailleurs handicapés accueillis en foyer d'hébergement doivent contribuer à leurs frais d'hébergement et d'entretien dans des limites fixées par décret, de manière à leur permettre de pouvoir disposer librement d'une partie de leurs ressources.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles :

Article L. 312-1-I 5° a) ;

Articles L. 344-2 à L. 344-6

Article L. 314-4

Articles L. 243-4 à L. 243-6

Articles R. 243-5 et suivants et R. 344-6 et suivants

Articles D 243-14 et suivantes

Circulaire du 1^{er} août 2008 relative aux ESAT et aux personnes handicapées accueillies.

Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers d'hébergement

Au 31 décembre 2010, 1 235 foyers d'hébergement disposent d'environ 39 500 places et emploient près de 18 400 personnes en équivalent temps plein.

Les taux de réponse des foyers d'hébergement à l'enquête indiquent un niveau de participation de 96 % des structures sollicitées pour l'enquête.

Activité

Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées dans les foyers d'hébergement reposent sur les données FINESS et les données de l'enquête corrigées par chaque ARS concernée. Ils prennent en compte l'ensemble des foyers d'hébergement, à la fois les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

Les places en foyers d'hébergement accueillent majoritairement les personnes en internat traditionnel regroupé (81 %), mais 15 % des places sont consacrées à l'hébergement éclaté (dans l'habitat ordinaire). Plus de la moitié des places (57 %) est agréée pour l'accueil des personnes souffrant de déficience intellectuelle, et 30 % pour accueillir des déficients intellectuels et des déficients psychiques.

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en foyer d'hébergement entre 2006 et 2010 décrit un vieillissement net de la population : la part des 50 ans et plus passe ainsi de 21 % en 2006 à 25 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées est estimé à 40 ans fin 2010.

Fin 2010, la majorité des personnes hébergées en foyer travaillent en ESAT (86 %). Une partie est accueillie en journée dans un foyer de vie ou foyer occupationnel (9 %), et rares sont ceux qui travaillent en milieu ordinaire (moins de 1 %).

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en foyer d'hébergement au cours de l'année 2010 est de 31 ans.

Avant l'admission, 42 % étaient hébergées par leur famille, 10 % vivaient dans leur propre logement, 17 % dans un autre foyer d'hébergement pour adultes et 11 % étaient accueillies en internat dans un établissement d'éducation spécialisée pour enfants et adolescents.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 26 % des admis en 2010 étaient en IME auparavant, 40 % travaillaient déjà en ESAT et 7 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Au 31 décembre 2010, 76 % des entrants en foyer d'hébergement travaillent à temps plein dans un ESAT et 7 % à temps partiel.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

Les personnes sorties d'un foyer d'hébergement au cours de l'année 2010 y sont restées en moyenne 11 années.

Elles sont environ 30 % à avoir une activité professionnelle en ESAT après leur sortie. Les autres sorties sont réorientées ainsi : 20 % vers un foyer de vie / foyer occupationnel ou accueil de jour, 7 % retournent au domicile (probablement parental) sans activité et sans prise en charge. Enfin, l'enquête compte 5 % de décès parmi l'ensemble des sortants.

Le personnel

Le personnel travaille dans le même foyer d'hébergement en moyenne depuis 9 ans. La moitié (52 %) des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social. On compte notamment : 17 % d'aide médico-psychologique, 15 % de moniteurs éducateurs, 13 % d'éducateurs spécialisés. Un quart du personnel est constitué de personnel des services généraux (26 %).

Le taux d'encadrement dans les foyers d'hébergement est estimé à plus de quatre personnels pour dix places installées (46 % fin 2006).

Activité des Foyers d'hébergement

Caractéristiques générales des foyers d'hébergement

Tableau 148. Caractéristiques des foyers d'hébergement
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

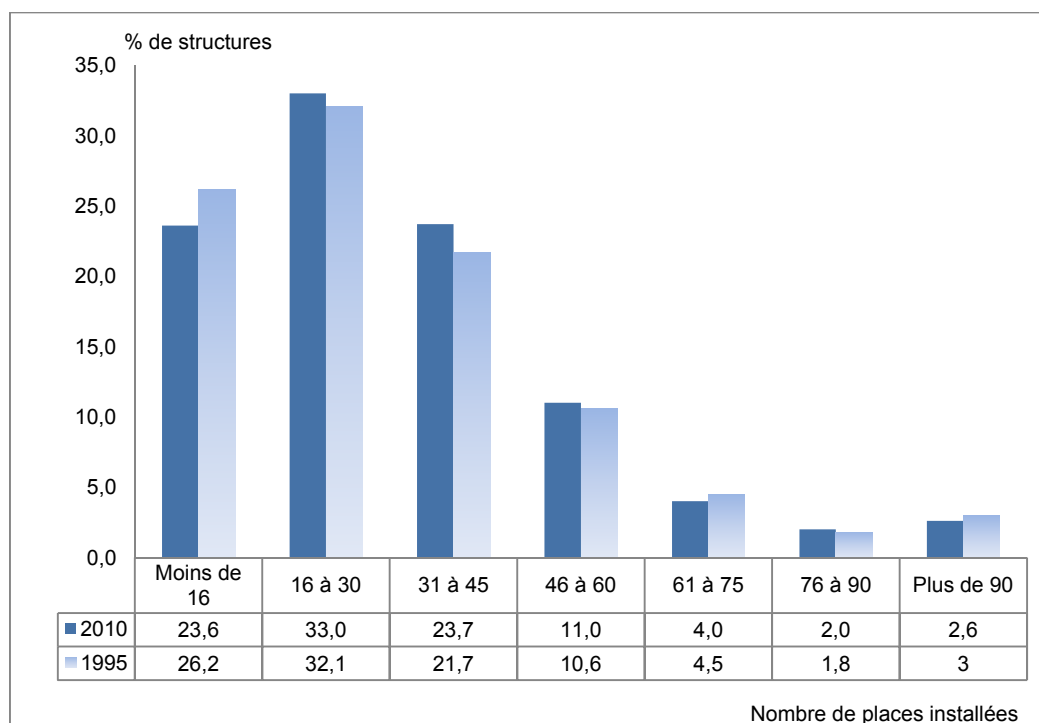
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	1 204	1 235
Nombre de places installées au 31 décembre	38 526	39 494
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	37 620	38 030
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	3 460
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	3 060
Effectif du personnel au 31 décembre	23 820	25 640
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	17 220	18 370

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 5. Répartition (p. 100) des foyers d'hébergement selon le nombre de places.
Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2010.

Répartition régionale et départementale des foyers d'hébergement

Tableau 149. Nombre de foyers d'hébergement, de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	38	1 132	1 016 556	1,1
72 Aquitaine	52	1 964	1 669 124	1,2
83 Auvergne	34	1 073	687 764	1,6
25 Basse-Normandie	31	1 606	743 258	2,2
26 Bourgogne	41	1 452	825 331	1,8
53 Bretagne	69	2 298	1 633 226	1,4
24 Centre	66	1 986	1 301 300	1,5
21 Champagne-Ardenne	26	791	697 715	1,1
94 Corse	3	85	160 003	0,5
43 Franche-Comté	25	851	608 018	1,4
23 Haute-Normandie	33	1 108	961 100	1,2
11 Île-de-France	123	4 275	6 600 318	0,6
91 Languedoc-Roussillon	54	2 103	1 338 473	1,6
74 Limousin	19	572	370 104	1,5
41 Lorraine	50	1 449	1 258 813	1,2
73 Midi-Pyrénées	56	2 269	1 514 566	1,5
31 Nord-Pas-de-Calais	115	2 520	2 144 206	1,2
52 Pays de la Loire	83	1 980	1 846 289	1,1
22 Picardie	42	1 543	1 012 688	1,5
54 Poitou-Charentes	49	1 515	891 085	1,7
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	55	1 991	2 520 240	0,8
82 Rhône-Alpes	166	4 799	3 290 611	1,5
France Métropolitaine	1 230	39 362	33 090 788	1,2
Départements d'outre-mer	5	132	990 448	0,1
France entière	1 235	39 494	34 081 236	1,2

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 150. Nombre de places installées en foyers d'hébergement et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région et par département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	526	613 269	0,9
	68 Haut-Rhin	606	403 287	1,5
		1 132	1 016 556	1,1
72 Aquitaine	24 Dordogne	439	196 281	2,2
	33 Gironde	531	785 848	0,7
	40 Landes	176	190 697	0,9
	47 Lot-et-Garonne	197	160 128	1,2
	64 Pyrénées-Atlantiques	621	336 170	1,8
	1 964	1 669 124	1,2	
83 Auvergne	3 Allier	194	165 796	1,2
	15 Cantal	257	73 317	3,5
	43 Haute-Loire	186	111 120	1,7
	63 Puy-de-Dôme	436	337 531	1,3
	1 073	687 764	1,6	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	609	355 996	1,7
	50 Manche	560	245 408	2,3
	61 Orne	437	141 854	3,1
	1 606	743 258	2,2	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	675	280 243	2,4
	58 Nièvre	185	103 980	1,8
	71 Saône-et-Loire	380	271 480	1,4
	89 Yonne	212	169 628	1,2
	1 452	825 331	1,8	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	247	280 690	0,9
	29 Finistère	1 061	457 304	2,3
	35 Ille-et-Vilaine	663	532 705	1,2
	56 Morbihan	327	362 527	0,9
	2 298	1 633 226	1,4	
24 Centre	18 Cher	335	154 932	2,2
	28 Eure-et-Loir	250	221 051	1,1
	36 Indre	155	112 336	1,4
	37 Indre-et-Loire	464	309 362	1,5
	41 Loir-et-Cher	315	162 253	1,9
	45 Loiret	467	341 366	1,4
	1 986	1 301 300	1,5	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	90	145 078	0,6
	10 Aube	213	156 092	1,4
	51 Marne	320	304 472	1,1
	52 Haute-Marne	168	92 073	1,8
	791	697 715	1,1	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	22	72 961	0,3
	2B Haute-Corse	63	87 042	0,7
		85	160 003	0,5

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	475	279 699	1,7
	39 Jura	216	129 798	1,7
	70 Haute-Saône	119	122 072	1
	90 Territoire de Belfort	41	76 449	0,5
		851	608 018	1,4
23 Haute-Normandie	27 Eure	304	305 377	1
	76 Seine-Maritime	804	655 723	1,2
		1 108	961 100	1,2
11 Île-de-France	75 Paris	759	1 313 352	0,6
	77 Seine-et-Marne	549	732 230	0,7
	78 Yvelines	807	761 611	1,1
	91 Essonne	432	668 379	0,6
	92 Hauts-de-Seine	586	892 058	0,7
	93 Seine-Saint-Denis	326	845 414	0,4
	94 Val-de-Marne	511	739 526	0,7
	95 Val-d'Oise	305	647 748	0,5
	4 275	6 600 318	0,6	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	448	175 045	2,6
	30 Gard	430	361 347	1,2
	34 Hérault	499	543 969	0,9
	48 Lozère	500	39 572	12,6
	66 Pyrénées-Orientales	226	218 540	1
	2 103	1 338 473	1,6	
74 Limousin	19 Corrèze	237	119 861	2
	23 Creuse	190	57 666	3,3
	87 Haute-Vienne	145	192 577	0,8
	572	370 104	1,5	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	450	395 095	1,1
	55 Meuse	154	100 788	1,5
	57 Moselle	562	570 401	1
	88 Vosges	283	192 529	1,5
	1 449	1 258 813	1,2	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	174	75 586	2,3
	12 Aveyron	336	134 133	2,5
	31 Haute-Garonne	630	710 164	0,9
	32 Gers	235	90 305	2,6
	46 Lot	246	82 793	3
	65 Hautes-Pyrénées	233	112 698	2,1
	81 Tarn	261	186 317	1,4
	82 Tarn-et-Garonne	154	122 570	1,3
	2 269	1 514 566	1,5	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	1 602	1 379 788	1,2
	62 Pas-de-Calais	918	764 418	1,2
	2 520	2 144 206	1,2	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	557	686 342	0,8
	49 Maine-et-Loire	386	406 414	0,9
	53 Mayenne	373	151 440	2,5
	72 Sarthe	418	286 881	1,5
	85 Vendée	246	315 212	0,8
52 Pays de la Loire		1 980	1 846 289	1,1
22 Picardie	2 Aisne	449	276 746	1,6
	60 Oise	737	434 939	1,7
	80 Somme	357	301 003	1,2
		1 543	1 012 688	1,5
54 Poitou-Charentes	16 Charente	255	175 838	1,5
	17 Charente-Maritime	477	303 310	1,6
	79 Deux-Sèvres	325	185 632	1,8
	86 Vienne	458	226 305	2
		1 515	891 085	1,7
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	101	79 205	1,3
	5 Hautes-Alpes	164	68 739	2,4
	6 Alpes-Maritimes	462	547 444	0,8
	13 Bouches-du-Rhône	776	1 045 362	0,7
	83 Var	215	501 449	0,4
	84 Vaucluse	273	278 041	1
		1 991	2 520 240	0,8
82 Rhône-Alpes	1 Ain	631	317 081	2
	7 Ardèche	269	157 137	1,7
	26 Drôme	531	245 089	2,2
	38 Isère	952	651 332	1,5
	42 Loire	441	373 756	1,2
	69 Rhône	1 288	925 760	1,4
	73 Savoie	301	220 371	1,4
	74 Haute-Savoie	386	400 085	1
		4 799	3 290 611	1,5
France métropolitaine		39 362	33 090 788	1,2
Départements d'outre-mer		132	990 448	0,1
France entière		39 494	34 081 236	1,2

Champ : foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers d'hébergement en 2010

Tableau 151. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les modalités d'accueil dans les foyers d'hébergement. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	31 887	80,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	5 906	15,0
Accueil temporaire	172	0,4
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	723	1,8
Accueil familial	28	0,1
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	302	0,8
Autre	436	1,1
Total répondants	39 454	100
Total places	39 494	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 152. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les agréments de clientèle dans les foyers d'hébergement. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	22 513	57,1
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	1 858	4,7
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	12 014	30,5
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	156	0,4
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	1 347	3,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	72	0,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	335	0,8
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	160	0,4
Troubles sévères du langage	6	0,0
Polyhandicapés	116	0,3
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	271	0,7
Autre agrément	611	1,5
Total répondants	39 459	100,0
Total places	39 494	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers d'hébergement

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers d'hébergement

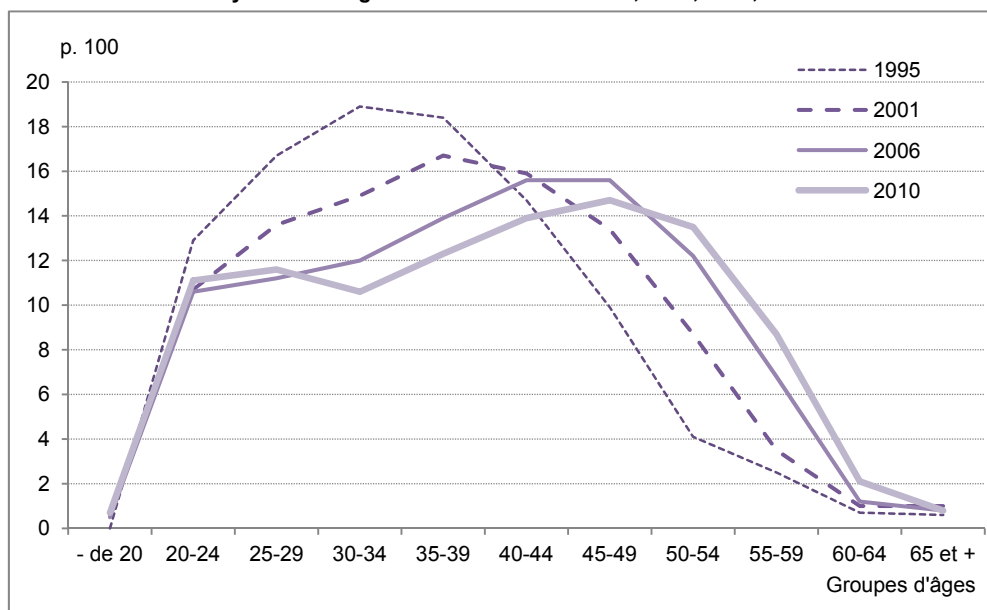
Tableau 153. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers d'hébergement. Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20ans	0,5	0,7
20-24 ans	10,6	11,1
25-29 ans	11,2	11,6
30-34 ans	12,0	10,6
35-39 ans	13,9	12,3
40-44 ans	15,6	13,9
45-49 ans	15,6	14,7
50-54 ans	12,2	13,5
55-59 ans	6,8	8,7
60-64 ans	1,2	2,1
65 ans et plus	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	37 564	38 016
Effectif total	37 620	38 030
Pourcentage des 50 ans et +	20,6	25,1
Pourcentage des 55 ans et +	8,4	11,6
Âge moyen	39,7	40,2

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 6. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers d'hébergement. Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 154. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les foyers d'hébergement. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20 ans	0,8	0,6	0,7
20-24 ans	10,8	11,4	11,1
25-29 ans	11,4	11,9	11,6
30-34 ans	10,8	10,5	10,6
35-39 ans	11,9	12,8	12,3
40-44 ans	13,7	14,4	13,9
45-49 ans	15,0	14,3	14,7
50-54 ans	13,7	13,1	13,5
55-59 ans	8,8	8,5	8,7
60-64 ans	2,3	1,8	2,1
65 ans et plus	0,8	0,7	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	22 595	15 390	37 985
Effectif total	22 620	15 410	38 030
Âge moyen	40,4	40,0	40,2

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 155. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	8,4	8,7
1 à 5 ans	28,5	30
6 à 10 ans	17,7	16,9
11 à 15 ans	13,8	12,5
16 à 20 ans	10,6	10,2
Plus de 20 ans	21,0	21,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	37 473	37 921
Effectif total	37 620	38 030
Temps de présence moyen	12,4	11,6

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies foyers d'hébergement

Tableau 156. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	3,5	2,1	2,9
Psychose infantile	17,0	16,8	16,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	9,8	6,5	8,5
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	10,0	12,4	11,0
Accidents périnataux	7,1	8,7	7,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	2,7	2,0	2,4
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	2,8	2,8	2,8
Autres pathologies	18,6	20,2	19,3
Pathologie inconnue	28,1	28,1	28,1
Aucune pathologie	0,4	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	21 180	14 448	35 629
Effectif total	22 620	15 410	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 157. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	76,0	75,7
Troubles du psychisme	15,8	17,4
Troubles de la parole et du langage	0,2	0,3
Déficiences auditives	0,8	0,9
Déficiences visuelles	1,5	1,1
Déficiences motrices	3,2	2,8
Plurihandicap	1,3	0,9
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,2
Polyhandicap	0,2	0,2
Autres déficiences	0,8	0,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	35 256	36 358
Effectif total	37 620	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 158. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	74,0	78,3	75,7
Retard mental profond et sévère	7,0	6,3	6,7
Retard mental moyen	41,3	44,4	42,6
Retard mental léger	25,4	27,2	26,2
Autres déficiences de l'intelligence	0,3	0,4	0,3
<i>Troubles du psychisme</i>	19,3	14,8	17,5
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,1	1,1	1,1
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	3,2	2,9	3,1
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	10,0	6,7	8,7
Autres troubles du psychisme	4,9	4,2	4,6
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,2	0,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,0	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,2	0,1	0,2
<i>Déficiences auditives</i>	0,8	0,9	0,9
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,5	0,6	0,6
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,2	0,2	0,2
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	1,0	1,2	1,1
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,7	0,8	0,8
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,3	0,3	0,3
<i>Déficiences motrices</i>	2,8	2,8	2,8
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,1	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,3	0,2	0,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,5	0,6	0,5
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,5	0,5	0,5
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,6	0,8	0,6
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	0,5	0,4	0,4
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,3	0,2	0,3
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,1	0,1	0,1
<i>Plurihandicap</i>	0,8	0,9	0,9
Surdi-cécité	0,1	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	0,8	0,9	0,8
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,2	0,2	0,2
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,2	0,2	0,2
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	0,6	0,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	21 658	14 700	36 358
Effectif total	22 620	15 410	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers d'hébergement

Tableau 159. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans foyers d'hébergement, selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	4,2	4,4	4,3
Hébergé chez parents, proches	1,0	0,9	1,0
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	11,3	11,4	11,3
Famille d'accueil	0,4	0,3	0,4
Foyer d'hébergement	79,9	79,5	79,8
Foyer occupationnel ou foyer de vie	2,3	2,7	2,4
Maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,0	0,0	0,0
Établissement social	0,1	0,2	0,1
Établissement pour personnes âgées	0,2	0,2	0,2
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,1	0,2	0,2
Inconnu	0,1	0,1	0,1
Autre mode d'hébergement	0,3	0,1	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	22 514	15 317	37 831
Effectif total	22 620	15 410	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 160. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	76,3	73,9	75,4
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	6,2	7,4	6,7
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	3,6	4,4	3,9
Travaille dans une entreprise adaptée	0,5	0,4	0,4
Travaille en milieu ordinaire	0,8	0,5	0,7
En formation ou en stage	0,5	0,5	0,5
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	8,5	9,3	8,8
Accueil en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,0	0,0	0,0
Accueil en Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	2,2	2,5	2,3
Autre activité ou accueil en journée	1,4	1,1	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	22 351	15 206	37 556
Effectif total	22 620	15 410	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 161. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'hébergement, selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	85,0
Dans un département limitrophe	9,0
Dans autre département	5,9
Ensemble	100,0
Effectif répondants	34 546
Effectif total	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les foyers d'hébergement au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers d'hébergement

Tableau 162. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	7,1	5,4	6,4
20-24 ans	34,6	39,0	36,3
25-29 ans	13,3	14,2	13,7
30-34 ans	9,1	8,1	8,7
35-39 ans	9,1	8,5	8,8
40-44 ans	9,5	9,1	9,3
45-49 ans	7,4	6,7	7,1
50-54 ans	6,3	5,3	5,9
55-59 ans	2,7	3,0	2,8
60-64 ans	0,7	0,8	0,7
65 ans et plus	0,1	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 125	1 328	3 453
Effectif total	2 130	1 330	3 460
Âge moyen à l'admission	31,3	30,7	31,1

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 163. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,0	0,5	0,2
Psychose infantile	3,3	2,1	2,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	12,9	11,9	12,5
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	13,1	7,0	10,7
Accidents périnataux	7,4	11,1	8,9
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	5,8	9,1	7,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,1	2,1	2,7
Autres pathologies	2,9	3,2	3,0
Pathologie inconnue	21,5	23,2	22,2
Aucune pathologie	30,0	29,8	29,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 743	1 117	2 860
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 940	1 260	3 200

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 164. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon les grandes catégories de déficience principale.

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	66,6	75,5	70,0
Troubles du psychisme	24,3	17,3	21,6
Troubles de la parole et du langage	0,6	0,0	0,4
Déficiences auditives	1,0	0,9	1,0
Déficiences visuelles	1,0	0,7	0,9
Déficiences motrices	3,1	4,0	3,5
Plurihandicap	1,2	0,7	1,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,6	0,1	0,4
Polyhandicap	0	0,2	0,1
Autres déficiences	1,5	0,6	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 981	1 241	3 222
Effectif total	2 130	1 330	3 460

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

**Tableau 165. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les foyers d'hébergement selon certains types d'incapacités.
Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.**

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	61,4	60,7
Oui, parfois	31,8	33,9
Oui, souvent	4,9	4,9
Ne sait pas	1,9	0,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 152	37 405
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	78,4	71,5
Oui, parfois	17,6	25
Oui, souvent	2,8	3,2
Ne sait pas	1,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 154	37 414
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	75,2	67,9
Oui, avec difficultés	20,2	25,7
Non, besoin d'aide humaine	3,8	6,2
Ne sait pas	0,8	0,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 154	37 416
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	39	29,4
Oui, avec difficultés	30,2	26,6
Non, besoin d'aide humaine	27,4	42,3
Ne sait pas	3,3	1,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 140	37 303
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	76,1	70,2
Oui, avec difficultés	11,3	12,1
Non, besoin d'aide humaine	11	15,8
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	0,5	1,4
Ne sait pas	1,2	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 129	36 898
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	96,7	95,8
Oui, avec difficultés	2	3
Non, besoin d'aide humaine	0,4	0,7
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,1	0,2
Ne sait pas	0,8	0,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 146	37 355
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	80,4	73,6
Oui, avec difficultés	9,7	13,2
Non, besoin d'aide humaine partielle	6,6	9,8
Non, besoin d'aide humaine pour tout	1,5	2
Ne sait pas	1,8	1,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 153	37 408

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	82,2	78,1
Oui, en l'absence d'aide technique	2,4	2,6
Oui, en l'absence de surveillance humaine	12,3	15,7
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	1,8	2,7
Ne sait pas	1,4	0,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 152	37 404
La personne gère t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	6,3	5,7
Oui, avec difficultés	16,8	11,1
Non	75	82
Ne sait pas	2	1,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 151	37 335
Effectif total	3 460	38 030

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement

Tableau 166. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	10,4	9,8	10,2
Hébergé chez parents, proches	42,4	40,7	41,8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	4,0	4,2	4,1
Famille d'accueil	4,4	6,7	5,3
Foyer d'hébergement	15,9	18,7	17,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,5	1,6	1,6
Maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,2	0,3	0,2
Établissement de santé	5,1	2,7	4,1
Établissement social	2,0	2,3	2,1
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,2	0,0	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	11,7	11,1	11,5
Inconnu	0,6	0,5	0,6
Autre mode d'hébergement	1,4	1,2	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 845	1 182	3027
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 940	1 260	3 200

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 167. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	4,0	4,3	4,1
Hébergé chez parents, proches	1,4	1,5	1,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	11,6	13,7	12,4
Famille d'accueil	0,1	0,4	0,2
Foyer d'hébergement	78,5	75,2	77,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	3,0	3,9	3,4
Maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,0	0,0	0,0
Établissement de santé	0,1	0,1	0,1
Établissement social	0,1	0,4	0,2
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,1	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,3	0,2	0,3
Inconnu	0,0	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	0,6	0,3	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 118	1 328	3 447
Effectif total	2 130	1 330	3 460

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 168. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,4	0,4	0,4
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,9	1,3	1,1
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	25,6	27,0	26,2
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,0	0,2	0,1
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	1,5	1,0	1,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	1,3	0,8	1,1
En établissement d'éducation sensorielle	0,5	0,4	0,5
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,2	0,1	0,2
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	38,4	43,2	40,2
Emploi en entreprise adaptée	0,8	0,3	0,6
En attente de placement dans un ESAT	4,5	3,6	4,1
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	1,1	0,5	0,9
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	1,8	1,4	1,6
En formation ou en stage	0,8	0,6	0,7
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	4,5	2,9	3,9
Autre hospitalisation	0,8	0,5	0,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	5,0	4,2	4,7
Accueil en MAS	0,1	0,0	0,0
Accueil en FAM	0,3	0,5	0,4
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,6	0,5	0,5
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,1	0,2	0,2
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	6,3	6,8	6,5
Activité inconnue	1,4	0,9	1,2
Autre activité ou accueil en journée	3,3	2,6	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 601	1 003	2 603
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 940	1 260	3 200

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 169. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'hébergement, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	77,1	73,7	75,8
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	4,4	4	4,2
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,9	3,1	2,3
Travaille dans une entreprise adaptée	0,5	0,3	0,5
Travaille en milieu ordinaire	1,3	1,2	1,2
En formation ou en stage	2,4	2,4	2,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	8,4	10,4	9,2
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	--	--	--
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	--	--	--
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	2,6	3,9	3,1
Autre activité ou accueil en journée	1,4	1,1	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 919	1 233	3 153
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 940	1 260	3 200

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Adultes sortis des foyers d'hébergement au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers d'hébergement

Tableau 170. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année précédent l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,3	0,1	0,2	1,1	1,1	1,1
20-24 ans	12,2	12,2	12,2	14,2	14,2	14,2
25-29 ans	14,8	17,3	15,8	13,1	13,2	13,2
30-34 ans	11,5	9,5	10,7	9,2	11,4	10,1
35-39 ans	10,9	13,0	11,7	9,6	8,2	9,0
40-44 ans	12,5	11,5	12,1	9,6	9,8	9,7
45-49 ans	9,7	8,9	9,4	10,4	9,8	10,2
50-54 ans	11,9	10,3	11,2	10,4	10,4	10,4
55-59 ans	7,8	8,0	7,9	11,6	11,3	11,5
60-64 ans	7,9	8,0	7,9	10,1	9,6	9,9
65 ans et plus	0,6	1,2	0,8	0,8	1,1	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 890	1 284	3 174	1 796	1 250	3 046
Effectif total	1 890	1 280	3 170	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 171. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	10,8	6,4	9,0
1 à 5 ans	36,3	37,9	37,0
6 à 10 ans	14,0	15,4	14,6
11 à 15 ans	10,2	10,4	10,3
16 à 20 ans	8,1	7,9	8,0
Plus de 20 ans	20,5	22,0	21,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 796	1 238	3 034
Effectif total	1 800	1 260	3 060
Durée moyenne	10,8	11,3	11,0

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006.

Déficience (principale) des personnes sorties des foyers d'hébergement

Tableau 172. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	19,2	23,8	20,7
Retard mental profond et sévère	2,5	4,9	3,2
Retard mental moyen	6,5	8,7	7,2
Retard mental léger	4,5	6,3	5,1
Autres déficiences de l'intelligence	5,8	3,9	5,2
<i>Troubles du psychisme</i>	24,6	22,3	23,9
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,4	1,0	0,6
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	6,9	3,9	6,0
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	11,9	8,7	10,9
Autres troubles du psychisme	5,4	8,7	6,4
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,7	0,0	0,5
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,2	0,0	0,2
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,4	0,0	0,3
<i>Déficiences auditives</i>	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,7	0,5	0,6
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,2	0,5	0,3
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,4	0,0	0,3
<i>Déficiences motrices</i>	15,2	16,5	15,6
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,7	0,5	0,6
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	5,1	5,3	5,2
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,9	0,5	0,8
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,3	3,4	2,0
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiparésie)	6,0	5,8	6,0
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,7	0,5	0,6
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,4	0,5	0,5
<i>Plurihandicap</i>	15,7	13,6	15,0
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	15,7	13,6	15,0
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,2	1,5	0,6
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	1,6	1,5	1,5
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	22,1	20,4	21,6
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	481	222	702
Effectif total	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers d'hébergement

Tableau 173. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	3,4	3,3	3,4
Hébergé chez parents, proches	1,3	1,4	1,3
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	11,2	11,2	11,2
Famille d'accueil	0,1	0,2	0,1
Foyer d'hébergement	81,2	80,6	81,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,0	1,3	1,1
Maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,2	0,2	0,2
Établissement de santé	0,2	0,4	0,3
Établissement social	0,2	0,1	0,1
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,3	0,2
Inconnu	0,0	0,1	0,0
Autre mode d'hébergement	1,1	1,0	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 799	1 255	3 055
Effectif total	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 174. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	5,0	2,6	4,0
Hébergé chez parents, proches	26,5	24,6	25,7
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	14,5	11,8	13,4
Famille d'accueil	4,0	4,4	4,2
Foyer d'hébergement	2,4	2,0	2,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	10,3	11,2	10,7
Maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	15,9	21,1	18,1
Établissement de santé	7,1	5,9	6,6
Établissement social	2,9	3,1	3,0
Établissement pour personnes âgées	0,9	1,7	1,2
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	6,9	9,6	8,0
Inconnu	0,0	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	1,6	1,1	1,4
Sans objet : décès	1,9	0,9	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 787	1 250	3 036
Effectif total	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers d'hébergement

Tableau 175. Répartition (p. 100) de la population sortie foyers d'hébergement au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	64,2	60,4	62,7
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	9,5	11,5	10,3
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	4,6	7,4	5,7
Travaille dans une entreprise adaptée	0,6	0,4	0,5
Travaille en milieu ordinaire	1,7	1,8	1,7
En formation ou en stage	3,6	1,6	2,8
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	7,3	9,9	8,4
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)	0,1	0,0	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,1	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	6,4	5,3	5,9
Autre activité ou accueil en journée	2,0	1,7	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 756	1 208	2 964
Effectif total	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 176. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'hébergement au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	28,6	33,3	30,5
Emploi en entreprise adaptée	0,9	0,4	0,7
En attente de placement dans un ESAT	2,0	1,3	1,7
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,2	0,1
Emploi en milieu ordinaire	2,4	1,3	2,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,2	0,7	1,6
En formation ou en stage	0,9	0,6	0,8
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	2,8	2,4	2,6
Autre hospitalisation	0,6	0,8	0,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	17,3	22,9	19,6
Accueil en MAS	1,5	0,8	1,2
Accueil en FAM	6,6	6,3	6,5
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	1,1	1,5	1,3
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,2	0,3	0,3
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,1	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	7,4	5,5	6,6
Activité inconnue	7,2	5,8	6,6
Autre activité	2,8	2,4	2,6
Sans objet : décès	6,0	3,4	4,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 458	1 031	2 489
Effectif total	1 800	1 260	3 060

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des foyers d'hébergement

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement

Tableau 177. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
20-24 ans	1,7	2,8	2,4	2,4	4,1	3,6
25-29 ans	5,2	8,9	7,7	5,6	9,5	8,3
30-34 ans	9,0	11,2	10,5	8,7	10,7	10,1
35-39 ans	12,8	14,0	13,7	12,5	13,4	13,1
40-44 ans	15,2	15,6	15,5	13,5	14,6	14,3
45-49 ans	16,4	16,7	16,6	16,6	16,2	16,3
50-54 ans	19,2	15,6	16,8	18,1	15,9	16,6
55-59 ans	16,0	11,6	13,0	17,7	12,5	14,1
60 ans et plus	4,5	3,5	3,8	4,8	2,9	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 611	16 186	23 794	7 870	17 736	25 606
Effectif total	7 620	16 200	23 820	7 880	17 760	25 640

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 178. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	39,9	42,3	41,6
5 à 9 ans	20,7	20,9	20,8
10 à 14 ans	13,2	13,1	13,1
15 à 19 ans	9,7	9,6	9,6
20 à 24 ans	7,0	6,2	6,4
25 à 29 ans	5,6	4,6	4,9
30 ans et plus	4,0	3,4	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 843	17 678	25 521
Effectif total	7 880	17 760	25 640
Durée moyenne (en années)	9,6	9,0	9,2

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers d'hébergement

Tableau 179. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les foyers d'hébergement, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	9,1	10,2	9,9
Directeur	5,0	1,0	2,2
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,1	1,0	1,3
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,6	6,3	4,5
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,3	2,0	1,8
<i>Personnel des services généraux</i>	30,4	23,5	25,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	4,9	13,2	10,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	11,1	2,2	4,9
Autre personnel des services généraux	14,3	8,2	10,1
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	7,0	4,5	5,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,5	0,5
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,1
Chef de service éducatif	5,0	2,8	3,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,0	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	1,2	0,7	0,9
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	47,7	54,2	52,2
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,9	0,1	0,3
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,4	0,2	0,3
Éducateur technique	0,1	0,0	0,1
Moniteur d'atelier	0,8	0,3	0,4
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	13,7	12,8	13,0
Moniteur éducateur	14,6	15,3	15,1
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,1	0,1	0,1
Aide-médico-psychologique	12,5	18,5	16,6
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,0	0,4	0,3
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,1	1,6	1,2
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,1	0,4	0,3
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,2	0,3	0,2
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,1	0,2	0,2
Animateur social	1,2	1,0	1,0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,9	3,0	3,0
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
<i>Personnel médical</i>			
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,3	0,1	0,2
Pédiatre	0,3	0,0	0,1
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,1	0,0	0,0
<i>Psychologue et personnel paramédical</i>			
Psychologue	1,9	4,1	3,4
Infirmier DE et autorisé	0,5	0,9	0,8
Infirmier psychiatrique	0,3	1,5	1,1
Infirmier psychiatrique	0,1	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0	0,0
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,0	0,1	0,1
Aide-soignant	0,8	1,2	1,1
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,2	0,3	0,3
<i>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</i>			
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	3,5	3,5	3,5
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,3	0,3
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,3	0,3
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,4	0,3	0,3
En formation d'éducateurs spécialisés	0,6	0,7	0,7
En formation d'éducateurs spécialisés	0,5	0,3	0,4
En formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,4	0,4
En formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,4	0,4
En formation d'aides médico-psychologiques	0,8	1,0	0,9
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,4	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 603	12 702	18 304
Effectif total	5 620	12 740	18 360

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les foyers d'hébergement

Tableau 180. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les foyers d'hébergement, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p,100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	1 809,3	4,6
Directeur	408,3	1,0
Médecin directeur	0,8	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	243,5	0,6
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	832,7	2,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	323,9	0,8
<i>Personnel des services généraux</i>	4 687,0	11,9
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1 947,0	4,9
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	899,4	2,3
Autre personnel des services généraux	1 840,6	4,7
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	959,9	2,4
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	97,0	0,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	2,8	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,7	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	7,5	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	25,7	0,1
Chef de service éducatif	629,7	1,6
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	1,3	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	10,4	0,0
Autre cadre de service paramédical	2,6	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	12,9	0,0
Autre personnel d'encadrement	159,5	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	9 562,1	24,2
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	1,1	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	1,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	1,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	59,5	0,2
Éducateur scolaire	4,1	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	46,6	0,1
Éducateur technique	13,0	0,0
Moniteur d'atelier	80,8	0,2
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	2 388,4	6,0
Moniteur éducateur	2 762,2	7,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	10,6	0,0
Aide-médico-psychologique	3 044,7	7,7
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	50,8	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p,100 places)
Moniteur d'enseignement ménager	1,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	213,8	0,5
Assistante familiale ou maternelle	1,6	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	63,2	0,2
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	45,7	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	31,3	0,1
Animateur social	191,5	0,5
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	549,8	1,4
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,2	0,0
Personnel médical	28,1	0,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	21,3	0,1
Pédiatre	0,1	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,2	0,0
Autre spécialiste	0,9	0,0
Médecin généraliste	5,6	0,0
Psychologue et personnel paramédical	625,4	1,6
Psychologue	138,0	0,3
Infirmier DE et autorisé	210,4	0,5
Infirmier psychiatrique	16,8	0,0
Puéricultrice	1,1	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,6	0,0
Ergothérapeute	3,0	0,0
Orthophoniste	0,1	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,2	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	9,4	0,0
Aide-soignant	197,4	0,5
Auxiliaire de puériculture	2,1	0,0
Autre personnel paramédical	46,4	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	635,1	1,6
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	55,4	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	62,4	0,2
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	121,8	0,3
En formation d'éducateurs spécialisés	70,6	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	69,9	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	168,3	0,4
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	86,7	0,2
Effectif répondants	18 306,7	
Effectif total	18 360	46,5

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les foyers d'hébergement

Tableau 181. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers d'hébergement, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	5,7	4,4	4,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,2	0,1	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	0,7	0,8	0,8
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	88,1	88,4	88,3
CDD (hors emplois aidés)	2,6	3,3	3,1
Vacation	0,1	0,0	0,1
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1,1	1,1	1,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,3	1,6	1,5
Autre contrat aidé	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 618	12 742	18 360
Effectif total	5 620	12 750	18 360

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 182. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers d'hébergement, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe.

Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	5,3	4,5	4,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	9,4	9,1	9,2
Convention collective nationale de 1965	1,2	0,8	0,9
Convention collective nationale de 1966	81,8	82,8	82,5
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,7	0,6	0,6
Autre convention collective	0,7	0,9	0,8
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,5	0,7	0,6
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,5	0,6	0,6
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 589	12 674	18 263
Effectif total	5 620	12 740	18 360

Champ : Foyers d'hébergement – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures d'hébergement
pour adultes handicapés

Les foyers occupationnels et foyers de vie

Présentation des foyers occupationnels et foyers de vie

Définition

Ces types d'établissements relèvent des dispositions législatives et réglementaires relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux. Ils ont la particularité d'accueillir des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (structure spécialisée). Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie physique ou intellectuelle suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale. Ces personnes ne nécessitent pas de surveillance médicale ni de soins constants. Les foyers occupationnels apparaissent comme des structures intermédiaires entre les foyers d'hébergement et les foyers d'accueil médicalisé ainsi que les maisons d'accueil spécialisé. En pratique, certains accueillent des travailleurs handicapés d'ESAT dont l'avancée en âge et les problèmes physiques qui en résultent ne leur permettent plus d'y être maintenus.

La décision d'admission dans ce type d'établissement est subordonnée à l'avis de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui a compétence pour statuer sur les décisions d'orientation concernant les personnes handicapées.

Les foyers de vie fonctionnent en majorité en internat, tandis que les foyers occupationnels sont en principe des structures d'accueil de jour.

Financement

Les foyers de vie et les foyers occupationnels sont financés par les départements à travers l'aide sociale sous forme de prix de journée.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Article L 312-I-7, L344-5, R344-29 et suivants, D344-35 et suivants

Circulaires

Circulaires du 5 et du 10 décembre 1974

Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers occupationnels et les foyers de vie

Au 31 décembre 2010, 1 521 foyers occupationnels et foyers de vie disposent d'environ 46 800 places et emploient près de 31 900 personnes en équivalent temps plein.

Les taux de réponse des foyers occupationnels et foyers de vie à l'enquête indiquent une participation de 96 % des structures sollicitées.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées dans les foyers occupationnels et foyers de vie selon la région et le département reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble desdits foyers répertoriés, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

Les places dans les foyers occupationnels et foyers de vie sont majoritairement de l'accueil en internat (69 % des places), mais correspondent également à de l'accueil en externat pour plus du quart des places (28 %). Les places agréées pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle constituent 44 % des places, et celles agréées pour accueillir des déficients intellectuels et des déficients psychiques s'élèvent à 36 % des places en foyer occupationnel et foyer de vie.

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en foyer occupationnels et foyers de vie en 2006 et en 2010 décrit une tendance au vieillissement qui se poursuit (voir séries du document de travail précédent) : la part des 50 ans ou plus passe ainsi de 26 % en 2006 à 31 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées est estimé à 42 ans fin 2010. Le temps de présence moyen pour cette même population s'élève à 10 ans fin 2010.

Fin 2010, moins de 6 % des personnes accueillies en foyers occupationnels et foyers de vie travaillent en ESAT.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010 est de 37 ans.

Avant l'admission, 37 % étaient hébergées par leur famille, 18 % dans un foyer d'hébergement pour adultes, 12 % en hébergement complet dans un foyer de vie, 9 % vivaient dans leur propre logement et 6 % étaient accueillies en internat dans un établissement d'éducation spécialisée pour enfants et adolescents.

Au 31 décembre 2010, 22 % sont hébergées par leur famille, 56 % sont hébergées dans le foyer de vie ou le foyer occupationnel, 9 % sont dans un foyer d'hébergement pour adultes et 6 % vivent dans leur propre logement.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 21 % des admis en 2010 étaient en IME auparavant, 21 % travaillaient en ESAT, 20 % étaient accueillis dans un foyer occupationnel ou un foyer de vie et 12 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Au 31 décembre 2010, 8 % des entrants travaillent dans un ESAT.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

Parmi les personnes ayant quitté un foyer occupationnel ou un foyer de vie au cours de l'année 2010 : 20 % sont réorientés dans une MAS ou un FAM, 18 % ont changé de foyer, 15 % sont hébergés par leur famille, 10 % sont orientés vers une structure pour personnes âgées. Parmi les sortants, il est également constaté 10 % de décès.

Le personnel

Le personnel travaille dans le même foyer occupationnel ou foyer de vie depuis en moyenne 8 ans. Un peu plus de la moitié des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social (54 %), on compte notamment : 27 % d'aides médico-psychologiques, 10 % de moniteurs éducateurs et 7 % d'éducateurs spécialisés. 21 % du personnel est constitué de personnel des services généraux.

Le taux d'encadrement dans les foyers occupationnels et foyers de vie est estimé à environ deux personnels pour trois personnes accueillies (68 % fin 2010).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (79 %), et 12 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent principalement de la convention collective nationale de 1966 (65 % des ETP), mais aussi de la convention collective nationale de 1951 (17 %) et enfin du titre IV de la fonction publique hospitalière pour les titulaires (14 %).

Activité des foyers occupationnels et foyers de vie

Caractéristiques générales des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 183. Caractéristiques des foyers occupationnels et foyers de vie.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

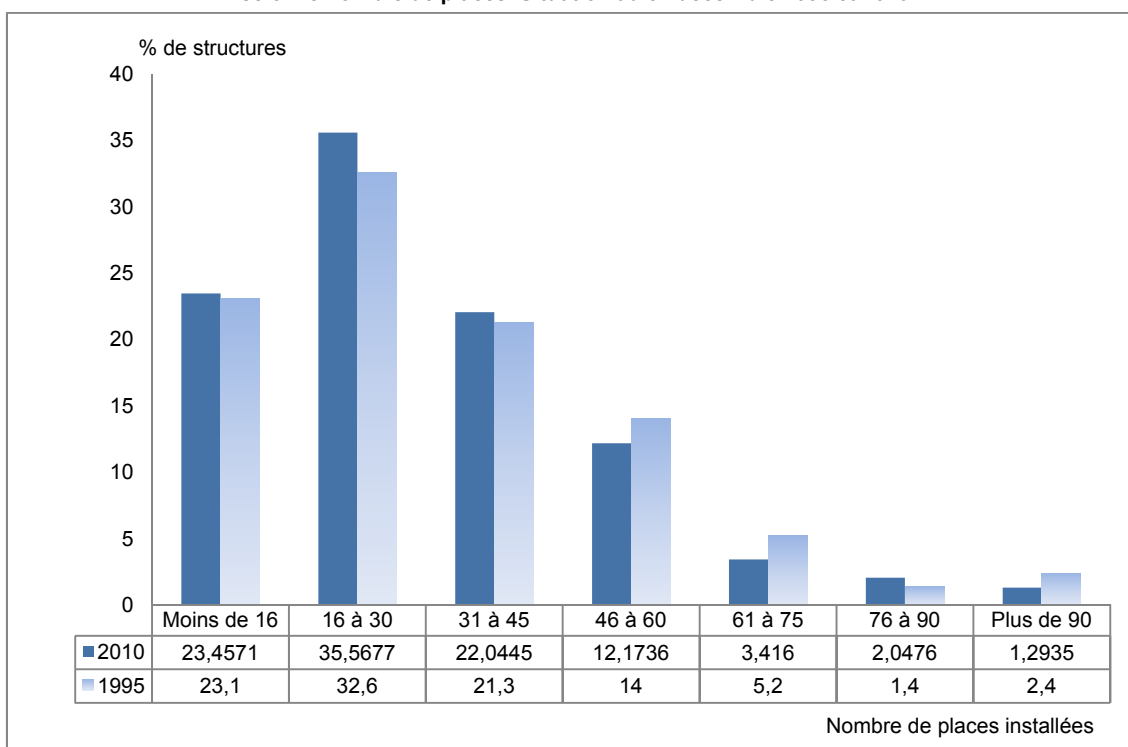
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	1 407	1 521
Nombre de places installées au 31 décembre	42 944	46 798
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	43 230	47 050
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	4 500
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	3 030
Effectif du personnel au 31 décembre	36 860	40 870
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	28 950	31 880

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 7. Répartition (p. 100) des foyers occupationnels et foyers de vie selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2010.

Répartitions régionale et départementale des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 184. Nombre de foyers occupationnels et foyers de vie, nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	31	1 008	1 016 556	1,0
72 Aquitaine	74	2 235	1 669 124	1,3
83 Auvergne	39	1 017	687 764	1,5
25 Basse-Normandie	35	1 191	743 258	1,6
26 Bourgogne	64	2 151	825 331	2,6
53 Bretagne	93	2 701	1 633 226	1,7
24 Centre	75	2 168	1 301 300	1,7
21 Champagne-Ardenne	32	943	697 715	1,4
94 Corse	1	12	160 003	0,1
43 Franche-Comté	32	914	608 018	1,5
23 Haute-Normandie	52	1 990	961 100	2,1
11 Île-de-France	155	4 727	6 600 318	0,7
91 Languedoc-Roussillon	62	2 128	1 338 473	1,6
74 Limousin	28	1 017	370 104	2,7
41 Lorraine	42	1 286	1 258 813	1,0
73 Midi-Pyrénées	62	2 537	1 514 566	1,7
31 Nord-Pas-de-Calais	104	3 510	2 144 206	1,6
52 Pays de la Loire	154	3 532	1 846 289	1,9
22 Picardie	52	1 660	1 012 688	1,6
54 Poitou-Charentes	66	1 723	891 085	1,9
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	83	2 801	2 520 240	1,1
82 Rhône-Alpes	160	4 900	3 290 611	1,5
France Métropolitaine	1 496	46 151	33 090 788	1,4
Départements d'outre-mer	25	647	990 448	0,7
France entière	1 521	46 798	34 081 236	1,4

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESSE et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 185. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans dans les foyers occupationnels et foyers de vie, par région et département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	425	613 269	0,7
	68 Haut-Rhin	583	403 287	1,4
		1 008	1 016 556	1,0
72 Aquitaine	24 Dordogne	203	196 281	1,0
	33 Gironde	821	785 848	1,0
	40 Landes	135	190 697	0,7
	47 Lot-et-Garonne	403	160 128	2,5
	64 Pyrénées-Atlantiques	673	336 170	2,0
	2 235	1 669 124	1,3	
83 Auvergne	3 Allier	352	165 796	2,1
	15 Cantal	93	73 317	1,3
	43 Haute-Loire	50	111 120	0,4
	63 Puy-de-Dôme	522	337 531	1,5
	1 017	687 764	1,5	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	531	355 996	1,5
	50 Manche	362	245 408	1,5
	61 Orne	298	141 854	2,1
	1 191	743 258	1,6	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	269	280 243	1,0
	58 Nièvre	453	103 980	4,4
	71 Saône-et-Loire	739	271 480	2,7
	89 Yonne	690	169 628	4,1
	2 151	825 331	2,6	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	464	280 690	1,7
	29 Finistère	790	457 304	1,7
	35 Ille-et-Vilaine	943	532 705	1,8
	56 Morbihan	504	362 527	1,4
	2 701	1 633 226	1,7	
24 Centre	18 Cher	189	154 932	1,2
	28 Eure-et-Loir	480	221 051	2,2
	36 Indre	190	112 336	1,7
	37 Indre-et-Loire	577	309 362	1,9
	41 Loir-et-Cher	251	162 253	1,5
	45 Loiret	481	341 366	1,4
	2 168	1 301 300	1,7	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	196	145 078	1,4
	10 Aube	183	156 092	1,2
	51 Marne	391	304 472	1,3
	52 Haute-Marne	173	92 073	1,9
	943	697 715	1,4	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	12	72 961	0,2
	2B Haute-Corse	0	87 042	0,0
		12	160 003	0,1

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	419	279 699	1,5
	39 Jura	286	129 798	2,2
	70 Haute-Saône	139	122 072	1,1
	90 Territoire de Belfort	70	76 449	0,9
		914	608 018	1,5
23 Haute-Normandie	27 Eure	582	305 377	1,9
	76 Seine-Maritime	1 408	655 723	2,1
		1 990	961 100	2,1
11 Île-de-France	75 Paris	607	1 313 352	0,5
	77 Seine-et-Marne	596	732 230	0,8
	78 Yvelines	674	761 611	0,9
	91 Essonne	732	668 379	1,1
	92 Hauts-de-Seine	631	892 058	0,7
	93 Seine-Saint-Denis	565	845 414	0,7
	94 Val-de-Marne	262	739 526	0,4
	95 Val-d'Oise	660	647 748	1,0
	4 727	6 600 318	0,7	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	168	175 045	1,0
	30 Gard	427	361 347	1,2
	34 Hérault	724	543 969	1,3
	48 Lozère	583	39 572	14,7
	66 Pyrénées-Orientales	226	218 540	1,0
	2 128	1 338 473	1,6	
74 Limousin	19 Corrèze	482	119 861	4,0
	23 Creuse	104	57 666	1,8
	87 Haute-Vienne	431	192 577	2,2
	1 017	370 104	2,7	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	494	395 095	1,3
	55 Meuse	147	100 788	1,5
	57 Moselle	311	570 401	0,5
	88 Vosges	334	192 529	1,7
	1 286	1 258 813	1,0	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	53	75 586	0,7
	12 Aveyron	187	134 133	1,4
	31 Haute-Garonne	899	710 164	1,3
	32 Gers	176	90 305	1,9
	46 Lot	196	82 793	2,4
	65 Hautes-Pyrénées	97	112 698	0,9
	81 Tarn	552	186 317	3,0
	82 Tarn-et-Garonne	377	122 570	3,1
	2 537	1 514 566	1,7	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	2 165	1 379 788	1,6
	62 Pas-de-Calais	1 345	764 418	1,8
	3 510	2 144 206	1,6	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	1 423	686 342	2,1
	49 Maine-et-Loire	659	406 414	1,6
	53 Mayenne	289	151 440	1,9
	72 Sarthe	694	286 881	2,4
	85 Vendée	467	315 212	1,5
52 Pays de la Loire		3 532	1 846 289	1,9
	2 Aisne	394	276 746	1,4
	60 Oise	449	434 939	1,0
	80 Somme	817	301 003	2,7
22 Picardie		1 660	1 012 688	1,6
	16 Charente	258	175 838	1,5
	17 Charente-Maritime	657	303 310	2,2
	79 Deux-Sèvres	444	185 632	2,4
	86 Vienne	364	226 305	1,6
54 Poitou-Charentes		1 723	891 085	1,9
	4 Alpes-de-Haute-Provence	171	79 205	2,2
	5 Hautes-Alpes	244	68 739	3,5
	6 Alpes-Maritimes	494	547 444	0,9
	13 Bouches-du-Rhône	1 063	1 045 362	1,0
	83 Var	526	501 449	1,0
	84 Vaucluse	303	278 041	1,1
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur		2 801	2 520 240	1,1
	1 Ain	189	317 081	0,6
	7 Ardèche	263	157 137	1,7
	26 Drôme	510	245 089	2,1
	38 Isère	965	651 332	1,5
	42 Loire	670	373 756	1,8
	69 Rhône	1 826	925 760	2,0
	73 Savoie	188	220 371	0,9
	74 Haute-Savoie	289	400 085	0,7
82 Rhône-Alpes		4 900	3 264 797	1,5
France métropolitaine		46 151	33 090 788	1,4
Départements d'outre-mer		647	990 448	0,7
France entière		46 798	34 081 236	1,4

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers occupationnels et foyers de vie en 2010

Tableau 186. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les modalités d'accueil dans les foyers occupationnels et foyers de vie. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	32 046	68,5
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	743	1,6
Accueil temporaire	644	1,4
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	13 017	27,8
Accueil familial	75	0,2
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	57	0,1
Autre modalité d'accueil	215	0,5
Total répondants	46 798	100,0
Total places	46 798	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 187. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les agréments de clientèle dans les foyers occupationnels et foyers de vie. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	20 566	44,1
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	2 258	4,8
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	16 809	36,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	574	1,2
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	2 616	5,6
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	252	0,5
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	557	1,2
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	164	0,4
Troubles sévères du langage	10	0,0
Polyhandicapés	812	1,7
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	1 442	3,1
Autre agrément	598	1,3
Total répondants	46 658	100,0
Total places	46 798	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers occupationnels et foyers de vie

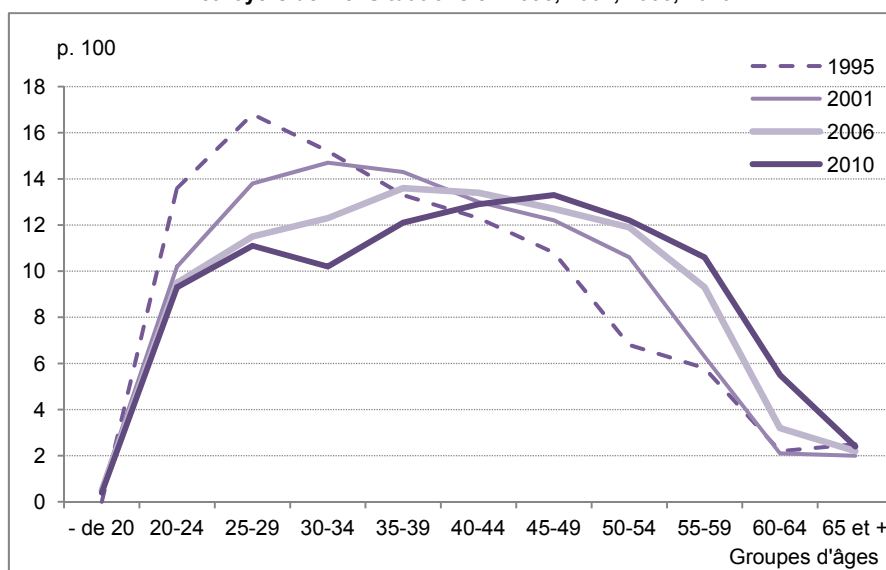
Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 188. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie. Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20 ans	0,5	0,4
20-24 ans	9,5	9,3
25-29 ans	11,5	11,1
30-34 ans	12,3	10,2
35-39 ans	13,6	12,1
40-44 ans	13,4	12,9
45-49 ans	12,7	13,3
50-54 ans	11,9	12,2
55-59 ans	9,3	10,6
60-64 ans	3,2	5,5
65 ans et plus	2,2	2,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	43 230	46 767
Effectif total	43 230	47 050
Pourcentage des 50 ans et +	26,5	30,7
Pourcentage des 55 ans & +	14,7	18,5
Âge moyen	40,8	42,0

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 8. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie. Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 189. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20 ans	0,4	0,4	0,4
20-24 ans	9,6	8,7	9,3
25-29 ans	11,3	10,7	11,1
30-34 ans	10,3	10,0	10,2
35-39 ans	12,4	11,9	12,1
40-44 ans	12,9	12,9	12,9
45-49 ans	13,3	13,4	13,3
50-54 ans	12,0	12,5	12,2
55-59 ans	10,4	10,7	10,6
60-64 ans	5,2	5,9	5,5
65 ans et plus	2,1	2,9	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 333	20 370	46 703
Effectif total	26 520	20 530	47 050
Âge moyen	41,7	42,5	42,0

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 190. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	8,4	9,8
1 à 5 ans	33,7	33,1
6 à 10 ans	21,4	20,3
11 à 15 ans	15,3	13,6
16 à 20 ans	10	9,7
Plus de 20 ans	11,3	13,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	43 120	46 560
Effectif total	43 230	47 050
Temps de présence moyen	10,5	9,8

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 191. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	7,0	4,6	5,9
Psychose infantile	20,0	19,8	19,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	11,4	9,1	10,4
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	17,6	18,1	17,8
Accidents périnataux	11,0	12,5	11,6
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	4,4	3,2	3,9
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,7	3,8	3,7
Autres pathologies	14,3	17,0	15,5
Pathologie inconnue	10,5	12,0	11,1
Aucune pathologie	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	25 789	19 827	45 616
Effectif total	26 520	20 530	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Tableau 192. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	70,4	70,0
Troubles du psychisme	16,5	19,2
Troubles de la parole et du langage	0,4	0,4
Déficiences auditives	0,9	0,6
Déficiences visuelles	1,2	0,9
Déficiences motrices	7,0	6,1
Plurihandicap	2,0	1,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,2	0,2
Polyhandicap	0,9	0,9
Autres déficiences	0,6	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	40 914	45 488
Effectif total	43 230	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 193. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	68,0	72,5	70,0
Retard mental profond et sévère	20,1	20,1	20,1
Retard mental moyen	39,0	41,7	40,2
Retard mental léger	8,1	10,1	9,0
Autres déficiences de l'intelligence	0,7	0,6	0,7
<i>Troubles du psychisme</i>	20,9	16,9	19,2
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,1	1,1	1,1
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	3,5	2,7	3,1
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	12,2	9,4	10,9
Autres troubles du psychisme	4,2	3,8	4,0
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,5	0,3	0,4
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,1	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,4	0,2	0,3
<i>Déficiences auditives</i>	0,5	0,6	0,6
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,4	0,4	0,4
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	1,0	0,9	0,9
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,7	0,7	0,7
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,2	0,3	0,2
<i>Déficiences motrices</i>	6,2	6,1	6,1
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,1	0,0	0,1
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,8	0,9	0,8
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	1,6	1,6	1,6
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,7	0,8	0,7
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,2	1,3	1,2
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	1,1	0,9	1,0
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,3	0,3	0,3
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,4	0,4	0,4
<i>Plurihandicap</i>	1,3	1,1	1,2
Surdi-cécité	0,1	0,1	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	1,2	0,9	1,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,2	0,2	0,2
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,9	0,9	0,9
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	0,4	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	25 638	19 850	45 488
Effectif total	26 520	20 530	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 194. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	2,7	2,8	2,8
Hébergé chez parents, proches	18,2	17,8	18,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	1,6	1,4	1,5
Famille d'accueil	1,3	1,6	1,4
Foyer d'hébergement	9,2	9,4	9,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	64,4	64,8	64,6
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	1,2	1,2	1,2
Établissement de santé	0,4	0,3	0,4
Établissement social	0,2	0,1	0,1
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,1	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	--	--	--
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,2	0,1	0,2
Inconnu	0,2	0,2	0,2
Autre mode d'hébergement	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 173	20 247	46 420
Effectif total	26 520	20 530	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 195. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	2,1	1,8	2,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	3,3	4,0	3,6
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,1	0,2	0,2
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,1	0,1	0,1
En formation ou en stage	0,4	0,4	0,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	91,3	91,2	91,2
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,1	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,6	0,5	0,5
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,6	0,6	0,6
Autre activité ou accueil en journée	1,3	1,2	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 062	20 196	46 259
Effectif total	26 520	20 530	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 196. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	84,6
Dans un département limitrophe	8,5
Dans autre département	6,8
Ensemble	100,0
Effectif répondants	43 570
Effectif total	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les foyers occupationnels et foyers de vie au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 197. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	3,0	2,9	2,9
20-24 ans	26,8	26,4	26,6
25-29 ans	10,4	8,3	9,5
30-34 ans	7,1	7,2	7,2
35-39 ans	8,7	9,6	9,1
40-44 ans	8,9	10,6	9,6
45-49 ans	11,7	11,3	11,5
50-54 ans	10,9	10,5	10,8
55-59 ans	8,2	8,3	8,2
60-64 ans	3,6	3,9	3,7
65 ans et plus	0,6	1,1	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 612	1 878	4 490
Effectif total	2 620	1 880	4 500
Âge moyen à l'admission	36,9	37,3	37,1

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 198. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	5,9	4,2	5,1
Psychose infantile	15,7	16,3	16,0
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	14,1	9,9	12,3
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	16,2	18,6	17,2
Accidents périnataux	9,1	11,5	10,1
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	5,3	3,3	4,4
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,4	4,1	3,7
Autres pathologies	16,8	18,1	17,4
Pathologie inconnue	13,4	14,0	13,6
Aucune pathologie	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 308	1 717	4 025
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	2 470	1 800	4 270

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 199. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon les grandes catégories de déficience principale.

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	59,0	64,6	61,4
Troubles du psychisme	28,9	22,9	26,4
Troubles de la parole et du langage	0,6	0,3	0,5
Déficiences auditives	0,6	0,5	0,5
Déficiences visuelles	1,0	0,9	0,9
Déficiences motrices	7,1	7,9	7,4
Plurihandicap	1,3	0,9	1,1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,3	0,3
Polyhandicap	0,8	0,7	0,8
Autres déficiences	0,5	1,0	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 443	1 785	4 228
Effectif total	2 620	1 880	4 500

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 200. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie selon certains types d'incapacités.

Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	55,7	51,1
Oui, parfois	36,0	39,2
Oui, souvent	7,0	9,0
Ne sait pas	1,3	0,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 196	45 743
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	69,3	62,3
Oui, parfois	26,1	31,6
Oui, souvent	4,1	5,7
Ne sait pas	0,6	0,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 202	45 768
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	53,8	44,7
Oui, avec difficultés	33,8	36,0
Non, besoin d'aide humaine	12,2	18,7
Ne sait pas	0,2	0,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 205	45 756
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	27,2	18,3
Oui, avec difficultés	19,2	16,2
Non, besoin d'aide humaine	50,1	63,2
Ne sait pas	3,5	2,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 187	45 618
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	36,4	28,9
Oui, avec difficultés	14,0	12,3
Non, besoin d'aide humaine	44,1	50,9
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	2,9	6,3
Ne sait pas	2,5	1,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 185	45 340
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	87,3	84,0
Oui, avec difficultés	7,4	9,8
Non, besoin d'aide humaine	3,2	4,2
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,4	0,7
Ne sait pas	1,7	1,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 190	45 574

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	39,8	31,1
Oui, avec difficultés	19,4	18,7
Non, besoin d'aide humaine partielle	26	32,5
Non, besoin d'aide humaine pour tout	7,9	12,9
Ne sait pas	7,0	4,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 191	45 500
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	61,1	52,8
Oui, en l'absence d'aide technique	2,9	2,7
Oui, en l'absence de surveillance humaine	28,2	34,3
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	5,2	8,6
Ne sait pas	2,7	1,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 193	45 640
La personne gère t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	4,7	2,9
Oui, avec difficultés	7,9	5,0
Non	84,3	89,4
Ne sait pas	3,0	2,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 184	45 659
Effectif total	4 500	47 050

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 201. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	8,8	9,0	8,9
Hébergé chez parents, proches	36,5	36,7	36,6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	2,9	1,4	2,3
Famille d'accueil	3,5	4,5	3,9
Foyer d'hébergement	17,6	17,7	17,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	11,4	13,7	12,4
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	1,3	1,1	1,3
Établissement de santé	7,7	6,8	7,3
Établissement social	1,2	1,1	1,1
Établissement pour personnes âgées	0,3	0,2	0,3
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	6,8	5,9	6,4
Inconnu	1,0	0,9	1,0
Autre mode d'hébergement	0,9	0,9	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 351	1 707	4 057
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	2 470	1 800	4 270

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 202. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	6,3	6,4	6,3
Hébergé chez parents, proches	22,5	21,8	22,2
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,1	2,0	2,6
Famille d'accueil	1,3	2,2	1,7
Foyer d'hébergement	8,9	8,6	8,8
Foyer occupationnel ou foyer de vie	55,1	56,6	55,7
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,7	0,9	0,8
Établissement de santé	0,9	0,7	0,8
Établissement social	0,3	0,1	0,2
Établissement pour personnes âgées	0,2	0,1	0,1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	--	--	--
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,4	0,3	0,4
Inconnu	0,0	0,2	0,1
Autre mode d'hébergement	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 450	1 786	4 236
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	2 470	1 800	4 270

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 203. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,1	0,0	0,1
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,2	0,3	0,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	21,9	20,5	21,3
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,1	0,2	0,2
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	1,0	0,7	0,9
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	1,2	1,5	1,4
En établissement d'éducation sensorielle	0,3	0,1	0,2
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,1	0,1
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	21,6	21,3	21,5
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,3	0,1
En attente de placement dans un ESAT	0,3	0,4	0,3
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	0,4	0,1	0,3
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,2	0,1	0,2
En formation ou en stage	0,3	0,1	0,2
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	7,5	6,8	7,2
Autre hospitalisation	2,1	1,2	1,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	19,7	21,6	20,5
Accueil en MAS	0,2	0,3	0,2
Accueil en FAM	1,1	1,0	1,1
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	5,2	4,6	5,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,0	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	10,4	13,4	11,7
Activité inconnue	1,9	1,5	1,7
Autre activité ou accueil en journée	3,8	3,9	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 148	1 539	3 687
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	2 470	1 800	4 270

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 204. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	3,3	2,5	3
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	4,8	5	4,9
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0	0,3	0,2
Travaille dans une entreprise adaptée	0	0	0
Travaille en milieu ordinaire	0	0	0
En formation ou en stage	0,2	0,2	0,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	87,6	87,7	87,6
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,1	0,1	0,1
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,3	0,3	0,3
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	1,8	1,6	1,7
Autre activité ou accueil en journée	1,9	2,2	2
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	2446	1787	4233
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	2 470	1 800	4 270

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Adultes sortis des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 205. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,1	0,0	0,0	0,4	0,2	0,3
20-24 ans	9,3	8,3	8,9	10,2	7,8	9,2
25-29 ans	11,7	14,5	12,8	12,3	10,4	11,5
30-34 ans	10,4	10,0	10,3	8,1	7,6	7,9
35-39 ans	11,6	12,9	12,1	10,8	11,0	10,9
40-44 ans	10,2	7,3	9,1	9,1	10,5	9,7
45-49 ans	9,4	8,8	9,2	10,3	11,2	10,7
50-54 ans	12,0	10,8	11,6	11,7	11,9	11,8
55-59 ans	10,9	10,0	10,5	11,1	11,0	11,1
60-64 ans	12,6	12,1	12,4	12,4	13,5	12,9
65 ans et plus	1,7	5,4	3,1	3,7	4,8	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 927	1 175	3 101	1 751	1 270	3 021
Effectif total	2 120	1 300	3 420	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 206. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	8,6	6,5	7,7
1 à 5 ans	42,9	38,4	41,0
6 à 10 ans	17,4	19,4	18,2
11 à 15 ans	10,5	13,6	11,8
16 à 20 ans	8,9	8,7	8,8
Plus de 20 ans	11,7	13,5	12,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 749	1 265	3 014
Effectif total	1 760	1 270	3 030
Durée moyenne	8,8	9,9	9,3

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 207. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	52,9	56,8	54,5
Retard mental profond et sévère	15,8	16,6	16,2
Retard mental moyen	28,9	31,1	29,8
Retard mental léger	7,0	8,3	7,5
Autres déficiences de l'intelligence	1,2	0,7	1,0
<i>Troubles du psychisme</i>	33,0	26,2	30,1
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,0	0,9	0,9
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	5,4	3,5	4,6
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	20,3	17,0	18,9
Autres troubles du psychisme	6,3	4,9	5,7
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,3	0,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,1	0,0	0,0
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,3	0,3	0,3
<i>Déficiences auditives</i>	0,6	0,6	0,6
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,2	0,5	0,3
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,1	0,0	0,1
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,1	0,0	0,1
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,7	0,7	0,7
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,5	0,4	0,4
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,3	0,3	0,3
<i>Déficiences motrices</i>	6,7	8,9	7,6
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,1	0,4	0,2
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	1,0	1,8	1,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	2,0	2,3	2,1
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,5	0,9	0,7
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,7	2,0	1,8
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	1,4	1,0	1,2
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,1	0,2	0,1
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,1	0,4	0,2
<i>Plurihandicap</i>	2,4	2,8	2,5
Surdi-cécité	0,3	0,2	0,2
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	2,1	2,6	2,3
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,3	0,4	0,3
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	1,9	1,9	1,9
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	1,2	1,4	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 623	1 177	2 800
Effectif total	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 208. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	6,1	5,9	6,0
Hébergé chez parents, proches	19,0	17,8	18,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	3,0	1,7	2,4
Famille d'accueil	1,7	2,7	2,1
Foyer d'hébergement	12,9	13,0	12,9
Foyer occupationnel ou foyer de vie	53,4	55,3	54,2
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	1,3	1,9	1,5
Établissement de santé	1,5	1,3	1,4
Établissement social	0,2	0,2	0,2
Établissement pour personnes âgées	0,2	0,1	0,2
Inconnu	0,2	0,0	0,1
Autre mode d'hébergement	0,5	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 732	1 250	2 983
Effectif total	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 209. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	7,7	7,5	7,7
Hébergé chez parents, proches	15,5	13,7	14,8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	1,5	1,5	1,5
Famille d'accueil	1,9	2,2	2,1
Foyer d'hébergement	5,4	4,7	5,1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	17,5	19,0	18,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	19,8	20,0	19,9
Établissement de santé	7,3	5,4	6,5
Établissement social	0,8	1,0	0,9
Établissement pour personnes âgées	9,2	10,6	9,8
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,2	0,3	0,3
Inconnu	1,4	2,3	1,8
Autre mode d'hébergement	1,9	1,6	1,8
Sans objet : décès	9,7	10,2	9,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 731	1 265	2 996
Effectif total	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 210. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	4,4	3,6	4,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	4,8	6,3	5,4
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,3	0,2	0,2
Travaille dans une entreprise adaptée	--	--	--
Travaille en milieu ordinaire	0,4	0,1	0,3
En formation ou en stage	3,3	3,6	3,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	80,8	79,2	80,1
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	--	--	--
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,2	0,7	0,4
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	3,0	2,7	2,9
Autre activité ou accueil en journée	2,8	3,5	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 722	1 241	2 963
Effectif total	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 211. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers occupationnels et foyers de vie au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	9,3	5,9	7,8
Emploi en entreprise adaptée	0,1	0,1	0,1
En attente de placement dans un ESAT	0,6	0,3	0,4
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	0,6	0,1	0,4
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,3	0,1	0,2
En formation ou en stage	1,1	0,4	0,8
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	6,6	4,3	5,7
Autre hospitalisation	1,5	1,1	1,3
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	20,3	21,8	20,9
Accueil en MAS	3,0	3,4	3,2
Accueil en FAM	16,0	16,5	16,2
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	1,2	1,4	1,3
En attente de placement en MAS ou en FAM	1,0	0,8	0,9
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,2	0,0	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	7,0	8,1	7,4
Activité inconnue	6,4	9,4	7,7
Autre activité	13,1	14,7	13,8
Sans objet : décès	11,7	11,7	11,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 514	1 090	2 605
Effectif total	1 760	1 270	3 030

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des foyers occupationnels et foyers de vie

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 212. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
20-24 ans	2,1	3,5	3,1	2,5	4,5	4,0
25-29 ans	6,3	9,8	8,8	6,6	10,3	9,3
30-34 ans	11,1	11,9	11,7	10,0	11,5	11,1
35-39 ans	14,7	14,8	14,8	14,3	14,3	14,3
40-44 ans	15,8	16,5	16,3	15,7	15,7	15,7
45-49 ans	16,6	16,2	16,3	17,2	16,4	16,6
50-54 ans	16,2	13,6	14,4	16,5	14,6	15,1
55-59 ans	13,4	10,6	11,4	13,2	10,3	11,1
60 ans et plus	3,7	3,0	3,2	3,8	2,3	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	10 234	26 615	36 849	10 986	29 826	40 812
Effectif total	10 240	26 620	36 860	11 020	29 850	40 870

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 213. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	42,6	44,4	43,9
5 à 9 ans	22,0	21,9	21,9
10 à 14 ans	13,9	13,0	13,2
15 à 19 ans	10,4	9,3	9,6
20 à 24 ans	5,4	5,5	5,5
25 à 29 ans	3,5	3,2	3,2
30 ans et plus	2,2	2,8	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	10 954	29 708	40 662
Effectif total	11 020	29 850	40 870
Durée moyenne (en années)	8,4	8,3	8,3

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 214. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	7,3	7,9	7,8
Directeur	4,4	1,0	1,9
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,4	0,7	0,9
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,7	4,8	3,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	1,4	1,3
<i>Personnel des services généraux</i>	25,5	19,4	21,0
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	5,4	11,4	9,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,9	1,5	4,0
Autre personnel des services généraux	9,3	6,4	7,2
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	5,6	3,6	4,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,8	0,7	0,7
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Chef de service éducatif	3,4	2,1	2,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,1	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,2	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,7	0,5	0,6
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	52,6	54,7	54,2
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	1,2	0,3	0,6
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,5	0,3	0,6
Éducateur technique	0,6	0,2	0,3
Moniteur d'atelier	4,5	1,1	2,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	7,2	7,2	7,2
Moniteur éducateur	10,0	10,1	10,1
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médoco-psychologique	20,6	29,4	27,0
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,1	0,2	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,4	0,3
Assistante familiale ou maternelle	0,1	0,1	0,1
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,1	0,3	0,2
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,8	0,8	0,8
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,1	0,1
Animateur social	1,4	0,7	0,9
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	4,4	3,4	3,7
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	0,5	0,1	0,2
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,3	0,1	0,1
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,1	0,0	0,0
Psychologue et personnel paramédical	4,7	10,3	8,8
Psychologue	0,5	1,0	0,8
Infirmier DE et autorisé	0,4	2,0	1,6
Infirmier psychiatrique	0,1	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,1	0,2	0,2
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,1	0,3	0,2
Aide-soignant	2,4	4,9	4,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	1,0	1,8	1,6
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,7	4,0	3,9
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,3	0,1	0,2
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,3	0,2	0,2
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,9	1,1	1,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,4	0,2	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,3	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	1,2	1,4	1,3
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 489	23 263	31 751
Effectif total	8 530	23 350	31 880

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 215. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	2 465,5	5,3
Directeur	595,4	1,3
Médecin directeur	2,8	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	284,7	0,6
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1 169,4	2,5
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	413,2	0,9
<i>Personnel des services généraux</i>	6 676,2	14,3
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	3 105,9	6,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	1 281,9	2,7
Autre personnel des services généraux	2 288,4	4,9
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	1 320,7	2,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	234,2	0,5
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	9,1	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	19,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	6,6	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	19,6	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	16,9	0,0
Chef de service éducatif	766,3	1,6
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	17,2	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	4,6	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	18,5	0,0
Autre cadre de service paramédical	7,8	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	21,6	0,0
Autre personnel d'encadrement	179,4	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	17 200,6	36,8
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	1,6	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	4,1	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	5,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	3,7	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	177,7	0,4
Éducateur scolaire	8,1	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	201,2	0,4
Éducateur technique	101,9	0,2
Moniteur d'atelier	637,3	1,4
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	2 294,2	4,9
Moniteur éducateur	3 204,0	6,8
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	4,4	0,0
Aide-médico-psychologique	8 584,1	18,3
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	56,4	0,1
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	92,1	0,2
Assistante familiale ou maternelle	37,8	0,1
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	76,7	0,2
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	252,4	0,5
Instructeur de locomotion	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	18,5	0,0
Animateur social	276,8	0,6
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1 162,0	2,5
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,9	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	56,8	0,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	37,7	0,1
Pédiatre	0,2	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,9	0,0
Autre spécialiste	3,8	0,0
Médecin généraliste	14,3	0,0
Psychologue et personnel paramédical	2 802,1	6,0
Psychologue	269,6	0,6
Infirmier DE et autorisé	510,6	1,1
Infirmier psychiatrique	31,7	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	7,4	0,0
Ergothérapeute	52,6	0,1
Orthophoniste	4,3	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,2	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	77,0	0,2
Aide-soignant	1 343,0	2,9
Auxiliaire de puériculture	5,0	0,0
Autre personnel paramédical	500,8	1,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1 237,2	2,6
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	53,7	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	73,3	0,2
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	329,2	0,7
En formation d'éducateurs spécialisés	91,3	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	86,6	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	419,5	0,9
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	183,8	0,4
Effectif répondants	31 759,3	
Effectif total	31 880	68,1

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les foyers occupationnels et foyers de vie

Tableau 216. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	12,4	11,8	12,0
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,4	0,6	0,5
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,2	2,7	2,5
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	79,6	78,8	79,0
CDD (hors emplois aidés)	2,5	3,1	2,9
Vacation	0,1	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1,1	1,3	1,3
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,5	1,5	1,5
Autre contrat aidé	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 522	23 347	31 869
Effectif total	8 530	23 350	31 880

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 217. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers occupationnels et foyers de vie, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	13,6	13,9	13,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,3	0,4	0,3
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,1	0,0	0,0
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	15,5	17,7	17,1
Convention collective nationale de 1965	1,3	1,1	1,2
Convention collective nationale de 1966	66,5	64,0	64,6
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,3	0,3	0,3
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,2	0,2	0,2
Autre convention collective	0,8	1,3	1,2
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,7	0,7	0,7
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,7	0,5	0,6
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 391	23 018	31 409
Effectif total	8 530	23 350	31 880

Champ : Foyers occupationnels et foyers de vie – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures d'hébergement
pour adultes handicapés

**Les foyers d'accueil polyvalent,
les foyers expérimentaux,
les foyers d'accueil temporaire**

Présentation des foyers d'accueil polyvalent

Définition

La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » ne correspond pas à une définition légale au sens du Code l'action sociale et des familles, mais a été créée dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) sous le numéro 253 dans le but d'immatriculer de façon unique les foyers d'hébergement qui ont simultanément de l'hébergement ouvert, de l'accueil foyer de vie et de l'accueil médicalisé (pour que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes). La création de cette catégorie permet aussi de pouvoir repérer rapidement ces structures ayant plusieurs types d'autorisation. Par exemple : un foyer d'hébergement qui installe des places de foyer de vie pour pouvoir prendre en charge des personnes handicapées vieillissantes ne pouvant plus travailler à temps complet en ESAT.

Principaux résultats dans ES2010

Au 31 décembre 2010, 108 foyers d'accueil polyvalents disposent d'environ 4 650 places et emploient près de 3 000 personnes en équivalent temps plein.

La majorité des places en foyers d'accueil polyvalent sont agréées pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle et/ou psychiques (78 % des places). Dans une proportion plus faible, 8 % des places sont consacrées à accueillir des déficients moteurs, et 5 % à l'accueil de personnes polyhandicapées.

La population accueillie est âgée en moyenne de 43 ans.

Les personnes sorties des foyers polyvalents au cours de l'année 2010 y sont restées en moyenne 11 années.

Le personnel travaille dans le même foyer polyvalent depuis en moyenne 8 années. La moitié des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social. On compte notamment : 27 % d'aide médico-psychologique, 10 % de moniteurs éducateurs et 9 % d'éducateurs spécialisés. Le taux d'encadrement est estimé à deux personnels pour trois places (65 % fin 2010).

Présentation des foyers expérimentaux

Définition

Les objectifs poursuivis par les actions expérimentales visent à promouvoir des formes nouvelles de prise en charge des bénéficiaires handicapés, à organiser un accès plus rationnel au système de soins ainsi qu'une meilleure coordination dans ces prises en charge, qu'il s'agisse de soins ou de prévention.

Les établissements et services à caractère expérimental délivrent des prestations à domicile, en milieu de vie ordinaire, en accueil familial ou dans une structure de prise en charge. Ils assurent l'accueil à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, en internat, semi-internat ou externat.

Financement

L'autorité compétente peut être le Préfet de département, ou le Président du conseil général ou les deux conjointement selon les cas.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Art L312-1 (12°) et L313-7

Principaux résultats dans ES2010

Au 31 décembre 2010, 151 foyers expérimentaux disposent d'environ 4 400 places et emploient près de 1 100 personnes en équivalent temps plein.

La moitié des places dans les foyers expérimentaux est agréée pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle et/ou psychiques (57 % des places). 15 % des places sont agréées pour accueillir des traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés.

La population accueillie est âgée en moyenne de 40 ans. La durée de prise en charge moyenne est estimée à 2,5 années parmi les personnes sorties de ce type d'établissement au cours de l'année 2010.

Le personnel travaille dans le même foyer expérimental depuis 6 ans en moyenne. Plus de la moitié des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social, notamment : 17 % d'aide médico-psychologique, 9 % d'éducateurs spécialisés et 7 % de moniteurs éducateurs. Le personnel paramédical et les psychologues comptent également pour 17 % des effectifs en ETP. Le taux d'encadrement est estimé à 25 ETP pour 100 places installées fin 2010.

Présentation des foyers d'accueil temporaire

Définition

L'accueil temporaire s'adresse aux personnes handicapées de tous âges. Il a pour finalité : d'une part, de permettre à la personne handicapée de changer de cadre de vie de façon ponctuelle et d'échapper, le cas échéant, au risque de confinement ; d'autre part, d'accorder des temps de répit aux « aidants familiaux ».

L'accueil temporaire peut être mis en œuvre dans tous les établissements médico-sociaux, y-compris, en ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, dans les foyers d'accueil médicalisés (FAM). Le nombre de places réservé à l'accueil temporaire est fixé par l'État ou le département selon le type d'établissement. Quel que soit le type d'établissement, le nombre de places réservé à l'accueil temporaire doit faire l'objet d'une décision d'autorisation propre par l'administration responsable. Au sein des structures pratiquant les deux types d'accueil, les places dédiées à de l'accueil temporaire peuvent donc être distinguées des places dédiées à de l'accueil permanent.

Depuis mars 2004, l'accueil temporaire peut être organisé au sein d'établissements exclusivement dédiés à cette activité : les foyers d'accueil temporaire.

L'accueil temporaire y est organisé pour une durée limitée au maximum à 90 jours par an, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour. Il peut être organisé en mode séquentiel, c'est-à-dire par périodes programmées sur l'année.

Financement

Les charges nettes fixes et variables de l'accueil temporaire font l'objet d'un forfait global annuel qui peut être versé par l'assurance maladie (Maison d'accueil spécialisé), par le conseil général (Foyer occupationnel ou foyer de vie, foyer d'hébergement) ou par les deux autorités (Foyer d'accueil médicalisé).

Le financement globalisé de l'accueil temporaire a été préconisé afin d'éviter des résultats d'exploitation trop dépendants du taux d'occupation. En effet, l'activité liée à un accueil temporaire est plus fluctuante ce qui entraîne des taux d'occupation plus incertains. Un financement lié à un prix de journées réalisées peut déséquilibrer le financement des structures qui doivent assumer des coûts fixes quelque soit le nombre effectif de personnes accueillies. La prise en compte de la fluctuation de l'activité de ce type d'accueil par un forfait global de financement permet d'éviter le risque de transformation des places d'accueil temporaire en places occupées en permanence.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Articles L312-1, L314-8, R314-194, D312-8 à D312-10.

Principaux résultats dans ES2010

Au 31 décembre 2010, 35 foyers d'accueil temporaire disposent d'environ 500 places et emploient près de 270 personnes en équivalent temps plein.

La population accueillie est âgée en moyenne de 38 ans. Il s'agit majoritairement de personnes souffrant d'une déficience intellectuelle (70 %), mais également de personnes ayant des troubles psychiques (16 %).

La plupart des personnes accueillies dans un établissement d'accueil temporaire au moment de l'enquête habitent dans leur famille (51 %) et 18 % habitent leur propre logement.

Le personnel travaillant dans les foyers d'accueil temporaire est composé à 52 % des ETP de personnel éducatif, pédagogique et social, et à 18 % de personnel paramédical (plus de la moitié sont des aides-soignants). Le taux d'encadrement est estimé à un ETP pour deux places (51 % fin 2010).

Activité des foyers

Caractéristiques générales

Tableau 218. Caractéristiques des foyers. Situation au 31 décembre 2010

Caractéristiques	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Nombre de structures au 31 décembre	108	151	35
Nombre de places installées au 31 décembre	4 658	4 399	517
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	4 460	4 880	710
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	520	1 270	160
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	240	860	150
Effectif du personnel au 31 décembre	3 610	1 600	400
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	3 020	1 090	270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 219. Nombre de foyers selon leur nombre de places. Situation au 31 décembre 2010

Nombre de places installées	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Moins de 16	13	62	26
16 à 30	25	50	6
31 à 45	27	17	1
46 à 60	23	9	2
61 à 75	8	1	0
76 à 90	4	4	0
Plus de 90	8	8	0
Ensemble	108	151	35

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Répartition régionale des foyers

Tableau 220. Nombre de foyers et nombre de places installées, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Foyers polyvalents		Foyers expérimentaux		Accueil temporaire	
	Nombre	Places installées	Nombre	Places installées	Nombre	Places installées
42 Alsace	13	493	5	394	2	25
72 Aquitaine	13	730	2	20	0	0
83 Auvergne	13	597	3	36	0	0
25 Basse-Normandie	2	172	8	213	1	15
26 Bourgogne	0	0	12	179	0	0
53 Bretagne	1	23	22	409	4	43
24 Centre	5	94	2	108	0	0
21 Champagne-Ardenne	0	0	4	67	0	0
94 Corse	0	0	0	0	0	0
43 Franche-Comté	4	132	3	45	0	0
23 Haute-Normandie	1	22	5	236	0	0
11 Île-de-France	24	911	20	920	3	56
91 Languedoc-Roussillon	0	0	11	170	2	39
74 Limousin	6	215	1	12	0	0
41 Lorraine	0	0	2	60	0	0
73 Midi-Pyrénées	1	33	7	214	5	52
31 Nord-Pas-de-Calais	2	56	15	390	9	108
52 Pays de la Loire	6	311	5	127	1	10
22 Picardie	1	60	2	82	0	0
54 Poitou-Charentes	0	0	4	94	0	0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	446	2	49	1	9
82 Rhône-Alpes	8	343	16	574	7	160
France Métropolitaine	107	4 638	151	4 399	35	517
Départements d'outre-mer	1	20	0	0	0	0
France entière	108	4 658	151	4 399	35	517

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers

**Tableau 221. Répartition (p. 100) des places selon les modalités d'accueil dans les foyers.
Situation au 31 décembre 2010**

Modalité d'accueil	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	75,1	12,2	5,6
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	6,3	3,2	0,0
Accueil temporaire	1,4	5,4	49,3
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	14,0	37,5	33,8
Accueil familial	0,7	0,0	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	2,0	30,4	11,3
Autre modalité d'accueil	0,5	11,4	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Total répondants	4 658	4 399	517
Total places	4 658	4 399	517

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 222. Répartition (p. 100) des places selon les agréments de clientèle dans les foyers.
Situation au 31 décembre 2010**

Agrément de clientèle	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	43,2	32,3	38,8
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	2,3	11,5	0,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	33,0	13,6	32,2
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	1,4	1,6	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	7,6	7,0	3,3
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	0,5	15,3	3,3
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	1,7	0,0	0,0
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0,8	0,0	0,0
Troubles sévères du langage			
Polyhandicapés	4,7	7,1	4,8
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	4,4	1,5	0,0
Autre agrément	0,4	10,1	17,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Total répondants	4 658	4 238	517
Total places	4 658	4 399	517

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers

Tableau 223. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers.
Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Moins de 20 ans	0,5	1,0	2,4
20-24 ans	8,8	11,6	20,0
25-29 ans	9,4	12,7	12,7
30-34 ans	10,1	11,6	9,6
35-39 ans	11,9	13,1	7,7
40-44 ans	14,6	11,9	9,5
45-49 ans	13,4	12,9	10,3
50-54 ans	11,6	10,4	11,7
55-59 ans	11,0	8,4	11,0
60-64 ans	4,9	4,1	4,0
65 ans et plus	3,6	2,2	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 436	4 864	706
Effectif total	4 460	4 880	710
Âge moyen	42,6	40,1	38,5

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 224. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers, selon le temps de présence.
Situation au 31 décembre 2010

Temps de présence (en années)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Moins d'1 an	12,0	25,3	33,0
1 à 5 ans	30,8	44,1	50,9
6 à 10 ans	16,1	12,4	3,7
11 à 15 ans	13,8	7,3	5,1
16 à 20 ans	8,7	3,4	1,9
Plus de 20 ans	18,6	7,5	5,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 453	4 878	695
Effectif total	4 460	4 880	710
Temps de présence moyen	10,7	5,7	4,1

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers

**Tableau 225. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers, selon la pathologie et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Pathologies et origines des déficiences	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Autismes et autres troubles envahissants du développement	5,2	4,6	8,4
Psychose infantile	17,2	7,9	12,8
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	6,9	14,2	5,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	15,7	9,0	15,4
Accidents périnataux	13,5	6,0	11,4
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	3,8	20,0	14,4
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	3,9	5,2	3,4
Autres pathologies	18,9	20,9	8,4
Pathologie inconnue	14,8	11,8	20,6
Aucune pathologie	0,1	0,4	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 249	4 171	607
Effectif total	4 460	4 880	710

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

**Tableau 226. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers, selon la déficience principale.
Situations au 31 décembre 2010**

Déficience principale (catégories agrégées)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Déficiences intellectuelles	69,6	42,6	69,9
Troubles du psychisme	16,4	25,9	15,6
Troubles de la parole et du langage	0,2	0,6	0,6
Déficiences auditives	1,4	0,5	0,2
Déficiences visuelles	1,9	3,4	0,4
Déficiences motrices	8,3	15,4	7,5
Plurihandicap	1,0	3,2	0,8
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,2	0,6
Polyhandicap	0,8	1,4	3,9
Autres déficiences	0,2	6,9	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 243	4 106	631
Effectif total	4 460	4 880	710

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers

Tableau 227. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers, selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Logement personnel	4,0	38,4	17,5
Hébergé chez parents, proches	12,4	28,3	50,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	5,6	4,9	3,3
Famille d'accueil	0,8	1,1	0,9
Foyer d'hébergement	31,8	16,8	12,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	34,7	5,8	10,7
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	10,2	0,5	0,0
Établissement de santé	0,1	0,4	0,5
Établissement social	0,0	0,4	0,0
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,4	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	--	--	--
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,3	0,0
Inconnu	0,4	0,4	0,4
Autre mode d'hébergement	0,0	2,3	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 436	4 436	4 436
Effectif total	4 460	4 880	710

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 228. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers, selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Travaille en ESAT à temps plein	26,8	15,7	8,2
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	3,4	15,4	12,0
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	2,0	2,0	0,7
Travaille dans une entreprise adaptée	0,2	0,7	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,4	7,0	0,5
En formation ou en stage	0,9	5,0	0,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	53,3	18,0	44,8
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,7	0,0
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	9,8	0,2	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	2,3	24,4	11,5
Autre activité ou accueil en journée	1,0	10,9	22,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 458	4 851	698
Effectif total	4 460	4 880	710

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les foyers au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers

Tableau 229. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon l'âge

Groupes d'âges	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Moins de 20 ans	2,9	2,7
20-24 ans	26,1	19,1
25-29 ans	9,4	12,4
30-34 ans	9,2	12,0
35-39 ans	12,5	12,4
40-44 ans	12,1	10,9
45-49 ans	10,9	10,7
50-54 ans	7,3	9,2
55-59 ans	7,1	6,8
60-64 ans	2,3	2,0
65 ans et plus	0,2	1,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	515	1 256
Effectif total	520	1 270
Âge moyen à l'admission	35,8	37,2

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 230. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon la pathologie

Pathologies et origines des déficiences	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Autismes et autres troubles envahissants du développement	4,8	2,4
Psychose infantile	18,0	2,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	7,5	14,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	16,4	4,3
Accidents périnataux	13,4	4,0
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	2,4	40,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	5,7	3,1
Autres pathologies	18,6	17,2
Pathologie inconnue	13,2	8,9
Aucune pathologie	0,0	1,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	490	884
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	500	990

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 231. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon la déficience principale.

Déficience principale (catégories agrégées)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Déficiences intellectuelles	73,1	24,8
Troubles du psychisme	18,9	28,5
Troubles de la parole et du langage	0,2	1,1
Déficiences auditives	0,8	0,2
Déficiences visuelles	1,3	3,0
Déficiences motrices	4,4	16,8
Plurihandicap	0,4	8,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,2	0,2
Polyhandicap	0,4	0,5
Autres déficiences	0,2	16,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	511	1 067
Effectif total	520	1 270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 232. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Foyers polyvalents		Foyers expérimentaux	
	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?				
Non	48,1	57,2	61,8	61
Oui, parfois	39,8	35,2	26,0	29,9
Oui, souvent	10,7	6,9	7,4	6,8
Ne sait pas	1,3	0,6	4,7	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	491	4 263	901	4 195
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?				
Non	72,3	67,4	71,6	72,4
Oui, parfois	23,1	28,2	20,6	22,1
Oui, souvent	3,9	4,1	3,8	3,7
Ne sait pas	0,7	0,3	4,0	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 264	901	4 196
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?				
Oui, sans difficulté	62,6	55,5	71,5	61,9
Oui, avec difficultés	26,7	30,4	20,0	26,3
Non, besoin d'aide humaine	10,7	14,0	6,5	11,0
Ne sait pas	0,0	0,1	2,0	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	491	4 261	901	4 192

Type d'incapacité	Foyers polyvalents		Foyers expérimentaux	
	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)				
Oui, sans difficulté	28,4	23,8	62,0	47,1
Oui, avec difficultés	21,0	19,4	21,0	19,3
Non, besoin d'aide humaine	48,5	54,8	14,3	30,8
Ne sait pas	2,2	2,0	2,7	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 247	897	4 188
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?				
Oui, sans difficulté	40,9	39,7	64,1	56,2
Oui, avec difficultés	10,5	10,5	15,6	14,3
Non, besoin d'aide humaine	43,3	44,2	15,9	26,7
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	2,0	4,2	1,1	1,5
Ne sait pas	3,3	1,4	3,3	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	491	4 239	900	4 191
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)				
Oui, sans difficulté	86,0	86,1	81,2	83,0
Oui, avec difficultés	7,2	8,2	10,0	8,7
Non, besoin d'aide humaine	4,1	4,4	2,5	4,2
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,4	1,1	1,3	2,1
Ne sait pas	2,2	0,3	5,0	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 264	901	4 196
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?				
Oui, sans difficulté	43,2	40,7	63,6	57,1
Oui, avec difficultés	17,0	17,0	11,7	11,6
Non, besoin d'aide humaine partielle	27,9	28,2	11,7	14,8
Non, besoin d'aide humaine pour tout	5,2	11,8	5,9	10,8
Ne sait pas	6,6	2,3	7,0	5,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 263	898	4 130
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?				
Non	49,6	55,6	80,5	72,8
Oui, en l'absence d'aide technique	1,3	2,5	3,0	3,7
Oui, en l'absence de surveillance humaine	40,4	34,7	9,8	14,9
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	2,6	4,1	4,5	7,1
Ne sait pas	6,1	3,1	2,2	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 249	900	4 180
La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?				
Oui, sans difficulté	4,1	4,7	23,2	16,9
Oui, avec difficultés	8,7	6,3	17,9	15,7
Non	82,8	85,9	53,1	62,5
Ne sait pas	4,4	3,1	5,8	4,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	492	4 260	897	4 165
Effectif total	520	4 460	1 270	4 880

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers

Tableau 233. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon le mode d'hébergement avant admission.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Logement personnel	5,1	50,7
Hébergé chez parents, proches	47,7	33,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	4,0	2,8
Famille d'accueil	2,7	0,7
Foyer d'hébergement	18,9	3,7
Foyer occupationnel ou foyer de vie	7,3	0,2
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	0,4	0,6
Établissement de santé	4,5	2,4
Établissement social	1,1	0,9
Établissement pour personnes âgées	0,4	0,2
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	5,1	2,3
Inconnu	2,2	1,9
Autre mode d'hébergement	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	482	967
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	500	990

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 234. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon le mode d'hébergement au 31 décembre.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Logement personnel	4,9	50,6
Hébergé chez parents, proches	20,8	27,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	4,9	7,3
Famille d'accueil	1,3	0,3
Foyer d'hébergement	26,6	5,1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	31,1	3,0
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	9,4	0,4
Établissement de santé	0,2	0,5
Établissement social	0,0	0,4
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,0	0,1
Inconnu	0,6	1,5
Autre mode d'hébergement	0,0	2,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	500	986
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	500	990

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 235. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon l'activité / accueil en journée avant admission.

Activité / accueil en journée avant admission	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Education générale ou professionnelle		
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,2	0,1
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,0	0,7
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	18,3	5,8
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,2	0,1
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,5	0,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,2	0,4
En établissement d'éducation sensorielle	0,5	0,0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0
Activité professionnelle		
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	32,7	9,2
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,5
En attente de placement dans un ESAT	2,7	4,5
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,2
Emploi en milieu ordinaire	0,9	8,5
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,0	9,5
En formation ou en stage	0,0	1,6
Autre activité ou accueil		
Hospitalisation en psychiatrie	6,2	2,9
Autre hospitalisation	1,1	5,5
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	14,2	3,5
Accueil en MAS	0,5	0,1
Accueil en FAM	0,2	0,5
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	2,7	1,2
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,2	0,2
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	14,4	36,3
Activité inconnue	2,3	3,6
Autre activité ou accueil en journée	1,8	4,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	470	856
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	500	990

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 236. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Travaille en ESAT à temps plein	24,1	6,4
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	5,5	7,6
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,7	0,6
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,8
Travaille en milieu ordinaire	1,1	8,0
En formation ou en stage	1,5	11,6
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	52,2	10,9
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,6
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	9,2	0,2
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	3,6	39,9
Autre activité ou accueil en journée	1,1	13,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	500	990
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	500	990

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Adultes sortis des foyers au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers

Tableau 237. Répartition (p. 100) de la population sortie au cours de l'année 2010, selon l'âge.

Groupes d'âges (en années)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Moins de 20 ans	0,0	0,5
20-24 ans	13,5	13,8
25-29 ans	12,6	14,8
30-34 ans	8,7	10,5
35-39 ans	10,6	12,3
40-44 ans	12,1	13,2
45-49 ans	3,9	11,5
50-54 ans	10,6	11,2
55-59 ans	9,2	6,7
60-64 ans	10,6	3,4
65 ans et plus	8,2	2,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	240	860
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 238. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Moins d'1 an	8,7	32,9
1 à 5 ans	42,5	58,7
6 à 10 ans	10,1	3,2
11 à 15 ans	14,0	1,6
16 à 20 ans	6,3	1,1
Plus de 20 ans	18,4	2,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	240	860
Effectif total	240	860
Durée moyenne	11,2	2,5

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des foyers

Tableau 239. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale)

Déficience principale (catégories agrégées)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Déficiences intellectuelles	66,1	20,8
Troubles du psychisme	23,3	23,9
Troubles de la parole et du langage	0,6	0,5
Déficiences auditives	0,0	0,0
Déficiences visuelles	2,2	0,6
Déficiences motrices	3,3	15,6
Plurihandicap	3,3	15,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,6	0,6
Polyhandicap	0,6	1,5
Autres déficiences	0,0	21,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	211	703
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers

Tableau 240. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Logement personnel	2,6	51,6
Hébergé chez parents, proches	12,0	28,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	9,4	5,6
Famille d'accueil	3,1	0,5
Foyer d'hébergement	42,2	5,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	25,0	1,9
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	5,2	0,6
Établissement de santé	0,0	0,9
Établissement social	0,5	1,9
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0
Inconnu	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	0,0	3,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	225	860
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 241. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Logement personnel	10,5	50,3
Hébergé chez parents, proches	16,8	25,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	5,8	2,1
Famille d'accueil	0,5	0,5
Foyer d'hébergement	18,4	2,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	13,7	4,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	2,6	2,6
Établissement de santé	5,3	3,5
Établissement social	0,5	1,1
Établissement pour personnes âgées	8,9	1,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,6
Inconnu	2,1	0,9
Autre mode d'hébergement	2,6	0,8
Sans objet : décès	12,1	3,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	223	859
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers

Tableau 242. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie.

Activité / accueil en journée <u>avant la sortie</u>	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Travaille en ESAT à temps plein	33,0	5,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	5,3	4,4
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	3,4	1,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,6
Travaille en milieu ordinaire	1,0	7,0
En formation ou en stage	8,7	20,4
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	33,5	6,8
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,0	0,3
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	4,9	0,3
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	8,7	37,9
Autre activité ou accueil en journée	1,5	16,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	240	860
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 243. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie.

Activité / accueil en journée après la sortie	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux
Activité professionnelle		
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	23,3	6,8
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,8
En attente de placement dans un ESAT	0,6	5,2
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,7
Emploi en milieu ordinaire	1,9	9,5
Demandeur d emploi en milieu ordinaire	0,6	5,6
En formation ou en stage	0,0	8,5
Autre activité ou accueil		
Hospitalisation en psychiatrie	2,5	3,3
Autre hospitalisation	3,1	2,7
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	21,4	6,9
Accueil en MAS	0,6	2,0
Accueil en FAM	1,9	1,2
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	1,3	0,5
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,3
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l étranger	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	6,3	24,6
Activité inconnue	3,1	5,7
Autre activité	17,6	11,2
Sans objet : décès	15,7	4,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	186	808
Effectif total	240	860

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des foyers

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers

Tableau 244. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les foyers, selon l'âge. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Moins de 20 ans	0,2	0,0	0,6
20-24 ans	4,7	4,6	8,4
25-29 ans	10,1	12,6	12,5
30-34 ans	10,5	14,5	12,0
35-39 ans	14,4	16,1	12,8
40-44 ans	14,4	13,2	13,1
45-49 ans	15,6	12,4	11,1
50-54 ans	16,2	13,8	16,2
55-59 ans	11,7	10,0	10,9
60 ans et plus	2,2	2,7	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 607	1 595	400
Effectif total	3 610	1 600	400

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 245. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les foyers, selon l'ancienneté. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Moins de 5 ans	44,8	57,6	71,6
5 à 9 ans	20,3	23,6	13,1
10 à 14 ans	13,2	9,8	6,4
15 à 19 ans	9,1	4,1	3,3
20 à 24 ans	5,9	2,3	1,7
25 à 29 ans	4,5	1,2	0,3
30 ans et plus	2,3	1,4	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 598	1 586	400
Effectif total	3 610	1 600	400
Durée moyenne (en années)	8,4	5,6	4,7

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers

Tableau 246. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les foyers, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	8,7	11,2	9,9
Directeur	2,0	2,3	2,8
Médecin directeur	0,0	0,1	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,1	1,3	1,5
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	4,3	5,1	3,3
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,3	2,4	2,4
<i>Personnel des services généraux</i>	20,4	10,8	12,9
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	9,6	5,6	7,3
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	4,2	1,5	2,3
Autre personnel des services généraux	6,6	3,7	3,3
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	3,1	4,9	4,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,3	1,0	0,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,3	0,0
Chef de service éducatif	2,2	2,3	3,9
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,0	0,2	0,5
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,3	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,3	0,6	0,2
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	54,0	52,8	51,5
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,1	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,2	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,5	0,8	0,3
Éducateur scolaire	0,0	0,1	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,4	1,5	0,0
Éducateur technique	0,3	0,3	0,0
Moniteur d'atelier	1,3	3,2	0,8
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	8,6	8,5	7,9
Moniteur éducateur	10,4	7,3	12,5
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	27,2	16,5	22,2
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,3	2,1	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Conseiller en économie sociale familiale	0,7	1,3	0,9
Assistante familiale ou maternelle	0,3	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,1	2,9	4,6
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,2	0,6	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,4
Animateur social	1,2	2,4	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,4	5,1	1,2
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	0,2	0,8	0,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,1	0,1	0,0
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,3	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,1	0,0
Médecin généraliste	0,1	0,3	0,1
Psychologue et personnel paramédical	10,1	17,4	17,5
Psychologue	0,8	3,4	0,9
Infirmier DE et autorisé	2,4	3,9	2,7
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,1	0,0	0,3
Ergothérapeute	0,4	2,6	0,1
Orthophoniste	0,0	0,3	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,2	0,3	0,5
Aide-soignant	5,6	5,7	10,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,5	1,1	3,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,4	2,0	3,2
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,1	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,1	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,9	0,6	0,4
En formation d'éducateurs spécialisés	0,5	0,1	0,4
En formation de moniteurs éducateurs	0,3	0,2	0,8
En formation d'aides médico-psychologiques	0,9	0,5	0,4
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,6	0,5	1,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 020	1 088	266
Effectif total	3 020	1 090	270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les foyers

**Tableau 247. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les foyers, selon la fonction principale exercée.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction principale exercée	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	5,7	2,8	5,1
Directeur	1,3	0,6	1,4
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	0,7	0,3	0,8
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2,8	1,3	1,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	0,6	1,2
<i>Personnel des services généraux</i>	13,2	2,7	6,7
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	6,2	1,4	3,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	2,7	0,4	1,2
Autre personnel des services généraux	4,3	0,9	1,7
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	2,0	1,2	2,5
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,3	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,0
Chef de service éducatif	1,4	0,6	2,0
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,0	0,1	0,3
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,1	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,2	0,1	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	35,1	13,1	26,5
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,1	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,3	0,2	0,2
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,3	0,4	0,0
Éducateur technique	0,2	0,1	0,0
Moniteur d'atelier	0,8	0,8	0,4
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	5,6	2,1	4,1
Moniteur éducateur	6,7	1,8	6,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	17,6	4,1	11,4
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	0,5	0,1
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,5	0,3	0,5
Assistante familiale ou maternelle	0,2	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,1	0,7	2,4
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,2	0,1	0,0

Fonction principale exercée	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,2
Animateur social	0,8	0,6	0,2
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1,6	1,3	0,6
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	0,1	0,2	0,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,1	0,0	0,0
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,1	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,0	0,1	0,0
Psychologue et personnel paramédical	6,6	4,3	9,0
Psychologue	0,5	0,8	0,5
Infirmier DE et autorisé	1,6	1,0	1,4
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,1	0,0	0,1
Ergothérapeute	0,2	0,6	0,0
Orthophoniste	0,0	0,1	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,2	0,1	0,2
Aide-soignant	3,7	1,4	5,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,3	0,3	1,6
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	2,2	0,5	1,6
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,6	0,1	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	0,3	0,0	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,0	0,4
En formation d'aides médico-psychologiques	0,6	0,1	0,2
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,4	0,1	0,6
Ensemble	64,9	24,8	51,4
Effectif total	3 020	1 090	270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les foyers

Tableau 248. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers, selon le statut ou type de contrat. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Fonction publique			
Titulaire	5,8	8,5	1,9
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,3	0,2	0,0
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,4	1,9	0,4
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	85,9	81,6	88,5
CDD (hors emplois aidés)	3,1	4,6	3,0
Vacation	0,0	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,8	1,0	1,7
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,6	1,9	4,1
Autre contrat aidé	0,0	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 020	1 090	266
Effectif total	3 020	1 090	270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 249. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers, selon le statut fonction publique ou convention collective. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Foyers polyvalents	Foyers expérimentaux	Accueil temporaire
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	8,9	11,8	2,5
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	23,7	25,4	19,7
Convention collective nationale de 1965	1,7	2,9	0,0
Convention collective nationale de 1966	65,3	53,0	65,6
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	2,9	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,3	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	1,0	0,0
Autre convention collective	0,1	1,1	1,9
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,0	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,4	1,7	10,3
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 961	1 081	247
Effectif total	3 020	1 090	270

Champ : Foyers polyvalents, foyers expérimentaux et accueil temporaire – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures d'hébergement
pour adultes handicapés

Les maisons d'accueil spécialisé

Présentation des maisons d'accueil spécialisé

Définition

Les maisons d'accueil spécialisé (MAS) reçoivent des adultes en situation de grave dépendance du fait d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels qui rendent ces personnes incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence. Leur état de santé implique une surveillance médicale proche et individualisée ainsi que des soins constants (qui ne sont pas des thérapeutiques actives ni des soins intensifs). Outre l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux, les aides à la vie courante et les soins d'entretien, les MAS doivent assurer de manière permanente des activités sociales, en particulier d'occupation et d'animation.

L'accueil d'une personne handicapée en MAS se fait sur décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ces structures ont vocation à prendre en charge les résidents à temps complet, toutefois pour un nombre limité de places, elles peuvent pratiquer soit l'accueil de jour permanent, soit l'accueil temporaire.

À noter : des services externalisés, adossés à des MAS se sont mis en place pour assurer une prise en charge à domicile.

Financement

Les dépenses liées à l'activité sociale et médico-sociale des MAS sont prises en charge par l'assurance maladie, sous la forme d'un prix de journée, sous réserve du paiement du forfait journalier par l'intéressé lui-même ou par le biais de sa couverture maladie universelle complémentaire. Dans tous les cas, un minimum de ressources est garanti aux personnes handicapées sous forme d'un « reste à vivre » qui équivaut à 30 % de l'AAH à taux plein.

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Articles 312-1 (7° du I), L344-1, R344-1, R 344-2, D 344-41

Commentaires généraux des données ES2010 sur les maisons d'accueil spécialisé

Au 31 décembre 2010, 579 maisons d'accueil spécialisé (MAS) disposent d'environ 24 000 places et emploient 29 200 personnes en équivalent temps plein.

Les taux de réponse des maisons d'accueil spécialisé à l'enquête indiquent une participation de 95 % des structures sollicitées.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées dans les MAS selon la région et le département reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble desdites MAS répertoriées, les répondantes et les non répondantes à l'enquête ES2010.

Les places dans les MAS sont majoritairement de l'accueil en internat (90 % des places). Les places agréées pour accueillir des personnes souffrant de polyhandicap constituent 57 % des places en MAS, celles agréées pour accueillir des déficients intellectuels ou des déficients psychiques en représentent 24 %.

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en MAS en 2006 et en 2010 décrit une tendance au vieillissement qui se poursuit (voir séries du document de travail précédent) : la part des 50 ans ou plus passe ainsi de 23 % en 2006 à 31 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées est estimé à 42 ans fin 2010.

Le profil de déficience (principale) de la population accueillie en MAS en 2010 décrit 41 % de déficience intellectuelle, 30 % de polyhandicap, 12 % de déficience du psychisme et 11 % de déficience motrice.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en MAS au cours de l'année 2010 est de 38 ans.

Avant l'admission, 25 % étaient hébergées par leur famille, 25 % étaient dans un établissement de santé, 20 % dans une autre MAS ou un FAM, 14 % en internat dans un établissement d'éducation spécialisée pour enfants, 4 % en hébergement complet dans un foyer de vie et 4 % vivaient dans leur propre logement.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 25 % des admis en 2010 étaient hospitalisés en psychiatrie, 17 % étaient en IME et 8 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

La durée moyenne de séjour dans une MAS est estimée à 9 ans. Parmi les personnes ayant quitté une MAS au cours de l'année 2010 : 22 % sont réorientées vers une autre MAS ou un FAM, 7 % sont hébergées par leur famille, 8 % sont orientées vers un établissement de santé. Parmi les personnes sorties des MAS au cours de 2010 on compte 58 % de décès.

Le personnel

Le personnel travaille dans la même MAS depuis en moyenne 8 ans. Plus d'un tiers des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social

(37 %). On compte notamment : 26 % d'aides médico-psychologiques et 14 % de personnel des services généraux.

Le taux d'encadrement dans les MAS est estimé à environ 6 personnels pour 5 personnes accueillies (122 % fin 2010).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (70 %), et 19 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent principalement de la convention collective nationale de 1966 (48 % des ETP), mais aussi de la convention collective nationale de 1951 (22 %) et enfin du titre IV de la fonction publique hospitalière pour les titulaires (24 %).

Activité des maisons d'accueil spécialisé

Caractéristiques générales des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 250. Caractéristiques des maisons d'accueil spécialisé.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

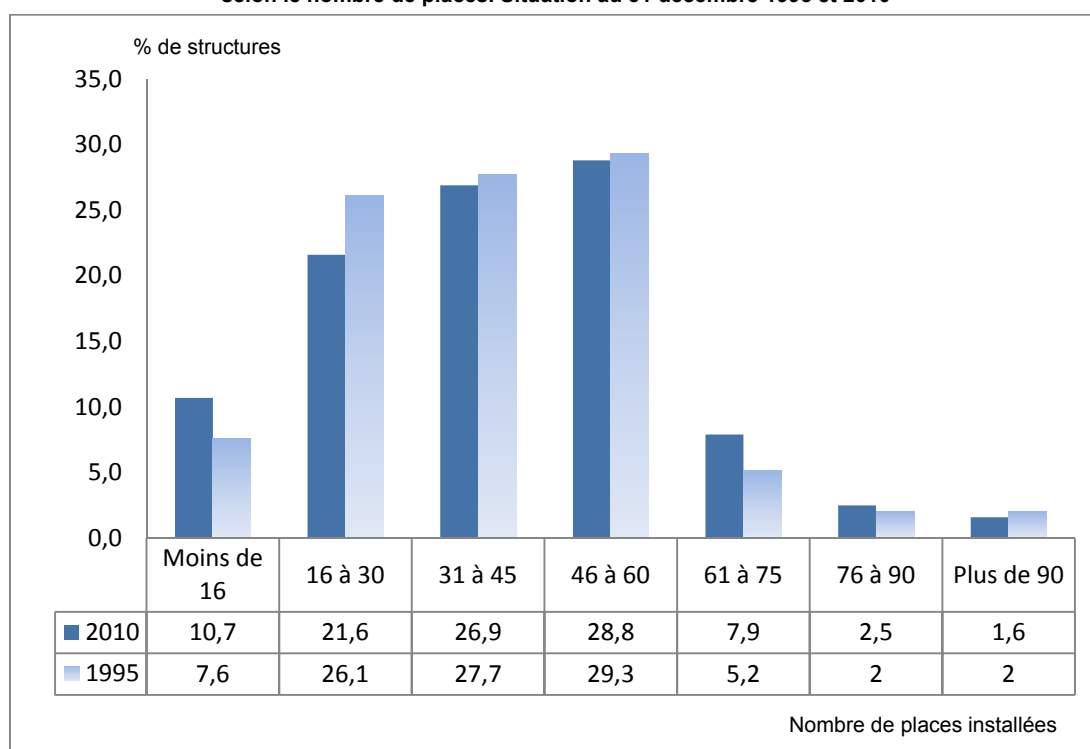
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	484	579
Nombre de places installées au 31 décembre	19 622	23 968
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	19 460	23 500
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	2 320
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	1 030
Effectif du personnel au 31 décembre	28 190	34 460
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	23 550	29 210

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 9. Répartition (p. 100) des maisons d'accueil spécialisé selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2010.

Répartitions régionale et départementale des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 251. Nombre de maisons d'accueil spécialisé, de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	17	658	1 016 556	0,6
72 Aquitaine	22	1 128	1 669 124	0,7
83 Auvergne	10	510	687 764	0,7
25 Basse-Normandie	23	901	743 258	1,2
26 Bourgogne	10	430	825 331	0,5
53 Bretagne	24	1 030	1 633 226	0,6
24 Centre	21	716	1 301 300	0,6
21 Champagne-Ardenne	12	654	697 715	0,9
94 Corse	3	61	160 003	0,4
43 Franche-Comté	18	671	608 018	1,1
23 Haute-Normandie	11	412	961 100	0,4
11 Île-de-France	84	3 637	6 600 318	0,6
91 Languedoc-Roussillon	36	1 402	1 338 473	1,0
74 Limousin	19	772	370 104	2,1
41 Lorraine	27	1 137	1 258 813	0,9
73 Midi-Pyrénées	39	1 731	1 514 566	1,1
31 Nord-Pas-de-Calais	31	1 630	2 144 206	0,8
52 Pays de la Loire	38	1 541	1 846 289	0,8
22 Picardie	17	632	1 012 688	0,6
54 Poitou-Charentes	19	602	891 085	0,7
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	39	1 388	2 520 240	0,6
82 Rhône-Alpes	44	1 836	3 290 611	0,6
France Métropolitaine	564	23 479	33 090 788	0,7
Départements d'outre-mer	15	489	990 448	0,5
France entière	579	23 968	34 081 236	0,7

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 252. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de 20-59 ans dans les maisons d'accueil spécialisé, par région et département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	270	613 269	0,4
	68 Haut-Rhin	388	403 287	1,0
		658	1 016 556	0,6
72 Aquitaine	24 Dordogne	214	196 281	1,1
	33 Gironde	411	785 848	0,5
	40 Landes	83	190 697	0,4
	47 Lot-et-Garonne	110	160 128	0,7
	64 Pyrénées-Atlantiques	310	336 170	0,9
	1 128	1 669 124	0,7	
83 Auvergne	3 Allier	139	165 796	0,8
	15 Cantal	104	73 317	1,4
	43 Haute-Loire	106	111 120	1,0
	63 Puy-de-Dôme	161	337 531	0,5
	510	687 764	0,7	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	359	355 996	1,0
	50 Manche	346	245 408	1,4
	61 Orne	196	141 854	1,4
	901	743 258	1,2	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	143	280 243	0,5
	58 Nièvre	90	103 980	0,9
	71 Saône-et-Loire	114	271 480	0,4
	89 Yonne	83	169 628	0,5
	430	825 331	0,5	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	393	280 690	1,4
	29 Finistère	175	457 304	0,4
	35 Ille-et-Vilaine	233	532 705	0,4
	56 Morbihan	229	362 527	0,6
	1 030	1 633 226	0,6	
24 Centre	18 Cher	91	154 932	0,6
	28 Eure-et-Loir	64	221 051	0,3
	36 Indre	162	112 336	1,4
	37 Indre-et-Loire	161	309 362	0,5
	41 Loir-et-Cher	100	162 253	0,6
	45 Loiret	138	341 366	0,4
	716	1 301 300	0,6	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	167	145 078	1,2
	10 Aube	96	156 092	0,6
	51 Marne	262	304 472	0,9
	52 Haute-Marne	129	92 073	1,4
	654	697 715	0,9	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	33	72 961	0,5
	2B Haute-Corse	28	87 042	0,3
	61	160 003	0,4	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	256	279 699	0,9
	39 Jura	104	129 798	0,8
	70 Haute-Saône	225	122 072	1,8
	90 Territoire de Belfort	86	76 449	1,1
		671	608 018	1,1
23 Haute-Normandie	27 Eure	249	305 377	0,8
	76 Seine-Maritime	163	655 723	0,2
		412	961 100	0,4
11 Île-de-France	75 Paris	342	1 313 352	0,3
	77 Seine-et-Marne	587	732 230	0,8
	78 Yvelines	417	761 611	0,5
	91 Essonne	547	668 379	0,8
	92 Hauts-de-Seine	532	892 058	0,6
	93 Seine-Saint-Denis	331	845 414	0,4
	94 Val-de-Marne	471	739 526	0,6
	95 Val-d'Oise	410	647 748	0,6
	3 637	6 600 318	0,6	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	176	175 045	1,0
	30 Gard	152	361 347	0,4
	34 Hérault	385	543 969	0,7
	48 Lozère	414	39 572	10,5
	66 Pyrénées-Orientales	275	218 540	1,3
	1 402	1 338 473	1,0	
74 Limousin	19 Corrèze	453	119 861	3,8
	23 Creuse	184	57 666	3,2
	87 Haute-Vienne	135	192 577	0,7
	772	370 104	2,1	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	369	395 095	0,9
	55 Meuse	109	100 788	1,1
	57 Moselle	461	570 401	0,8
	88 Vosges	198	192 529	1,0
	1 137	1 258 813	0,9	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	102	75 586	1,3
	12 Aveyron	232	134 133	1,7
	31 Haute-Garonne	541	710 164	0,8
	32 Gers	171	90 305	1,9
	46 Lot	107	82 793	1,3
	65 Hautes-Pyrénées	293	112 698	2,6
	81 Tarn	189	186 317	1,0
	82 Tarn-et-Garonne	96	122 570	0,8
	1 731	1 514 566	1,1	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	1 050	1 379 788	0,8
	62 Pas-de-Calais	580	764 418	0,8
	1 630	2 144 206	0,8	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	498	686 342	0,7
	49 Maine-et-Loire	390	406 414	1,0
	53 Mayenne	142	151 440	0,9
	72 Sarthe	388	286 881	1,4
	85 Vendée	123	315 212	0,4
52 Pays de la Loire		1 541	1 846 289	0,8
22 Picardie	2 Aisne	191	276 746	0,7
	60 Oise	248	434 939	0,6
	80 Somme	193	301 003	0,6
		632	1 012 688	0,6
54 Poitou-Charentes	16 Charente	67	175 838	0,4
	17 Charente-Maritime	193	303 310	0,6
	79 Deux-Sèvres	147	185 632	0,8
	86 Vienne	195	226 305	0,9
		602	891 085	0,7
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	72	79 205	0,9
	5 Hautes-Alpes	66	68 739	1,0
	6 Alpes-Maritimes	301	547 444	0,5
	13 Bouches-du-Rhône	549	1 045 362	0,5
	83 Var	223	501 449	0,4
	84 Vaucluse	177	278 041	0,6
		1 388	2 520 240	0,6
82 Rhône-Alpes	1 Ain	162	317 081	0,5
	7 Ardèche	288	157 137	1,8
	26 Drôme	323	245 089	1,3
	38 Isère	186	651 332	0,3
	42 Loire	211	373 756	0,6
	69 Rhône	391	925 760	0,4
	73 Savoie	155	220 371	0,7
	74 Haute-Savoie	120	400 085	0,3
		1 836	3 264 797	0,6
France métropolitaine		23 479	33 090 788	0,7
Départements d'outre-mer		489	990 448	0,5
France entière		23 968	34 081 236	0,7

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les maisons d'accueil spécialisé en 2010

Tableau 253. Nombre des places et répartition (p. 100) selon les modalités d'accueil dans les maisons d'accueil spécialisé. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	21 616	90,2
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	73	0,3
Accueil temporaire	517	2,2
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	1 669	7,0
Accueil familial	8	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	6	0,0
Autre modalité d'accueil	78	0,3
Total répondants	23 968	100,0
Total places	23 968	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 254. Nombre des places et répartition (p. 100) selon les agréments de clientèle dans les maisons d'accueil spécialisé. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	2 526	10,7
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	827	3,5
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	2 344	9,9
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	1 445	6,1
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	1 772	7,5
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	707	3
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	20	0,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	33	0,1
Troubles sévères du langage	29	0,1
Polyhandicapés	13 548	57,2
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	122	0,5
Autre agrément	313	1,3
Total répondants	23 685	100
Total places	23 968	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les maisons d'accueil spécialisé

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé

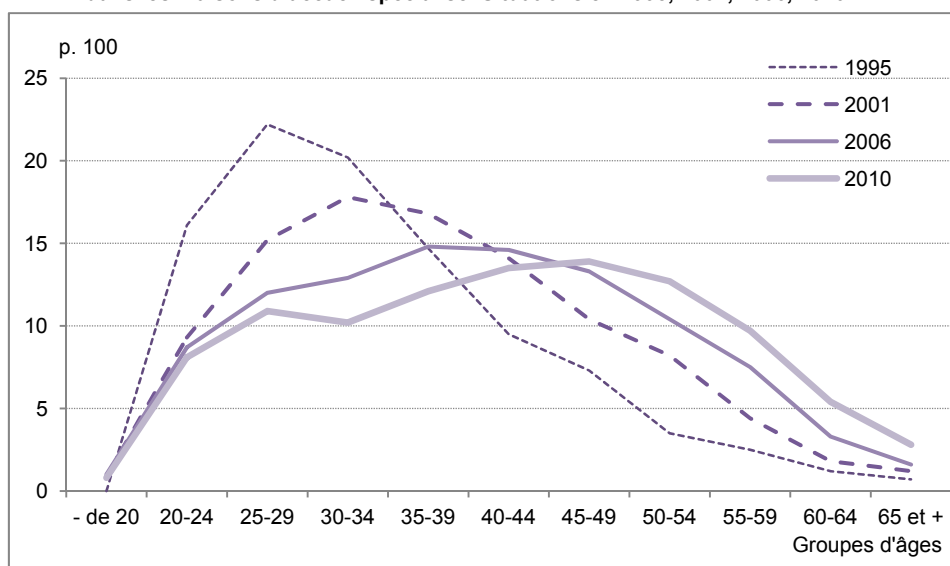
Tableau 255. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé. Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20 ans	1,0	0,8
20-24 ans	8,7	8,1
25-29 ans	12,0	10,9
30-34 ans	12,9	10,2
35-39 ans	14,8	12,1
40-44 ans	14,6	13,5
45-49 ans	13,3	13,9
50-54 ans	10,4	12,7
55-59 ans	7,5	9,7
60-64 ans	3,3	5,4
65 ans et plus	1,6	2,8
Ensemble	100,0	100
Effectif répondants	19 354	23 393
Effectif total	19 460	23 500
Pourcentage des 50 ans et +	22,7	30,6
Pourcentage des 55 ans & +	12,4	17,9
Âge moyen	40,1	42,2

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 10. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé. Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 256. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé.
Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20 ans	1,1	0,6	0,8
20-24 ans	8,3	8,0	8,1
25-29 ans	10,7	11,1	10,9
30-34 ans	10,5	9,8	10,2
35-39 ans	12,0	12,2	12,1
40-44 ans	13,2	13,8	13,5
45-49 ans	13,7	14,1	13,9
50-54 ans	12,8	12,5	12,7
55-59 ans	9,5	9,8	9,7
60-64 ans	5,6	5,2	5,4
65 ans et plus	2,6	3,0	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 989	10 403	23 392
Effectif total	13 050	10 450	23 500
Âge moyen	42,1	42,3	42,2

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 257. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé,
selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	8,2	10,1
1 à 5 ans	31,7	28,5
6 à 10 ans	20,9	18,6
11 à 15 ans	14,9	14,4
16 à 20 ans	12,0	9,7
Plus de 20 ans	12,5	18,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	19 376	23 355
Effectif total	19 460	23 500
Temps de présence moyen	9,8	11,0

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 258. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	14,3	10,5	12,6
Psychose infantile	10,4	11,1	10,7
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	2,9	2,6	2,8
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	8,0	8,2	8,1
Accidents périnataux	23,9	26,0	24,8
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	10,9	8,1	9,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	6,4	6,9	6,6
Autres pathologies	16,2	18,1	17,0
Pathologie inconnue	7,0	8,5	7,7
Aucune pathologie	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 845	10 287	23 132
Effectif total	13 050	10 450	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 259. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon les catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (catégories agrégées)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	38,7	41,2
Troubles du psychisme	10,6	12,4
Troubles de la parole et du langage	0,4	0,2
Déficiences auditives	0,4	0,2
Déficiences visuelles	0,3	0,3
Déficiences motrices	9,5	11,2
Plurihandicap	9,9	4,3
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,2	0,2
Polyhandicap	29,4	29,7
Autres déficiences	0,5	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	19 276	23 071
Effectif total	19 460	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 260. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	41,1	41,4	41,2
Retard mental profond et sévère	32,6	34,1	33,3
Retard mental moyen	7,2	6,3	6,8
Retard mental léger	0,6	0,5	0,6
Autres déficiences de l'intelligence	0,7	0,5	0,6
<i>Troubles du psychisme</i>	13,5	11,0	12,4
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,2	1,1	1,2
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	2,4	1,7	2,1
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	7,2	6,0	6,7
Autres troubles du psychisme	2,6	2,2	2,4
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,2	0,2	0,2
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,0	0,0	0,0
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,1	0,2	0,1
<i>Déficiences auditives</i>	0,2	0,2	0,2
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,4	0,3	0,3
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,3	0,2	0,3
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences motrices</i>	12,2	10,0	11,2
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,3	0,3	0,3
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	1,4	1,1	1,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	4,9	4,3	4,6
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,7	0,4	0,6
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	2,1	1,5	1,8
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	1,9	1,5	1,7
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,2	0,2	0,2
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,8	0,7	0,7
<i>Plurihandicap</i>	4,6	4,0	4,3
Surdi-cécité	0,2	0,2	0,2
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	4,4	3,9	4,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,2	0,1	0,2
<i>Polyhandicap</i>, associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	27,3	32,6	29,7
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	0,5	0,3	0,4
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	12 806	10 264	23 071
Effectif total	13 050	10 450	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 261. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	0,5	0,3	0,4
Hébergé chez parents, proches	5,5	5,6	5,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,0	0,1	0,0
Famille d'accueil	0,2	0,1	0,2
Foyer d'hébergement	0,0	0,0	0,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,8	0,8	0,8
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	90,6	90,9	90,7
Établissement de santé	1,7	1,8	1,7
Établissement social	0,2	0,2	0,2
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,1	0,1	0,1
Inconnu	0,0	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	0,3	0,1	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 903	10 341	23 244
Effectif total	13 050	10 450	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 262. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,2	0,1	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,0	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,0	0,0	0,0
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	1,4	1,8	1,6
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	97,1	97,4	97,3
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,2	0,1	0,2
Autre activité ou accueil en journée	1,0	0,5	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 776	10 211	22 987
Effectif total	13 050	10 450	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 263. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les maisons d'accueil spécialisé, selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	81,3
Dans un département limitrophe	10,2
Dans autre département	8,5
Ensemble	100,0
Effectif répondants	21 761
Effectif total	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les maisons d'accueil spécialisé au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 264. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	6,3	3,5	5,2
20-24 ans	21,5	24,3	22,7
25-29 ans	9,0	9,3	9,1
30-34 ans	5,8	4,6	5,3
35-39 ans	8,0	8,1	8,1
40-44 ans	8,6	9,5	8,9
45-49 ans	11,9	14,0	12,7
50-54 ans	13,0	12,2	12,7
55-59 ans	11,2	9,6	10,5
60-64 ans	3,1	3,5	3,3
65 ans et plus	1,5	1,3	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 359	963	2 322
Effectif total	1 360	960	2 320
Âge moyen à l'admission	38,4	38,4	38,4

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Tableau 265. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon la pathologie et par sexe

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	13,0	11,0	12,1
Psychose infantile	6,7	8,9	7,6
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	7,9	5,5	6,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	7,4	6,6	7,1
Accidents périnataux	18,9	24,2	21,1
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	13,8	10,1	12,3
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	7,3	9,5	8,3
Autres pathologies	17,7	17,2	17,5
Pathologie inconnue	7,3	7,0	7,2
Aucune pathologie	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 243	890	2 132
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 280	910	2 190

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 266. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon les grandes catégories de déficience principale.

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	32,2	33,7	32,8
Troubles du psychisme	20,7	14,8	18,2
Troubles de la parole et du langage	0,2	0,2	0,2
Déficiences auditives	0,1	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,7	0,3	0,5
Déficiences motrices	15,4	15,2	15,3
Plurihandicap	4,2	5,3	4,7
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,4	0,0	0,2
Polyhandicap	25,6	29,9	27,4
Autres déficiences	0,6	0,6	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 304	944	2 248
Effectif total	1 360	960	2 320

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

**Tableau 267. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les maisons d'accueil spécialisé selon certains types d'incapacités.
Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.**

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	41	42,8
Oui, parfois	38,6	39,1
Oui, souvent	17,9	17,5
Ne sait pas	2,5	0,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 123	22 684
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	60,1	62,1
Oui, parfois	30,2	29,3
Oui, souvent	8,6	8,2
Ne sait pas	1	0,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 124	22 687
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	15,8	10,5
Oui, avec difficultés	26,1	23
Non, besoin d'aide humaine	56,2	63,7
Ne sait pas	1,8	2,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 125	22 704
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	12,9	6,4
Oui, avec difficultés	8,7	6,1
Non, besoin d'aide humaine	74	82,8
Ne sait pas	4,5	4,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 118	22 548
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	4,1	4,1
Oui, avec difficultés	4,8	4,5
Non, besoin d'aide humaine	83,2	79,1
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	6,6	10,7
Ne sait pas	1,2	1,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 124	22 653
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	36,3	35
Oui, avec difficultés	19,9	22,3
Non, besoin d'aide humaine	28,6	27,6
Non, confinée au lit ou au fauteuil	14,9	14,6
Ne sait pas	0,3	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 123	22 725

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	4,3	1,6
Oui, avec difficultés	3,6	3
Non, besoin d'aide humaine partielle	20,9	20,5
Non, besoin d'aide humaine pour tout	70,1	73,6
Ne sait pas	1	1,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 123	22 720
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	17,8	15,1
Oui, en l'absence d'aide technique	2,1	1,4
Oui, en l'absence de surveillance humaine	41,5	48
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	38,3	35,1
Ne sait pas	0,3	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 121	22 639
La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	1,7	1,2
Oui, avec difficultés	1,9	1,3
Non	94,7	94,5
Ne sait pas	1,7	2,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 117	22 473
Effectif total	2 190	23 500

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 268. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant</u> admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	4,3	3,1	3,8
Hébergé chez parents, proches	24,8	26,5	25,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,5	0,0	0,3
Famille d'accueil	0,9	1,0	1,0
Foyer d'hébergement	1,5	1,2	1,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	3,7	4,4	4,0
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	19,2	21,7	20,2
Établissement de santé	26,4	24,0	25,4
Établissement social	0,8	1,2	1,0
Établissement pour personnes âgées	1,7	0,9	1,3
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,5	0,6	0,5
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	13,4	13,8	13,6
Inconnu	1,2	0,8	1,0
Autre mode d'hébergement	1,3	0,9	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 156	827	1 983
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 280	910	2 190

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 269. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement <u>au 31/12/2010</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	1,2	0,9	1,1
Hébergé chez parents, proches	9,6	9,4	9,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,1	0,1	0,1
Famille d'accueil	0,2	0,1	0,1
Foyer d'hébergement	0	0	0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,1	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	84,7	85,8	85,1
Établissement de santé	1,7	1,1	1,5
Établissement social	1,7	2,1	1,9
Établissement pour personnes âgées	0	0	0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0	0	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,2	0,1	0,2
Inconnu	0	0	0
Autre mode d'hébergement	0,3	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 275	902	2 177
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 280	910	2 190

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 270. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.

Activité / accueil en journée avant admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,2	0,0	0,1
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,2	0,5	0,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	16,8	16,7	16,7
En établissement pour enfants polyhandicapés	8,2	9,6	8,8
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,0	0,1	0,1
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	1,1	1,3	1,2
En établissement d'éducation sensorielle	0,0	0,0	0,0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,1	0,0	0,1
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	1,0	0,4	0,8
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,1	0,1
En attente de placement dans un ESAT	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	0,1	0,0	0,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,0	0,0	0,0
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	24,5	24,2	24,4
Autre hospitalisation	6,6	4,7	5,8
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	5,8	7,3	6,4
Accueil en MAS	8,7	9,5	9,0
Accueil en FAM	6,6	7,3	6,9
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,5	0,3	0,4
En attente de placement en MAS ou en FAM	5,6	7,5	6,4
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,1	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	9,3	6,5	8,1
Activité inconnue	2,0	2,1	2,0
Autre activité ou accueil en journée	2,8	1,9	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 131	819	1 950
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 280	910	2 190

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 271. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les maisons d'accueil spécialisé, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,0	0,0	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,1	0,0
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,0	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,0	0,0	0,0
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	1,0	0,7	0,9
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	98,4	98,1	98,3
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,0	0,0	0,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,2	0,4	0,2
Autre activité ou accueil en journée	0,4	0,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 267	895	2 162
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 280	910	2 190

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Adultes sortis des maisons d'accueil spécialisé au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 272. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	1,0	0,5	0,8	1,1	1,1	1,1
20-24 ans	10,7	6,5	9,0	8,0	10,2	8,9
25-29 ans	9,1	7,2	8,4	9,9	8,4	9,3
30-34 ans	7,2	7,3	7,2	9,4	5,9	8,0
35-39 ans	15,8	13,5	14,9	6,6	11,3	8,5
40-44 ans	22	8,3	16,5	12,3	12,7	12,4
45-49 ans	9,8	19,6	13,8	15,1	13,7	14,6
50-54 ans	9,7	17,7	12,9	12,8	12,9	12,8
55-59 ans	8,2	7,3	7,8	13,3	11,1	12,4
60-64 ans	4,4	3,8	4,2	7,8	9,4	8,5
65 ans et plus	1,9	8,3	4,5	3,7	3,2	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	908	615	1 523	619	408	1 027
Effectif total	910	620	1 530	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 273. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	12,6	14,0	13,2
1 à 5 ans	36,2	30,7	34,0
6 à 10 ans	19,5	18,9	19,3
11 à 15 ans	10,1	12,7	11,1
16 à 20 ans	8,2	8,6	8,3
Plus de 20 ans	13,5	15,1	14,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	620	408	1 028
Effectif total	620	410	1 030
Durée moyenne	9,2	9,9	9,4

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 274. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	28,4	31,3	29,6
Retard mental profond et sévère	22,9	25,9	24,1
Retard mental moyen	3,2	3,4	3,3
Retard mental léger	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences de l'intelligence	2,3	2,0	2,2
<i>Troubles du psychisme</i>	14,6	7,4	11,7
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,1	0,0	0,7
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	1,9	1,4	1,7
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	9,1	4,6	7,3
Autres troubles du psychisme	2,5	1,4	2,0
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,0	0,0	0,0
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,0	0,0	0,0
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences auditives</i>	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,4	0,3	0,3
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,4	0,3	0,3
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences motrices</i>	15,2	13,7	14,6
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,2	0,0	0,1
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,9	1,4	1,1
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	6,1	6,8	6,4
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,4	0,9	0,6
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	2,5	0,6	1,7
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	3,6	1,4	2,7
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,0	0,6	0,2
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,5	2,0	1,7
<i>Plurihandicap</i>	7,0	5,7	6,5
Surdi-cécité	0,2	0,0	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	6,8	5,7	6,4
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,6	0,3	0,5
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	31,3	39,9	34,7
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	2,7	1,4	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	581	386	966
Effectif total	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 275. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	2,0	2,2	2,1
Hébergé chez parents, proches	4,3	5,9	4,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,2	0,0	0,1
Famille d'accueil	0,4	0,6	0,4
Foyer d'hébergement	0,4	0,0	0,2
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,0	0,1
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	88,7	86,9	88,0
Établissement de santé	2,7	3,1	2,8
Établissement social	0,9	0,8	0,9
Établissement pour personnes âgées	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,0	0,0	0,0
Autre mode d'hébergement	0,4	0,6	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	611	394	1 005
Effectif total	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 276. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année précédent l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	1,3	1,4	1,3
Hébergé chez parents, proches	7,8	6,6	7,3
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,5	0,0	0,3
Famille d'accueil	0,9	0,0	0,6
Foyer d'hébergement	0,2	0,6	0,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,7	2,0	1,2
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	21,2	24,2	22,4
Établissement de santé	9,9	4,3	7,7
Établissement social	1,3	0,3	0,9
Établissement pour personnes âgées	0,5	1,4	0,9
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Inconnu	1,5	0,6	1,1
Autre mode d'hébergement	0,5	0,3	0,4
Sans objet : décès	53,6	58,4	55,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	603	386	988
Effectif total	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des maisons d'accueil spécialisé

Tableau 277. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,6	0,6	0,6
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,0	0,3	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,0	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,0	0,6	0,2
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	2,6	3,1	2,8
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	94,2	91,8	93,3
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,7	1,4	1,0
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,2	0,0	0,1
Autre activité ou accueil en journée	1,7	2,3	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	592	389	981
Effectif total	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 278. Répartition (p. 100) de la population sortie des maisons d'accueil spécialisé au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>après</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	0,0	0,0	0,0
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans un ESAT	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,2	0,3	0,2
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	7,3	2,8	5,5
Autre hospitalisation	3,0	1,2	2,3
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	2,0	1,9	2,0
Accueil en MAS	11,3	13,7	12,2
Accueil en FAM	7,3	7,8	7,5
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,0	0,1
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,6	0,3	0,5
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	4,8	5,0	4,9
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	4,4	2,8	3,8
Activité inconnue	7,3	2,8	5,5
Autre activité	3,0	1,2	2,3
Sans objet : décès	56,7	60,1	58,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	545	353	898
Effectif total	620	410	1 030

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des maisons d'accueil spécialisé

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 279. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3
20-24 ans	3,1	5	4,6	4,0	6,4	5,9
25-29 ans	7,8	11,2	10,5	8,0	12,6	11,6
30-34 ans	10,1	12	11,6	10,5	12,1	11,8
35-39 ans	12,8	14,6	14,3	12,7	13,6	13,5
40-44 ans	14,8	15,7	15,5	13,9	15,1	14,8
45-49 ans	17,1	15,9	16,1	16,2	15,3	15,5
50-54 ans	17,4	13,8	14,5	16,1	14,0	14,4
55-59 ans	12,7	9,3	10	13,5	8,7	9,7
60 ans et plus	4,2	2,4	2,8	4,8	1,9	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 923	22 264	28 187	6 869	27 457	34 326
Effectif total	5 920	22 270	28 190	6 900	27 560	34 460

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 280. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	49,0	50,5	50,2
5 à 9 ans	18,9	20,0	19,8
10 à 14 ans	11,8	10,8	11,0
15 à 19 ans	7,6	7,6	7,6
20 à 24 ans	5,2	4,7	4,8
25 à 29 ans	4,6	3,2	3,5
30 ans et plus	2,9	3,2	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 812	27 248	34 060
Effectif total	6 900	27 560	34 460
Durée moyenne (en années)	8,0	7,6	7,7

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 281. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les maisons d'accueil spécialisé, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	6,8	5,1	5,4
Directeur	3,3	0,5	1,0
Médecin directeur	0,1	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,6	0,5	0,7
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,9	3,1	2,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	0,9	0,9
<i>Personnel des services généraux</i>	22,0	12,5	14,3
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	5,6	8,6	8,0
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,9	0,9	2,8
Autre personnel des services généraux	5,5	3,0	3,5
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	4,1	1,9	2,3
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,2	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,9	0,8	1,0
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,4	0,4
Cadre infirmier psychiatrique	0,1	0,1	0,1
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,1	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,2	0,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,3	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,4	0,2	0,2
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	33,5	37,8	37,0
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,1	0,1	0,1
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,8	0,1	0,2
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,3	0,0	0,1
Éducateur technique	0,1	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,3	0,1	0,1
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	3,3	2,8	2,9
Moniteur éducateur	4,0	3,5	3,6
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médecin-psychologique	21,0	27,7	26,4
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,1	0,2	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,1	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,1	0,1	0,1
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,1	0,1
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,6	0,5	0,5
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,8	0,3	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1,9	2,3	2,2
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	2,3	0,3	0,7
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,6	0,1	0,2
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,1	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,1	0,0	0,1
Médecin généraliste	1,5	0,2	0,4
Psychologue et personnel paramédical	28,0	38,9	36,9
Psychologue	0,7	0,9	0,8
Infirmier DE et autorisé	4,5	7,4	6,9
Infirmier psychiatrique	0,6	0,3	0,4
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,6	0,5	0,7
Ergothérapeute	0,3	0,7	0,6
Orthophoniste	0,0	0,0	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,2	0,6	0,5
Aide-soignant	17,8	25,5	24,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,5	0,4
Autre personnel paramédical	2,2	2,5	2,4
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,4	3,5	3,5
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	1,1	1,0	1,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,1	0,1
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,2	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	1,4	1,4	1,4
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 454	23 666	29 120
Effectif total	5 470	23 740	29 210

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 282. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les maisons d'accueil spécialisé, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	1 569,5	6,5
Directeur	305,5	1,3
Médecin directeur	7,6	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	211,7	0,9
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	789,2	3,3
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	255,6	1,1
<i>Personnel des services généraux</i>	4 157,9	17,3
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	2 331,5	9,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	808,4	3,4
Autre personnel des services généraux	1 018,0	4,2
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	670,0	2,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	81,0	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	4,3	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,2	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	7,3	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	1,9	0,0
Chef de service éducatif	289,7	1,2
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	109,2	0,5
Cadre infirmier psychiatrique	22,6	0,1
Autre cadre de service pédagogique et social	23,2	0,1
Autre cadre de service paramédical	38,3	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	20,7	0,1
Autre personnel d'encadrement	67,7	0,3
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	10 766,7	44,9
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	0,4	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	1,1	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	23,0	0,1
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	71,0	0,3
Éducateur scolaire	0,3	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	28,9	0,1
Éducateur technique	5,0	0,0
Moniteur d'atelier	41,3	0,2
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	842,4	3,5
Moniteur éducateur	1 039,0	4,3
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	5,6	0,0
Aide-médico-psychologique	7 695,1	32,1
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	51,5	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	1,1	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	14,5	0,1
Assistante familiale ou maternelle	15,4	0,1
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	31,1	0,1
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	145,6	0,6
Instructeur de locomotion	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	3,8	0,0
Animateur social	109,6	0,5
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	641,4	2,7
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	197,8	0,8
Psychiatre – Pédopsychiatre	48,6	0,2
Pédiatre	1,1	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	13,2	0,1
Autre spécialiste	15,6	0,1
Médecin généraliste	119,4	0,5
Psychologue et personnel paramédical	10 743,3	44,8
Psychologue	241,7	1,0
Infirmier DE et autorisé	1 999,2	8,3
Infirmier psychiatrique	112,4	0,5
Puéricultrice	1,1	0,0
Masseur kinésithérapeute	205,0	0,9
Ergothérapeute	180,5	0,8
Orthophoniste	10,9	0,0
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	1,2	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	160,0	0,7
Aide-soignant	7 002,5	29,2
Auxiliaire de puériculture	116,1	0,5
Autre personnel paramédical	712,8	3,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1 020,5	4,3
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	24,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	24,7	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	291,4	1,2
En formation d'éducateurs spécialisés	33,8	0,1
En formation de moniteurs éducateurs	47,1	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	416,3	1,7
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	183,2	0,8
Effectif répondants	29 125,7	
Effectif total	29 210	121,9

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les maisons d'accueil spécialisé

Tableau 283. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les maisons d'accueil spécialisé, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	16,6	19,1	18,6
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	1,1	1,3	1,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	4,9	4,2	4,3
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	71,8	69,5	69,9
CDD (hors emplois aidés)	3,2	3,4	3,4
Vacation	0,1	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,9	1,1	1,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,4	1,2	1,3
Autre contrat aidé	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 467	23 719	29 186
Effectif total	5 470	23 740	29 210

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 284. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les maisons d'accueil spécialisé, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	21,8	24,2	23,7
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,2	0,3	0,3
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	23,1	21,4	21,7
Convention collective nationale de 1965	1,2	1,3	1,3
Convention collective nationale de 1966	48,4	48,1	48,2
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	2,1	1,5	1,6
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	1,5	1,4	1,4
Autre convention collective	1,1	1,0	1,0
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,5	0,6	0,6
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,1	0,2	0,2
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 414	23 481	28 895
Effectif total	5 470	23 740	29 210

Champ : Maisons d'accueil spécialisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Les structures d'hébergement
pour adultes handicapés

Les foyers d'accueil médicalisé

Présentation des foyers d'accueil médicalisé

Définition

Les foyers d'accueil médicalisé (FAM) sont des établissements sociaux ayant une reconnaissance officielle depuis la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (art. L 312-1 I 7 du Code de l'action sociale et des familles). Ces structures sont destinées à recevoir des personnes inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin d'une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante ainsi que d'une médicalisation sans toutefois justifier une prise en charge complète par l'assurance maladie.

L'accueil d'une personne handicapée, quel que soit son âge, en FAM se fait sur décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ces structures ont vocation à prendre en charge les résidents à temps complet, toutefois pour un nombre limité de places, elles peuvent pratiquer soit l'accueil de jour permanent, soit l'accueil temporaire.

Financement

Les frais dans les FAM sont différenciés entre :

- Le forfait soins versé par l'assurance maladie (le coût moyen à la place versé pour l'ONDAM 2008 est de 25 558 € à l'année soit 70 € par jour). Le Préfet fixe par arrêté le forfait annuel global soins, en retenant un forfait journalier afférent aux soins, et ce, dans la limite du forfait plafond fixé par arrêté ministériel. Ce forfait recouvre les frais occasionnés par les soins médicaux (médicaments, protections, consultations médicales), les charges afférentes au personnel médical et paramédical (aide-soignant, médecin psychiatre, psychologue, infirmière, kinésithérapeute), l'achat du matériel médical et paramédical.
- Le tarif hébergement et accompagnement à la vie sociale. Il est fixé par le président du conseil général et est à la charge principale du résident, sans que la contribution réclamée puisse faire descendre ses ressources en dessous du minimum garanti (30 % AAH) et, pour surplus éventuel, de l'aide sociale (article L 344-5 du code de l'action sociale et des familles). Le prix de journée comprend la prise en charge des frais de fonctionnement de l'établissement (location et frais concernant le bâtiment) et des frais de personnel éducatif (salaires des AMP et éducateurs) ainsi que l'entretien intégral des personnes accueillies (nourriture, entretien du linge, mobilier, matériel d'activité...).

Textes de référence

Code de l'action sociale et des familles

Articles L312-1 (7° du I), L344-5, R314-140 et suivants, D344-34 et suivants.

Commentaires généraux des données ES2010 sur les foyers d'accueil médicalisé

Au 31 décembre 2010, 701 foyers d'accueil médicalisé (FAM) disposent d'environ 20 500 places et emploient 22 000 personnes en équivalent temps plein.

Les taux de réponse des foyers d'accueil médicalisé à l'enquête indiquent une participation de 96 % des structures sollicitées.

Activité

Les tableaux détaillés des places installées dans les FAM selon la région et le département reposent sur les données de l'enquête et celles du répertoire FINESS corrigées par chaque ARS concernée. Ces données portent sur l'ensemble desdits FAM répertoriés, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010.

Les places dans les FAM sont majoritairement de l'accueil en internat (90 % des places). Les places agréées pour accueillir des personnes souffrant de déficience intellectuelle constituent 17 % des places en FAM, celles agréées pour accueillir des déficients intellectuels et des déficients psychiques représentent également 17 % des places. 16 % des places sont agréées pour l'accueil de personnes souffrant de polyhandicap.

Adultes présents au 31 décembre 2010

La comparaison des structures par âge des populations accueillies en FAM en 2006 et en 2010 décrit une tendance au vieillissement qui se poursuit (voir séries du document de travail précédent) : la part des 50 ans ou plus passe ainsi de 28 % en 2006 à 37 % en 2010. L'âge moyen des personnes accompagnées est estimé à 44 ans fin 2010.

Le profil de déficience (principale) de la population accueillie en FAM en 2010 décrit 43 % de déficience intellectuelle, 24 % de troubles du psychisme, 17 % de déficience motrice et 8 % de polyhandicap.

Adultes entrés au cours de l'année 2010

L'âge moyen des personnes admises en FAM au cours de l'année 2010 est de 43 ans.

Avant l'admission, 21 % des usagers étaient dans un établissement de santé, 20 % étaient hébergés par leur famille, 20 % en foyer de vie ou foyer occupationnel, 6 % vivaient dans leur propre logement et 7 % étaient accueillis en internat dans un établissement d'éducation spécialisée pour enfants et adolescents.

Concernant l'activité ou l'accueil en journée avant l'admission, 27 % étaient accueillis dans un foyer occupationnel ou un foyer de vie, 17 % hospitalisés en psychiatrie et 10 % étaient sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Adultes sortis au cours de l'année 2010

Les personnes ayant quitté un FAM en 2010 y sont restées en moyenne 7 ans. Leur situation après la sortie est ainsi estimée : 22 % sont réorientés dans une MAS ou un autre FAM, 10 % vers un établissement de santé, 10 % sont hébergés par leur famille, 6 % sont orientés vers une structure pour personnes âgées. Parmi les sortants, il est également constaté plus de 30 % de décès.

Le personnel

Le personnel travaille dans le même FAM depuis 6 ans en moyenne. Plus d'un tiers des effectifs (en équivalent temps plein) appartient au personnel éducatif, pédagogique et social (38 %). On compte notamment : 23 % d'aides médico-psychologiques, 5 % de moniteurs éducateurs et 4 % d'éducateurs spécialisés. 16 % du personnel est constitué de personnel des services généraux.

Le taux d'encadrement dans les FAM est estimé à un peu plus d'un personnel pour une personne accueillie (107 % fin 2010).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (77 %), et 13 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent principalement de la convention collective nationale de 1966 (53 % des ETP), mais aussi de la convention collective nationale de 1951 (26 %) et enfin du titre IV de la fonction publique hospitalière pour les titulaires (16 %).

Activité des foyers d'accueil médicalisé

Caractéristiques générales des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 285. Caractéristiques des foyers d'accueil médicalisé.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

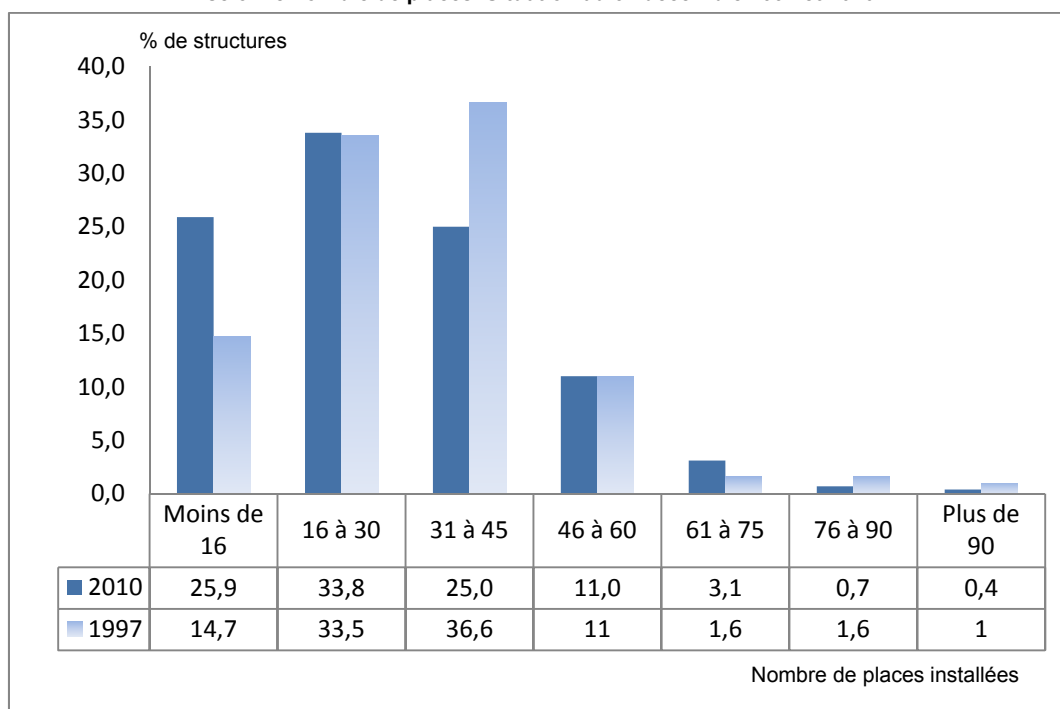
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	465	701
Nombre de places installées au 31 décembre	13 622	20 448
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	13 520	19 944
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	2 750
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	1 240
Effectif du personnel au 31 décembre	18 470	27 610
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	14 470	21 950

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES2010.

Figure 11. Répartition (p. 100) des foyers d'accueil médicalisé selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1997 et 2010



Remarque : Données non disponibles pour les FAM dans ES1995.

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1997, ES2010.

Répartitions régionale et départementale des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 286. Nombre de foyers d'accueil médicalisé, de places installées et de places pour 1 000 habitants de 20-59 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population 20-59 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	20	682	1 016 556	0,7
72 Aquitaine	21	785	1 669 124	0,5
83 Auvergne	17	515	687 764	0,7
25 Basse-Normandie	12	302	743 258	0,4
26 Bourgogne	21	823	825 331	1,0
53 Bretagne	66	1 496	1 633 226	0,9
24 Centre	45	1 129	1 301 300	0,9
21 Champagne-Ardenne	13	255	697 715	0,4
94 Corse	3	70	160 003	0,4
43 Franche-Comté	7	206	608 018	0,3
23 Haute-Normandie	28	959	961 100	1,0
11 Île-de-France	80	2 807	6 600 318	0,4
91 Languedoc-Roussillon	30	910	1 338 473	0,7
74 Limousin	8	167	370 104	0,5
41 Lorraine	23	588	1 258 813	0,5
73 Midi-Pyrénées	41	1 314	1 514 566	0,9
31 Nord-Pas-de-Calais	36	1 062	2 144 206	0,5
52 Pays de la Loire	45	1 124	1 846 289	0,6
22 Picardie	18	555	1 012 688	0,5
54 Poitou-Charentes	28	498	891 085	0,6
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	49	1 292	2 520 240	0,5
82 Rhône-Alpes	79	2 447	3 290 611	0,7
France Métropolitaine	690	19 986	33 090 788	0,6
Départements d'outre-mer	11	462	990 448	0,5
France entière	701	20 448	34 081 236	0,6

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 287. Nombre de places installées et de places pour 1 000 habitants de 20-59 ans dans les foyers d'accueil médicalisé, par région et département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	516	613 269	0,8
	68 Haut-Rhin	166	403 287	0,4
		682	1 016 556	0,7
72 Aquitaine	24 Dordogne	250	196 281	1,3
	33 Gironde	336	785 848	0,4
	40 Landes	0	190 697	0,0
	47 Lot-et-Garonne	129	160 128	0,8
	64 Pyrénées-Atlantiques	70	336 170	0,2
	785	1 669 124	0,5	
83 Auvergne	3 Allier	82	165 796	0,5
	15 Cantal	76	73 317	1,0
	43 Haute-Loire	147	111 120	1,3
	63 Puy-de-Dôme	210	337 531	0,6
	515	687 764	0,7	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	190	355 996	0,5
	50 Manche	54	245 408	0,2
	61 Orne	58	141 854	0,4
	302	743 258	0,4	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	279	280 243	1,0
	58 Nièvre	85	103 980	0,8
	71 Saône-et-Loire	252	271 480	0,9
	89 Yonne	207	169 628	1,2
	823	825 331	1,0	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	235	280 690	0,8
	29 Finistère	558	457 304	1,2
	35 Ille-et-Vilaine	348	532 705	0,7
	56 Morbihan	355	362 527	1,0
	1 496	1 633 226	0,9	
24 Centre	18 Cher	161	154 932	1,0
	28 Eure-et-Loir	269	221 051	1,2
	36 Indre	102	112 336	0,9
	37 Indre-et-Loire	191	309 362	0,6
	41 Loir-et-Cher	218	162 253	1,3
	45 Loiret	188	341 366	0,6
	1 129	1 301 300	0,9	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	64	145 078	0,4
	10 Aube	36	156 092	0,2
	51 Marne	130	304 472	0,4
	52 Haute-Marne	25	92 073	0,3
	255	697 715	0,4	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	40	72 961	0,5
	2B Haute-Corse	30	87 042	0,3
	70	160 003	0,4	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	64	279 699	0,2
	39 Jura	97	129 798	0,7
	70 Haute-Saône	45	122 072	0,4
	90 Territoire de Belfort	0	76 449	0,0
		206	608 018	0,3
23 Haute-Normandie	27 Eure	257	305 377	0,8
	76 Seine-Maritime	702	655 723	1,1
		959	961 100	1,0
11 Île-de-France	75 Paris	220	1 313 352	0,2
	77 Seine-et-Marne	521	732 230	0,7
	78 Yvelines	995	761 611	1,3
	91 Essonne	195	668 379	0,3
	92 Hauts-de-Seine	365	892 058	0,4
	93 Seine-Saint-Denis	252	845 414	0,3
	94 Val-de-Marne	125	739 526	0,2
	95 Val-d'Oise	134	647 748	0,2
	2 807	6 600 318	0,4	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	140	175 045	0,8
	30 Gard	166	361 347	0,5
	34 Hérault	434	543 969	0,8
	48 Lozère	101	39 572	2,6
	66 Pyrénées-Orientales	69	218 540	0,3
	910	1 338 473	0,7	
74 Limousin	19 Corrèze	32	119 861	0,3
	23 Creuse	48	57 666	0,8
	87 Haute-Vienne	87	192 577	0,5
	167	370 104	0,5	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	126	395 095	0,3
	55 Meuse	50	100 788	0,5
	57 Moselle	291	570 401	0,5
	88 Vosges	121	192 529	0,6
	588	1 258 813	0,5	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	129	75 586	1,7
	12 Aveyron	40	134 133	0,3
	31 Haute-Garonne	468	710 164	0,7
	32 Gers	188	90 305	2,1
	46 Lot	8	82 793	0,1
	65 Hautes-Pyrénées	248	112 698	2,2
	81 Tarn	104	186 317	0,6
	82 Tarn-et-Garonne	129	122 570	1,1
	1 314	1 514 566	0,9	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	545	1 379 788	0,4
	62 Pas-de-Calais	517	764 418	0,7
	1 062	2 144 206	0,5	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population 20-59 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de 20-59 ans
	44 Loire-Atlantique	432	686 342	0,6
	49 Maine-et-Loire	184	406 414	0,5
	53 Mayenne	72	151 440	0,5
	72 Sarthe	142	286 881	0,5
	85 Vendée	294	315 212	0,9
52 Pays de la Loire		1 124	1 846 289	0,6
22 Picardie	2 Aisne	220	276 746	0,8
	60 Oise	274	434 939	0,6
	80 Somme	61	301 003	0,2
		555	1 012 688	0,5
54 Poitou-Charentes	16 Charente	103	175 838	0,6
	17 Charente-Maritime	178	303 310	0,6
	79 Deux-Sèvres	101	185 632	0,5
	86 Vienne	116	226 305	0,5
		498	891 085	0,6
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	35	79 205	0,4
	5 Hautes-Alpes	58	68 739	0,8
	6 Alpes-Maritimes	236	547 444	0,4
	13 Bouches-du-Rhône	444	1 045 362	0,4
	83 Var	325	501 449	0,6
	84 Vaucluse	194	278 041	0,7
		1 292	2 520 240	0,5
82 Rhône-Alpes	1 Ain	288	317 081	0,9
	7 Ardèche	59	157 137	0,4
	26 Drôme	154	245 089	0,6
	38 Isère	454	651 332	0,7
	42 Loire	274	373 756	0,7
	69 Rhône	706	925 760	0,8
	73 Savoie	138	220 371	0,6
	74 Haute-Savoie	374	400 085	0,9
		2 447	3 264 797	0,7
France métropolitaine		19 986	33 090 788	0,6
Départements d'outre-mer		462	990 448	0,5
France entière		20 448	34 081 236	0,6

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les foyers d'accueil médicalisé en 2010

Tableau 288. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les modalités d'accueil dans les foyers d'accueil médicalisé. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	18 474	90,3
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	98	0,5
Accueil temporaire	428	2,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	1 286	6,3
Accueil familial	6	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	31	0,2
Autre modalité d'accueil	124	0,6
Total répondants	20 448	100
Total places	20 448	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 289. Nombre de places et répartition (p. 100) selon les agréments de clientèle dans les foyers d'accueil médicalisé. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	3 449	16,9
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	1 424	7,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	3 484	17,1
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	2 328	11,4
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	2 586	12,7
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	1 090	5,3
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	305	1,5
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	114	0,6
Troubles sévères du langage	21	0,1
Polyhandicapés	3 222	15,8
Personnes âgées, personnes handicapées vieillissantes	1 771	8,7
Autre agrément	616	3,0
Total répondants	20 408	100
Total places	20 448	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes présents au moment de l'enquête dans les foyers d'accueil médicalisé

Profil socio-démographique des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé

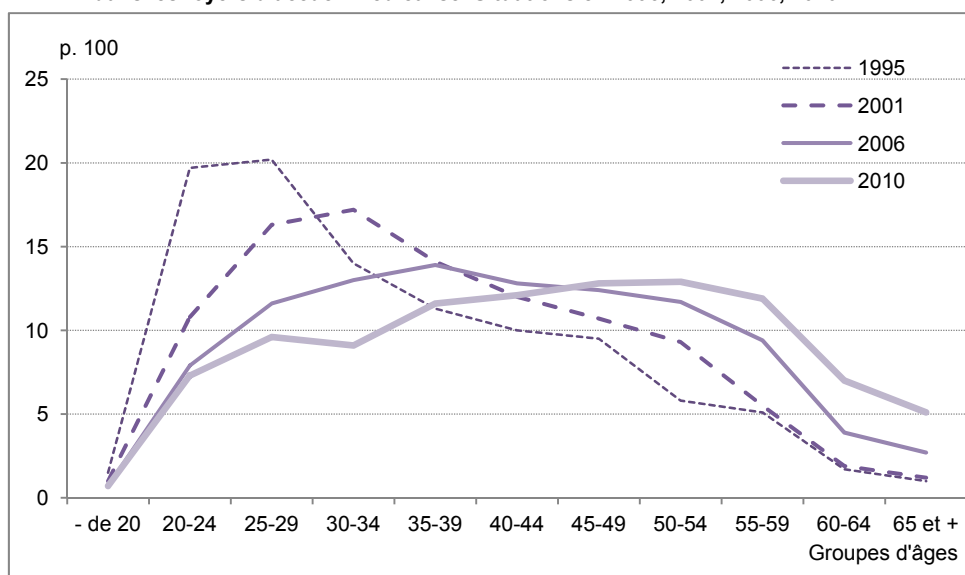
Tableau 290. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé. Situations en 2006, 2010

Groupes d'âges (en années)	Présents au 31/12/2006	Présents au 31/12/2010
Moins de 20 ans	0,7	0,7
20-24 ans	7,9	7,3
25-29 ans	11,6	9,6
30-34 ans	13,0	9,1
35-39 ans	13,9	11,6
40-44 ans	12,8	12,1
45-49 ans	12,4	12,8
50-54 ans	11,7	12,9
55-59 ans	9,4	11,9
60-64 ans	3,9	7,0
65 ans et plus	2,7	5,1
Ensemble	100	100,0
Effectif répondants	13 518	19 882
Effectif total	13 520	19 940
Pourcentage des 50 ans et +	27,7	36,9
Pourcentage des 55 ans & +	16,0	24,0
Âge moyen	41,0	44,0

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Figure 12. Répartition (p. 100) par groupes d'âges de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé. Situations en 1995, 2001, 2006, 2010



Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES1995, ES2001, ES2006, ES2010.

Tableau 291. Répartition (p. 100) par âge et par sexe de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs présents au 31/12/2010		Total
	Hommes	Femmes	
Moins de 20 ans	0,8	0,5	0,7
20-24 ans	7,6	6,9	7,3
25-29 ans	9,9	9,2	9,6
30-34 ans	9,7	8,3	9,1
35-39 ans	11,7	11,5	11,6
40-44 ans	12,1	12,1	12,1
45-49 ans	12,7	13,0	12,8
50-54 ans	12,7	13,2	12,9
55-59 ans	11,8	12,0	11,9
60-64 ans	6,6	7,4	7,0
65 ans et plus	4,5	5,8	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	11 452	8 427	19 879
Effectif total	11 490	8 450	19 940
Âge moyen	43,5	44,7	44,0

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 292. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le temps de présence. Situations en 2006, 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	9,7	13,4
1 à 5 ans	40,9	36,2
6 à 10 ans	21,7	19,9
11 à 15 ans	18,2	12,8
16 à 20 ans	6,2	9,5
Plus de 20 ans	3,3	8,4
Ensemble	100	100,0
Effectif répondants	13 516	19 894
Effectif total	13 520	19 940
Temps de présence moyen	7,1	8,4

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Pathologie et déficience (principale) des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 293. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	17,7	12,3	15,4
Psychose infantile	11,5	13,3	12,3
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	9,9	9,7	9,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	8,3	9,2	8,7
Accidents périnataux	15,1	19,1	16,8
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	13,7	8,4	11,5
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	5,0	5,1	5,1
Autres pathologies	14,1	17,1	15,4
Pathologie inconnue	4,6	5,7	5
Aucune pathologie	0,1	0	0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	11 364	8 363	19 726
Effectif total	11 490	8 450	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Tableau 294. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon les grandes catégories de déficience principale. Situations au 31 décembre 2006, 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	42,6	43,3
Troubles du psychisme	20	24,3
Troubles de la parole et du langage	0,4	0,3
Déficiences auditives	1,2	0,8
Déficiences visuelles	1,5	0,9
Déficiences motrices	18,4	16,6
Plurihandicap	5,6	4,7
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,2	0,4
Polyhandicap	9,6	7,6
Autres déficiences	0,5	1,2
Ensemble	100	100,0
Effectif répondants	13 378	19 509
Effectif total	13 520	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 295. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	42.2	44.6	43.3
Retard mental profond et sévère	22.9	23.8	23.3
Retard mental moyen	15.3	16.7	15.9
Retard mental léger	2.9	3.1	3.0
Autres déficiences de l'intelligence	1.1	1.1	1.1
<i>Troubles du psychisme</i>	26.0	22.1	24.3
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	2.2	2.1	2.1
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	4.9	3.7	4.4
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	15.4	13.5	14.6
Autres troubles du psychisme	3.5	2.9	3.2
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,4	0,3	0,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,2	0,1	0,2
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,2	0,2	0,2
<i>Déficiences auditives</i>	0,7	1,0	0,8
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,5	0,8	0,6
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,1	0,1	0,1
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,1	0,0	0,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,1	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,9	1,0	0,9
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,7	0,8	0,7
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,2	0,2	0,2
<i>Déficiences motrices</i>	16,4	16,8	16,6
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,2	0,2	0,2
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	2,3	2,4	2,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	5,1	5,8	5,4
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	1,5	1,2	1,4
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	2,6	3,0	2,8
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	2,7	2,1	2,5
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,8	0,7	0,8
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,2	1,3	1,2
<i>Plurihandicap</i>	4,8	4,4	4,7
Surdi-cécité	0,6	0,5	0,5
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	4,3	3,9	4,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,4	0,4	0,4
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	6,9	8,6	7,6
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	1,4	0,8	1,2
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	11 232	8 277	19 509
Effectif total	11 490	8 450	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes accueillies dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 296. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le mode d'hébergement au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	1,3	1,3	1,3
Hébergé chez parents, proches	4,6	4,3	4,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0	0,1	0,1
Famille d'accueil	0,1	0,2	0,1
Foyer d'hébergement	0,5	0,4	0,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	2,2	2,5	2,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	87,3	88,5	87,8
Établissement de santé	0,4	0,2	0,3
Établissement social	2,1	1,6	1,9
Établissement pour personnes âgées	0,5	0,3	0,4
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0	0	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0,6	0,4	0,5
Inconnu	0,2	0,2	0,2
Autre mode d'hébergement	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	11 314	8 311	19 625
Effectif total	11 490	8 450	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 297. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon l'activité / accueil en journée au moment de l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Activité / accueil en journée	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,1	0,1	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,1	0,1	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,0	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,0	0,0	0,0
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	3,9	4,1	4,0
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,2	0,2	0,2
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	93,9	93,4	93,7
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	0,8	0,9	0,9
Autre activité ou accueil en journée	1,0	1,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	11 315	8 324	19 639
Effectif total	11 490	8 450	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 298. Répartition (p. 100) de la population accueillie dans les foyers d'accueil médicalisé, selon son département de résidence avant admission. Situation au 31 décembre 2010.

Département de résidence avant admission	Pourcentage
Dans le même département	80,2
Dans un département limitrophe	10,5
Dans autre département	9,3
Ensemble	100,0
Effectif répondants	18,463
Effectif total	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Adultes admis dans les foyers d'accueil médicalisé au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes admises dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 299. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé, selon l'âge et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Effectifs admis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	3,5	2,1	2,9
20-24 ans	14,5	13,3	14,0
25-29 ans	6,3	5,9	6,2
30-34 ans	4,8	4,8	4,8
35-39 ans	9,0	7,1	8,2
40-44 ans	12,5	11,6	12,1
45-49 ans	14,5	14,3	14,4
50-54 ans	15,7	17,0	16,2
55-59 ans	12,3	15,2	13,5
60-64 ans	4,4	5,6	4,9
65 ans et plus	2,4	3,1	2,7
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	1 580	1 159	2 738
Effectif total	1 590	1 160	2 750
Âge moyen à l'admission	42,0	43,7	42,7

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

**Tableau 300. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les foyers d'accueil médicalisé, selon la pathologie et par sexe**

Pathologies et origines des déficiences	Hommes	Femmes	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	13,3	10,0	11,9
Psychose infantile	11,9	11,6	11,8
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	18,7	17,0	18,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	8,6	10,2	9,3
Accidents périnataux	11,0	14,7	12,6
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	17,7	11,5	15,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalies chromosomique	4,2	3,5	3,9
Autres pathologies	12,4	17,3	14,5
Pathologie inconnue	2,2	4,0	3,0
Aucune pathologie	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 458	1 079	2 538
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 460	1 090	2 550

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 301. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les foyers d'accueil médicalisé, selon les grandes catégories de déficience principale.**

Déficience principale (grandes catégories)	Hommes	Femmes	Total
Déficiences intellectuelles	36,8	40,7	38,5
Troubles du psychisme	34,6	29,5	32,4
Troubles de la parole et du langage	0,8	0,3	0,6
Déficiences auditives	0,6	0,7	0,6
Déficiences visuelles	1,2	0,9	1,1
Déficiences motrices	15,2	18,4	16,6
Plurihandicap	4,3	4,0	4,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,5	0,7	0,6
Polyhandicap	4,1	4,0	4,1
Autres déficiences	1,9	0,9	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 557	1 140	2 698
Effectif total	1 590	1 160	2 750

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

**Tableau 302. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les foyers d'accueil médicalisé selon certains types d'incapacités.
Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.**

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	43,8	42,1
Oui, parfois	40,6	40,6
Oui, souvent	15,0	17,0
Ne sait pas	0,6	0,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 493	19 574
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	56,5	54,5
Oui, parfois	33,5	35,5
Oui, souvent	8,9	9,5
Ne sait pas	1,1	0,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 495	19 611
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	42,2	30,2
Oui, avec difficultés	36,0	33,0
Non, besoin d'aide humaine	21,5	36,0
Ne sait pas	0,2	0,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 499	19 636
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	29,9	19,5
Oui, avec difficultés	18,4	14,4
Non, besoin d'aide humaine	47,6	63,1
Ne sait pas	4,1	3,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 490	19 554
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	20,2	14,2
Oui, avec difficultés	10,5	9,3
Non, besoin d'aide humaine	61,9	70,3
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	6,9	5,6
Ne sait pas	0,5	0,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 498	19 606
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	66,4	59,9
Oui, avec difficultés	19,4	19,5
Non, besoin d'aide humaine	11,6	15
Non, confinée au lit ou au fauteuil	2,5	5,5
Ne sait pas	0,1	0,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 500	19 645

Type d'incapacité	Adultes admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	17,9	11,1
Oui, avec difficultés	11,8	9,9
Non, besoin d'aide humaine partielle	38,1	36,7
Non, besoin d'aide humaine pour tout	30,7	41,4
Ne sait pas	1,6	0,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 490	19 622
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	41,6	33,4
Oui, en l'absence d'aide technique	3,3	2,8
Oui, en l'absence de surveillance humaine	38	44,6
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	16,5	18,6
Ne sait pas	0,6	0,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 500	19 640
La personne gère t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	2,4	1,9
Oui, avec difficultés	6	4,5
Non	91,1	92,3
Ne sait pas	0,6	1,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	2 488	19 564
Effectif total	2 550	19 940

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des personnes admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 303. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le mode d'hébergement avant admission et par sexe.

Mode d'hébergement avant admission	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	6,7	5,8	6,3
Hébergé chez parents, proches	22,1	18,2	20,5
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,8	0,7	0,8
Famille d'accueil	1,7	2,3	2,0
Foyer d'hébergement	7,5	6,0	6,9
Foyer occupationnel ou foyer de vie	18,8	22,4	20,3
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	9,4	11,3	10,2
Établissement de santé	20,9	21,5	21,1
Établissement social	1,5	1,8	1,6
Établissement pour personnes âgées	0,9	1,6	1,2
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,3	0,5	0,4
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	6,8	6,7	6,7
Inconnu	1,1	0,5	0,8
Autre mode d'hébergement	1,5	0,7	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 382	1 021	2 403
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 460	1 090	2 550

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 304. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le mode d'hébergement au 31 décembre et par sexe.

Mode d'hébergement au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	2,1	2,1	2,1
Hébergé chez parents, proches	5,0	3,6	4,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,1	0,0	0,0
Famille d'accueil	0,1	0,0	0,0
Foyer d'hébergement	0,3	0,5	0,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,5	1,2	1,4
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	84,4	88,6	86,2
Établissement de santé	0,7	0,1	0,5
Établissement social	1,4	0,9	1,2
Établissement pour personnes âgées	1,8	1,5	1,7
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	1,6	0,7	1,2
Inconnu	0,9	0,7	0,8
Autre mode d'hébergement	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 449	1 064	2 513
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 460	1 090	2 550

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

**Tableau 305. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010
dans les foyers d'accueil médicalisé, selon l'activité / accueil en journée avant admission et par sexe.**

Activité / accueil en journée avant admission	Hommes	Femmes	Total
Education générale ou professionnelle			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,1	0,2	0,1
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,1	0,2	0,1
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	9,5	8,4	9,0
En établissement pour enfants polyhandicapés	1,2	0,6	0,9
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,2	0,1	0,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	1,7	2,1	1,9
En établissement d'éducation sensorielle	0,4	0,6	0,5
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	0,0	0,0	0,0
Emploi en entreprise adaptée	0,2	0,0	0,1
En attente de placement dans un ESAT	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,6	0,1	0,4
Emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,2	0,3	0,2
En formation ou en stage	0,0	0,0	0,0
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	16,6	17,8	17,1
Autre hospitalisation	5,4	5,2	5,3
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	26,0	29,1	27,3
Accueil en MAS	3,2	3,3	3,3
Accueil en FAM	6,6	6,9	6,7
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,7	1,0	0,9
En attente de placement en MAS ou en FAM	5,6	4,1	5,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,2	0,1	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	10,9	9,4	10,2
Activité inconnue	1,4	1,6	1,5
Autre activité ou accueil en journée	4,5	3,8	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 305	964	2 269
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 460	1 090	2 550

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 306. Répartition (p. 100) de la population admise au cours de l'année 2010 dans les foyers d'accueil médicalisé, selon l'activité / accueil en journée au 31 décembre et par sexe.

Activité / accueil en journée au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,1	0,1	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,1	0,3	0,2
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	0,0	0,1	0,0
Travaille dans une entreprise adaptée	0,1	0,0	0,0
Travaille en milieu ordinaire	0,0	0,1	0,0
En formation ou en stage	0,1	0,1	0,1
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	5,7	4,1	5,0
Accueil en Maison d'accueil spécialisé (MAS)	0,1	0,2	0,2
Accueil en Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	91,2	91,6	91,3
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	1,1	2,0	1,5
Autre activité ou accueil en journée	1,5	1,4	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 436	1 071	2 506
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	1 460	1 090	2 550

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010

Adultes sortis des foyers d'accueil médicalisé au cours de 2010

Profil socio-démographique des personnes sorties des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 307. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'âge et par sexe. Situations en 2006 et 2010

Groupes d'âges (en années)	Effectifs sortis au cours de 2006			Effectifs sortis au cours de 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,4	0	0,2	0,4	0,0	0,3
20-24 ans	10,2	3,9	7,9	8,8	7,6	8,4
25-29 ans	9,2	8,3	8,9	8,9	6,0	7,8
30-34 ans	7,5	7,7	7,5	7,8	7,9	7,8
35-39 ans	12,1	9,2	11	8,4	7,4	8,0
40-44 ans	7,5	9	8	10,9	9,7	10,5
45-49 ans	11,6	9,4	10,8	13,2	12,7	13,0
50-54 ans	14,1	10,3	12,7	12,3	15,3	13,5
55-59 ans	11,8	14,9	12,9	13,6	13,7	13,6
60-64 ans	12,6	21,7	16	11,5	11,6	11,5
65 ans et plus	3	5,7	4	4,1	8,1	5,6
Ensemble	100	100	100	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	620	370	990	770	472	1 241
Effectif total	620	370	990	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 308. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année 2010, selon la durée de séjour.

Durée de séjour (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins d'1 an	16,3	16,5	16,4
1 à 5 ans	44,5	41,3	43,3
6 à 10 ans	16,2	15,1	15,8
11 à 15 ans	9,9	8,6	9,4
16 à 20 ans	6,8	7,4	7,0
Plus de 20 ans	6,2	11,1	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	769	471	1 239
Effectif total	770	470	1 240
Durée moyenne	6,7	8,6	7,5

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Déficience (principale) des personnes sorties des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 309. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année 2010, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.

Déficience principale (catégories détaillées)	Hommes	Femmes	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	27,8	31,4	29,1
Retard mental profond et sévère	14,9	17,3	15,8
Retard mental moyen	9,1	11,9	10,1
Retard mental léger	2,1	1,1	1,7
Autres déficiences de l'intelligence	1,7	1,1	1,5
<i>Troubles du psychisme</i>	30,4	27,8	29,4
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	1,3	0,5	1,0
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	6,2	4,6	5,6
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	19,6	20,0	19,7
Autres troubles du psychisme	3,3	2,7	3,1
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,3	0,3	0,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,0	0,3	0,1
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,3	0,0	0,2
<i>Déficiences auditives</i>	0,2	0,8	0,4
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,2	0,8	0,4
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,3	0,0	0,2
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,2	0,0	0,1
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,2	0,0	0,1
<i>Déficiences motrices</i>	20,5	18,6	19,8
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,2	0,5	0,3
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	1,4	2,2	1,7
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	8,4	6,2	7,6
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	1,3	0,8	1,1
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	3,7	4,3	3,9
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	3,2	2,7	3,0
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,8	0,8	0,8
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	1,6	1,1	1,4
<i>Plurihandicap</i>	6,8	6,5	6,7
Surdi-cécité	0,5	1,4	0,8
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	6,4	5,1	5,9
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,5	0,8	0,6
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	9,5	10,8	10,0
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	3,7	3,0	3,4
Ensemble	100	100	100
Effectif répondants	687	404	1 091
Effectif total	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Mode d'hébergement des personnes avant et après leur sortie des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 310. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année 2010, selon le mode d'hébergement avant la sortie et par sexe.

Mode d'hébergement <u>avant la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	3,7	3,5	3,7
Hébergé chez parents, proches	6,3	7,3	6,7
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,0	0,9	0,4
Famille d'accueil	0,9	0,7	0,8
Foyer d'hébergement	0,7	0,5	0,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	2,4	2,8	2,6
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	80,4	79,2	80,0
Établissement de santé	1,4	1,7	1,5
Établissement social	2,9	1,9	2,5
Établissement pour personnes âgées	0,1	0,2	0,2
Inconnu	0,9	0,2	0,6
Autre mode d'hébergement	0,1	0,9	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	760	460	1 220
Effectif total	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 311. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année précédente l'enquête, selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe. Situation en 2010

Mode d'hébergement <u>après la sortie</u>	Hommes	Femmes	Total
Logement personnel	10,5	7,2	9,2
Hébergé chez parents, proches	10,2	10,3	10,2
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,9	0,5	0,7
Famille d'accueil	0,6	0,7	0,6
Foyer d'hébergement	1,2	1,4	1,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	4,1	3,6	3,9
Maison d'accueil spécialisé ou foyer d'accueil médicalisé (MAS / FAM)	21,3	24,2	22,4
Établissement de santé	9,9	10,3	10,1
Établissement social	1,0	0,7	0,9
Établissement pour personnes âgées	6,4	6,7	6,5
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0,0	0,0	0,0
Inconnu	3,2	2,2	2,8
Autre mode d'hébergement	1,5	0,2	1,0
Sans objet : décès	29,2	32,1	30,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	748	456	1 204
Effectif total	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Activité des personnes avant et après leur sortie des foyers d'accueil médicalisé

Tableau 312. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée avant la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée <u>avant</u> la sortie	Hommes	Femmes	Total
Travaille en ESAT à temps plein	0,3	0,2	0,3
Travaille en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour...)	0,1	0,0	0,1
Travaille en ESAT à temps partiel seulement	1,6	0,7	1,3
Travaille dans une entreprise adaptée	--	--	--
Travaille en milieu ordinaire	0,1	0,0	0,1
En formation ou en stage	1,0	0,2	0,7
Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour	7,8	7,5	7,7
Accueil en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)	0,3	0,0	0,2
Accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	83,5	87,6	85,1
Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)	1,6	1,2	1,5
Autre activité ou accueil en journée	3,5	2,4	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	741	450	1 191
Effectif total	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 313. Répartition (p. 100) de la population sortie des foyers d'accueil médicalisé au cours de l'année 2010, selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe.

Activité / accueil en journée après la sortie	Hommes	Femmes	Total
Activité professionnelle			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	1,5	1,4	1,4
Emploi en entreprise adaptée	0,7	0,0	0,4
En attente de placement dans un ESAT	0,2	0,3	0,2
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,3	0,3	0,3
Emploi en milieu ordinaire	0,7	0,3	0,5
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	1,5	1,4	1,4
En formation ou en stage	0,7	0,0	0,4
Autre activité ou accueil			
Hospitalisation en psychiatrie	7,5	6,2	7,0
Autre hospitalisation	2,0	3,0	2,4
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	5,2	4,3	4,9
Accueil en MAS	9,2	10,6	9,7
Accueil en FAM	11,2	13,6	12,1
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,0	0,1
En attente de placement en MAS ou en FAM	1,0	1,1	1,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,3	0,0	0,2
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	7,8	5,7	7,0
Activité inconnue	10,2	9,8	10,0
Autre activité	10,5	9,5	10,1
Sans objet : décès	31,6	34,1	32,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	654	403	1 057
Effectif total	770	470	1 240

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Personnel des foyers d'accueil médicalisé

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 314. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé selon l'âge et par sexe. Situations en 2001 et 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel au 31/12/2006			Effectifs du personnel au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3
20-24 ans	2,5	4,5	4	3,4	5,7	5,2
25-29 ans	7,5	12,3	11,2	7,7	12,8	11,7
30-34 ans	11,5	13,4	13	10,8	13,2	12,7
35-39 ans	15,3	15,2	15,3	13,9	14,0	14,0
40-44 ans	15	15,1	15,1	13,6	14,9	14,6
45-49 ans	15,1	16	15,8	16,3	15,2	15,5
50-54 ans	16,3	12,6	13,5	15,7	13,6	14,1
55-59 ans	12,2	8,4	9,3	13,2	8,4	9,5
60 ans et plus	4,5	2,3	2,8	5,3	1,7	2,5
Ensemble	100	100	100	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 361	14 104	18 466	6 115	21 439	27 555
Effectif total	4 360	14 110	18 470	6 130	21 480	27 610

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010.

Tableau 315. Répartition (p. 100) du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	51,3	54,4	53,7
5 à 9 ans	21,9	22,1	22,0
10 à 14 ans	11,4	9,9	10,3
15 à 19 ans	7,3	6,7	6,8
20 à 24 ans	3,5	3,3	3,3
25 à 29 ans	2,5	1,8	1,9
30 ans et plus	2,1	1,8	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 109	21 387	27 496
Effectif total	6 130	21 480	27 610
Durée moyenne (en années)	7,0	6,4	6,5

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 316. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein dans les foyers d'accueil médicalisé, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	7,3	5,9	6,2
Directeur	4,3	0,6	1,4
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,1	0,7	0,8
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,6	3,4	2,8
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,2	1,2	1,2
<i>Personnel des services généraux</i>	22,6	14,6	16,3
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	4,7	8,9	8,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,0	1,0	2,9
Autre personnel des services généraux	7,8	4,6	5,3
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	4,2	2,4	2,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,2	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Chef de service éducatif	2,5	1,1	1,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,4	0,4
Cadre infirmier psychiatrique	0,1	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,2	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,5	0,4	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	38,3	37,4	37,6
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,0	0,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,2	0,1
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	1,1	0,2	0,4
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,6	0,1	0,2
Éducateur technique	0,2	0,0	0,1
Moniteur d'atelier	1,4	0,4	0,6
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	5,4	4,3	4,5
Moniteur éducateur	6,3	4,7	5,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-méxico-psychologique	19,0	24,2	23,1
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,0	0,3	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,2	0,2
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,1	0,2	0,2
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,2	0,4	0,3
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	1,5	0,5	0,7
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,3	1,9	1,9
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	2,0	0,3	0,7
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,8	0,1	0,2
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,1	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,1	0,0	0,1
Médecin généraliste	1,1	0,2	0,3
Psychologue et personnel paramédical	22,1	35,7	32,9
Psychologue	1,0	1,3	1,2
Infirmier DE et autorisé	3,3	7,3	6,5
Infirmier psychiatrique	0,6	0,3	0,4
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,2	0,4	0,6
Ergothérapeute	0,4	0,9	0,8
Orthophoniste	0,0	0,1	0,1
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,3	0,7	0,6
Aide-soignant	13,2	21,8	20,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	2,2	2,9	2,8
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,5	3,6	3,6
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	1,1	1,0	1,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,2	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,2	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	1,0	1,3	1,3
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,6	0,7	0,7
Total	100	100	100
Effectif répondants	4 533	17 395	21 928
Effectif total	4 540	17 410	21 950

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Taux d'encadrement dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 317. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les foyers d'accueil médicalisé, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	1 358,1	6,6
Directeur	299,6	1,5
Médecin directeur	2,7	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	176,4	0,9
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	620,8	3,0
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	258,5	1,3
<i>Personnel des services généraux</i>	3 565,2	17,4
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1 771,1	8,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	637,7	3,1
Autre personnel des services généraux	1 156,4	5,7
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	609,8	3,0
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	59,5	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	3,7	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	2,1	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	5,7	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	10,7	0,1
Chef de service éducatif	300,4	1,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	81,0	0,4
Cadre infirmier psychiatrique	8,8	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	8,6	0,0
Autre cadre de service paramédical	21,3	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	18,4	0,1
Autre personnel d'encadrement	86,3	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	8 243,8	40,3
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	0,0	0,0
Enseignant du premier degré spécialisé *	3,1	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,5	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	30,9	0,2
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,5	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	82,2	0,4
Éducateur scolaire	3,0	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	51,5	0,3
Éducateur technique	15,9	0,1
Moniteur d'atelier	128,1	0,6
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	987,8	4,8
Moniteur éducateur	1 094,1	5,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	1,7	0,0
Aide-médico-psychologique	5 071,7	24,8
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	45,6	0,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	34,1	0,2
Assistante familiale ou maternelle	1,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	34,8	0,2
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	76,6	0,4
Instructeur de locomotion	0,1	0,0

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	2,9	0,0
Animateur social	151,1	0,7
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	426,6	2,1
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	148,2	0,7
Psychiatre – Pédopsychiatre	52,7	0,3
Pédiatre	0,5	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	8,5	0,0
Autre spécialiste	11,6	0,1
Médecin généraliste	74,9	0,4
Psychologue et personnel paramédical	7 219,6	35,3
Psychologue	265,6	1,3
Infirmier DE et autorisé	1 422,1	7,0
Infirmier psychiatrique	81,1	0,4
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	122,8	0,6
Ergothérapeute	177,7	0,9
Orthophoniste	16,0	0,1
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	1,6	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	135,6	0,7
Aide-soignant	4 383,5	21,4
Auxiliaire de puériculture	1,9	0,0
Autre personnel paramédical	611,7	3,0
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	784,1	3,8
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	16,7	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	21,4	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	221,4	1,1
En formation d'éducateurs spécialisés	39,5	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	58,9	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	277,5	1,4
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	148,7	0,7
Effectif répondants	21 928,8	
Effectif total	21 953,6	107,4

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les foyers d'accueil médicalisé

Tableau 318. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	11,8	12,8	12,6
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,5	0,7	0,7
Contractuel, vacataire, auxiliaire	3	2,8	2,9
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	79,2	76,9	77,4
CDD (hors emplois aidés)	2,6	3,7	3,5
Vacation	0,1	0	0
Intérim	0	0	0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,9	1,1	1,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,8	1,7	1,7
Autre contrat aidé	0	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 537	17 400	21 936
Effectif total	4 540	17 410	21 950

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Tableau 319. Répartition (p. 100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les foyers d'accueil médicalisé, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	15,4	16,5	16,3
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,1	0,2	0,2
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,2	0,1	0,1
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	25,3	26,8	26,5
Convention collective nationale de 1965	1,4	1,1	1,2
Convention collective nationale de 1966	55,2	52,4	52,9
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,8	1,0	1,0
Autre convention collective	0,9	0,9	0,9
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,8	0,8	0,8
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,1	0,0	0,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 463	17 128	21 591
Effectif total	4 540	17 410	21 950

Champ : Foyers d'accueil médicalisé – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Annexe 1.
Pondérations de l'enquête ES 2010

Présentation des données

L'enquête ES2010 se découpe en 7 fiches qui donnent lieu à 9 bases de données distinctes. Le nombre et le contenu des fiches à renseigner varie selon le type de structure.

Champ adultes :

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT) ; l'identifiant est le numéro FINESS de la structure

Fiche 2 : Description de l'activité de l'établissement (tables AC1 et AC2)

- AC1 détaille les caractéristiques de chaque unité (type d'activité, flux...) ; plusieurs lignes peuvent correspondre à un même FINESS
- AC2 renseigne synthétiquement sur total des personnes accueillies, le personnel...

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Fiche 6 : Données individuelles sur les adultes présents au 31 décembre 2010 (table ADU)

Fiche 7 : Données individuelles sur les adultes sortis au cours de l'année 2010 (table ASD)

Champ enfants (hors CAMSP/CMPP) :

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT) ; l'identifiant est le numéro FINESS de la structure

Fiche 2 : Description de l'activité de l'établissement (tables AC1 et AC2)

- AC1 détaille les caractéristiques de chaque unité (type d'activité, flux...) ; plusieurs lignes peuvent correspondre à un même FINESS
- AC2 renseigne synthétiquement sur total des personnes accueillies, le personnel...

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Fiche 4 : Données individuelles sur les enfants présents au 31 décembre 2010 (table ENF)

Fiche 5 : Données individuelles sur les enfants sortis au cours de l'année 2010 (table ESD)

Champ enfants (CAMSP/CMPP) :

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT)

Fiche 2B : Description de l'activité des CAMSP/CMPP (table ACC) ; une ligne par FINESS

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Un certain nombre de corrections automatiques ont été apportées aux données ES2010 dans un souci de cohérence et pour permettre le calage de l'enquête.

Des appariements successifs ont été réalisés entre les différentes tables (fichiers de gestion de la collecte, et bases de données : tables ETT, AC1, AC2, ACC) pour repérer les doublons et les lignes manquantes et parfois les incohérences. L'analyse a été étendue aux tables individuelles pour repérer les incohérences de collecte ou de saisie au niveau de chaque structure (ex : présence d'une table individuelle mais pas de données dans les tables de cadrage). Les doublons ont été traités dans chaque table.

Certaines structures sont considérées comme « annexes » ou rattachées à une structure principale. Leurs données sont donc incluses dans celles de la structure principale. Dans certains cas, pour ces annexes, le numéro FINESS de la structure principale était mal renseigné. Il a donc fallu rechercher les informations.

Trois types de corrections ont été effectués :

- Doublons : suppression des vrais doublons et correction des faux doublons
- Données manquantes : elles ont été complétées lorsque l'information existait par ailleurs
- Données incohérentes : elles ont été corrigées lorsque l'information existait par ailleurs

Pondération des tables

Les types de non réponse dans ES 2010

La non-réponse observée est de trois ordres :

- Certaines structures n'ont pas répondu du tout à l'enquête (non réponse totale)
- Certaines structures ont décrit leur activité (Fiche 2 ou 2B), mais n'ont pas fourni de données individuelles (Fiche 3, Fiche 4 ou 6, Fiche 5 ou 7) (non réponse partielle du premier type)

- Certaines structures ont renseigné les différentes fiches individuelles mais le nombre de ligne renseigné est inférieur aux données correspondantes dans la fiche 2 (non réponse partielle du deuxième type).

Les fiches 1 et 2 existent nécessairement pour les répondants (pas de fiche 3, 4, 5, 6, 7 sans fiche 1 et 2).

Choix des variables de calage et biais de non réponse

Le redressement de la non réponse totale se fait sur les catégories de structures (variable qualitative à 24 modalités) et sur les capacités (variable quantitative). Le taux de réponse diffère selon les catégories. Le calage sur les capacités permet de représenter l'ensemble des structures répondantes et non répondantes.

D'autres variables de calage auraient pu être envisagées. La taille des structures par tranche a été étudiée, mais n'a pas d'influence sur le comportement de réponse. En revanche, la non réponse à l'enquête est plus forte dans la région Île-de-France, sur le champ adulte. Ces structures ont été étudiées plus particulièrement pour voir s'il existe un biais de non-réponse. Les non répondants d'Île-de-France ne diffèrent pas de ceux des autres régions. Leurs capacités sont proches ainsi que les catégories de structures. Il n'a pas été jugé utile de les redresser de manière spécifique.

Le taux de réponse à l'enquête

Catégorie de structure	Nombre de structures			Somme des capacités installées		
	Non répondants	Répondants	Taux de réponse (%)	Non répondants	Répondants	%
182 - Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	30	1 421	97,9	695	42 861	98,4
183 - Institut médico-éducatif (IME)	24	1 187	98	1 495	68 097	97,9
186 - Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	3	378	99,2	101	14 883	99,3
188 - Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés	9	187	95,4	279	5 358	95,1
189 - Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)	14	360	96,3	NC(*)	NC(*)	
190 - Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	5	273	98,2	NC(*)	NC(*)	
192 - Institut d'éducation motrice (IEM)	3	131	97,8	258	7 247	96,6
194 - Établissements pour jeunes déficients visuels	1	29	96,7	30	1 787	98,3
195 - Établissements pour jeunes déficients auditifs	1	75	98,7	37	5 026	99,3
196 - Établissements pour enfants sourds et aveugles	.	14	100	0	905	100
198 - Centre de préorientation pour adultes handicapés	1	39	97,5	24	1 226	98,1
246 - Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	51	1 393	96,5	3 912	112 104	96,6
249 - Centre de rééducation professionnelle (CRP)	1	90	98,9	132	9 633	98,6
252 - Foyer hébergement pour adultes handicapés	45	1 190	96,4	1 095	38 399	97,2
253 - Foyer accueil polyvalent pour adultes handicapés	8	100	92,6	324	4 334	93,0
255 - Maison accueil spécialisée (MAS)	27	552	95,3	1 431	22 537	94,0
377 - Etablissement expérimental pour l'enfance handicapée	4	54	93,1	81	1 074	93,0
379 - Etablissement expérimental pour adultes handicapés	12	139	92,1	237	4 162	94,6
382 - Foyer occupationnel ou foyer de vie pour adultes handicapés	61	1 460	96	1 835	44 963	96,1
390 - Etablissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés	1	8	88,9	2	74	97,4
395 - Etablissement d'accueil temporaire d'adultes handicapés	4	31	88,6	51	466	90,1
402 - Jardin enfants spécialisé	.	9	100	0	180	100
437 - Foyer accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)	28	673	96	698	19 750	96,6
446 - Service accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	52	1 070	95,4	2 705	42 742	94,0
Ensemble	385	10 863	96,6	15 422	447808	96,7

(*) Les CAMSP et CMPP fonctionnent sur le principe d'une file active et ne disposent pas de capacités d'accueil.

Table « Identification de la structure » : ETT (hors CAMSP CMPP)

On extrait de la table ETT, les CAMSP et les CMPP pour lesquels on ne dispose pas des capacités d'accueil.

Les poids de la table ETT (hors CAMSP CMPP) sont réalisés en deux temps.

Les poids initiaux ont été calculés par l'inverse du taux de réponse à l'enquête par catégorie.

Un calage sur marges a ensuite été réalisé avec la macro SAS Calmar pour ajuster ces poids aux capacités globales, pour chaque catégorie de structure.

Table des marges

```
data marges_global ;
```

```
input var $ N mar1-mar22;
```

```
cards;
```

strate	22	1451	1211	381	196	134	30	76	14	40	1444	91	1235
		108	579	58	151	1521	9	35	9	701	1122		

```
capai182 0 43556 .....
capai183 0 69592 .....
capai186 0 14984 .....
capai188 0 5637 .....
capai192 0 7505 .....
capai194 0 1817 .....
capai195 0 5063 .....
capai196 0 905 .....
capai198 0 1250 .....
capai246 0 116016 .....
capai249 0 9765 .....
capai252 0 39494 .....
capai253 0 4658 .....
capai255 0 23968 .....
capai377 0 1155 .....
capai379 0 4399 .....
capai382 0 46798 .....
capai390 0 76 .....
capai395 0 517 .....
capai402 0 180 .....
capai437 0 20448 .....
capai446 0 45447 .....
```

```
; run;
```

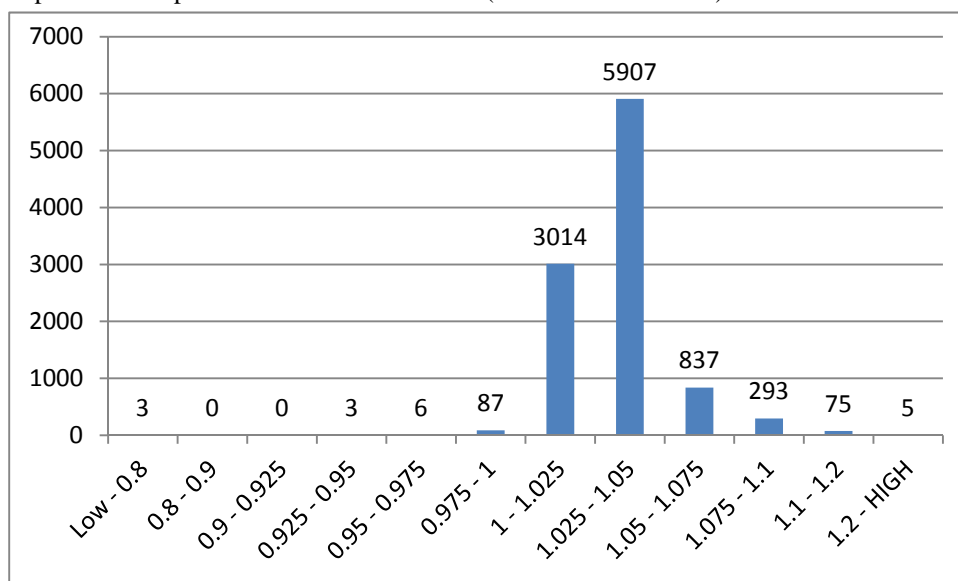
```
%calmar(data=cal.ett_horscentres, ident=finessstab, datamar=marges_global,poids=poids_init,
M=3,lo=0.70,up=1.25,editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_ett,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

Le programme utilise la méthode logit. On fait varier les bornes du rapport de poids pour obtenir les bornes suivantes : [0,7 ; 1,25].

Les poids finaux sont concentrés autour de 1.

87 % des poids sont dans l'intervalle [1 ; 1,05[. Les poids finaux s'éloignent peu des poids initiaux. Dans 96 % des cas le rapport de poids est compris dans l'intervalle [0,975 ; 1,025[.

Répartition des poids finaux de la table ETT (hors CAMSP/CMPP)



Rapport entre les poids initiaux et les poids finaux

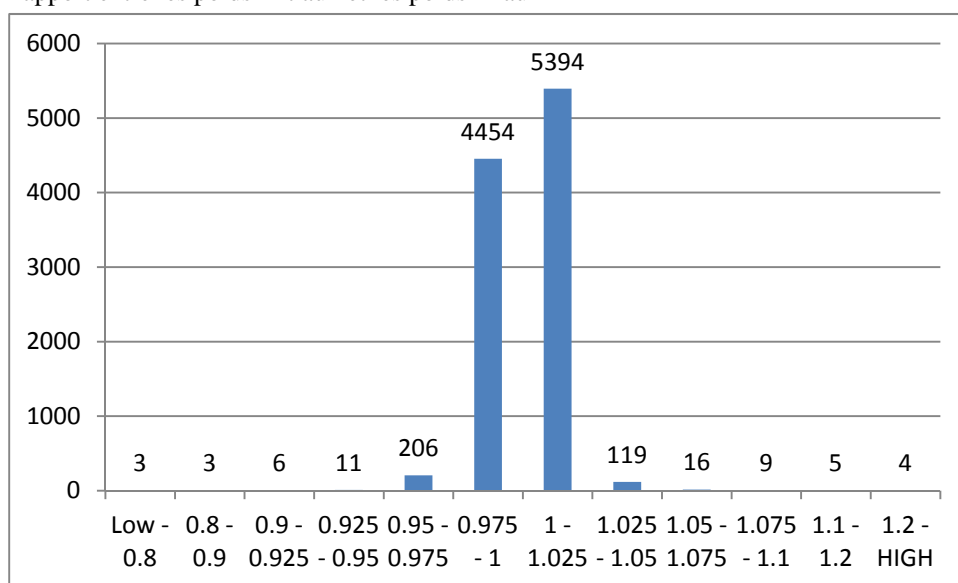


Table « Offre et activité de la structure » (hors CAMSP et CMPP) : AC1

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé sur la table ETT. Du fait de la construction de la table AC1 (plusieurs lignes possibles par FINESS), cette pondération ne doit pas être utilisée pour des comptages relatifs à la catégorie et à la région, qui doivent être faits à partir de la table ETT.

Table « Offre et activité de la structure » (hors CAMSP et CMPP) : AC2

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé sur la table ETT.

Table « Activité des CAMSP et CMPP » : ACC

Calage sur :

- catégorie de la structure CAT
- Statut de l'entité juridique (association loi 1901 reconnue d'utilité publique, association loi 1901 non reconnue d'utilité publique, établissement public communal hospitalier, autre statut)

- Population de la commune (moins de 10000 habitants / 10000 habitants ou plus) ; les CAMSP et CMPP sont des centres de proximité

Comme pour les autres structures, le poids initial est calculé comme l'inverse du taux de réponse par catégorie.

	Non répondants	Répondants	Inverse du taux de réponse (poids initial)
189 – CMPP	14	360	1,039
190 – CAMSP	5	273	1,018

Un calage sur marge est ensuite réalisé sur deux variables catégorielles : le statut de l'entité juridique et la taille de la commune accueillant la structure. En effet, nous ne disposons pas de variable quantitative propre aux structures (à l'instar des capacités) permettant de caler les établissements non répondants. L'analyse sur les seuls répondants montre que la taille de la commune est corrélée fortement aux données quantitatives telles que la file active (nombre d'enfants reçus au moins une fois dans l'année) ou le nombre de séances réalisées.

Remarque : sur ES2006 une première pondération avait porté uniquement sur le taux de réponse et s'est avérée inadaptée. Une deuxième pondération a alors été faite en tenant compte du statut de l'entité juridique et de la taille de la commune.

Les tables des marges sont les suivantes :

```
data marges_acc_189;
input var $ N mar1 mar2 mar3 ;
cards;
pop10000 2 59 315 .
sta00 3 229 112 33 ;
run;
```

```
data marges_acc_190;
input var $ N mar1 mar2 mar3 mar4 ;
cards;
pop10000 2 34 244 . .
sta00 4 99 70 56 53;
run;
```

La méthode utilisée est celle du raking ratio.

```
%calmar(data=cal.acc_189, ident=finessetab, datamar=marges_acc_189,poids=poids_init, M=2,
editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_acc_189,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

```
%calmar(data=cal.acc_190, ident=finessetab, datamar=marges_acc_190,poids=poids_init, M=2,
editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_acc_190,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

Répartition des poids de la table ACC

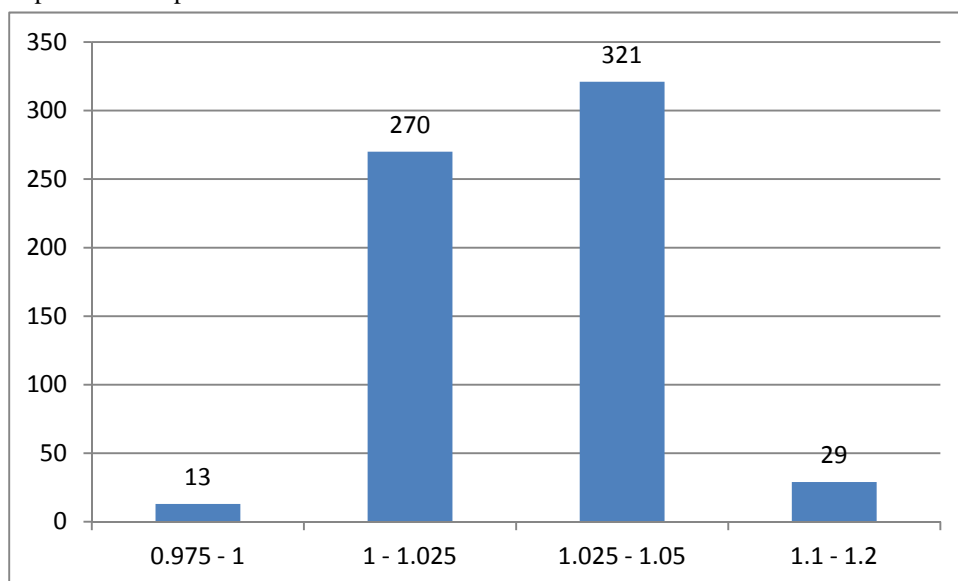


Table « Identification de la structure » : ETT (pour les CAMSP CMPP)

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé dans ACC.

Table « Personnel en fonction » hors CAMSP et CMPP : PER

Dans la table décrivant les personnels, deux types de non réponse sont observés :

1. Une structure n'a pas décrit son personnel (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement de son personnel (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs ETP, disponibles dans la table AC2. Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Le calage correspond à une règle de trois. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnels en équivalent temps plein par catégorie de structure.

Répartition des poids de la table PER (hors CAMSP/CMPP)

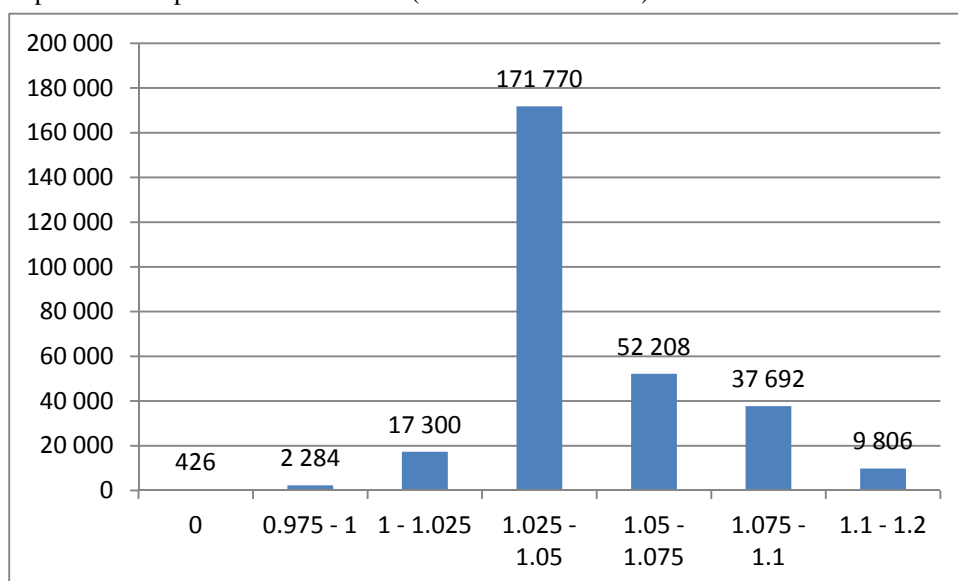


Table « Personnel en fonction » des CAMSP et CMPP : PER

Calage sur :

- catégorie de la structure CAT
- Statut de l'entité juridique
- Population de la commune

La méthode de calage est la même que celle utilisée dans ACC. Les tables de marges sont aussi identiques. Seuls les poids diffèrent du fait des taux de réponse légèrement plus faibles sur la table personnel.

	Non répondants	Répondants	Inverse du taux de réponse (poids initial)
189	15	359	1,042
190	7	271	1,026

Remarque : Contrairement aux autres structures, nous ne disposons pas de variable permettant de corriger la non réponse partielle. En effet, l'effectif total du personnel n'est pas demandé aux CAMSP et CMPP. Les effectifs en personnels obtenus seraient donc sous-estimés.

Répartition des poids de la table PER (CAMSP/CMPP)

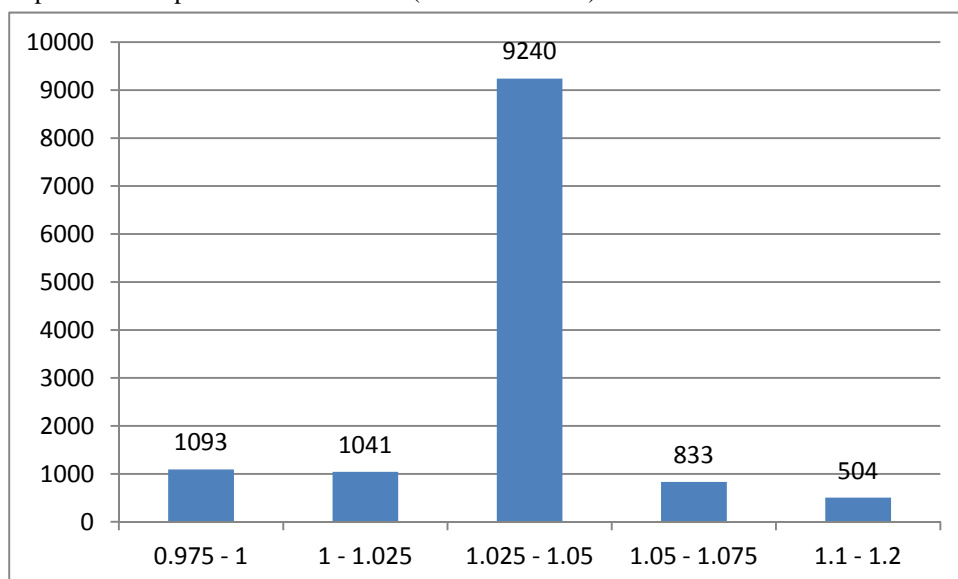


Table ENF et Table ADU :

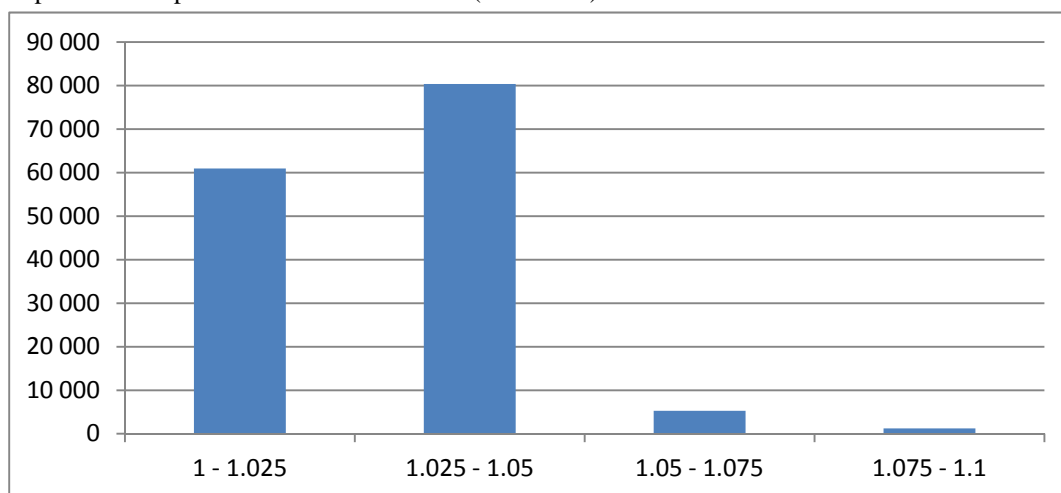
Dans les deux tables décrivant individuellement les personnes présentes au 31 décembre 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

1. Une structure n'a pas décrit les personnes accueillies dans sa structure (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement de ses usagers (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs totaux, disponibles dans la table AC2 (variable EFF_TOT). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des effectifs totaux théoriques. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes présentes par catégorie de structure.

Remarque : les centres de pré orientation (catégorie 198) ne décrivent pas individuellement les personnes accueillies. Les personnes présentes dans ces centres ne sont donc pas décrites dans la table ADU.

Répartition des poids des enfants accueillis (table ENF)



Répartition des poids des adultes accueillis (table ADU)

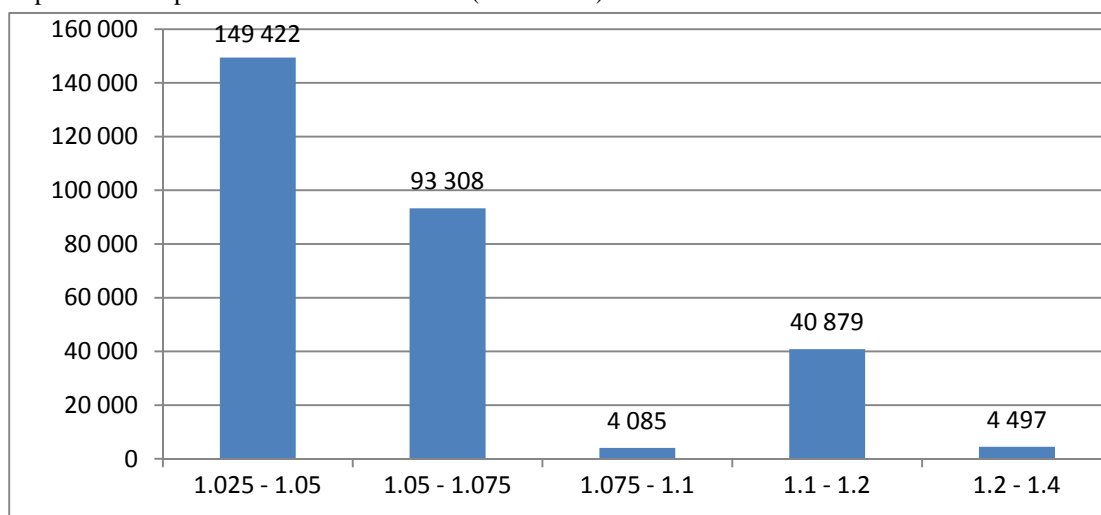


Table ESD et Table ASD :

Dans les deux tables décrivant individuellement les personnes sorties au cours de l'année 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

1. Une structure n'a pas décrit les personnes sorties (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement des personnes sorties (non réponse partielle du deuxième type)

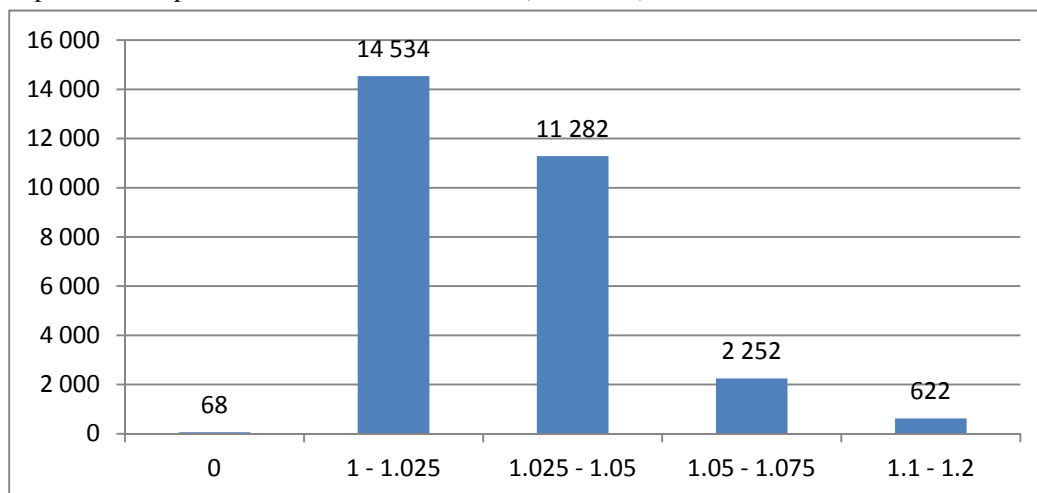
La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs des sortants, disponibles dans la table AC1 (variable SOR). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des personnes sorties. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes sorties par catégorie de structure.

Remarque :

1. les établissements d'accueil temporaire pour adultes handicapés et pour enfants handicapés (catégories 395 et 390), les centres de pré-orientation pour adultes handicapés (catégorie 198) ne décrivent pas les personnes sorties en 2010. Aucune donnée individuelle concernant ces structures ne figure dans les tables ASD et ESD.
2. Les unités faisant de l'accueil temporaire (MODACC2=3 dans la table AC1) renseignent moins bien les sorties que les autres types d'unités. Les personnes présentes uniquement dans ces unités sont donc

exclues du calage. Les lignes les décrivant sont conservées dans les tables ESD et ASD mais un poids nul leur est affecté.

Répartition des poids des enfants sortis en 2010 (table ESD)



Répartition des poids des adultes sortis en 2010 (table ASD)

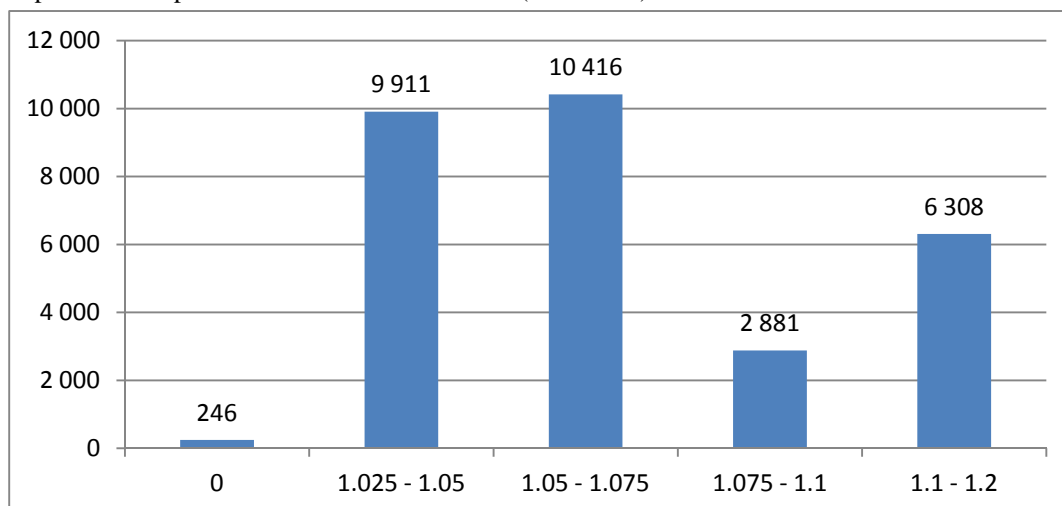


Table EEN et Table AEN :

Les deux tables des entrants sont créées à partir de l'extraction des données des tables ADU et ENF sur les seuls entrants en 2010. On ajoute les données décrivant les entrants en 2010 des personnes sorties en cours de la même année dans les tables sorties (tables ESD/ASD).

Dans les deux tables décrivant les personnes entrées en 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

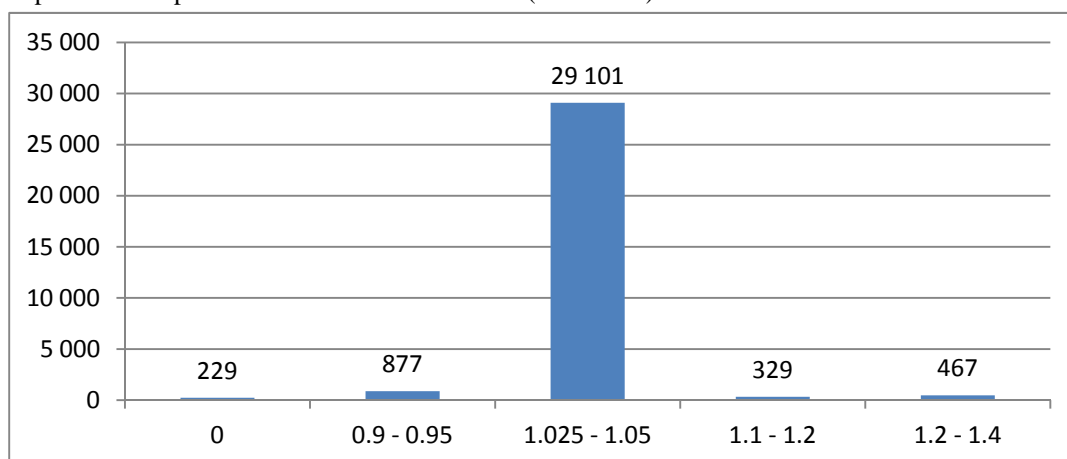
1. Une structure ayant déclaré des entrées dans ac1 n'a pas décrit les personnes entrées (pas de ligne 2010 dans ENF/ADU ni dans ESD/ASD) (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement des personnes entrées (nombre de lignes inférieur à la variable ENT de la table AC1) (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs des entrants, disponibles dans la fiche AC1 (variable ENT). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des personnes entrées dans l'année. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes entrées par catégorie.

Remarque :

1. les personnes accueillies dans un établissement d'accueil temporaire pour adultes ou enfants handicapés (catégories 395 et 390) ainsi que ceux des centres de pré-orientation pour adultes handicapés (catégorie 198) sont exclues des tables décrivant les entrées.
2. Les unités faisant de l'accueil temporaire (MODACC2=3 dans la table AC1) ne doivent pas décrire individuellement les entrées. L'accueil temporaire ne fait pas partie du flux des entrants présents au 31 décembre 2010 puisqu'ils ont une forte probabilité d'être ressortis avant le 31 décembre 2010. Les personnes présentes uniquement dans les unités d'accueil temporaire sont donc exclues du calage. Les lignes les décrivant sont conservées dans les tables EEN et AEN mais un poids nul leur est affecté.

Répartition des poids des enfants entrés en 2010 (table EEN)



Répartition des poids des adultes entrés en 2010 (table AEN)

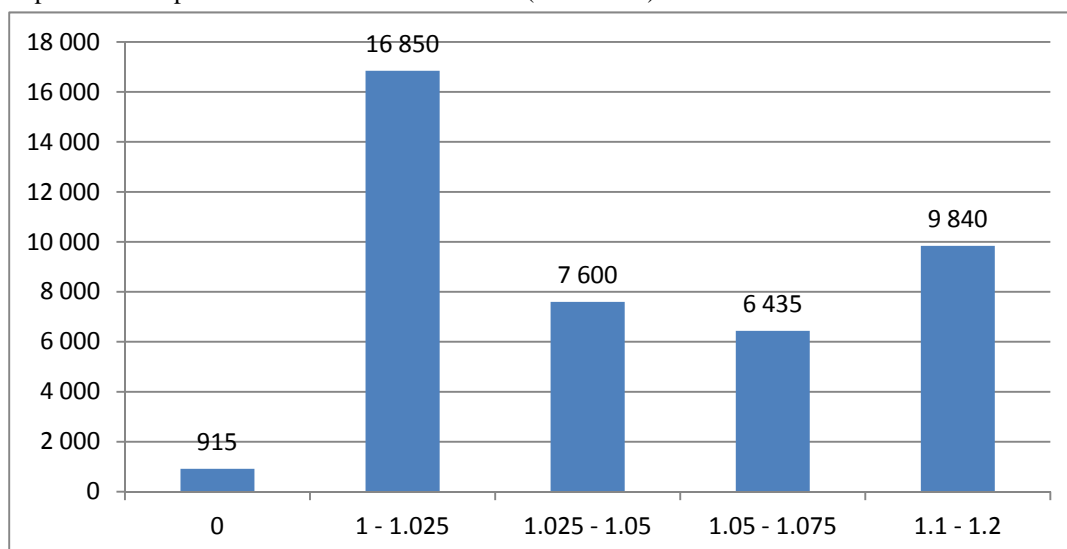


TABLE ET	
(CAMSP/CMPP) Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure	(hors CAMSP/CMPP) Calée sur les Capacités et la catégorie de la structure

Table ACC : CAMSP/CMPP Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure Pas d'information pour le calage des personnels
--

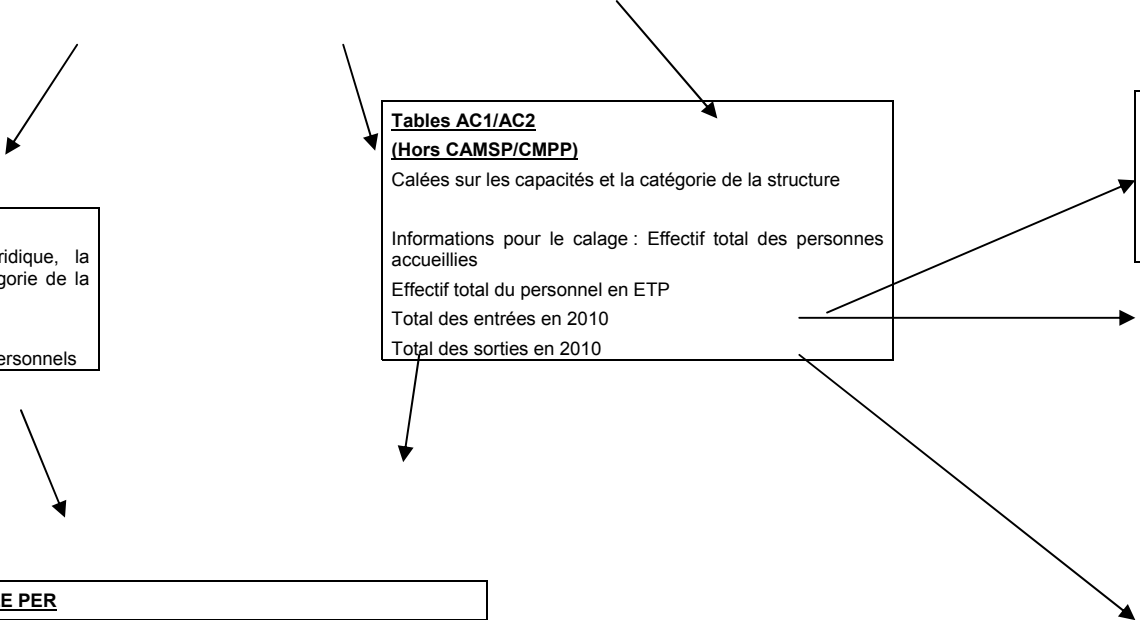
Tables AC1/AC2 (Hors CAMSP/CMPP) Calées sur les capacités et la catégorie de la structure Informations pour le calage : Effectif total des personnes accueillies Effectif total du personnel en ETP Total des entrées en 2010 Total des sorties en 2010

Tables ENF/ADU Enfants / Adultes Calées sur les effectifs totaux pondérés et la catégorie de la structure
--

Tables EEN/AEN Enfants / Adultes entrés en 2010 Calées sur les entrées pondérées et la catégorie de la structure

Tables ESD/ASD Enfants / Adultes sortis en 2010 Calées sur les sorties pondérées et la catégorie de la structure

TABLE PER	
Personnels des CAMSP/CMPP Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure Pas de correction de la non réponse partielle	Personnels (hors CAMSP/CMPP) Calée sur les effectifs du personnel ETP pondérés et la catégorie de la structure Non réponse partielle corrigée



Annexe 2.
Questionnaire de l'enquête ES 2010-handicap

**FICHE 2 : ACTIVITE DE LA STRUCTURE
(À L'EXCLUSION DES CMPP ET CAMSP)**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2 - ACTIVITÉ

À lire attentivement

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : OFFRE ET ACTIVITE DE LA STRUCTURE

Il s'agit dans le tableau du cadre A1 de décrire l'offre de l'établissement ou du service selon les unités qui le composent. Une unité correspond à la combinaison d'un mode d'accueil (internat, accueil de jour...), d'une clientèle (déficients intellectuels, moteurs ...) et, uniquement pour les structures pour adultes, d'un type d'intervention (activités occupationnelles non médicalisées, aide par le travail ...).

Il s'agit de décrire dans quelles conditions et à qui sont théoriquement destinées les places disponibles même si, de manière effective, ces places sont occupées différemment. Le remplissage de ce tableau doit permettre de distinguer la finalité théorique des places de leur utilisation effective. La fiche clientèle permettra de décrire les personnes effectivement accueillies dans chaque unité.

Pour le remplissage de ce tableau se référer aux nomenclatures de modes d'accueil, d'agrèments de clientèle et de types d'intervention ainsi qu'aux définitions indiquées sur le rabat de la présente fiche.

Exemple de remplissage des colonnes 1 à 6 :

Un foyer occupationnel dispose de :

→ 10 places d'internat en théorie destinées à des adultes déficients intellectuels

→ 10 places d'accueil de jour en théorie destinées à des déficients psychiques.

Les 10 places d'internat sont occupées par 8 personnes : 6 sont déficientes intellectuelles et 2 sont déficientes psychiques, et les 10 places d'accueil de jour sont occupées par 9 personnes : 8 sont déficientes psychiques et 1 personne est déficiente intellectuelle.

Cet établissement doit indiquer, dans le cadre A1, deux unités.

La première unité a le mode d'accueil « 1 » (Internat), l'agrément de clientèle « 01 » (déficients intellectuels) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 8.

La seconde unité a le mode d'accueil « 4 » (Externat/Accueil de jour), l'agrément de clientèle « 02 » (déficients psychiques) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 9.

Et le tableau sera ainsi rempli :

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010
1	1	01	01	10	8
2	4	02	01	10	9

La (les) déficience(s) de chaque adulte accueilli dans ce foyer occupationnel seront précisées en fiche 6.

PARTIE B : ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

Ces effectifs sont inclus dans le nombre total de personnes accueillies dans la structure (Partie A2).

Votre structure accueille-t-elle des personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de personnes handicapées vieillissantes accueillies au 31 décembre 2010

L'accueil de personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus est-il inscrit dans le projet de la structure ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de places réservées au 31 décembre 2010
(si aucune place réservée, indiquer « 0 »)

CADRE A1

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010	Journées ou séances réalisées en 2010	Jours d'ouverture en 2010	Entrées en 2010	Sorties en 2010
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CADRE A2

Nombre total de personnes accueillies dans la structure au 31 décembre 2010

(une personne accueillie dans plusieurs unités à la fois ne sera comptée ici qu'une seule fois) :

PARTIE C : PERSONNEL EN FONCTION AU 31 DECEMBRE 2010, STAGIAIRES ET BENEVOLES

Effectif du personnel (hors stagiaires et bénévoles) :

Effectif du personnel en ETP (hors stagiaires et bénévoles) :
➔ Les conditions pour qu'une personne soit considérée comme faisant partie du personnel de la structure sont indiquées en fiche 3.

De façon générale, en 2010 :

■ L'établissement ou le service a-t-il accueilli des stagiaires (rémunérés ou non) ? OUI NON

■ Des personnes bénévoles sont-elles intervenues auprès des personnes accueillies ? OUI NON
➔ Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

MODE D'ACCUEIL (col. 2)

Code	Description
1	Internat (complet, de semaine, ...)
2	Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)
3	Accueil temporaire
4	Externat / accueil de jour (sans hébergement)
5	Accueil familial
6	Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire (domicile, école,...), services inclus *
7	Autre mode d'accueil

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "7 - Autre mode d'accueil"
* Pour les unités pour lesquelles le type d'activité est "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", lire attentivement les précisions apportées dans la définition des "Effectifs présents".

AGREMENT DE CLIENTELE (col. 3)

Code	Description
01	Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
02	Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement) avec ou sans troubles associés
03	Déficients intellectuels et déficients psychiques* avec ou sans troubles associés
04	Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés
05	Déficients moteurs avec ou sans troubles associés
06	Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés
07	Déficients visuels avec ou sans troubles associés
08	Déficients auditifs avec ou sans troubles associés
09	Troubles sévères du langage (dysphasie, ...)
10	Polyhandicapés
11	Personnes âgées / Personnes handicapées vieillissantes
12	Autre agrément

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "12 - Autre agrément"
* Unités accueillant indifféremment des déficients intellectuels et des déficients psychiques

TYPE D'INTERVENTION (col. 4)

Cette variable ne concerne que les structures pour adultes handicapés. Les structures pour enfants handicapés la laisseront à blanc.

Code	Description
01	Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour ...)
02	Aide par le travail (ESAT)
03	Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT
04	Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)
05	Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)
06	Accueil médicalisé, type MAS
07	Accueil médicalisé, type FAM
08	Accompagnement médico-social (type SAMSAH)
09	Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)
10	Autre type d'intervention

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "10 - Autre type d'intervention"

CAPACITE INSTALLEE au 31-12-2010 (col. 5)

Elle correspond à la somme des nombres de places d'accueil disponibles et de places temporairement indisponibles (pour travaux par exemple). Pour les centres de rééducation professionnelle (CRP), il s'agit des capacités d'accueil en formation.

EFFECTIFS PRESENTS au 31-12-2010 (col. 6)

Inclure dans les effectifs présents au 31-12-2010, les personnes temporairement absentes (pour hospitalisation ou vacances par exemple).

Les unités pour lesquelles le mode d'accueil est indiqué comme "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", inscrire le nombre de personnes en cours de suivi au 31-12-2010, c'est-à-dire celles qui ont bénéficié d'au moins une prestation au cours du mois de décembre 2010.

JOURNEES OU SEANCES REALISEES en 2010 (col. 7)

Nombre de journées pendant lesquelles les places ont été occupées (une place est considérée comme occupée lorsqu'il s'agit de personnes temporairement absentes). Par exemple, si 10 places ont été occupées pendant toute l'année et 2 places pendant 300 jours, indiquer 4 250 journées réalisées (10*365 + 2*300).

JOURS D'OUVERTURE EN 2010 (col. 8)

Nombre de jours où la structure a été ouverte durant l'année 2010.

ENTREES en 2010 (col. 9)

Il s'agit de comptabiliser les premières entrées effectuées au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en entrée.

SORTIES en 2010 (col. 10)

Il s'agit de comptabiliser les sorties définitives au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en sortie.

**FICHE 2 : ACTIVITE DE LA STRUCTURE
(À L'EXCLUSION DES CMPP ET CAMSP)**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2 - ACTIVITÉ

À lire attentivement

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : OFFRE ET ACTIVITE DE LA STRUCTURE

Il s'agit dans le tableau du cadre A1 de décrire l'offre de l'établissement ou du service selon les unités qui le composent. Une unité correspond à la combinaison d'un mode d'accueil (internat, accueil de jour...), d'une clientèle (déficients intellectuels, moteurs ...) et, uniquement pour les structures pour adultes, d'un type d'intervention (activités occupationnelles non médicalisées, aide par le travail ...).

Il s'agit de décrire dans quelles conditions et à qui sont théoriquement destinées les places disponibles même si, de manière effective, ces places sont occupées différemment. Le remplissage de ce tableau doit permettre de distinguer la finalité théorique des places de leur utilisation effective. La fiche clientèle permettra de décrire les personnes effectivement accueillies dans chaque unité.

Pour le remplissage de ce tableau se référer aux nomenclatures de modes d'accueil, d'agréments de clientèle et de types d'intervention ainsi qu'aux définitions indiquées sur le rabat de la présente fiche.

Exemple de remplissage des colonnes 1 à 6 :

Un foyer occupationnel dispose de :

→ 10 places d'internat en théorie destinées à des adultes déficients intellectuels

→ 10 places d'accueil de jour en théorie destinées à des déficients psychiques.

Les 10 places d'internat sont occupées par 8 personnes : 6 sont déficientes intellectuelles et 2 sont déficientes psychiques, et les 10 places d'accueil de jour sont occupées par 9 personnes : 8 sont déficientes psychiques et 1 personne est déficiente intellectuelle.

Cet établissement doit indiquer, dans le cadre A1, deux unités.

La première unité a le mode d'accueil « 1 » (Internat), l'agrément de clientèle « 01 » (déficients intellectuels) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 8.

La seconde unité a le mode d'accueil « 4 » (Externat/Accueil de jour), l'agrément de clientèle « 02 » (déficients psychiques) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 9.

Et le tableau sera ainsi rempli :

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010
1	1	01	01	10	8
2	4	02	01	10	9

La (les) déficience(s) de chaque adulte accueilli dans ce foyer occupationnel seront précisées en fiche 6.

PARTIE B : ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

Ces effectifs sont inclus dans le nombre total de personnes accueillies dans la structure (Partie A2).

Votre structure accueille-t-elle des personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de personnes handicapées vieillissantes accueillies au 31 décembre 2010

L'accueil de personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus est-il inscrit dans le projet de la structure ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de places réservées au 31 décembre 2010
(si aucune place réservée, indiquer « 0 »)

CADRE A1

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010	Journées ou séances réalisées en 2010	Jours d'ouverture en 2010	Entrées en 2010	Sorties en 2010
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CADRE A2

Nombre total de personnes accueillies dans la structure au 31 décembre 2010

(une personne accueillie dans plusieurs unités à la fois ne sera comptée ici qu'une seule fois) :

PARTIE C : PERSONNEL EN FONCTION AU 31 DÉCEMBRE 2010, STAGIAIRES ET BÉNÉVOLES

Effectif du personnel (hors stagiaires et bénévoles) :

Effectif du personnel en ETP (hors stagiaires et bénévoles) :
➔ Les conditions pour qu'une personne soit considérée comme faisant partie du personnel de la structure sont indiquées en fiche 3.

De façon générale, en 2010 :

■ L'établissement ou le service a-t-il accueilli des stagiaires (rémunérés ou non) ? OUI NON

■ Des personnes bénévoles sont-elles intervenues auprès des personnes accueillies ? OUI NON
➔ Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

Exemplaire à conserver

MODE D'ACCUEIL (col. 2)

Code	Description
1	Internat (complet, de semaine, ...)
2	Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)
3	Accueil temporaire
4	Externat / accueil de jour (sans hébergement)
5	Accueil familial
6	Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire (domicile, école,...), services inclus *
7	Autre mode d'accueil

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "7 - Autre mode d'accueil"
* Pour les unités pour lesquelles le type d'activité est "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", lire attentivement les précisions apportées dans la définition des "Effectifs présents".

AGREMENT DE CLIENTELE (col. 3)

Code	Description
01	Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
02	Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement) avec ou sans troubles associés
03	Déficients intellectuels et déficients psychiques* avec ou sans troubles associés
04	Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés
05	Déficients moteurs avec ou sans troubles associés
06	Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés
07	Déficients visuels avec ou sans troubles associés
08	Déficients auditifs avec ou sans troubles associés
09	Troubles sévères du langage (dysphasie, ...)
10	Polyhandicapés
11	Personnes âgées / Personnes handicapées vieillissantes
12	Autre agrément

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "12 - Autre agrément"
* Unités accueillant indifféremment des déficients intellectuels et des déficients psychiques

TYPE D'INTERVENTION (col. 4)

Cette variable ne concerne que les structures pour adultes handicapés. Les structures pour enfants handicapés la laisseront à blanc.

Code	Description
01	Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour ...)
02	Aide par le travail (ESAT)
03	Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT
04	Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)
05	Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)
06	Accueil médicalisé, type MAS
07	Accueil médicalisé, type FAM
08	Accompagnement médico-social (type SAMSAH)
09	Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)
10	Autre type d'intervention

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "10 - Autre type d'intervention"

CAPACITE INSTALLEE au 31-12-2010 (col. 5)

Elle correspond à la somme des nombres de places d'accueil disponibles et de places temporairement indisponibles (pour travaux par exemple). Pour les centres de rééducation professionnelle (CRP), il s'agit des capacités d'accueil en formation.

EFFECTIFS PRESENTS au 31-12-2010 (col. 6)

Inclure dans les effectifs présents au 31-12-2010, les personnes temporairement absentes (pour hospitalisation ou vacances par exemple).

Les unités pour lesquelles le mode d'accueil est indiqué comme "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", inscrire le nombre de personnes en cours de suivi au 31-12-2010, c'est-à-dire celles qui ont bénéficié d'au moins une prestation au cours du mois de décembre 2010.

JOURNEES OU SEANCES REALISEES en 2010 (col. 7)

Nombre de journées pendant lesquelles les places ont été occupées (une place est considérée comme occupée lorsqu'il s'agit de personnes temporairement absentes). Par exemple, si 10 places ont été occupées pendant toute l'année et 2 places pendant 300 jours, indiquer 4 250 journées réalisées (10*365 + 2*300).

JOURS D'OUVERTURE EN 2010 (col. 8)

Nombre de jours où la structure a été ouverte durant l'année 2010.

ENTREES en 2010 (col. 9)

Il s'agit de comptabiliser les premières entrées effectuées au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en entrée.

SORTIES en 2010 (col. 10)

Il s'agit de comptabiliser les sorties définitives au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en sortie.

ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Numéro FINES de la structure :

PARTIE A : Activité du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :	<input type="text"/>
File active en 2010 (Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010) :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants reçus pour la toute première fois en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* programmées en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* réalisées en 2010 :	<input type="text"/>

* Pour les CMPP, y compris les non facturables

PARTIE C : Enfants reçus au moins une fois par le CMPP ou le CAMSP au cours de l'année 2010

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :			
	Classes d'âges	Masculin	Féminin
Pour les CAMSP	Moins d'un an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	1 an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour les CMPP	de 0 à 3 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 4 à 6 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 7 à 11 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 12 à 15 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 16 à 18 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	plus de 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ensemble des enfants (tous âges)		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre d'enfants ayant un dossier MDPH :

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 dans :	
→ une unité d'enseignement dans un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement située dans un établissement scolaire :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire à <u>temps partiel</u> :	
entre une 1/2 journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans accueillis dans une structure petite enfance (crèche, halte-garderie, ...) en 2010 :

PARTIE D : Enfants sortis au cours de l'année 2010

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :			
→ un (autre) CMPP ou CMP :	<input type="text"/>	→ un (autre) CAMSP :	<input type="text"/>
→ un SESSAD :	<input type="text"/>	→ un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ un suivi libéral :	<input type="text"/>	→ un hôpital de jour :	<input type="text"/>
→ un suivi PMI :	<input type="text"/>	→ un (autre) secteur sanitaire :	<input type="text"/>

PARTIE B : Liste d'attente du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :	<input type="text"/>
<i>dont</i> :	
Nombre de premiers contacts ayant abouti à une première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :	<input type="text"/>

Origine géographique des enfants :

Nombre d'enfants originaires :

du département d'implantation du centre :

d'un département limitrophe :

d'un autre département :

Origine inconnue :

Nombre d'enfants originaires :

de la commune d'implantation du centre :

d'une commune limitrophe :

d'une commune non limitrophe :

Origine inconnue :

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :

l'Education Nationale :

un praticien libéral :

un centre de soins :

accès direct (parents, amis, voisins ...) :

la crèche :

la PMI :

un service social :

un CMPP :

un CAMSP :

un CMP :

un hôpital :

autre :

Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :

Nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge de transport (par l'assurance maladie) :

→ un établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle) :

→ un établissement scolaire en Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) :

→ un établissement scolaire dans une Unité pédagogique d'intégration (UPI) :

→ un établissement scolaire, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) :

→ un établissement scolaire en Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) :

→ Autre scolarisation :

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :

→ Pas de réorientation nécessaire / famille :

→ Autre orientation :

Nombre d'enfants sortis en 2010 :

dont :

avec accord de la famille :

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2B ACTIVITÉ DES CMPP ET DES CAMSP

À lire attentivement

PARTIE A

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :
Indiquer le nombre de jours où le centre a été ouvert en 2010 qu'il ait ou non reçu des enfants.

File active en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants **différents** reçus au moins une fois au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants reçus la première fois en 2010 :
Indiquer uniquement les enfants effectivement reçus par le centre en 2010 pour la première fois. Les enfants en attente de rendez vous ne doivent pas être comptabilisés.

Nombre de séances programmées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, qu'elles aient été honorées ou pas par les patients (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

Nombre de séances réalisées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, auxquelles les patients se sont effectivement rendus (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

PARTIE B

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :
Indiquer le nombre de premiers contacts pris au cours de l'année 2010 (téléphoniques, demandes écrites, sur place...) y compris les premiers contacts n'ayant pas donné de suite. Dans le cas où l'ensemble des premiers contacts n'est pas dénombré, laisser à blanc.

Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants mis en liste d'attente après le premier contact et non encore reçus, même si le premier rendez-vous a été donné.

Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants en attente de suivi ou de traitement après bilans et synthèse.

Délai moyen d'attente (en mois) entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :
Coder "0" si la première consultation correspond au début du suivi ou du traitement.

PARTIE C

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :
L'âge est celui atteint au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants inscrits dans une scolarité en 2010 y compris les enfants en interruption de scolarité.

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants non inscrits dans une scolarité en 2010.

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :
Il s'agit des orientations préconisées par des professionnels, ou à l'initiative personnelle de la famille ou encore suite à des conseils donnés par des proches ou l'entourage.

PARTIE D

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :
Il s'agit des réorientations préconisées par le centre pour les enfants ayant quitté le CAMSP ou le CMPP au cours de l'année 2010.

ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : Activité du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :	<input type="text"/>
File active en 2010 (Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010) :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants reçus pour la toute première fois en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* programmées en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* réalisées en 2010 :	<input type="text"/>

* Pour les CMPP, y compris les non facturables

PARTIE C : Enfants reçus au moins une fois par le CMPP ou le CAMSP au cours de l'année 2010

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :			
	Classes d'âges	Masculin	Féminin
Pour les CAMSP	Moins d'un an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	1 an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour les CMPP	de 0 à 3 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 4 à 6 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 7 à 11 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 12 à 15 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 16 à 18 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	plus de 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ensemble des enfants (tous âges)		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre d'enfants ayant un dossier MDPH :

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 dans :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement dans un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement située dans un établissement scolaire :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire à <u>temps partiel</u> :	<input type="text"/>
entre une 1/2 journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans accueillis dans une structure petite enfance (crèche, halte-garderie, ...) en 2010 :

PARTIE D : Enfants sortis au cours de l'année 2010

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :	<input type="text"/>
→ un (autre) CMPP ou CMP :	<input type="text"/>
→ un SESSAD :	<input type="text"/>
→ un suivi libéral :	<input type="text"/>
→ un suivi PMI :	<input type="text"/>
→ un (autre) CAMSP :	<input type="text"/>
→ un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ un hôpital de jour :	<input type="text"/>
→ un (autre) secteur sanitaire :	<input type="text"/>

PARTIE B : Liste d'attente du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :	<input type="text"/>
<i>dont</i> :	<input type="text"/>
Nombre de premiers contacts ayant abouti à une première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :	<input type="text"/>

Origine géographique des enfants :

Nombre d'enfants originaires :	du département d'implantation du centre :	<input type="text"/>
	d'un département limitrophe :	<input type="text"/>
	d'un autre département :	<input type="text"/>
	Origine inconnue :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants originaires :	de la commune d'implantation du centre :	<input type="text"/>
	d'une commune limitrophe :	<input type="text"/>
	d'une commune non limitrophe :	<input type="text"/>
	Origine inconnue :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :

l'Education Nationale :	<input type="text"/>	un service social :	<input type="text"/>
un praticien libéral :	<input type="text"/>	un CMPP :	<input type="text"/>
un centre de soins :	<input type="text"/>	un CAMSP :	<input type="text"/>
accès direct (parents, amis, voisins ...):	<input type="text"/>	un CMP :	<input type="text"/>
la crèche :	<input type="text"/>	un hôpital :	<input type="text"/>
la PMI :	<input type="text"/>	autre :	<input type="text"/>

Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :
Nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge de transport (par l'assurance maladie) :

→ un établissement scolaire à <u>temps complet</u> (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire en Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire dans une Unité pédagogique d'intégration (UPI) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire en Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) :	<input type="text"/>
→ Autre scolarisation :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :

Nombre d'enfants sortis en 2010 :	<input type="text"/>
<i>dont</i> :	<input type="text"/>
→ Pas de réorientation nécessaire / famille :	<input type="text"/>
→ Autre orientation :	<input type="text"/>
avec accord de la famille :	<input type="text"/>

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2B ACTIVITÉ DES CMPP ET DES CAMSP

À lire attentivement

PARTIE A

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :
Indiquer le nombre de jours où le centre a été ouvert en 2010 qu'il ait ou non reçu des enfants.

File active en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants **différents** reçus au moins une fois au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants reçus la première fois en 2010 :
Indiquer uniquement les enfants effectivement reçus par le centre en 2010 pour la première fois. Les enfants en attente de rendez vous ne doivent pas être comptabilisés.

Nombre de séances programmées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, qu'elles aient été honorées ou pas par les patients (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

Nombre de séances réalisées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, auxquelles les patients se sont effectivement rendus (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

PARTIE B

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :
Indiquer le nombre de premiers contacts pris au cours de l'année 2010 (téléphoniques, demandes écrites, sur place...) y compris les premiers contacts n'ayant pas donné de suite. Dans le cas où l'ensemble des premiers contacts n'est pas dénombré, laisser à blanc.

Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants mis en liste d'attente après le premier contact et non encore reçus, même si le premier rendez-vous a été donné.

Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants en attente de suivi ou de traitement après bilans et synthèse.

Délai moyen d'attente (en mois) entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :
Coder "0" si la première consultation correspond au début du suivi ou du traitement.

PARTIE C

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :
L'âge est celui atteint au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants inscrits dans une scolarité en 2010 y compris les enfants en interruption de scolarité.

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants non inscrits dans une scolarité en 2010.

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :
Il s'agit des orientations préconisées par des professionnels, ou à l'initiative personnelle de la famille ou encore suite à des conseils donnés par des proches ou l'entourage.

PARTIE D

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :
Il s'agit des réorientations préconisées par le centre pour les enfants ayant quitté le CAMSP ou le CMPP au cours de l'année 2010.

**FICHE 4
ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINES de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 4 a pour objectif de décrire individuellement les enfants accueillis dans chacune des unités définies dans le cadre A1 de la fiche 2. Il s'agit des effectifs présents au 31 décembre 2010 y compris ceux temporairement absents (pour vacances par exemple). Merci de vérifier que le nombre de personnes décrites est identique à celui déclaré sur la fiche 2, cadre A2. Utiliser plusieurs fiches 4 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'enfant est accueilli au 31 déc. 2010 en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Amendement Creton (col. 5)

Si le jeune est maintenu dans la structure au titre de l'amendement Creton (Article L.242-4 du Code de l'action sociale et des familles), coder 1 sinon, coder 0.

Handicap (Pathologie – Déficiences principale et associée – Incapacités) (col. 6 à 16)

Se reporter aux consignes et aux nomenclatures présentées sur le rabat.

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant (col. 17)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Hébergement autre que la structure d'accueil (col. 18)

Indiquer le mode d'hébergement le plus fréquemment utilisé autre que la structure d'accueil. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Type de scolarisation et Classe suivie AU 31 DEC. 2010 (col. 19 et 20)

Utiliser les nomenclatures sur le rabat.

Type de scolarisation et Classe suivie AVANT l'admission (col. 22 et 23)

A renseigner uniquement pour les enfants entrés en 2010. Pour les enfants entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser les nomenclatures sur le rabat.

Département de domicile des parents (col. 24)

ou du lieu de résidence de l'enfant (autre que l'établissement) ou du lieu de résidence de son représentant légal. Utiliser les codes normalisés des départements sur deux chiffres. Pour les DOM et la Corse, utiliser : 9A=Guadeloupe, 9B=Martinique, 9C=Guyane, 9D=Réunion, 2A=Corse-du-Sud et 2B=Haute-Corse. Pour les TOM, indiquer le code 98 et pour l'étranger le code 99. Si le département de domicile est inconnu, coder 00. Si l'enfant est accueilli par une famille d'accueil, ne pas indiquer le département de cette famille mais celui des parents.

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Amendement Creton oui = 1 non = 0	Handicap										Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Hébergement en dehors de la structure	Scolarisation au 31 déc. 2010		Année d'entrée dans la structure	Scolarisation avant admission		Département de domicile des parents	
	1ère unité	2ème unité				Pathologie	Déficience principale	Déficience associée	Incapacités									Type	Classe suivie		Type	Classe suivie		
									Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7									Q8
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	col. 16	col. 17	col. 18	col. 19	col. 20	col. 21	col. 22	col. 23	col. 24	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ATTENTION Seulement si année d'entrée = 2010

PATHOLOGIES ET DEFICIENCES (col. 6 à 8)

Partie à renseigner par un personnel médical

Deux nomenclatures distinguent la « **pathologie** » (maladie ou accident) et la **déficience principale**.

La **pathologie** à l'origine du handicap doit être indiquée en colonne 6 selon la nomenclature ci-dessous, si cette pathologie est inconnue, utiliser le code 9. Seules certaines pathologies ont été retenues.

Nomenclature pathologies (col. 6)	
1	Autisme et autres troubles envahissants du développement
2	Psychose infantile
3	Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)
4	Trisomie et autres anomalies chromosomiques
5	Accidents périnataux
6	Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)
7	Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique
8	Autres pathologies
9	Pathologie inconnue, non identifiée

La « **déficience principale** » est la déficience qui apparaît la plus invalidante. Pour compléter cette variable, **utiliser la nomenclature au verso**. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Éventuellement préciser l'existence d'une « **déficience associée** » en se reportant à la même nomenclature au verso. Si la personne présente plusieurs déficiences associées à sa déficience principale, indiquer uniquement celle qui apparaît comme la plus invalidante. Si la personne ne présente aucune déficience associée à sa déficience principale, coder « 00 – Aucune déficience associée » (col. 8).

LES INCAPACITÉS (col. 9 à 16)

Partie à renseigner par l'éducateur

Sont concernés :

- Tous les enfants âgés de plus de 5 ans.
- Toutes les structures à l'exception des structures d'accueil temporaire (catégorie 390).

La notion d'« aide humaine » comprend la surveillance et la stimulation pour la réalisation des activités quotidiennes.

Nomenclature « INCAPACITES » (col. 9 à 16)			
Q1 : Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q6 : La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Non, confinée au lit ou au fauteuil. 9. Ne sait pas		
Q2 : La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q7 : La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine partielle 4. Non, besoin d'aide humaine pour tout 9. Ne sait pas		
Q3 : La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 9. Ne sait pas	Q8 : La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ? 1. Non 2. Oui, en l'absence d'aide technique 3. Oui, en l'absence de surveillance humaine 4. Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine 9. Ne sait pas		
Q4 : La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non 9. Ne sait pas	Q5 : La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Sans objet (pas le droit de sortir, ...) 9. Ne sait pas		

Exemplaire à renvoyer

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 7 et col. 8)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE
	<i>(à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)</i>
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES
	<i>(en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)</i>
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP
	<i>(plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)</i>
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 8)

Nomenclature « Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant » (col. 17)	
1	Internat complet (y compris le week-end)
2	Internat de semaine
3	Internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)
4	Externat
5	Accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour, …)
6	Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire
7	Autre

Nomenclature « Hébergement autre que la structure d'accueil » (y compris le week-end) (col. 18)	
1	Parents ou autre membre de la famille ou tuteur
2	Famille d'accueil social
3	Famille d'accueil spécialisé
4	Autre hébergement
5	Sans objet (ne quitte pas la structure)

Nomenclature « Type de scolarisation » au 31 déc. 2010 et avant l'admission (col. 19 et col. 22)	
01	Non scolarisé
02	Unité d'enseignement dans un établissement médico-social
03	Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire
04	Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)
05	Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)
06	Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)
07	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
08	Unité pédagogique d'intégration (UPI)
09	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
10	Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
99	Autre

Nomenclature « Classe suivie » au 31 décembre 2010 et avant l'admission (col. 20 et col. 23)	
01	ENFANT NON SCALARISE
	PREMIER DEGRE
02	Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)
03	Cycle 1 (grande section maternelle et CP)
04	Cycle 2 (CE1 et CE2)
05	Cycle 3 (CM1 et CM2)
06	Niveau non déterminé
	SECOND DEGRE
07	Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
08	Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique
09	Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage
10	Niveau non déterminé
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
11	Filières courtes (BTS, …)
12	Autres études supérieures

**FICHE 4
ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINES de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 4 a pour objectif de décrire individuellement les enfants accueillis dans chacune des unités définies dans le cadre A1 de la fiche 2. Il s'agit des effectifs présents au 31 décembre 2010 y compris ceux temporairement absents (pour vacances par exemple). Merci de vérifier que le nombre de personnes décrites est identique à celui déclaré sur la fiche 2, cadre A2.

Utiliser plusieurs fiches 4 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'enfant est accueilli au 31 déc. 2010 en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Amendement Creton (col. 5)

Si le jeune est maintenu dans la structure au titre de l'amendement Creton (Article L.242-4 du Code de l'action sociale et des familles), coder 1 sinon, coder 0.

Handicap (Pathologie – Déficiences principale et associée – Incapacités) (col. 6 à 16)

Se reporter aux consignes et aux nomenclatures présentées sur le rabat.

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant (col. 17)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Hébergement autre que la structure d'accueil (col. 18)

Indiquer le mode d'hébergement le plus fréquemment utilisé autre que la structure d'accueil. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Type de scolarisation et Classe suivie AU 31 DEC. 2010 (col. 19 et 20)

Utiliser les nomenclatures sur le rabat.

Type de scolarisation et Classe suivie AVANT l'admission (col. 22 et 23)

A renseigner uniquement pour les enfants entrés en 2010. Pour les enfants entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser les nomenclatures sur le rabat.

Département de domicile des parents (col. 24)

ou du lieu de résidence de l'enfant (autre que l'établissement) ou du lieu de résidence de son représentant légal. Utiliser les codes normalisés des départements sur deux chiffres. Pour les DOM et la Corse, utiliser : 9A=Guadeloupe, 9B=Martinique, 9C=Guyane, 9D=Réunion, 2A=Corse-du-Sud et 2B=Haute-Corse. Pour les TOM, indiquer le code 98 et pour l'étranger le code 99. Si le département de domicile est inconnu, coder 00. Si l'enfant est accueilli par une famille d'accueil, ne pas indiquer le département de cette famille mais celui des parents.

N° d'ordre (numéroté de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Amendement Creton oui = 1 non = 0	Handicap										Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Hébergement en dehors de la structure	Scolarisation au 31 déc. 2010		Année d'entrée dans la structure	Scolarisation avant admission		Département de domicile des parents	
	1ère unité	2ème unité				Pathologie	Déficience principale	Déficience associée	Incapacités									Type	Classe suivie		Type	Classe suivie		
									Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7									Q8
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	col. 16	col. 17	col. 18	col. 19	col. 20	col. 21	col. 22	col. 23	col. 24	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Exemplaire à conserver

PATHOLOGIES ET DEFICIENCES (col. 6 à 8)

Partie à renseigner par un personnel médical

Deux nomenclatures distinguent la « **pathologie** » (maladie ou accident) et la **déficience principale**.

La **pathologie** à l'origine du handicap doit être indiquée en colonne 6 selon la nomenclature ci-dessous, si cette pathologie est inconnue, utiliser le code 9. Seules certaines pathologies ont été retenues.

Nomenclature pathologies (col. 6)	
1	Autisme et autres troubles envahissants du développement
2	Psychose infantile
3	Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)
4	Trisomie et autres anomalies chromosomiques
5	Accidents périnataux
6	Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)
7	Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique
8	Autres pathologies
9	Pathologie inconnue, non identifiée

La « **déficience principale** » est la déficience qui apparaît la plus invalidante. Pour compléter cette variable, **utiliser la nomenclature au verso**. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Éventuellement préciser l'existence d'une « **déficience associée** » en se reportant à la même nomenclature au verso. Si la personne présente plusieurs déficiences associées à sa déficience principale, indiquer uniquement celle qui apparaît comme la plus invalidante. Si la personne ne présente aucune déficience associée à sa déficience principale, coder « 00 – Aucune déficience associée » (col. 8).

LES INCAPACITÉS (col. 9 à 16)

Partie à renseigner par l'éducateur

Sont concernés :

- Tous les enfants âgés de plus de 5 ans.
- Toutes les structures à l'exception des structures d'accueil temporaire (catégorie 390).

La notion d'« aide humaine » comprend la surveillance et la stimulation pour la réalisation des activités quotidiennes.

Nomenclature « INCAPACITES » (col. 9 à 16)			
Q1 : Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q6 : La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Non, confinée au lit ou au fauteuil. 9. Ne sait pas		
Q2 : La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas			
Q3 : La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 3. Non, besoin d'aide humaine 2. Oui, avec difficultés 9. Ne sait pas			
Q4 : La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille) 1. Oui, sans difficulté 3. Non 2. Oui, avec difficultés 9. Ne sait pas			
Q5 : La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Sans objet (pas le droit de sortir, ...) 9. Ne sait pas	Q7 : La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine partielle 4. Non, besoin d'aide humaine pour tout 9. Ne sait pas		
Q8 : La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ? 1. Non 2. Oui, en l'absence d'aide technique 3. Oui, en l'absence de surveillance humaine 4. Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine 9. Ne sait pas			

Suite au verso

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 7 et col. 8)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE
	<i>(à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)</i>
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES
	<i>(en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)</i>
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire...), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP
	<i>(plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)</i>
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires... non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 8)

Nomenclature « Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant » (col. 17)	
1	Internat complet (y compris le week-end)
2	Internat de semaine
3	Internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)
4	Externat
5	Accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour, ...)
6	Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire
7	Autre

Nomenclature « Hébergement autre que la structure d'accueil » (y compris le week-end) (col. 18)	
1	Parents ou autre membre de la famille ou tuteur
2	Famille d'accueil social
3	Famille d'accueil spécialisé
4	Autre hébergement
5	Sans objet (ne quitte pas la structure)

Nomenclature « Type de scolarisation » au 31 déc. 2010 et avant l'admission (col. 19 et col. 22)	
01	Non scolarisé
02	Unité d'enseignement dans un établissement médico-social
03	Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire
04	Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)
05	Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)
06	Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)
07	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
08	Unité pédagogique d'intégration (UPI)
09	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
10	Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
99	Autre

Nomenclature « Classe suivie » au 31 décembre 2010 et avant l'admission (col. 20 et col. 23)	
01	ENFANT NON SCALARISE
	PREMIER DEGRE
02	Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)
03	Cycle 1 (grande section maternelle et CP)
04	Cycle 2 (CE1 et CE2)
05	Cycle 3 (CM1 et CM2)
06	Niveau non déterminé
	SECOND DEGRE
07	Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
08	Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique
09	Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage
10	Niveau non déterminé
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
11	Filières courtes (BTS, ...)
12	Autres études supérieures

**FICHE 5
ENFANTS ET ADOLESCENTS
SORTIS DEFINITIVEMENT AU COURS DE 2010**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINES de la structure : □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 5 a pour but de décrire tous les enfants et adolescents sortis définitivement de l'établissement ou du service au cours de l'année 2010. Utiliser plusieurs fiches 5 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3). Remarque : les enfants et adolescents sortis d'une unité dont le mode d'accueil est « **Accueil temporaire** » ne doivent pas être décrits.

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où était accueilli l'enfant avant sa sortie en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Amendement Creton (col. 5)

Si le jeune était maintenu dans la structure au titre de l'amendement Creton (Article L.242-4 du Code de l'action sociale et des familles), coder 1, sinon coder 0.

Déficiência principale (col. 6)

La déficiencia principale est celle qui apparaît la plus invalidante. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Type de scolarisation AVANT la sortie (col. 9)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Classe suivie AVANT la sortie (col. 10)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Activité ou accueil en journée APRES la sortie (col. 12)

Il s'agit d'indiquer l'activité exercée par le jeune immédiatement après sa sortie de la structure. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement APRES la sortie (col. 13)

Il s'agit d'indiquer le mode d'hébergement du jeune immédiatement après sa sortie. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Type de scolarisation APRES la sortie (col. 14)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Classe suivie APRES la sortie (col. 15)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

N° d'ordre (numérateur de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Amendement Creton oui = 1 non = 0	Déficiência principale	Date d'entrée		Situation avant la sortie		Mois de sortie	Situation après la sortie			
	1ère unité	2ème unité					Mois	Année	Type de scolarisation	Classe suivie		Activité ou accueil en journée	Logement ou hébergement	Type de scolarisation	Classe suivie
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	
□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	□ □ □ □	

Nomenclature « Déficiência principale » (col. 6)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
TROUBLES DU PSYCHISME	
21	Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE (à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)	
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
DÉFICIENCES AUDITIVES (en cas de déficiencia auditive asymétrique, classer la déficiencia en fonction du côté le moins atteint)	
41	Déficiência auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficiência auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficiência de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficiência de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficiência de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
DÉFICIENCES VISUELLES	
51	Déficiência visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiencias de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiencias de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire...), à l'exclusion des déficiencias visuelles bien compensées par des verres correcteurs
DÉFICIENCES MOTRICES	
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficiência motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficiência motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficiência motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficiência motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficiência motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplegie)
67	Autres déficiencias légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiencias importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
PLURIHANDICAP (plusieurs déficiencias de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficiencia principale)	
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES	
80	Déficiencias viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires... non prises en compte dans les autres rubriques
POLYHANDICAP	
90	Polyhandicap associant une déficiencia mentale grave à une déficiencia motrice importante
Autres déficiencias non désignées par ailleurs	
99	AUCUNE DÉFICIENCIA ASSOCIÉE
00	

Exemplaire à renvoyer

Nomenclature « Type de scolarisation » avant la sortie et après la sortie (col. 9 et col. 14)	
01	Non scolarisé
02	Unité d'enseignement dans un établissement médico-social
03	Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire (définition OMS)
04	Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)
05	Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)
06	Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)
07	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
08	Unité pédagogique d'intégration (UPI)
09	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
10	Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
99	Autre

Nomenclature « Classe suivie » avant la sortie et après la sortie (col. 10 et col. 15)

01	ENFANT NON SCOLARISE
PREMIER DEGRE	
02	Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)
03	Cycle 1 (grande section maternelle et CP)
04	Cycle 2 (CE1 et CE2)
05	Cycle 3 (CM1 et CM2)
06	Niveau non déterminé
SECOND DEGRE	
07	Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
08	Classes de la 2 ^{ème} à la 1 ^{ère} enseignement général ou technologique
09	Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage
10	Niveau non déterminé
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
11	Filières courtes (BTS, ...)
12	Autres études supérieures

Nomenclature « Activité ou accueil en journée après la sortie » (col. 12)

ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE avec SESSAD	
11	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD
12	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD
13	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)
14	En établissement pour enfants polyhandicapés
15	En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)
16	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs
17	En établissement d'éducation sensorielle
18	En établissement pour enfants handicapés à l'étranger
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
21	Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)
22	Emploi en entreprise adaptée
23	En attente de placement dans un ESAT
24	En attente de placement dans une entreprise adaptée
25	Emploi en milieu ordinaire
26	Demandeur d'emploi en milieu ordinaire
27	En formation ou en stage
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL	
31	Hospitalisation en psychiatrie
32	Autre hospitalisation
33	Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour
34	Accueil en MAS
35	Accueil en FAM
36	En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie
37	En attente de placement en MAS ou en FAM
38	Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger
A domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	
40	Activité inconnue
88	Autre
99	Autre
00	Sans objet : décès

Nomenclature « Logement ou hébergement après la sortie » (col. 13)

01	Logement personnel
02	Hébergé chez parents, proches
03	Logement collectif (appartement collectif, foyer "éclaté",...)
04	Famille d'accueil
05	Foyer d'hébergement
06	Foyer occupationnel ou foyer de vie
07	MAS ou FAM
08	Établissement de santé
09	Établissement social
10	Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale
88	Inconnu
99	Autre
00	Sans objet : décès

**FICHE 6
ADULTES ACCUEILLIS
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINESS de la structure :

**Consignes de remplissage
à lire attentivement :**

La fiche 6 a pour objectif de décrire individuellement les adultes accueillis dans chacune des unités définies dans le cadre A1 de la fiche 2. Il s'agit des effectifs présents au 31 décembre 2010 y compris ceux temporairement absents (pour vacances par exemple).
Merci de vérifier que le nombre de personnes décrites est identique à celui déclaré sur la fiche 2, cadre A2.
Utiliser plusieurs fiches 6 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'adulte est accueilli au 31 déc. 2010 en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

**Handicap (Pathologie –
Déficiences principale et associée –
Incapacités) (col. 5 à 16)**

Se reporter aux consignes et aux nomenclatures présentées sur le rabat.

**Activité ou accueil en journée
au 31 déc. 2010 (col. 17)**

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

**Logement ou hébergement
au 31 déc. 2010 (col. 18)**

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

**Activité ou accueil en journée
AVANT l'admission (col. 20)**

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc.
Utiliser la nomenclature sur le rabat.

**Logement ou hébergement
AVANT l'admission (col. 21)**

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc.
Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Département de résidence (col. 22)

Il s'agit du département où résidait l'adulte avant son admission dans la structure. Utiliser les codes normalisés des départements sur deux chiffres. Pour les DOM et la Corse, utiliser : 9A=Guadeloupe, 9B=Martinique, 9C=Guyane, 9D=Réunion, 2A=Corse-du-Sud et 2B=Haute-Corse. Pour les TOM, indiquer le code 98 et pour l'étranger le code 99. Si le département est inconnu, coder 00.

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Handicap											Situation au 31 déc. 2010		Année d'entrée dans la structure	SITUATION Seulement si année d'entrée = 2010		Département de résidence (avant admission)	
	1ère unité	2ème unité			Pathologie	Déficience principale	Déficience associée	Incapacités									Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement	SITUATION avant admission		SITUATION avant admission
								Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9						
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	col. 16	col. 17	col. 18	col. 19	col. 20	col. 21	col. 22	

Exemplaire à renvoyer

PATHOLOGIES ET DEFICIENCES (col. 5 à 7)

Partie à renseigner par un personnel médical

Deux nomenclatures distinguent la « **pathologie** » (maladie ou accident) et la **déficience principale**.

La **pathologie** à l'origine du handicap doit être indiquée en colonne 5 selon la nomenclature ci-dessous, si cette pathologie est inconnue, utiliser le code 9. Seules certaines pathologies ont été retenues.

Nomenclature pathologies (col. 5)	
1	Autisme et autres troubles envahissants du développement
2	Psychose infantile
3	Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)
4	Trisomie et autres anomalies chromosomiques
5	Accidents périnataux
6	Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)
7	Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique
8	Autres pathologies
9	Pathologie inconnue, non identifiée

La « **déficience principale** » est la déficience qui apparaît la plus invalidante. Pour compléter cette variable, **utiliser la nomenclature au verso**. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Éventuellement préciser l'existence d'une « **déficience associée** » en se reportant à la même nomenclature au verso. Si la personne présente plusieurs déficiences associées à sa déficience principale, indiquer uniquement celle qui apparaît comme la plus invalidante. Si la personne ne présente aucune déficience associée à sa déficience principale, coder « **00 – Aucune déficience associée** » (col. 7).

LES INCAPACITES (col. 8 à 16) :

Partie à renseigner par l'éducateur

Sont concernées :

- Toutes les structures à l'exception des structures d'accueil temporaire (catégorie 395).

La notion d'« aide humaine » comprend la surveillance et la stimulation pour la réalisation des activités quotidiennes.

Nomenclature « INCAPACITES » (col. 8 à 16)	
Q1 : Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q6 : La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Non, confinée au lit ou au fauteuil. 9. Ne sait pas
Q2 : La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q7 : La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine partielle 4. Non, besoin d'aide humaine pour tout 9. Ne sait pas
Q3 : La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 9. Ne sait pas	Q8 : La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ? 1. Non 2. Oui, en l'absence d'aide technique 3. Oui, en l'absence de surveillance humaine 4. Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine 9. Ne sait pas
Q4 : La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non 9. Ne sait pas	Q9 : La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non 4. Sans objet (n'a pas le droit de sortir) 9. Ne sait pas

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 6 et Col. 7)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE (à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES (en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP (plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 7)

Nomenclature « Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 » (col. 17)	
01	Travail en ESAT à temps plein
02	Travail en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour …)
03	Travail en ESAT à temps partiel seulement
04	Travail dans une entreprise adaptée
05	Travail en milieu ordinaire
06	En formation ou en stage
07	Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour
08	Accueil en MAS
09	Accueil en FAM
10	Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)
99	Autre activité ou accueil en journée
	<small>NB : Pour les personnes suivies par un SAMSAH ou un SAVS, décrire l'activité ou l'accueil principal en journée de la personne (en dehors des activités proposées par ces services)</small>

Nomenclature « Activité ou accueil en journée avant l'admission » (col. 20)

	ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE
11	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD
12	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD
13	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)
14	En établissement pour enfants polyhandicapés
15	En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)
16	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs
17	En établissement d'éducation sensorielle
18	En établissement pour enfants handicapés à l'étranger
	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
21	Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)
22	Emploi en entreprise adaptée
23	En attente de placement dans un ESAT
24	En attente de placement dans une entreprise adaptée
25	Emploi en milieu ordinaire
26	Demandeur d'emploi en milieu ordinaire
27	En formation ou en stage
	AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL
31	Hospitalisation en psychiatrie
32	Autre hospitalisation
33	Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour
34	Accueil en MAS
35	Accueil en FAM
36	En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie
37	En attente de placement en MAS ou en FAM
38	Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger
40	A domicile, sans activité, sans prise en charge
88	Activité inconnue
99	Autre

Nomenclature « Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 » et « Logement ou hébergement avant admission » (col. 18 et col. 21)

01	Logement personnel
02	Hébergé chez parents, proches
03	Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',…)
04	Famille d'accueil
05	Foyer d'hébergement
06	Foyer occupationnel ou foyer de vie
07	MAS ou FAM
08	Établissement de santé
09	Établissement social
10	Établissement pour personnes âgées
11	Centre de rééducation professionnelle (CRP)
12	Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale
88	Inconnu
99	Autre

FICHE 6 ADULTES ACCUEILLIS DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINESS de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 6 a pour objectif de décrire individuellement les adultes accueillis dans chacune des unités définies dans le cadre A1 de la fiche 2. Il s'agit des effectifs présents au 31 décembre 2010 y compris ceux temporairement absents (pour vacances par exemple).

Merci de vérifier que le nombre de personnes décrites est identique à celui déclaré sur la fiche 2, cadre A2.

Utiliser plusieurs fiches 6 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'adulte est accueilli au 31 déc. 2010 en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Handicap (Pathologie – Déficiences principale et associée – Incapacités) (col. 5 à 16)

Se reporter aux consignes et aux nomenclatures présentées sur le rabat.

Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 (col. 17)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 (col. 18)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Activité ou accueil en journée AVANT l'admission (col. 20)

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement AVANT l'admission (col. 21)

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Département de résidence (col. 22)

Il s'agit du département où résidait l'adulte avant son admission dans la structure. Utiliser les codes normalisés des départements sur deux chiffres. Pour les DOM et la Corse, utiliser : 9A=Guadeloupe, 9B=Martinique, 9C=Guyane, 9D=Réunion, 2A=Corse-du-Sud et 2B=Haute-Corse. Pour les TOM, indiquer le code 98 et pour l'étranger le code 99. Si le département est inconnu, coder 00.

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Handicap											Situation au 31 déc. 2010		Année d'entrée dans la structure	Situation avant admission		Département de résidence (avant admission)	
	1ère unité	2ème unité			Pathologie	Déficience principale	Déficience associée	Incapacités									Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement	Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement
								Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9						
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	col. 16	col. 17	col. 18	col. 19	col. 20	col. 21	col. 22	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

PATHOLOGIES ET DEFICIENCES (col. 5 à 7) Partie à renseigner par un personnel médical

Deux nomenclatures distinguent la « **pathologie** » (maladie ou accident) et la **déficience principale**.

La **pathologie** à l'origine du handicap doit être indiquée en colonne 5 selon la nomenclature ci-dessous, si cette pathologie est inconnue, utiliser le code 9. Seules certaines pathologies ont été retenues.

Nomenclature pathologies (col. 5)	
1	Autisme et autres troubles envahissants du développement
2	Psychose infantile
3	Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)
4	Trisomie et autres anomalies chromosomiques
5	Accidents périnataux
6	Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)
7	Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique
8	Autres pathologies
9	Pathologie inconnue, non identifiée

La « **déficience principale** » est la déficience qui apparaît la plus invalidante. Pour compléter cette variable, **utiliser la nomenclature au verso**. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Éventuellement préciser l'existence d'une « **déficience associée** » en se reportant à la même nomenclature au verso. Si la personne présente plusieurs déficiences associées à sa déficience principale, indiquer uniquement celle qui apparaît comme la plus invalidante. Si la personne ne présente aucune déficience associée à sa déficience principale, coder « **00 – Aucune déficience associée** » (col. 7).

LES INCAPACITES (col. 8 à 16) Partie à renseigner par l'éducateur

Sont concernées :
■ Toutes les structures à l'exception des structures d'accueil temporaire (catégorie 395).
La notion de « aide humaine » comprend la surveillance et la stimulation pour la réalisation des activités quotidiennes.

Nomenclature « INCAPACITES » (col. 8 à 16)	
Q1 : Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q6 : La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 4. Non, confinée au lit ou au fauteuil. 9. Ne sait pas
Q2 : La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ? 1. Non 2. Oui, parfois 3. Oui, souvent 9. Ne sait pas	Q7 : La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine partielle 4. Non, besoin d'aide humaine pour tout 9. Ne sait pas
Q3 : La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 9. Ne sait pas	Q8 : La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ? 1. Non 2. Oui, en l'absence d'aide technique 3. Oui, en l'absence de surveillance humaine 4. Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine 9. Ne sait pas
Q4 : La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille) 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non 9. Ne sait pas	Q9 : La personne gère-t-elle ses ressources sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non 4. Sans objet (n'a pas le droit de sortir) 9. Ne sait pas
Q5 : La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, avec difficultés 3. Non, besoin d'aide humaine 9. Ne sait pas	

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 6 et Col. 7)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE (à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES (en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP (plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 7)

Nomenclature « Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 » (col. 17)	
01	Travail en ESAT à temps plein
02	Travail en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour …)
03	Travail en ESAT à temps partiel seulement
04	Travail dans une entreprise adaptée
05	Travail en milieu ordinaire
06	En formation ou en stage
07	Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour
08	Accueil en MAS
09	Accueil en FAM
10	Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)
99	Autre activité ou accueil en journée
	<small>NB : Pour les personnes suivies par un SAMSAH ou un SAVS, décrire l'activité ou l'accueil principal en journée de la personne (en dehors des activités proposées par ces services)</small>

Nomenclature « Activité ou accueil en journée avant l'admission » (col. 20)

	ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE
11	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD
12	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD
13	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)
14	En établissement pour enfants polyhandicapés
15	En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)
16	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs
17	En établissement d'éducation sensorielle
18	En établissement pour enfants handicapés à l'étranger
	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
21	Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)
22	Emploi en entreprise adaptée
23	En attente de placement dans un ESAT
24	En attente de placement dans une entreprise adaptée
25	Emploi en milieu ordinaire
26	Demandeur d'emploi en milieu ordinaire
27	En formation ou en stage
	AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL
31	Hospitalisation en psychiatrie
32	Autre hospitalisation
33	Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour
34	Accueil en MAS
35	Accueil en FAM
36	En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie
37	En attente de placement en MAS ou en FAM
38	Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger
40	A domicile, sans activité, sans prise en charge
88	Activité inconnue
99	Autre

Nomenclature « Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 » et « Logement ou hébergement avant admission » (col. 18 et col. 21)

01	Logement personnel
02	Hébergé chez parents, proches
03	Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',…)
04	Famille d'accueil
05	Foyer d'hébergement
06	Foyer occupationnel ou foyer de vie
07	MAS ou FAM
08	Établissement de santé
09	Établissement social
10	Établissement pour personnes âgées
11	Centre de rééducation professionnelle (CRP)
12	Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale
88	Inconnu
99	Autre

Annexe 3.
Études & Résultats n°833, février 2013

Études et Résultats

N° 833 • février 2013

L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010

Les établissements et services médico-sociaux sont toujours plus nombreux pour répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des adultes handicapés. En 2010, 4 330 structures peuvent héberger ou accueillir durant la journée 140 000 adultes handicapés. Parmi elles, les structures médicalisées se développent particulièrement. Les services d'accompagnement sont aussi plus nombreux ; leur capacité d'accueil progresse de plus de 13 % en moyenne par an entre 2006 et 2010.

Les profils de déficiences des personnes prises en charge diffèrent nettement selon le type de structure qui les accueille et notamment si on tient compte des incapacités dans les actes de la vie quotidienne. Les maisons d'accueil médicalisées accueillent ainsi des personnes les plus dépendantes, alors que les personnes les plus autonomes vivent en foyer d'hébergement et peuvent travailler dans une structure adaptée.

Le vieillissement des publics accueillis se poursuit entre 2006 et 2010 et s'amplifie au-delà de 60 ans.

Bénédicte MORDIER

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Fin 2010, 5 900 établissements pour adultes handicapés proposaient plus de 140 000 places d'hébergement ou d'accueil de jour et 127 000 places d'accueil pour un travail ou une formation d'après l'enquête ES-handicap (encadré 1). Les services d'accompagnement pour les adultes handicapés offraient en outre plus de 45 000 places à destination de ces publics (tableau 1).

La capacité d'accueil progresse, surtout dans les structures médicalisées et les services

En quatre ans, les capacités d'accueil des établissements et services pour adultes handicapés ont progressé, notamment dans l'hébergement (+3,3% par an en moyenne), comme prévu dans le programme pluriannuel 2008-2012 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) de création de places dans les établissements pour personnes handicapées. Ce programme recommande notamment

la création de places dans les structures médicalisées pour accompagner «l'avancée en âge des personnes lourdement handicapées».

Les services d'accompagnement auprès des adultes handicapés ont par ailleurs fortement augmenté leur capacité d'accueil (+13,8% par an en moyenne de 2006 à 2010), conformément aux préconisations du plan pluriannuel de développer les modes d'accompagnement «diversifiés et souples», qui permettent notamment le maintien des personnes handicapées en milieu ordinaire ou à domicile, à travers la prise en charge par ces services ou par des unités d'accueil temporaire.

La capacité d'hébergement des adultes handicapés progresse particulièrement dans les structures médicalisées que sont les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM).

Fin 2010, 579 MAS proposaient 24 000 places pour des adultes ayant besoin d'une surveillance médicale et de soins constants, soit une

progression de 4 300 places depuis 2006. Cette progression est essentiellement due à la création de nouveaux établissements : près de 100 MAS ont été ouvertes entre 2006 et 2010. À la même date, 701 FAM permettent d'accueillir 20 500 adultes handicapés. En quatre ans, 230 FAM supplémentaires ont permis de créer plus de 6 800 places.

Par ailleurs, fin 2010, presque 96 000 autres places d'hébergement étaient offertes à des personnes handicapées : 39 500 places dans les foyers d'hébergement pour des personnes handicapées qui travaillent ; 47 000 places dans des foyers occupationnels ou des foyers de vie pour des personnes qui, ne travaillant pas, jouissent cependant d'une certaine autonomie physique ou intellectuelle ; 9 500 places dans les foyers d'accueil polyvalent, les établissements expérimentaux et les établissements d'accueil temporaire.

Les adultes qui fréquentent une structure d'hébergement sont majoritairement accueillis en internat (complet, de semaine, etc.). Les foyers

■ TABLEAU 1

Nombre de structures pour adultes handicapés et capacité d'accueil entre 1995 et 2010

	2010			Évolution en moyenne annuelle entre 2006 et 2010		Évolution en moyenne annuelle entre 1995 et 2010	
	Nombre d'établissements	Capacité d'accueil	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'établissements (en %)	Capacité d'accueil (en %)	Nombre d'établissements (en %)	Capacité d'accueil (en %)
Établissements pour le travail et la formation	1 575	127 031		0,2	1,8		
Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	1 444	116 016	117 700	0,0	1,8	0,8	2,2
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	91	9 765	8 100	-0,3	-0,2	0,5	0,2
Centre de préorientation pour adultes handicapés	40	1 250	-	9,3	17,5	-	-
Établissements pour l'hébergement	4 330	140 282		3,2	3,3		
Foyer occupationnel ou foyer de vie pour adultes handicapés	1 521	46 798	47 100	2,0	2,2	4,1	3,6
Foyer d'hébergement pour adultes handicapés	1 235	39 494	38 000	0,6	0,6	0,1	0,2
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	579	23 968	23 500	4,6	5,1	5,8	5,9
Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)	701	20 448	19 900	10,8	10,7	10,9	10,1
Foyer d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	108	4 658	4 500	2,2	2,9	-	-
Établissement expérimental pour adultes handicapés	151	4 399	4 900	-0,7	2,4	-	-
Établissement d'accueil temporaire d'adultes handicapés	35	517	700	36,8	29,8	-	-
Services							
Service accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	1 122	45 447	46 800	11,8	13,8	-	-

Lecture • Au 31 décembre 2010, 1 444 ESAT permettent d'accueillir 116 016 adultes handicapés. Le nombre d'ESAT est stable entre 2006 et 2010, alors que les capacités d'accueil ont augmenté de 1,8% en moyenne par an. Certains établissements et services comprennent des structures annexes ; elles sont au nombre de 168 et ont été regroupées avec les établissements principaux pour la présentation des résultats.

Champ • Établissements et services pour adultes handicapés, France entière.

Sources • Enquêtes ES 2010, ES 2006 et ES 1995, DREES.

d'hébergement proposent quasi exclusivement un internat et un hébergement éclaté, sans prise en charge pendant la journée dans la plupart des cas (96% de leurs capacités d'accueil). Dans les MAS et les FAM, 90% des places sont réservées à l'internat. Dans ces deux derniers types d'établissements, les adultes sont hébergés et bénéficient également d'un accueil médicalisé en journée.

L'externat est plus fréquent dans les foyers occupationnels et les foyers de vie¹ (28% des places en externat) et dans les foyers d'accueil polyvalent (14% des places en externat). Ce mode d'accueil progresse légèrement entre 2006 et 2010; la part des places consacrées à l'externat augmente de 0,5 à 2 points selon le type d'établissement. Des unités consacrées spécifiquement à l'accueil temporaire se développent dans les structures d'hébergement, mais les places restent peu nombreuses (0,4% à 2,2% des places selon le type d'établissement). Par ailleurs, les établissements spécifiquement dédiés à l'accueil temporaire offrent un peu plus de 500 places au 31 décembre 2010.

Dans la journée, les adultes handicapés en capacité de travailler peuvent être accueillis dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Près de 1450 ESAT offrent à 117 700 personnes la possibilité de travailler de façon encadrée. Parmi elles, 30% vivent en foyer d'hébergement ou en logement collectif. Si le nombre d'ESAT est resté stable entre 2006 et 2010, leur capacité d'accueil a néanmoins progressé de 1,8% en moyenne par an, soit 8030 places supplémentaires en quatre ans. Ainsi, chaque établissement peut accueillir 80 personnes en moyenne fin 2010, contre 74 personnes en 2006.

Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) se développent fortement entre 2006 et 2010. Le nombre de places dans les services atteint 45 500 fin 2010, contre 27 100 fin 2006. La part des services médicalisés progresse. Fin 2010, les SAMSAH représentent 23% des structures de services d'accompagnement et 16% des capacités d'accueil contre respectivement 8% et 6% en 2006.

Les établissements et services accueillent en majorité des déficients intellectuels

Fin 2010, les structures d'hébergement pour adultes handicapés (foyers d'hébergement, foyers occupationnels, structures médicalisées...) accueillent majoritairement des personnes souffrant de déficiences intellectuelles. Celles-ci représentent environ 70% des personnes accueillies dans les établissements d'hébergement non médicalisés. Elles sont également le principal public des structures médicalisées (41% des adultes en MAS et 43% en FAM).

Les personnes souffrant de troubles du psychisme représentent 16% à 19% des personnes accueillies dans les établissements non médicalisés. Leur part a progressé entre 2006 et 2010 (+1,7 à +4,3 points selon le type de structure). En effet, la reconnaissance du handicap psychique par la loi du 11 février 2005 a favorisé la création de places destinées spécifiquement aux personnes souffrant de tels troubles dans les établissements d'hébergement, et le plan pluriannuel met l'accent sur l'accompagnement de publics spécifiques (autisme, polyhandicap, déficients psychiques).

Les déficients moteurs présentent 3% à 8% des personnes accueillies dans les établissements non médicalisés. Les personnes souffrant de polyhandicap forment un tiers des personnes accueillies en MAS. Dans les FAM, les profils des déficiences des adultes sont plus variés, les personnes ayant des troubles du psychisme et les déficients moteurs y étant plus nombreux que dans les autres types d'établissements (respectivement 24% et 17% des personnes accueillies).

Dans les services d'accompagnement, le public accueilli a sensiblement changé en quatre années. La part des déficients intellectuels s'élève à 45% des personnes accueillies en 2010; elle a baissé de 15 points au profit des déficients moteurs, psychiques et visuels.

S'ils se distinguent par leurs déficiences, les publics accueillis diffèrent fortement selon leurs incapacités à accomplir des actes de la vie quotidienne (graphique 1). Les

personnes accueillies en MAS sont plus souvent dépendantes de l'aide d'un tiers pour réaliser les actes essentiels et c'est dans les foyers d'hébergement que l'on trouve les personnes les moins dépendantes. Les différences dans les incapacités ne sont pas seulement dues aux profils des déficiences des personnes accueillies: elles persistent à âge, sexe et déficience égaux.

Les entrants dans les établissements d'hébergement en 2010

Les adultes handicapés ayant intégré une structure d'hébergement en 2010 étaient principalement hébergés dans le cadre institutionnel avant leur entrée, surtout ceux qui ont rejoint une structure médicalisée (tableau 2).

Parmi les personnes ayant rejoint une MAS, 8% étaient auparavant sans prise en charge ni orientation médico-sociale; c'est le cas de 10% des personnes ayant intégré un FAM et de 12% de celles ayant intégré un foyer occupationnel et foyer de vie. Les adultes anciennement non pris en charge sont un peu plus âgés que les autres entrants. Ceux qui intègrent les MAS ou les FAM ont plus souvent une déficience principale motrice (24% d'entre eux contre 15% des autres entrants) et souffrent moins souvent de polyhandicap que les autres entrants. À ces adultes sans prise en charge s'ajoutent ceux en attente de placement. Parmi les adultes ayant rejoint une MAS, un FAM ou un foyer occupationnel, 3% étaient en attente de placement à leur domicile ou au domicile familial.

Des publics accueillis de plus en plus âgés

L'âge moyen des personnes accueillies dans les structures d'hébergement progresse (tableau 3). Les centres de rééducation professionnelle accueillent également des personnes de plus en plus âgées, alors que le vieillissement est moins marqué en ESAT. Dans l'ensemble, la part des personnes âgées de 50 ans et plus parmi les personnes accueillies augmente. La hausse est plus marquée dans les FAM et dans les MAS où cette part augmente de plus de

¹ La catégorie « foyers occupationnels et foyers de vie » regroupe deux types d'établissements différents. Les foyers de vie fonctionnent en majorité en internat alors que les foyers occupationnels sont en principe des structures d'accueil de jour.

8 points entre 2006 et 2010 et atteint respectivement 37 % et 31 % des personnes accueillies. Alors que la proportion des plus de 50 ans augmente à un rythme comparable à celui observé entre 2001 et 2006, celle des plus de 60 ans progresse davantage. Ainsi, le vieillissement s'accélère en MAS et en FAM.

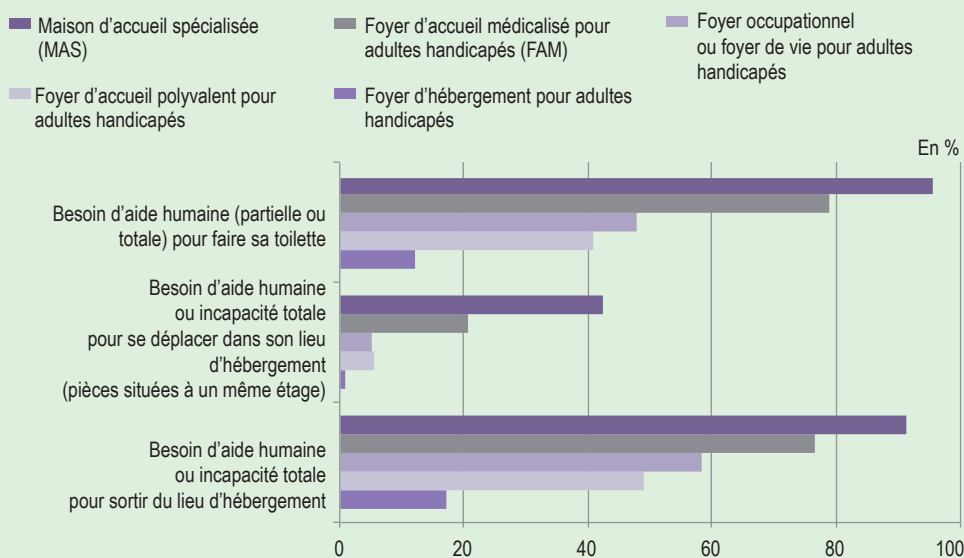
Ce vieillissement des publics accueillis s'explique en partie par le recul de l'âge à l'entrée dans les établissements. Entre 2006 et 2010, l'âge moyen à l'entrée progresse de deux ans en moyenne dans les foyers occupationnels, de trois ans dans les foyers d'accueil polyvalents, de quatre ans dans les FAM et de quatre ans et demi dans les MAS (tableau 3). Le fort recul de l'âge à l'entrée peut s'expliquer par différents éléments : une attente plus longue à la sortie des établissements pour enfants, le vieillissement à domicile et les réorientations d'un établissement à l'autre dues à un besoin de prise en charge plus important.

En effet, l'avancée en âge des personnes handicapées s'accompagne d'une diminution de leurs capacités. À domicile, les aidants auprès de personnes handicapées ne peuvent pas toujours assurer une prise en charge supplémentaire. Lorsque les aidants familiaux, en particulier les ascendants, vieillissent eux aussi et que leur santé se dégrade, il faut parfois trouver des solutions d'urgence comme la mise en institution. Et lorsque les personnes prises en charge en institution vieillissent, une réorientation est possible vers une nouvelle structure d'accueil. En effet, les transferts vers des structures en mesure d'accueillir des personnes plus dépendantes concernent les occupants les plus âgés. En 2010, les personnes ayant quitté un foyer d'hébergement pour une MAS, un FAM ou un foyer occupationnel et foyer de vie ont 48 ans en moyenne contre 38 ans pour les autres personnes sorties. De même, l'âge moyen des personnes quittant un foyer occupationnel pour une MAS ou un FAM est de 48 ans contre 43 ans pour les autres adultes sortis.

Le vieillissement des publics accueillis en MAS/FAM s'explique

■ GRAPHIQUE 1

Part des adultes ayant besoin d'une aide ou dans l'incapacité de réaliser les activités de la vie courante en 2010



Lecture • 95 % des personnes accueillies en MAS ont besoin d'une aide humaine partielle ou totale pour faire leur toilette, c'est le cas de 12 % des adultes accueillis dans les foyers d'hébergement.

Champ • Établissements et services pour adultes handicapés, France entière.

Source • Enquête ES 2010, DREES.

■ TABLEAU 2

Hébergement avant l'entrée pour les adultes ayant intégré un établissement selon la catégorie d'établissement en 2010

	Foyer occupationnel et foyer de vie pour adultes handicapés	Foyer d'hébergement pour adultes handicapés	Maison d'accueil spécialisée (MAS)	Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)
Logement ordinaire	50	57	31	29
Logement personnel	9	10	4	6
Hébergé chez des parents, des proches	37	42	26	21
Famille d'accueil	4	5	1	2
Hébergement dans le cadre institutionnel	50	43	69	71
Foyer d'hébergement	18	17	1	7
Logement collectif (appartement collectif, foyer « éclaté », etc.)	2	4	0	1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	13	2	4	21
MAS ou FAM	1	0	20	10
Établissement de santé	7	4	26	21
Structure médico-sociale pour enfants et adolescents handicapés	6	12	14	7
Autres (établissement social...)	2	4	4	4
Nombre d'adultes entrés estimé en 2010	4 300	3 200	2 200	2 600

Lecture • Environ 4 300 personnes entrées dans un foyer occupationnel ou foyer de vie en 2010 y sont présentes le 31 décembre 2010. On estime que 37 % d'entre elles étaient hébergées chez leurs parents ou chez un proche avant leur admission.

Champ • Établissements et services pour adultes handicapés, France entière.

Source • Enquête ES 2010, DREES.

■ TABLEAU 3

Âge des adultes entrés et accueillis selon le type de structure en 2010

	Âge moyen des adultes présents au 31 décembre		Part des 50 ans et plus (en %)		Part des 60 ans et plus (en %)		Âge moyen des adultes entrés dans l'année	
	2010	2006	2010	2006	2010	2006	2010	2006
Établissements pour le travail et la formation								
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	38	38	18	14	0,5	0,3	29	29
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	39	37	13	6	0,1	0,1	39	37
Établissements pour l'hébergement								
Foyer occupationnel ou foyer de vie pour adultes handicapés	42	41	31	27	8	5	37	35
Foyer d'hébergement pour adultes handicapés	40	40	25	21	3	2	31	31
Maison d'accueil spécialisée (MAS)	42	40	31	23	8	5	38	34
Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)	44	41	37	28	12	7	43	39
Foyer d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	43	41	31	25	9	7	36	33
Établissement expérimental pour adultes handicapés	40	38	25	22	6	6	37	35
Établissement d'accueil temporaire d'adultes handicapés	39	33	28	12	5	1	-	-
Services d'accompagnement à la vie sociale								
Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	42	41	30	23	7	4	41	40

Lecture • L'âge moyen des adultes présent en ESAT au 31/12/2010 est de 38 ans. L'âge moyen des personnes entrées dans un ESAT en 2010 et présentes au 31/12/2010 est de 29 ans.

Champ • Personnes accueillies dans les structures pour personnes handicapées (hors Centres de préorientation), France entière.

Source • Enquêtes ES 2010 et ES 2006, DREES.

aussi par des séjours plus longs. La durée moyenne de séjour a augmenté de plus d'un an entre 2006 et 2010, malgré les nombreuses ouvertures de places. Elle s'établit à onze ans dans les MAS et à huit ans et quatre mois dans les FAM. Entre 2006 et 2010, l'âge moyen au décès des personnes accueillies recule de près de trois ans en MAS et d'un an et demi en FAM : il s'établit respectivement à 48 ans et 53 ans.

Un public âgé plus dépendant dans les foyers d'hébergement

Les personnes les plus âgées accueillies dans les établissements d'hébergement ont des déficiences et incapacités différentes de celles des plus jeunes, qui supposent des prises en charges spécifiques.

Dans les foyers d'hébergement, les publics de 50 ans et plus sont nettement plus dépendants : 22 % ont besoin d'une aide humaine pour sortir de leur lieu d'hébergement, contre 14 % des moins de 50 ans. Les plus âgés ont aussi plus souvent des difficultés à faire leur toilette (35 % d'entre eux contre 22 % des plus

jeunes) et sont plus souvent en danger en l'absence d'aide humaine². Dans les foyers d'accueil polyvalent, qui accueillent des publics plus dépendants que les foyers d'hébergement, la proportion plus forte d'incapacités chez les plus âgés est également très marquée.

En revanche, en MAS, les incapacités des personnes de plus de 50 ans sont moins fortes que celles des autres adultes accueillis. Elles ont moins besoin d'aide pour leur toilette (69 % ont besoin d'une aide totale contre 77 % des moins de 50 ans). Du fait de la mortalité précoce des personnes souffrant de polyhandicap, les plus de 50 ans souffrent davantage de déficiences intellectuelles et psychiques et seule une personne sur cinq souffre de polyhandicap (contre 35 % des moins de 50 ans).

Les FAM et les foyers occupationnels sont dans une situation intermédiaire. Les plus de 50 ans ont davantage de difficultés dans leurs déplacements, mais sont légèrement plus autonomes dans leur toilette ou pour sortir du logement.

Peu de structures sont effectivement

agréées pour accueillir des personnes handicapées âgées de 60 ans ou plus. En revanche, elles sont nombreuses à avoir inscrit l'accueil des personnes handicapées âgées dans leur projet de structure. Moins d'une sur dix bénéficie de l'agrément (1 % des MAS, 2 % des foyers d'hébergement, 10 % des FAM) alors que l'inscription dans le projet concerne environ un tiers des structures d'hébergement, sauf pour les foyers d'hébergement où 17 % sont concernés. Pourtant, une majorité accueille des personnes handicapées âgées ; 57 % des FAM et plus des deux tiers des MAS accueillent des personnes handicapées vieillissantes de 60 ans et plus, 28 % des foyers d'hébergement sont concernés.

La capacité d'accueil des MAS et FAM qui hébergent des personnes handicapées vieillissantes est plus grande en moyenne et la composition du personnel diffère de celle des structures accueillant des publics plus jeunes. Ils ont moins de personnel d'éducation spécialisé (aide médico-psychologique, éducateurs) et plus de personnel paramédical (infirmiers, aides-soignants). Ces

² La question est formulée ainsi : « La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ? »

différences de composition du personnel concernent aussi les foyers occupationnels et foyers de vie. Dans les foyers d'hébergement, la composition du personnel et le taux d'encadrement des établissements accueillant des personnes handicapées vieillissantes

sont semblables à ceux des autres foyers d'hébergement, alors que le vieillissement des publics accueillis se traduit par des besoins de prise en charge plus importants. L'accueil en journée dans d'autres établissements, notamment en foyers occupationnels,

peut permettre de couvrir ces nouveaux besoins. Ainsi, 36% des personnes de 60 ans et plus accueillies en foyer d'hébergement sont prises en charge la journée en foyer occupationnel ou foyer de vie, contre 8% des adultes de moins de 60 ans. ■

■ ENCADRÉ 1

L'enquête ES-handicap auprès des structures pour personnes handicapées

L'enquête conduite par la DREES auprès des établissements et services pour personnes handicapées (enfants, d'une part, adultes, d'autre part) est une enquête exhaustive qui permet, environ tous les quatre ans, de dresser un bilan de leur activité et de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que celles des personnes qu'ils accueillent. En 2010, 96% des structures pour adultes ont répondu à l'enquête. Chaque catégorie de structures propose une prise en charge spécifique pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Ces particularités sont principalement le fruit de l'histoire et de l'évolution du Code de l'action sociale et des familles.

Les établissements de travail protégé et de formation professionnelle

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) offrent des activités productives et une prise en charge médico-sociale aux adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de celle d'un travailleur valide.

Les centres de préorientation proposent une évaluation des capacités des travailleurs handicapés et proposent un accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel.

Les centres de rééducation professionnelle (CRP) ont pour mission de faciliter la réinsertion sociale des travailleurs handicapés et de leur assurer une formation qualifiante.

Les établissements centrés sur l'hébergement

Les foyers d'hébergement ont pour principal but d'héberger des travailleurs handicapés en provenance d'ESAT, d'entreprises adaptées ou encore du milieu ordinaire.

Les foyers occupationnels ou foyers de vie sont destinés à des personnes handicapées ne pouvant pas travailler, mais qui ont une certaine autonomie physique ou intellectuelle. Ils se situent entre les foyers d'hébergement et les structures médicalisées.

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) accueillent des adultes handicapés nécessitant une surveillance médicale et des soins constants, notamment avec la poursuite de traitements et de rééducation d'entretien. Les foyers d'accueil médicalisé (FAM) ont pour vocation d'accueillir des personnes lourdement handicapées, voire polyhandicapées, qui ne peuvent exercer une activité professionnelle.

Les foyers d'accueil polyvalent ont été créés en 2005 pour répertorier les foyers d'hébergement qui proposent à la fois de l'internat, des activités occupationnelles et de la prise en charge médicalisée.

Les établissements expérimentaux proposent de nouvelles formes de prise en charge. Ils délivrent des prestations en milieu ordinaire ou dans un établissement, ils peuvent proposer de l'internat ou de l'accueil de jour, à temps complet ou partiel, à titre temporaire ou permanent.

Les établissements d'accueil temporaire proposent, pour une durée limitée à 90 jours, un accueil de jour ou en internat, à temps complet ou partiel, pour permettre aux personnes handicapées de changer de cadre de vie de façon ponctuelle ou pour soulager les aidants familiaux.

Les services d'accompagnement

Les services d'accompagnement comprennent des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social (SAMSAH). L'objectif principal de ces services est d'assurer le maintien des personnes handicapées dans le milieu ordinaire.

■ Pour en savoir plus

- « Programme pluriannuel de création de places en établissements et services pour un accompagnement adapté du handicap tout au long de la vie 2008-2012 », CNSA.
- Makdessi Y., 2012, « Maisons d'accueil spécialisé et foyers d'accueil médicalisé, similitudes et particularités », *Document de travail, série Études et recherches*, DREES, n° 123.
- Makdessi Y., Mainguéné A., « Établissements et services pour adultes handicapés - Résultats de l'enquête ES 2006 et séries chronologiques 1995 à 2006 », *Document de travail, série Statistiques n° 141*, DREES.
- Mainguéné A., 2008, « Les établissements pour adultes handicapés : des capacités d'accueil en hausse », *Études et Résultats*, DREES, n° 641.
- Dutheil N., 2005, « Les personnes polyhandicapées prises en charge par les établissements et services médico-sociaux », *Études et Résultats*, DREES, n° 391.
- Galdin M., Robitaille L., Dugas C., 2010, « Les interventions concernant l'activité physique et la motricité des personnes polyhandicapées : revue de littérature », *Revue francophone de la déficience intellectuelle, volume 21*.
- Makdessi Y., 2013, « L'accueil des enfants et adolescents handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 », *Études et Résultats*, DREES, n° 832.

À paraître en 2013

- Makdessi Y., Mordier B., « Établissements et services pour adultes handicapés - Résultats de l'enquête ES 2010 », *Document de travail, série Statistiques*, DREES.

ÉTUDES et RÉSULTATS ● n° 833 - février 2013

L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010

Directeur de la publication : Franck von Lennep

Responsable du pôle éditorial : Carmela Riposa

Secrétaires de rédaction : Catherine Demaison, Nadine Gautier, Coralie Le van van

Maquettistes : Julie Richard & Marie-Noëlle Heude • Imprimeur : Imprimerie centrale de Lens

Internet : www.drees.sante.gouv.fr

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr • Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources • ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion des publications de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : DREES - Mission Publications et Diffusion - 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@sante.gouv.fr

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
